QUARANTIÈME ANNÉE — N°11806 — JEUDI 13 JANVIER 1983

**EN ITALIE**

**Les tensions sociales risquent de provoquer une crise politique**

LIRE PAGE 3


# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23




BULLETIN DE L'ETRANGER

## Un « pacte de famille » franco-espagnol

Que la France et l'Espagne s'inspirent du « pacte de famille » qui, après l'intronisation de Philippe V, petit-fils de Louis XIV, unit les deux grandes monarchies absolues d'Europe, c'est inattendu quand la gauche est au pouvoir de part et d'autre des Pyrénées, même si un Bourbon règne toujours à Madrid. C'est pourtant ce précédent qu'a évoqué, mardi 11 janvier, le nouveau ministre espagnol des affaires étrangères, M. Moran, accompagné de trois de ses collègues, après deux jours d'entretiens à huis clos à La Celle-Saint-Cloud avec quatre ministres français. Il ne s'agit pas seulement d'un pacte « de la famille socialiste » lié « à la conjoncture », selon lui, mais d'une acte d'« une dimension historique » pour « une collaboration progressive ».

*Les précédentes tentatives de rapprochement entre Paris et Madrid furent si décevantes — qui ne se souvient des sarcasmes qui saluèrent la visite de M. Mitterrand en juin dernier ? — que la prudence s'impose.* La presse espagnole de ce mardi reste sceptique et souligne que les *problèmes concrets* demeurent. Mais M. Moran n'avait pas dit autre chose : « Nous ne nous laisserons pas obséder par des problèmes concrets parce que nous savons que nous trouverons des solutions. »

A cet effet, il a été convenu de réunir périodiquement les ministres chargés des problèmes sensibles : affaires étrangères, économie, intérieur, justice, et, plus occasionnellement, ceux de l'agriculture et de l'industrie. La décision avait déjà été prise lors de la visite de M. Giscard d'Estaing à Madrid en 1978, mais elle n'avait pas été suivie d'effets.

Ce qui compte est de savoir si le changement de climat opéré à La Celle-Saint-Cloud sera profond et durable. Plusieurs indices permettent de l'espérer.

D'abord, MM. Cheysson et Moran ont tenu une conférence de presse commune, ce qui est sans précédent dans les relations franco-espagnoles, pour exprimer hautement leur satisfaction et répondre d'une même voix aux questions.

Ensuite, les deux ministres se sont toujours placés dans la même optique « globale ». Certes, il existe des oppositions d'intérêts, mais — a dit M. Moran — « ce qui nous unit est beaucoup plus important que ce qui nous sépare », et les deux ministres d'énumérer à plaisir tout ce qui, de l'Amérique latine au Proche-Orient, de l'alliance atlantique aux relations Nord-Sud, concourt à placer Paris et Madrid sur la même longueur d'ondes.

Mais il y a plus. Il est frappant de constater comment, soulevant les questions épineuses, chaque ministre a mis spontanément en avant les arguments habituels de l'autre.

Ainsi M. Moran souligna de son propre chef que le terrorisme basque est « proprement espagnol », qu'il comprend les impératifs du droit d'asile et que sur cette base « il est possible d'établir une coopération qui le satisfasse ». Il mit aussi en évidence l'obstacle que constitue pour la candidature espagnole à la C.E.E. le refus de Londres et de Bonn d'augmenter les ressources communautaires propres. De son côté, c'est M. Cheysson qui « exige » (« Je dis bien exige », a-t-il déclaré) des réformes communautaires en faveur des économies méridionales, sans lesquelles l'adhésion de l'Espagne et du Portugal serait un leurre. Et c'est encore M. Moran qui se donne l'élégance d'énumérer les arguments en faveur d'une coopération franco-espagnole en Amérique latine.

Bon début, sûrement. Il reste à passer aux actes.

# L'ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE AMÉRICAINE

## M. Reagan assouplirait sa position sur la question palestinienne

*M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., est arrivé mardi soir, 11 janvier, à Moscou, pour une « courte visite de travail », au cours de laquelle il pourrait rencontrer M. Youri Andropov.*

*Avant de quitter Amman, où il avait eu des entretiens avec le roi Hussein, M. Arafat a déclaré qu'il trouvait des « éléments positifs » dans les propositions de paix américaines. Des tractations entre l'O.L.P. et le gouvernement des Etats-unis se poursuivent par le truchement du souverain jordanien. Ce dernier a révélé que le président Reagan s'était engagé « par écrit » à favoriser une « solution juste et honorable » du problème palestinien. ces déclarations laissent penser que Washington aurait asoupli sa position sur ce sujet.*

Correspondance

Amman. — Les entretiens jordano-palestiniens qui viennent d'avoir lieu à Amman et au cours desquels le roi Hussein a informé M. Yasser Arafat des résultats de sa récente visite à Washington ont ouvert une phase peut-être déterminante dans la recherche d'un règlement au Proche-Orient.

Le souverain hachémite en a lui-même indiqué, le lundi 10 janvier, la durée maximale : à partir du début *du mois de mars*, a-t-il déclaré aux notables du royaume, « *les Américains auront d'autres sujets de préoccupation* » (allusion au début de la campagne présidentielle). Une échéance qui devrait également coïncider avec un nouveau séjour du souverain aux Etats-Unis.

La réunion, le vendredi 21 janvier au Maroc, du « comité des sept » (issu du sommet de Fès) est une première étape importante pour les semaines à venir. Palestinens et Jordaniens paraissent *en effet* particulièrement soucieux d'obtenir à ce stade de leur démarche l'aval de l'ensemble des pays arabes et de faire en sorte que, quelle que soit la décision prise, ce soit une « *décision arabe* ».

EMMANUEL JARRY.

*(Lire la suite page 6.)*

## Les nouveaux crédits à l'exportation accordés aux agriculteurs relancent le conflit avec la C.E.E.

**Le jour même où s'ouvraient à Washington des conversation agricoles entre la Communauté européenne et les Etats-Unis, le président Reagan a annoncé, le 11 janvier, l'octroi de nouveaux crédits à l'exportation pour les fermiers américains. « Nous voulons un commerce juste et ouvert, a-t-il déclaré dans un discours à Dallas. Mais nous avions déclaré que nous serions compétitifs, et nous le serons. » Deux autres mesures destinées à alléger les stocks ont été arrêtées : des avantages en nature seront donnés aux cultivateurs qui réduiront leur production ; des garanties anti-embargo seront offertes aux acheteurs étrangers, c'est-à-dire à l'U.R.S.S. Ainsi les Etats-Unis passent-ils à l'offensive, comme ils avaient menacé de le faire lors de la conférence ministérielle du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Fin novembre, à Genève, Washington n'avait pu obtenir de la C.E.E. le moindre engagement sur une réduction progressive des subventions accordées aux exportations agricoles. Dans ces conditions, les Américains ont décidé de se montrer plus agressifs qur le plan commercial pour écouler leurs propres excédents agricoles.**

### *Reconquérir le marché soviétique*

Washington. — Les agriculteurs américains avaient bénéficié en octobre de crédits bonifiés à l'exportation pour un montant de 500 millions de dollars. Ils les ont épuisés en l'espace de quelques semaines, spécialement en Égypte et au Maroc — deux marchés très importants pour la France. On leur donne maintenant une rallonge de 1 250 millions de dollars, selon les mêmes critères. Ce sont des crédits mixtes, combinant un cinquième de prêts gouvernementaux directs sans intérêts, et quatre cinquièmes de prêts privés. Le résultat est très avantageux pour les clients : un taux de 7 % à 8 %. Les crédits pourront s'étaler sur trois ans et seront offerts principalement aux pays en développement.

De notre correspondant

Dénonçant, à Dallas, « *les pratiques commerciales injustes de certains de nos concurrents* », M. Reagan a affirmé : « *Nous ne prendrons pas des mesures protectionnistes, mais nous ne laisserons pas faire.* » Et de présenter — sans les nommer — le Japon et l'Europe comme des agresseurs « *du poulailler* »...

Les États-Unis sont débordés de surplus agricoles. Ils détiendront à la fin de 1982-1983 près de 150 millions de tonnes de céréales, soit 60 % des stocks mondiaux. En deux ans, leurs réserves de blé ont doublé, celles du riz et de coton ont triplé. Quant au maïs, il occupe douze fois plus de silos qu'au début de 1981. Cela a fait baisser les prix et, naturellement, le revenu net des agriculteurs passe de 24,4 milliards de dollars en 1980 à 19 milliards en 1982.

M. Reagan a passé en revue les causes de *cette crise : la récession* mondiale et les difficultés financières de certains pays du tiers-monde, la hausse du dollar, les trop bonnes récoltes, la productivité américaine, *mais aussi « les pratiques commerciales injustes de certains de nos concurrents »* et les conséquences de l'embargo sur les céréales, qui avait été décrété par M. Carter après l'invasion de l'Afghanistan.

ROBERT SOLÉ.

*(Lire la suite page 32.)*

# Le débat sur l'école privée et l'enseignement public

**Rappelant que l'objectif du gouvernement est « *celui de la paix scolaire* », M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a précisé, mardi 11 janvier, à l'occasion des vœux aux journalistes, qu'il mettra « *tout ce qu'il a de ténacité et de foi* » à rechercher une solution aux problèmes des rapports entre l'enseignement public et l'enseignement privé.**

**A Pontivy (Morbihan), où a enquêté notre envoyé spécial, ce problème s'était envenimé par le refus de la municipalité de gauche de subventionner le fonctionnement de cinq écoles catholiques sous contrat d'association ; le conflit est peut-être en voie de règlement.**

## *Bataille de grands principes à Pontivy*

Pontivy. — M. Michel Masson, le maire, socialiste, rosit sous l'attaque : « *Ah oui, sectaire, ils me disent sectaire.* » Un instant : « *S'ils le disent, c'est qu'ils font semblant de le croire. Ceux qui me connaissent savent bien. Je suis laïc, dans le vrai sens du mot, le respect de toutes les opinions et le refus des dogmes préimposés, y compris les dogmes catholiques* ».

De notre envoyé spécial
PIERRE GEORGES

Le frère Le Gallo, directeur de l'école primaire des Saints-Anges, rougit sous l'indécente proposition : « *Des négociations, ils nous parlent de négociations. C'est cela ! On nous dit : le cadre est fixé, il n'est pas discutable. En somme, c'est comme si on nous proposait une corde plus ou moins longue. Passez y le cou si vous le voulez bien. Avec le projet Savary on nous suggère l'étranglement en douceur et il faudrait dire...* ». Mais il ne l'a pas dit. Et il n'est pas prêt de le dire, l'abbé Le Gallo, frère de Ploërmel, qui — la cause vaut l'absolution — écorchera quelque peu la charité en vitupérant les « laïcards ».

La guerre scolaire aura-t-elle lieu ? Le futur, ici, est dépassé. Ou, plutôt, il est du passé. La « guéguerre » fait rage et depuis bien longtemps.

*(Lire la suite page 14.)*



*AU JOUR LE JOUR*

## Programmes

*Les quatre grands tremblent sur leurs bases : c'est la fin des programmes communs. Désormais, les accords et groupements entre les « entreprises d'exploitation d'importance nationale » seront interdites.*

*Par cette réforme, le gouvernement veut aider les petits à se faire entendre et voir. Il veut moraliser, diversifier, en quelque sorte démocratiser ce secteur de la vie publique dominé depuis trop longtemps par quatre mammouths omniprésents qui se mettent d'accord pour orienter les choix des Français et tisser leur toile au-dessus du pays, ville par ville.*

*Mais la réforme ne s'applique pas au domaine du cinéma électoral : les ententes de circonstance restent licites.*

BRUNO FRAPPAT.

- **La sécurité dans le métro parisien :** 600 policiers pour surveiller 400 stations
(Lire page 30)
- **Le voyage de M. Mitterrand en Afrique :** Stabilité et austérité au Togo
(Lire notre supplément pages 7 à 11)

DE 30 % A 82 % DE DÉPARTS EN RETRAITE ?

## Des calculs aléatoires

Les calculs sur le nombre de personnes qui pourraient partir en retraite à 60 ans sont aléatoires, écrivions-nous dans *le Monde* du 12 janvier. Aléatoires, ils le sont, en effet, puisqu'ils nous ont fait rédiger un titre erroné en première édition.

Alors que nous estimions en fin d'article à à peine un tiers « *d'une classe d'âge* » — c'est-à-dire l'ensemble des personnes *de 60 ans : salariés, non-salariés* et anciens travailleurs « partis » (1) et non actifs, — *ceux qui bénéficieraient effectivement* de la retraite à 60 ans, nous avons titré : « *un tiers des salariés* »...

Si l'on prend en compte la totalité des Français âgés de 60 ans ou de 60 à 65 ans, il est en effet permis d'estimer qu'un *faible nombre partira en retraite* selon la nouvelle formule. Tout d'abord, la réforme ne concerne pour l'instant ni les agriculteurs ni les commerçants et artisans... *En outre, la perte des points de* retraite complémentaire de 60 à 65 ans peut inciter les salariés à *renoncer au départ.*

Pour les salariés ou personnes ayant cotisé, un moment, au régime général, le ministère avait publié, en 1981, les chiffres suivants : *pour la population des* 60-64 ans et pour l'année 1985,on estimait à 890 000 le nombre des pensionnés ; restaient 1 255 000 personnes, *dont 500 000 environ en garantie* de ressources : sur les 755 000 personnes restantes, 275 000 étaient en activité salariée et 480 000 « partis ». Sur *ces 755 000, le ministère estimait* à 300 000 « *l'effectif potentiel des retraités supplémentaires* »... soit 39 %... *d'où* notre estimation d'un tiers, si on tient compte aussi des non-salariés.

En revanche, si on se limite aux seuls salariés du régime général (2), la commission des experts *désignée par les négociateurs* a fait d'autres estimations dont nous avons donné les résultats *en deuxième édition. Pour* les cadres, elle retient l'hypothèse qu'un tiers ferait le choix d'un départ à *60 ans ; pour les* non cadres, elle suppose, comme l'ARRCO, que les « *absents* » ou les « *partis* » prendront leur retraite au même âge que les « *présents* », soit au total 90 %. « *Le cumul des deux hypothèses conduit à considérer que 82 % des effectifs potentiels demanderont la retraite à 60 ans* », d'où le titre de notre seconde édition.

*Hypothèse là encore fragile,* notamment pour les « partis ». Hypothèse très aléatoire les premières années — puisque les 60-65 ans auraient pu, avant janvier 1983, *obtenir la préretraite.* S'ils n'ont pas choisi cette formule plus avantageuse, il est peu vraisemblable *qu'ils optent pour la* retraite à 60 ans. La commission admet d'ailleurs qu' « *en prenant 90 % — pour les non-cadres — on a toute chance d'être au-dessus de la réalité* ». Hypothèse, en revanche, très vraisemblable, lorsque le nouveau régime connaîtra sa vitesse de croisière. — J.-P D.

(1) « Les absents » ou « partis », ou « radiés » désignent sous *diverses appellations* les participants à un régime de retraite qui, ayant acquis des droits auprès de celui-ci n'y sont plus affiliés sans être pour autant en retraite.

(2) Dans la *fonction publique*, une ordonnance du printemps 1982 *permet jusqu'au 31 décembre 1983* aux fonctionaires qui ont cotisé durant 37 années et demi de partir en retraite à 57 ans. Chez les non salariés, où le droit à la retraite au taux plein reste fixé à 65 ans, près de 34 000 artisans de 60 à 64 ans sont ainsi exclus de la réforme et, chez les non-salariés agricoles, 220 000 personnes de 60 à 64 ans.

# idées

## Crise de société

**Pour Pierre George, dont Maurice Le Lannou analyse le dernier ouvrage, la crise de la société n'est pas la cause mais l'expression du désarroi occidental. Le temps est venu pour le citoyen désemparé de se refabriquer lui-même *« dans des unités d'espace plus petites »*. Que devient là-dedans l'État, auquel *Éléments* consacre une étude qui a retenu l'attention d'Yves Florenne ? Est-il toujours *« le représentant historique de l'être du peuple »*, comme le proclame cette revue de la nouvelle droite, ou sa réduction au rang de simple « boutique » est-elle inévitable ? François Fontaine note que les robots, qui d'ailleurs ne votent pas, ont beau tout prévoir *et tout conseiller*, ils n'empêchent pas les dirigeants de se tromper sur les besoins essentiels. Il reste à trouver une méthode pour faire avancer la société sans stress.**

## Un géographe devant la crise

par
MAURICE LE LANNOU

IL est *certain que le champ de* vision de nos sciences sociales, géographie en tête, n'est que trop brouillé par ces troubles pressants que *nous* groupons derrière l'étiquette commode de « la crise ». Comment apercevoir sous les *« chocs » qui* ébranlent les économies ce qui est au fond des choses dans les mutations de la société humaine ? Sous le virulent et l'immédiat de l'agitation technique — matière première d'ouvrages aux diagnostics simplistes et aux tirages étourdissants — il y a le cours d'une histoire plus plate, mais terriblement *créatrice ou destructrice, difficile*ment réversible, qui, en fin de compte, se joue de ces fièvres et les dépasse abondamment.

*Pierre George est de ceux qui*, comme moi, pensent que la crise, loin d'être la cause du désarroi de notre humanité occidentale, n'en est que l'expression aiguë, si ce n'est le résultat. S'il en est ainsi, les « indices » ne suffisent pas, et le géographe doit examiner et peser les pensées collectives et les comporte*ments de nos contemporains ; en un* mot : se faire moraliste. Voici donc, sous la plume d'un savant éminent, un véritable essai sur les mœurs, plus bref, moins grinçant, mais tout aussi minutieux que celui de Voltaire. (1)

On y voit le citadin désemparé qui s'écarte de la cité pour se réfugier dans quelque ensemble résidentiel (la résidence : *le nouvel « opium du peuple »*), où il éteint sa « frustration affective » par l'adoption d'un ou plusieurs de ces neuf millions de chiens *et sept millions de chats que l'on re*cense aujourd'hui en France, et où il *s'abîme dans les joies contraignantes* de l'audio-visuel, avec ce résultat — fruit de l'abstraction du nouveau jeu culturel institué par les médias sonores — qu'il voit (ne voit pas, plutôt) s'appauvrir son langage, se stériliser son imagination et comme fondre sa propre personne civique. Mais le voici dans ses loisirs hors logis : loin de *retrouver* ladite personne, *« l'individu perd pied et se dilue dans un univers qui lui est étranger et qui le déconcerte »*. Et à vrai dire on l'excuse, tant il est mal dressé au voyage et à la découverte. *« Un enseignement où s'effacent de plus en plus les images concrètes du pays et de son histoire, d'où disparaissent les notions de devoir et de responsabilité, le prépare mal à exercer consciemment son rôle dans la société, ouvre la voie à toutes les forces de marginalisme, conséquences d'une absence d'intégration à une collectivité structurée et cohérente. »*

Nous y sommes : notre citoyen, d'habitant, est devenu un évadé. Notre société diffère de l'ancienne par son indifférence à l'égard de la nature locale et par la considérable altération des rythmes de son « quoti*dien »*. *En* d'autres termes, elle oublie les lieux et se dégage, bon gré mal gré, des cadres traditionnels du temps. Des expressions devenues familières — tourisme *évasion*, résidence *secondaire*, temps *libre*, heure *de pointe*, et bien d'autres — caractérisent ces changements si voyants. Or temps et lieux sont si intimement associés dans l'environnement du groupe que l'un ne saurait éclater sans que l'autre éclate du même coup. *« Le contact avec la nature tant vivante qu'inerte s'efface quand l'échelle du quotidien change »*, et il est évident que le sens du local se *perd* quand le *calendrier de la tradi*tion est bousculé dans l'artifice des mouvements « pendulaires » ou celui des évasions dépaysantes. Telles sont les conditions — effets et causes tout ensemble — de l'éclatement des anciennes communautés. *Tels sont en tout cas les signes les* plus suggestifs d'une débâcle de la paroisse, de la dégénérescence du village, de la stérilisation de la rue et du quartier, de la dénaturation de la ville elle-même, dont on nous dit qu'elle n'est plus guère qu'un rassemblement privilégié d'agences, de comptoirs et de guichets.

### Se refabriquer soi-même

Pierre George ne se complaît pas dans cette apocalypse. Il pense que, si rien dans tout cela n'est réversible, tout n'est peut-être pas perdu. Contre les anéantissements par mi*métismes* et *grégarismes*, les asservissements par publicités ou prêchi-prêcha idéologiques, les aliénations par désarroi, il reste au citoyen à se refabriquer lui-même en épousant lucidement son temps. Cela exige que, loin d'opposer à la nouveauté un bagage culturel tout préparé, monolithique et simplement hérité, l'on considère la culture non comme un acquis, mais comme une disposition, une ouverture de l'esprit, une aptitude à réviser constamment les valeurs reconnues.

*Fort bien, mais encore faut-il que* le mouvement soit amorcé, ce qui suppose soit l'action d'une élite, soit celle d'un pouvoir formateur et éducateur. L'élite est bien suspecte aujourd'hui : la grande mutation de l'époque serait précisément *« la transmission du patrimoine des mains d'une minorité qui était d'ordre social à une autre minorité qui est d'ordre qualitatif et volontariste »*. Quant à l'éducation, comment peut-on espérer *qu'elle puisse être donnée* dans le court délai qui nous est laissé par le décalage croissant entre l'humain et le technique, entre l'art et la nécessité ? Jusqu'à présent, on ne saurait dire que le problème de la formation ait été heureusement résolu, *ni que les efforts d'« animation »* de nos communautés citadines ou rurales, redistribuées en classes d'âge ou non, leur ait redonné une âme de quelque poids. La généralisation *d'« une information universelle au détriment du contact social »* a poussé *« la dépersonnalisation du milieu »* sans pour autant faire autre chose que répartir *« une marchandise culturelle ou paraculturelle »* et permettre *« une accession superficielle à l'universel »*. La distribution ministérielle de la culture peut bien éveiller des tohu-bohu de gares et de carrefours, mais ne prépare guère le citoyen à *« participer à l'interminable promotion des moyens d'existence »* qui devrait être l'objectif du progrès.

Sans doute il se peut, suggère Pierre George, que la démocratisation de la culture — « un bien en soi » — *subisse, comme la mise à* jour conciliaire, *« un effet de dérive »* sous la pression des spontanéités du grand nombre, et que nous vivions présentement une phase transitoire pleine de désenchantements. Les dérives se corrigent, et le transitoire s'efface. *J'aime que mon confrère*, qui ne me paraît pas tout attendre des *maisons de la culture, d'un mi*nistère du temps libre et, d'une façon générale, de l'État, appelle de ses vœux *« la naissance, dans l'opinion publique, d'une conscience géographique »*. Qu'est-ce à dire, si ce n'est la réhabilitation, encore confuse mais *prometteuse, de mes vieux dadas fa*voris, le temps et le lieu ? Sous une forme nouvelle, bien entendu, par l'appel à une action collective concrète sur des *« unités d'espace plus petites, plus tangibles, appartenant au vécu »*, selon l'hypothèse — *ou le pari — « de la régionalisation et de la municipalisation de la vie civique »*.

Il paraît que tel est *« le schéma offert par le socialisme français »*. Pourquoi pas ? Après tout, les Jacobins, eux aussi, peuvent bien avoir changé.

(1) Pierre George, *Fin de siècle en Occident, déclin ou métamorphose ?* Presses universitaires de France, 1982, 191 pages.

## Les robots ne votent pas

par FRANÇOIS FONTAINE (*)

DÉFAIRE pour faire, déranger pour arranger mieux, la formule est à peine paradoxale. C'est même un lieu commun de dire que le progrès bouscule l'ordre installé. Alors, pourquoi s'étonner qu'il y ait si peu de progrès ? On accuse les résistances conservatrices, les forces extérieures. En fait, la plus grande difficulté est intrinsè*que au mécanisme du changement*. Il est très hasardeux, on le sait bien, de contrôler dans toute sa durée une double opération dont la finalité constructive a toute chance de se perdre en route dans les poussières du déblaiement préalable. Faire ta*ble rase n'est pas la meilleure mé*thode pour bâtir. On y laisse du temps et de l'énergie, on soulève des oppositions. Très souvent, *on n'est* plus là quand vient le moment de refaire, et très rarement le successeur est en mesure d'achever le dessein, à *supposer qu'il ne soit pas venu préci*sément pour l'arrêter.

Ce schéma archaïque est banal dans notre vie politique où le changement est coûteux et où les opérations en plusieurs étapes sont difficiles à expliquer et à poursuivre dans le temps. Seuls peuvent les conduire efficacement ceux qui sont assurés de la stabilité et qui ont de bout en bout la maîtrise de leur programme. Ils en profitent généralement pour bouleverser les étapes, *car il est dans bien des cas plus ra*tionnel de refaire avant de défaire, ou, selon la sage formule de William James, de continuer d'abord et de commencer ensuite.

C'est là d'ailleurs un argument qui trouve des échos jusque dans certains milieux libéraux aux *périodes de grandes mutations techni*ques. Les nouveaux entrepreneurs estiment que l'on n'a pas le temps de tergiverser avec les détenteurs des vieilles affaires qui ruinent doucement le capitalisme. On voit ces libéraux dits de progrès faire alliance avec les idéologues du changement, qui, sans eux, poursuivraient en vain leurs vieux *projets réformistes* ou *ré*volutionnaires. Autrement dit, il faut que les conservateurs les plus ambitieux trahissent leur classe pour que les théoriciens du changement socialiste aient une possibilité d'infléchir la réalité. C'est aujourd'hui *la chance unique de la droite réaliste* à court de ressources et de la gauche idéaliste à bout de souffle.

Mais cette dernière n'a pas encore gagné. Bien qu'elle bénéficie d'un recul du régime parlementaire, recul institutionnalisé par ses adversaires, elle reste soumise aux aléas électoraux, dont elle ne saurait s'affranchir davantage sans perdre sa *spécificité*. Il en résulte qu'elle a grand-peine à loger entre deux échéances politiques les deux mouvements de la dialectique du changement, défaire pour faire autrement. Là même où le temps lui serait matériellement suffisant, elle doit compter avec les décalages psychologiques qui anticipent puis prolongent les effets d'inquiétude et de ressentiment liés à toute modification des habitudes. On comprend alors que les grands alchimistes de la gauche se penchent sur *le temps*, avec lequel ils voudraient bien passer un pacte. Ils le trouvent amputé aux deux bouts par les psychoses pré et postélectorales et par une information qui ne sait pas attendre.

Il y aurait bien un moyen de tracer des voies nouvelles sans recevoir des éboulis sur la tête, pensent-ils, ce serait d'opérer en terrain neuf, là où on ne gêne personne. L'utopie de la *table rase* devient *alors* celle des terres vierges de la technologie. Et, en effet, on avait cru voir des îles mystérieuses où s'élaboreraient, hors des contraintes du passé et des tracasseries du présent, l'industrie du jamais-vu. C'était un mirage. Il n'y a pas de sanctuaire pour *le* progrès, car il est dérangeant par nature. Aujourd'hui, on dit : *polluant*, cela suffit pour mobiliser toutes les oppositions.

Reste donc à trouver une méthode pour faire avancer la société sinon sans douleur, du moins sans stress paralysant. C'est un art de la conduite douce qui exclut les grands bonds en avant et les pauses consécutives. L'expérience vient d'être faite que l'attelage tout neuf que nous avons *choisi ne tient pas mieux* la route que le précédent que nous avons usé. Cela est inquiétant pour la démocratie. Plus inquiétant encore est le correctif qui entre en jeu quand l'attelage dérape : un seul homme doit reprendre en main les rênes pour rétablir *la* vitesse et la direction. Il se fie à son instinct des *moyennes, qui est peut-être bon*. Cependant il doit bien exister aujourd'hui des systèmes de guidage plus sérieux.

C'est le moment de se demander à qui servent ces merveilleux robots *qui prévoient* tout, *sauf les* contradictions élémentaires de nos choix économiques et les étapes logiques de notre planification, qui programment déjà notre consommation, nos plaisirs et bientôt notre éducation, mais qui n'empêchent pas nos dirigeants de se tromper sur nos besoins essentiels. La réponse est simple : ils *ne votent pas et ne sont pas éligibles*. Ce qui est paradoxal quand on pense qu'ils tiennent déjà nos bureaux de vote et qu'ils en savent plus long que tous les stratèges politiques et tous les scrutateurs.

(*) *Ancien directeur du bureau d'information des Communautés européennes.*

## VUES ET REVUES

# L'Etat pur

par YVES FLORENNE

« L'ÉTAT, pour quoi faire ? », *telle est la* dernière façon de *nous servir une* tarte à la crème mise depuis trop longtemps à toutes les sauces, si l'on ose cette injure métaphorique à la cuisine française, Ce *n'est* pas de l'Etat dont *je* parle comme d'une tarte mais du « pour quoi faire ? » qui a *la vie d'autant plus dure qu'il est* plus rassis. Vous savez : « Dieu, pour quoi faire ? », « l'homme, pour quoi faire ? », « la liberté, pour quoi faire ? », « les mecs, pour quoi faire ? », « l'amour, pour quoi faire ? »... Ou : l'eau fraîche, le feu paisible, l'air respirable, la terre habitable, pour quoi faire ? — *Tiens, je n'ai pas prémédité* cette invocation aux quatre éléments.

*Eléments* est justement le titre de la revue de la nouvelle droite « pour la civilisation européenne » (1). Aussi, le « pour quoi faire » tombe-t-il d'autant plus mal qu'il porte toujours une connotation critique, ironique, sceptique ou franchement *négative, alors* que *notre* nouvelle droite a formé, et entend *répandre*, l'idée on *ne* peut plus fortement positive d'un Etat qui soit tout entier Etat, et rien que l'Etat. Si l'on tient à la bonne vieille pédagogie interrogative, la question engendrant sa réponse serait : « L'Etat est qui, pour faire quoi ? » *Non, ce n'est pas nuance, c'est le* contraire de ce que, sans avoir voulu cela, on donne à entendre : « L'Etat, à quoi bon ? »

*Le malentendu serait dissipé* par le seul petit texte qui sert de légende à une photographie de de Gaulle : *« Héritier d'une tradition européenne dont l'origine remonte à l'empire romain,* (il) *fut le dernier chef d'Etat français à avoir personnifié la volonté générale et la conscience historique de son peuple. Pour lui, la fonction souveraine ne se réduisait pas à l'arbitrage des intérêts particuliers. Depuis sa mort, l'arrivée au pouvoir de simples gestionnaires a conduit à une décadence de l'Etat désormais soumis à l'esprit marchand et réduit au rôle d'intervenant technique. »* Citation très expressive d'une doctrine complexe : une vérité s'y inscrit en clair sur des arrière-plans un peu trop *estompés*.

Ainsi, de la rapide incidente du *début, avalée comme le vieux lieu* commun qu'elle est, et de ce qu'il implique. A la place d'« empire romain », il faut écrire « colonisation romaine », ce qui change l'éclairage. Et non pas seulement colonisation de l'Europe, mais de l'Afrique et de l'Asie dans ce qu'elles avaient de plus accessibles : Rome *a eu la chance de ne pas découvrir* l'Amérique. Mais, en fait d'« origine d'une tradition européenne », on la trouverait dans les relations — qui ne furent jamais de force, mais de culture — nées d'affinités profondes entre les Celtes et les Grecs. *La nouvelle droite est*, certes, bien loin de dire le contraire. On y montre une louable pugnacité à l'égard des étranges historiens qui, à l'ombre de la vieille idole romaine, s'acharnent à calomnier ces peuples sauvages qu'elle est généreusement venue civiliser. Or, cette tradition, largement fondée en es*prit, c'est* ce que Rome a précisément détruit. Si, sur ce point capital, la position idéologique qu'*Eléments* a pour fonction d'illustrer ne révèle pas une contradiction radicale, alors, c'est qu'elle témoigne d'un don sans pareil pour *concilier* les *inconciliables*.

### Sociétés anonymes

La vérité c'est que, mortes les *générations résistantes, enterrées* les cultures dans les profondeurs des peuples, les privilégiés, les intellectuels colonisés qui y trouvaient leur compte installèrent l'idée sur laquelle nous vivons encore des nécessaires bienfaits d'un ordre et *d'une acculturation. On ne le* répétera jamais trop : c'est ce qui se serait *passé si Hitler* avait *réussi* son coup des « mille ans ». Qu'est-ce que cela peut bien avoir à faire ici ? Presque rien, sinon que Hitler n'avait certes pas la modeste ambition du « simple gestionnaire », et qu'il avait, en compensation, son idée à lui sur l'Etat et sur l'Europe.

Le péril a pris d'autres formes, moins visiblement brutales, plutôt caressantes et doucement anesthésiantes ; ce qui est étroitement lié à l'incontestable réalité décrite en *quelques lignes dans la dernière* partie du propos : la réduction à l'économique, du politique et de l'histoire même. Ici, plus encore que le marxisme, c'est le libéralisme qui est visé. C'est-à-dire l'instauration sous un assez beau nom, par la bourgeoisie *triomphante*, d'une société essentiellement mercantile. La date de cet *avènement* est pleine d'ironie : cette même année 1830 où fut enregistrée en France la naissance du romantisme. *Eléments* esquisse l'itinéraire de cet orléanisme de plus en plus vivant, par les soins duquel la première nation de l'Eu*rope, sur les traces de* l'Angleterre mais avec des résistances sociologiques beaucoup moins fortes, a commencé de devenir une société anonyme dont le peuple est à la fois la main-d'œuvre et le client. *Elements* ne manque pas de rappe*ler la formule par laquelle le précé*dent président de la République exprimait en raccourci sa pensée politique et une ambition aussi modeste que moderne : être *« un bon gestionnaire de l'Entreprise France »*.

*Le mot n'est pas nouveau*. Le discours politique de l'avant-dernier avant-guerre s'est complu à ce cliché : « la Maison France ». Il ne s'accorde pas mal avec une expression née de la même guerre : « le matériel humain ». Le vocabulaire politique est devenu *le* même que celui du commerce, de la banque, des *« affaires »*. Un *premier* ministre, universitaire par surcroît, n'a-t-il pas défini l'Université par deux mots, qui ne sont pas *« pensée »* et *« connaissance »*, mais *« rendement »* et *« rentabilité » ?* Quelque nouveau Guizot est sans doute déjà *en train de confier à ses Mémoires : « Toute ma gestion durant, je me suis fait une certaine idée de la boutique France »*.

*Modeste* boutique, *certes*, comparée à la reine des *sociétés* anonymes, la première aussi à s'être donnée, en place de nom, un sigle. On y professe naturellement que « la souveraineté nationale et politique doit céder le pas à la gestion éclairée des *managers* ». C'est largement commencé, et voilà qu'*Eléments trouve dans la « faillite »* de l'ultra-libéralisme reaganien l'occasion de la réponse d'un berger pourtant peu socialiste à la bergère *libérale avancée : « Le libéralisme, ça ne marche pas »*. Nous n'en marchons pas moins vers cet avenir rayonnant d'une communauté humaine devenue enfin tout entière un super-marché universel, une *« grande surface »* à la mesure de la planète où chacun *remplira* son caddy de tout ce qu'il y pourra *mettre. Rêve que seraient bien* incapables de nourrir, faute de matériau pour l'imaginaire, les centaines de millions d'hommes qui ne peuvent se nourrir eux-mêmes. Mais il peut caricaturer, non sans quelque indécence, l'indispensable étape où *tout le monde mangerait à sa faim*, pour commencer. Et après ? — Après ? mais rien ! C'est-à-dire la même chose, de mieux en mieux : consommer à n'en plus finir. Nous n'avons pas d'autre fin.

### L'être sans avoir

En attendant, *Eléments* publie la photographie d'une interminable queue de chômeurs américains qui attendent, *pour tout de suite*, leur indemnité mensuelle : un morceau de fromage gratuit. Image vengeresse. Mais de quoi ? *Comment* n'y pas voir une autre contradiction ? La nouvelle droite se déclare *« contre l'Etat-Providence »*. En quoi elle rejoint parfaitement *M.* Reagan. L'Amérique dirigeante est bien trop religieuse pour tolérer que le siège social de la providence puisse être à la Maison Blanche : il est bien évidemment au ciel.

A propos, *Eléments* nous fait plaisir en s'indignant de l'agenouillement extasié qu'a provoqué l'apparition sur nos écrans du « messie hollywoodien » : ce petit personnage mi-fœtus, mi-serpent à sonnettes, baptisé E.T. (en bon *français, prononcez i-ti*). *A peu près* unanime, la presse a tressé au *« messie » des couronnes sans* la moindre épine. Jusque dans ces faubourg de la gauche qui se veut anticonformiste, on s'écrie : « génial » ! Enthousiasme juvénile dans un vocabulaire qui ne l'est pas moins et grâce auquel il est possible de s'entendre sur une moyenne : oui, génialement débile. *Faut-il parler d'impérialisme culturel* américain ? En tout cas, il y a un *intéressant spécimen d'une* culture et d'un business.

Si la polémique et la verve satirique excitent et divertissent, c'est dans un tout autre sentiment que le lecteur contemple, fermement sculptée au cœur de ce cahier, la fi*gure idéale de l'Etat à l'état pur*. On admire que, par sa pureté même, un tel État soit préservé de tomber dans l'étatisme, et que, ne descendant jamais à l'économique, il le dirige de son haut, sans être dirigiste. Surtout, cet Etat surgi *tout armé d'une tête divine, où* donc se trouve sa source humaine ? D'où tient-il son existence et sa *légitimité* ? Qui l'a fait *roi* ?

Certes, on nous dit qu'il est *« le représentant* historique (souligné dans le texte) *de l'être du peuple »*. *Mais il apparaît* assez clairement que cet être, non moins historique, ce peuple passé et futur, exige que lui soit sacrifié le peuple qui vit, souffre et désire, ici et maintenant. N'est-ce pas précisément ce qui se passe au sein de ces *révolutions* prises *dans des glaces sans dégel ?*

Une si belle épure de l'Etat pur *n'en nourrit pas moins* la nostalgie d'une organisation véritablement politique, assurée de longs desseins, que ne grignoterait pas cette intendance dont parlait quelqu'un. *Une organisation, un pouvoir auquel* on est tout surpris de voir appliquer *sans rougir* le mot « spirituel ».

Alors, qu'est-ce qui peut jeter sur cette souveraine raison et cette spiritualité politique, comme une ombre froide ? Oh ! des riens. Par exemple, dès qu'on ouvre la revue, ce grand placard qui n'est pas mercantilement *publicitaire, pour un* certain *Darwin* : « sélection naturelle, *eugénisme...* » *etc.* Cependant qu'à « notre sélection » — des livres, celle-là — figure, du même *auteur, l'heure de la sociobiologie*. Cette heure-là, il nous semble l'avoir déjà entendue, au fond d'un cauchemar, sonner à des pendules d'Etat. Et voilà que, bien malgré nous, nous sommes menés à nous répéter : Si Hitler avait *réussi* son coup... Mais il y a déjà un certain temps qu'on *se demande s'il* l'a vraiment raté.

(1) Nº 44, janvier-février 1983, 20 F, 13, rue Charles-Lecocq, 75737 PARIS CEDEX 13.


**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 324 F | 519 F | 715 F | 910 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 584 F | 1 039 F | 1 495 F | 1 950 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 364 F | 600 F | 835 F | 1 070 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 436 F | 744 F | 1 052 F | 1 360 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

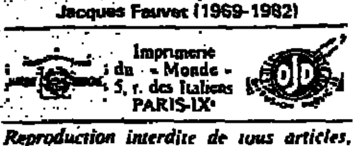
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; *nos abonnés sont invités à formuler* leur demande une semaine au moins avant leur départ.

*Joindre la dernière bande d'envoi à* toute correspondance.

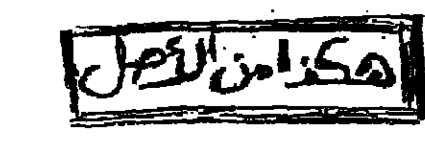
**Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.**

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication
*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IXe




Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



Le Monde

# étranger

## EUROPE

### Pologne

## Mlle Ruth Gruber, correspondante de l'agence UPI, est interrogée à la police sur des « activités contre l'Etat »

Mlle Ruth Gruber, *correspondante* de l'agence UPI à Varsovie depuis deux ans, a été interpellée mardi soir 11 décembre à son bureau, ainsi que son adjoint, M. Bogdan Turek, de nationalité polonaise. Ils ont été conduits au quartier général de la milice pour interrogatoire. M. Turek a été interrogé séparément pendant trois heures, puis relâché.

L'interpellation de Mlle Gruber fait suite, en fait, à celle d'une de ses collaboratrices polonaises, Mme Anna Olszewska. Celle-ci avait été appelée dans la matinée par téléphone à se rendre à la gare pour y prendre livraison d'un paquet de films arrivé de Gdansk. Mais la jeune femme ne rentrant pas au bureau et le photographe à la pige qui travaille pour UPI dans le port baltique ayant affirmé qu'il n'avait pas appelé le bureau de Varsovie pour que l'on aille chercher des films à la gare, Mlle Gruber, *inquiète*, avait elle-même appelé la police pour s'inquiéter *du sort éventuel de sa collaboratrice.*

Quelques heures après, deux policiers en uniforme et un en civil sont venus chercher Mlle Gruber et M. Turek. Ce dernier a été questionné sur le mystérieux contenu du *fameux paquet* et *sur les contacts* de Mlle Gruber à Gdansk. L'enquêteur n'a rien *voulu préciser et s'est borné* à indiquer que les activités de Mlle Gruber *« n'étaient pas conformes aux lois du pays ».*

Selon un diplomate américain qui a tenté de prendre contact avec Mlle Gruber dans les locaux de la milice, elle était *« interrogée »* au sujet de *« prétendues activités contre l'Etat ».* Mais le mandat d'amener ne la citait que comme témoin, et le diplomate n'a pu apprendre si c'était Mlle Gruber qui était soupçonnée de ce délit. La convention consulaire polono-américaine ne prévoyant pas de *« contact immédiat »* entre un ressortissant américain et son ambassade dans de telles circonstances, les autorités policières ont indiqué au diplomate qu'*« il aurait des nouvelles »* de Mlle Gruber ou qu'*il pourrait la voir »* mercredi matin.

Pendant que Mlle Gruber était emmenée à la police, le porte-parole du gouvernement tenait sa conférence de presse hebdomadaire. *« Je ne pense pas que le ministre des affaires étrangères voudra répondre à la lettre que les correspondants de presse étrangère lui ont adressée »* (à propos du retrait du permis de travail à onze de leurs collaborateurs polonais), a indiqué M. Urban *(le Monde* du 12 janvier). Celà, parce que les *journalistes occidentaux* ne sont regroupés dans *« aucune organisation »* et ne peuvent donc prendre position qu'individuellement.

Il a affirmé que des réponses négatives ou positives seraient fournies pour tous *« les employés techniques »* des journalistes occidentaux avant la fin du mois de janvier. Les refus déjà donnés concernent, dit-il, les personnes qui ont *« outrepassé »* leurs droits *« en se livrant pour le compte des correspondants étrangers à des activités journalistiques ».* Se refusant à fournir d'autres motifs, M. Urban a encore indiqué que ce passage au crible *« des employés des diverses représentations et bureaux d'étrangers en Pologne avait pour but de garantir les intérêts de l'Etat polonais ».* Il est vrai que les ambassades ont, elles aussi, du mal à obtenir la reconduction des permis de travail de leur personnel polonais : elles ont déjà fait à ce propos des représentations auprès des autorités.

M. Urban a néanmoins affirmé que le gouvernement *« n'a aucune intention de compliquer, voire d'interférer, dans le travail des correspondants étrangers en Pologne ».* L'affaire en cours à l'agence U.P.I. en est sans doute une illustration. – AM. B.

### R.F.A.

## M. WEHNER RENONCE A SE REPRÉSENTER AUX ÉLECTIONS DU 6 MARS

Hambourg *(A.F.P.).* – M. Herbert Wehner, président du groupe social-démocrate au Bundestag et l'un des hommes politiques les plus influents de l'histoire de la R.F.A., ne se représentera pas aux élections générales anticipées du 6 mars. Il l'a annoncé, dans une lettre au président du S.P.D. de Hambourg, en justifiant sa décision par son âge (soixante-dix-sept ans) et son état de santé.

Depuis 1949, année de la fondation de la République fédérale, il avait été élu et réélu sans interruption député de Hambourg. M. Wehner faisait partie de la « troïka » du S.P.D., aux côtés des anciens chanceliers Brandt et Schmidt.

### R.D.A.

TOUT EN DÉMENTANT LA THÈSE DE L'ATTENTAT CONTRE M. HONECKER

## Les autorités reconnaissent que l'incident rapporté par « Stern » a bien eu lieu

Berlin *(A.F.P.).* – Le ministère de l'intérieur de la R.D.A. a démenti, mardi 11 janvier, les informations de l'hebdomadaire ouest-allemand *Stern* selon lesquelles un attentat aurait été commis contre M. Erich Honecker, chef de l'État et du P.C. est-allemands, le 31 décembre dernier *(le Monde* du 12 janvier). Il a cependant confirmé qu'une personne s'était donné la mort ce jour-là, à l'issue d'un échange de coups de feu avec la police.

Selon le communiqué officiel, un automobiliste *pris de boisson* a *« gravement perturbé la circulation »* le 31 décembre dans la commune de Klosterfelde, au nord de Berlin-Est, et, lorsque la police *lui* a enjoint de s'arrêter, il a pris la fuite. Il aurait alors ouvert le feu sur une voiture de la police qui lui barrait la *route*, blessant grièvement un policier, puis se serait donné la mort avant que les forces de l'ordre soient parvenues à le maîtriser.

Cette version ne contredit pas fondamentalement celle que publie *Stern*, qui précise que l'auteur de l'incident avait tenté d'intercaler sa voiture dans un cortège officiel, juste derrière celle de M. Honecker. Il s'agit, selon l'hebdomadaire, d'un ouvrier qui voulait protester, à la veille du Nouvel An, contre *« le luxe dans lequel vivent les membres du gouvernement et les fonctionnaires du parti »*, alors que les observateurs occidentaux avaient constaté de *sérieuses difficultés* de ravitaillement en R.D.A. pour le réveillon. L'auteur de cette tentative avait eu l'occasion, à maintes reprises, de pénétrer, pour des raisons professionnelles, dans le quartier très secret et ultra-protégé de Wandlitz, lieu de résidence des dirigeants est-allemands, au nord de Berlin-Est.

### Italie

## Les négociations sur l'échelle mobile des salaires risquent de déboucher sur une crise politique

**Rome. – C'est dans un climat de tension sociale et politique qu'ont commencé le 11 janvier les négociations entre le patronat et les syndicats qui, sous la médiation du ministre du travail, ont pour objet la révision du mécanisme de l'échelle mobile des salaires et le renouvellement des contrats de travail. Il s'agit de négociations de la dernière heure pour régler en quatre jours des problèmes pendants depuis près de dix-huit mois, mais qui ont pris un caractère d'urgence depuis la dénonciation par le patronat de l'accord de 1975 sur l'échelle mobile en mai dernier.**

De notre correspondant

A défaut d'une entente avant le 20 janvier, date limite imposée par le gouvernement, celui-ci prendra autoritairement les mesures nécessaires. Si on arrive à une telle extrémité, de sociale la crise deviendra politique : le gouvernement devra faire face à une opposition communiste déterminée déjà à s'opposer, au Parlement, aux nouvelles mesures de pression fiscale annoncées la semaine dernière. Les syndicats, non moins hostiles, ont déjà prévu la grève générale pour le 18 janvier et accueilleront une intervention autoritaire gouvernementale avec de nouveaux mots d'ordre de lutte. Il paraît clair que, dans une telle situation, la majorité risquerait d'éclater.

Or l'atmosphère préélectorale dans laquelle se déroule l'examen au Parlement du programme économique témoigne de la vulnérabilité du cabinet Fanfani : la démocratie chrétienne s'efforce de le maintenir en place, mais il est attaqué par les communistes et par les républicains *(non membres de la coalition gouvernementale)* qui jugent *« fragmentaires et inappropriées »* les mesures adoptées. Le gouvernement semble en fait au bord de la paralysie et, en tout cas, dans un état de grave confusion, avançant des mesures, puis les retirant en l'espace de quarante-huit heures. Au sein de la majorité, le parti socialiste apparaît, quant à lui, écartelé entre sa base syndicale traditionnelle, appelant au respect de certains principes, et une direction qui juge inopportun le recours à des élections anticipées, inévitables en cas de rupture de l'accord de majorité.

*Plus* encore que le débat parlementaire qui s'est ouvert au début de la semaine, la grande échéance qui décidera de l'avenir du gouvernement est l'accord sur l'échelle mobile des salaires. Bien que le patronat et les syndicats se soient présentés à la table des négociations avec apparemment l'intention de parvenir à une solution, les positions demeurent très éloignées. Sur le problème de l'échelle mobile se joue en fait toute la question de la marge contractuelle que le patronat entend récupérer afin de moduler les salaires en fonction du mérite et des gains de productivité, alors que les syndicats entendent maintenir les automatismes de hausse des salaires qui les soustraient à l'« arbitraire » *patronal.*

#### Une « machine infernale »

L'indexation des salaires en Italie a été introduite après la guerre. Ce *mécanisme repose sur un budget* type par famille calculé en fonction de l'établissement *trimestriel d'un* indice national des prix. A chaque variation en pourcentage de l'indice correspond une augmentation de 1 point de l'indemnité dont la valeur en lires variait jusqu'à l'accord de 1975 en fonction de la qualification professionnelle des salariés. L'unification du point de l'indemnité s'est faite au niveau le plus élevé de la hiérarchie des qualifications : 2 389 lires. Instrument de maintien du pouvoir d'achat, l'échelle mobile est devenue un moyen d'améliorer les salaires réels de façon à favoriser les plus faibles.

Dès sa signature, cet accord a été *critiqué pour ses effets* inflationnistes et l'accroissement des coûts *de production des entreprises :* c'est cette « machine infernale » qui aurait entraîné *une course salaires-prix* à un niveau supérieur à celui des autres pays européens. *Les syndicats* font valoir que l'annonce des hausses de prix se faisant tous les trimestres et les augmentations de salaire n'ayant lieu effectivement que le quatrième mois, le mécanisme de l'échelle mobile n'est pas créateur d'inflation. Toujours de source syndicale, on indique que le taux de couverture de l'inflation par les mécanismes de l'échelle mobile serait de 80 % : en 1982, dans l'industrie, les salaires *réels* sont restés inférieurs de 1 ou 2 points au taux de *l'inflation (16,2 %).*

Depuis près de deux ans les pouvoirs publics et le patronat affirment que le système d'indexation des salaires et les augmentations qui en sont la conséquence compromettent, en raison de sa rigidité excessive, la situation de l'économie. C'est pour récupérer le contrôle d'une partie de la détermination de la politique salariale que le patronat a dénoncé en mai dernier l'accord de 1975. Sans mettre en cause le principe même d'une certaine indexation des salaires – qui est établie par la loi, – *le patronat entend ralentir* la « machine infernale » et demande de ré*duire de moitié* la *sensibilité* du mécanisme de détermination des augmentations *de salaires. Les syndicats* n'entendent pas dépasser *10 %.*

L'effort de médiation du ministre du travail vise à faire accepter aux partenaires sociaux l'établissement d'un lien entre la dynamique du coût du travail et l'évolution de l'inflation dont le plafond a été fixé à 13 % par *le gouvernement : en d'autres* termes, toutes les augmentations de *salaires ne devraient pas dépasser ce* pourcentage. Au-delà de l'alchimie *des indices, il y a surtout deux* conceptions divergentes qui se heurtent, alors que les « fronts » ne sont pas aussi unis qu'il y paraît tant du côté patronal que de celui des syndicats.

PHILIPPE PONS.

### Grande-Bretagne

## Le gouvernement projette de réduire à nouveau le pouvoir des syndicats

De notre correspondant

Londres. – M. Norman Tebbit, *secrétaire d'Etat à l'emploi*, a annoncé mardi 11 janvier une nouvelle réforme des syndicats. Celle-ci concerne la constitution interne des fédérations. Dans son « livre vert » – intitulé *Démocratie dans les syndicats* – qui est soumis à la discussion des partis politiques et du TUC. (la confédération syndicale), M. Tebbit *propose trois innovations.*

D'une part, les dirigeants syndicaux – qui, dans certaines fédéra*tions, sont* désignés par simple cooptation par les comités directeurs – devront être *élus* par *les adhérents* lors de consultations périodiques, y compris par correspondance. D'autre part, pour qu'une grève soit légale, elle devra être décidée après un vote des militants syndicaux à bulletin secret. M. Tebbit est cependant conscient des difficultés pratiques soulevées par cette proposition, *qui ne devrait pas faire l'objet* d'une loi avant les prochaines élections générales. *Enfin, le secrétaire d'Etat* à l'emploi veut limiter les versements faits par le TUC. au parti travailliste.

Selon la loi syndicale de 1913, les *syndicats* ont *le droit de défendre* par des moyens politiques les intérêts de leurs adhérents, mais aucun syndicaliste ne doit être obligé de soutenir un parti. Or la pratique actuelle veut qu'une partie de la cotisation syndicale soit reversée au Labour. Si un membre d'un syndicat ne veut pas subventionner les travaillistes, il doit le dire expressé*ment. Selon* la règle *que* veut introduire M. Tebbit, les syndicalistes souhaitant soutenir *financièrement* les travaillistes devront le faire savoir. D'après son estimation, leur proportion tomberait ainsi de 82 % à 20 %.

Ce sera la troisième réforme syndicale décidée par les conservateurs depuis leur retour au pouvoir en 1979. En 1980, M. James Prior, alors secrétaire d'Etat à l'emploi, avait strictement réglementé les grèves de solidarité et proposé des *subventions aux syndicats* organisant des votes par correspondance pour élire leurs dirigeants. *Aucune* union affiliée au TUC. n'avait accepté. L'année dernière, M. Tebbit avait restreint la pratique du *« closed shop »*, qui oblige les travailleurs à être membre d'un syndicat pour occuper certains emplois, et il avait institué la responsabilité pénale des syndicats pour des actions *illégales.*

Le gouvernement conservateur estime que la réforme des syndicats est un bon cheval de bataille électorale, car une majorité de Britanni*ques, y compris* parmi les *membres* du TUC., y sont favorables. D'autre *part, la crise a largement entamé la* combativité des syndicats, qui devraient assister, sans être en mesure de réagir, à une nouvelle réduction de leurs pouvoirs.

DANIEL VERNET.

## L'Etat recourt davantage à la Banque centrale pour faire face à ses difficultés de trésorerie

*De notre correspondant*

Rome. – Présentant un budget en *déficit de quelque 70000 milliards* de lires, soit 15 % du produit national brut, l'Etat *italien* doit *faire face* depuis quelques semaines à un problème de trésorerie qui va s'aggravant. Ainsi, parmi le train de mesures adoptées le 7 janvier par le gouvernement Fanfani, figure la décision de demander une avance de 8 000 milliards de lires (40 milliards de francs) sur le compte courant de l'Etat auprès de la Banque d'Italie. En d'autres termes, l'institut d'émis*sion devra émettre de nouvelles* liquidités pour un montant dépassant de 8 000 *milliards* ce qui était prévu en septembre dernier par les programmes financiers pour 1983.

Cette avance devra être approuvée par le Parlement. Une loi de 1948 prévoit en effet que l'Etat ne peut tirer sur ce compte courant au-delà de 14 % du *total* des dépenses (soit, dans le cadre de l'exercice *1982, 31 000 milliards). Or, depuis* septembre, le Trésor a dû avoir recours aux avances du compte courant dans des proportions qui ont dépassé les normes prévues par la loi. En fait, ce compte courant ne devrait pas être considéré comme une source de financement pour l'État, mais seulement comme un moyen d'équilibrer recettes et dépenses. Mais l'augmentation de l'endettement public et l'accélération incontrôlée des dépenses ont conduit à re*courir systématiquement* au compte courant dont le découvert au*jourd'hui dépasse de 2 000 milliards* le « plafond » prévu.

*Le* problème a atteint cette fois des proportions plus alarmantes, au point que la Banque d'Italie, désirant *« se couvrir »*, a prié le gouvernement de demander l'autorisation du Parlement. Depuis l'été, l'État ne *parvient plus à placer suffisamment* de bons du Trésor auprès du public, en particulier auprès des petits épargnants.

Deux causes expliquent cette réticence : un taux d'intérêt maintenu par le Trésor à un niveau trop bas, et surtout les anticipations *sur* l'inflation et une dévaluation. Même lors*que le ministre du Trésor a décidé* l'été dernier de relever le taux d'intérêt des bons d'État, *le public* a continué à les bouder. En outre, depuis juillet *1981*, la Banque d'Italie n'est plus obligée d'absorber les bons du trésor invendus qui lui reviennent.

Le recours de plus en plus important de l'État au compte courant provoque un gonflement de la masse *monétaire : alors qu'elle n'augmen*tait que de 9,2 points en mai, sur une base annuelle, *elle* croît depuis septembre à un rythme de 15 points. Or toute création de monnaie est un facteur inflationniste, mais on peut penser qu'une mesure, prise semble-t-il par anticipation le 23 décembre, qui prévoit une augmentation des réserves obligatoires des banques (passée de 20 % à 25 % des dépôts), devrait permettre de *« stériliser »* une partie des liquidités créées par la Banque centrale. En *outre, selon* cette disposition, il revient désor*mais au Trésor*, et *non plus* au Comité interministériel pour le crédit *et l'épargne, de fixer le taux de ces* réserves dans une proportion de 5 %, ce qui donne à l'État une plus grande marge de manœuvre. – *Ph.P.*

## A TRAVERS LE MONDE

### Italie

• LE JUGE D'INSTRUCTION MARTELLA, qui enquête sur la tentative d'assassinat contre le pape Jean-Paul II, a visité le 11 janvier l'appartement de M. Antonov, accompagné des défenseurs de celui-ci. Apparemment, le magistrat voulait vérifier certaines déclarations d'Ali Agca, auteur de l'attentat, et la *disposition* de l'appartement de M. Antonov, où, selon Agca, se seraient déroulées *des réunions* préparatoires à l'attentat. M. Martella s'est d'autre part abstenu de tout commentaire à propos de la lettre envoyée par le procureur général bulgare au ministre de la justice. Cette lettre indique que si dans un délai d'un mois le juge d'instruction ne s'est pas rendu à Sofia ou si la Bulgarie n'a reçu aucune information *sur les preuves retenues* contre le Turc Béchir Celenk, celui-ci serait remis en *liberté et devrait* quitter le pays. *(Corresp.)*

### Madagascar

• M. CHESTER CROCKER, secrétaire d'*État américain* adjoint pour les affaires africaines, est arrivé, mardi *11* janvier, à Antananarivo. La dernière visite d'une personnalité américaine dans l'île remonte à 1970. Washington entretient actuellement d'*« excellentes relations »* avec le gouvernement d'Antananarivo auquel il a fourni une importante aide en riz et en matériaux de construction. – *(Reuter).*

### Maroc

• ÉCHAUFFOURÉES A L'UNIVERSITÉ DE RABAT. – Une *grève* a éclaté à la faculté des sciences de Rabat lundi 10 janvier et *se* poursuit. Condamné à deux ans de prison à la suite des manifestations qui avaient marqué la rentrée universitaire d'octobre 1981, un étudiant a voulu reprendre ses cours après sa libération, mais les vigiles, *service* d'ordre des facultés, le lui ont interdit. Ses camarades s'étant solidarisés avec lui en faisant la grève des cours, des échauffourées les *ont opposés* aux vigiles. Il y aurait eu des blessés. Ces incidents sont les premiers depuis la rentrée universitaire de 1982. Les grévistes sont désormais menacés d'exclusion immédiate de l'université. Les vigiles s'efforcent d'interdire l'accès du campus aux militants notoires de l'UNEM, la grande organisation estudiantine, dont les dirigeants avaient été presque tous arrêtés et condamnés lors de la rentrée universitaire de 1981 à la suite de manifestations. – *(Corresp.)*

# ASIE

# Philippines : rébellions, répression, récession

**Conflit entre le clergé et le pouvoir, dissidence rampante dans plusieurs régions du pays — communiste ou musulmane — mais aussi escalade de la répression caractérisent aujourd'hui les Philippines, confrontées en même temps à de graves difficultés économiques (*le Monde* des 11 et 12 janvier).**

## III. — *L'Etat face à la crise*

De notre envoyé spécial R.-P. PARINGAUX

Manille. — « *L'école classique — réduire les dépenses, particulièrement les investissements publics — a prouvé son incapacité à résoudre les problèmes du chomage et de la récession. Avec de l'audace, nous devrions sortir de la crise cette année* », déclarait le président Marcos en juin 1982. « *L'année 1983 sera sans doute pour l'économie des Philippines l'une des plus sombres que l'on puisse imaginer* », prédisaient, en novembre, les économistes du Centre de recherches et de communication, organisme privé des milieux d'affaires.

En décembre, alors que l'on préparait Noël et que le boulevard Roxas, cette élégante vitrine qui étire ses palmiers et ses grands hôtels le long de la baie de Manille, se parait de sapins et de guirlandes, le président et son premier ministre, M. Cesar Virata, annonçaient un budget d'austérité, des coupes sombres dans les dépenses et des augmentations de prix. « *Il faut se serrer la ceinture. Pendant les deux dernières années, les dépenses publiques ont stimulé l'économie, mais le déficit budgétaire a atteint 14 milliards de pesos* (1,5 milliard de dollars, soit 4 % du P.N.B.). *Il est urgent de le réduire afin de ne pas compromettre notre crédit international* », nous disait le premier ministre. La dette extérieure des Philippines dépasse 16 milliards de dollars. Après des années de grande tolérance et de prêts facilement accordés, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international conseillent vivement au régime de réduire son train de vie et de remettre un peu d'ordre dans sa gestion. Face à un pouvoir qui, depuis dix-huit ans, a eu tendance à préférer le populisme et le clientélisme à la rigueur économique mise au profit du plus grand nombre, les banques internationales misent, pour mener à bien cette tâche d'assainissement, sur M. Virata, leur homme de confiance, et sur la poignée de technocrates qui l'assistent.

La situation, en effet, n'est pas brillante. Bien moins en tout cas qu'au cours des années passées, lorsque la croissance moyenne était de 6 %, que la progression des exportations et celle des investissements restaient prometteuses et que le produit national par tête augmentait. A 750 dollars par an en moyenne, il reste cependant l'un des plus faibles de la région. Dans le même temps, les Philippines atteignaient l'autosuffisance en riz et réduisaient leur dépendance énergétique extérieure de 95 % en 1974 à 68 % aujourd'hui. Quelle a été la croissance réelle en 1982 ? De 3 à 4 %, affirme-t-on ailleurs. Les chiffres, ici, sont toujours sujets à caution.

Comme condition d'un nouveau prêt d'un demi-milliard de dollars, pour pallier à court terme au déséquilibre de la balance des paiements, le F.M.I. aurait demandé que le déficit soit ramené en 1983 de 2,4 % du P.N.B. à 2 % en 1984. Les mesures d'austérité devraient permettre d'atteindre ces objectifs, affirme le premier ministre. La reprise des investissements, en forte baisse, est aussi à ce prix.

Sans doute l'économie, orientée vers l'exportation et très dépendante des fluctuations du marché américain, est-elle, comme tant d'autres, durement touchée par la crise internationale. L'an dernier, seuls, ou à peu près, les nouveaux produits manufacturés (circuits intégrés), l'agriculture et la construction ont émergé au-dessus de la croissance zéro. Mais les secteurs traditionnels les plus performants (textiles, sucre, huile de coco et cuivre) ont subi le contrecoup de la baisse de la demande et de la chute des cours internationaux. La situation est d'autant plus préoccupante que la canne à sucre et le cocotier font vivre une bonne moitié de la population. Or ces zones sont de plus en plus déprimées, et les communistes en profitent.

D'autre part, combinées au gaspillage, aux importations de produits de luxe et au coût d'une armée aux effectifs quintuplés en sept ans, les erreurs de stratégie et le clientélisme ont pesé lourd dans la balance. Le développement, au cours de la décennie écoulée, d'une nouvelle oligarchie très liée au couple présidentiel et à laquelle furent octroyés d'énormes avantages économiques, voire des situations de quasi-monopole, se traduit aujourd'hui par de coûteux revers. « *Au début de la loi martiale*, note le Centre de recherches et de communication, *le président Marcos* [...], *consciemment ou non, développa sa propre version des Zaibatsu* (conglomérats industriels japonais) *en aidant ses parents et amis à prendre le contrôle des secteurs stratégiques : sucre, coco, banques, commerce, etc.* »

« *Hélas !* poursuit cette analyse, *la plupart de ses acolytes révélèrent soit leur incompétence, soit leur désintérêt profond pour le bien commun. (...) La plupart des entreprises dont les difficultés ont secoué les fondements économiques du pays en 1981-1982 étaient dirigées par ces gens.* » Le rapport estime que la prise de contrôle par l'Etat de ces canards boiteux fait peser sur l'économie la menace d'un capitalisme d'Etat ruineux. Sous la pression, le président a cédé du terrain et confié la remise en ordre à M. Virata. Mais les oligarques auxquels il est demandé de passer la main restent influents.

La réalité de ce bilan déplorable ne permettant plus, compte tenu des pressions extérieures et de la raréfaction des investissements, de tergiverser, M. Virata a pu, malgré des oppositions politiques et d'intérêt privés, imposer l'austérité, avec le soutien de M. Marcos.

Pour l'heure, tous les ministères ont reçu l'ordre de réduire leurs dépenses budgétaires de 18 %, et une campagne contre le gaspillage a été lancée. « *On aurait pu aller plus loin*, nous disait un fonctionnaire des finances, *car le gaspillage et la corruption dépassent sans doute 20 % dans bien des administrations.* » Selon une enquête récente présentée devant la Conférence nationale de l'administration publique, « *les Philippines perdent chaque année quelque 10 % de leur P.N.B., soit plus de 1 milliard de dollars, du fait de la corruption* ».

Les mesures d'austérité risquent fort d'affecter la réalisation de projets industriels et d'infrastructure, le développement rural et l'emploi. En raison du laxisme et des erreurs de stratégie passés (dans lesquels la Banque mondiale et le F.M.I. ne sont pas sans responsabilités), la base industrielle reste faible et exclusivement concentrée à Manille. La mise en chantier de onze grands projets, parfois présentés comme la panacée, reste incertaine : la justification économique et le financement de certains d'entre eux demeurent l'objet de controverses.

La persistance du sous-développement, malgré des améliorations ponctuelles notables, et d'un sous-emploi qui atteint 30 % de la force de travail, favorise, on l'a vu, la progression des communistes. Chaque année, 750 000 jeunes entrent sur le marché du travail. Tous ne peuvent pas être « exportés » vers les pays du Golfe, où sont déjà employés plus de 600 000 Philippins.

Selon M. Virata, les projets de développement en cours ne seront pas touchés. D'autres seront retardés. Il compte beaucoup sur les projets ruraux intégrés, qui, affirme-t-il, se sont déjà traduits par des succès dans des régions pilotes, pour étendre l'économie de marché et contenir la poussée communiste. Il estime également que 200 000 Philippins trouveront chaque année du travail à l'étranger.

Rébellions, répression et récession : le tableau est sombre. Pourtant, personne ne s'attend dans un avenir proche à de grands bouleversements. Le plus probable est que le pays ira ainsi, cahin-caha, au moins jusqu'à la fin du nouveau mandat de M. Marcos, en 1987. Sa femme, gouverneur de Manille et ministre, continuera sans doute à lancer des programmes de développement, certains « populaires » et d'autres prestigieux, et à guigner le poste de premier ministre bien qu'elle soit déjà, à elle seule, un gouvernement dans le gouvernement.

Le soutien des Américains ne devrait pas se démentir : Washington a ici ses plus grandes bases militaires hors des Etats-Unis. Quant à la santé du président Marcos, prétendument atteint d'un mal mystérieux et fatal, elle alimente les rumeurs de Manille (« *Voyez son visage gonflé* », « *Ses cheveux tombent* »). A soixante-cinq ans, le président continue à faire ses parcours de golf. Sa mère a quatre-vingt-dix ans...

« *Il est probable, à 90 %*, écrit le Centre de recherches et de communication, *que le régime autoritaire restera en place sous la conduite du même dirigeant au cours des cinq prochaines années. Toute « démocratisation » sera essentiellement cosmétique.* »

FIN

## LES RELATIONS AVEC LA FRANCE

### « Une situation déplorable »

De notre envoyé spécial

Manille. — Bloquées depuis plusieurs années par de lourds contentieux industriels, soumises de la part des autorités locales à un *boycottage de fait* et affectées par des incertitudes tant politiques qu'économiques, les relations franco-philippines demeurent mauvaises. L'impasse s'est prolongée en 1982, sans ouverture notable.

Au cours d'une année où le président français et nombre de ses ministres, à commencer par M. Jobert, ont sillonné l'Asie, les Philippines sont restées à l'écart d'une offensive destinée à gagner des marchés d'exportation.

« *Cette situation est déplorable*, nous a déclaré M. César Virata, premier ministre. *Nous avions d'excellentes relations avec le précédent gouvernement, nous avions signé des accords en matière d'investissements et de taxation, et j'encourageais les entreprises françaises à faire de Manille leur base régionale.* »

« *Tout allait bien*, a-t-il ajouté, *lorsque, dans leur précipitation, certaines firmes ont fourni de mauvaises technologies. Les études ont été trop hâtives, il a fallu réparer des erreurs. Les industriels français doivent rétablir leur réputation de fournisseurs dignes de confiance. Comment pourrions-nous autrement convaincre nos milieux d'affaires qu'ils n'auront plus de déboires avec les Français ?* »

En 1978, à la suite de litiges portant sur des opérations « clé en main » et ayant entraîné, selon les Français, le non-respect d'engagements de la part des organismes philippins de garantie, Paris avait suspendu les garanties de crédit dont bénéficiaient les acheteurs locaux d'équipements. Spie-Batignolles (usine de pâte à papier), Creusot-Loire (fonderie) et Alsthom (matériel électrique) se trouvaient ainsi, pour diverses raisons, en litige avec leurs partenaires philippins. S'ajoutait un autre contentieux avec la firme Fives-Cail- Babcock à propos de la livraison d'une usine de retraitement du minerai de cuivre. Fournisseurs et acheteurs se rendaient mutuellement responsables des difficultés techniques et des revers financiers enregistrés dans ces affaires.

Toutefois, en 1979, une partie des contentieux furent apurés après diverses négociations, notamment entre MM. Monory et Virata. Le principe d'un prêt du Trésor français aux Philippines fut acquis et de nouveaux contrats signés.

#### De vives attaques

Cependant, début 1981, les affaires Fives-Cail et Spie-Batignolles suscitaient à nouveau de graves difficultés. Le ministre philippin de l'industrie, M. Ongpin, déclenchait alors de vives attaques contre les Français, suspendait les contrats en cours et décrétait un véritable boycottage de la France. Les exportations françaises ont depuis fortement baissé. Elles atteignaient le chiffre très faible de 500 millions de francs pour les neuf premiers mois de 1982, constitué surtout par les ventes de la compagnie Airbus Industrie.

Les difficultés ont été aggravées par des incertitudes politiques des deux côtés, et aussi par une série de scandales industriels et financiers qui ont mis l'Etat philippin au bord de la faillite en 1981. Ces affaires ont sérieusement ébranlé la confiance des investisseurs et exportateurs étrangers.

Plusieurs entreprises françaises : Total (forages), Renault (usine de montage) Socea-Bonna (usine de tuyaux), Spie-Batignolles, Degremont, Télémécanique et Olivier (commerce), ont cessé en 1980 et 1981 leurs activités aux Philippines. Pour l'heure, seules quatre banques françaises et la compagnie de travaux publics Dumez — qui forme ici des milliers de Philippins pour les chantiers français au Proche-Orient — enregistrent des succès notables.

Côté français, le gouvernement entend maintenir une attitude de non-intervention dans des affaires privées. Côté philippin, on souhaite, au contraire, que les autorités françaises interviennent et paient les pots cassés. Manille semble toujours poser deux préalables à une « *normalisation* » : le règlement du contentieux Spie-Batignolles (la partie philippine demande 14 millions de dollars de dédommagement) et l'octroi d'un prêt français renouvelable. Chaque partie paraît attendre un geste de l'autre et affirme sa volonté de sortir de l'impasse. Il est cependant douteux que l'on en sorte sans renouer d'abord, *à un niveau élevé*, le dialogue.

R.-P. P.

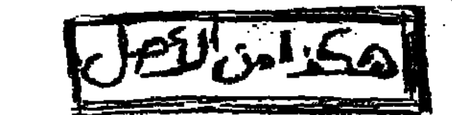
## Afghanistan

### L'armée afghane serait réduite à 20 000 hommes et connaîtrait de graves difficultés logistiques

Islamabad (*A.F.P.*). — L'armée afghane n'a jamais plus d'une semaine de vivres en réserve et la totalité de ses approvisionnements sont importés d'Union soviétique, a affirmé, lundi 10 janvier à la presse, à Peshawar, le général de brigade Mohammad Nawaz, officier d'intendance à Kaboul, âgé de quarante ans, réfugié depuis une semaine au Pakistan. Il a indiqué que l'armée afghane était réduite à 20 000 hommes à la suite des désertions massives et qu'elle connaissait de graves difficultés logistiques. « *Les unités stationnées dans les postes éloignés manquent de nourriture, de vêtements, de médicaments et, parfois, sont privées de carburant pour leurs véhicules* », a-t-il déclaré, ajoutant qu'il avait eu entre les mains plusieurs messages désespérés de commandants d'avant- postes harcelés par la résistance et réclamant du carburant afin de pouvoir contre-attaquer. Il a affirmé que Moscou avait envoyé, à plusieurs reprises, aux troupes afghanes des stocks d'uniformes et de souliers tellement usés que le gouvernement de Kaboul avait préféré les vendre au bazar.

Le général Nawaz a ajouté que les Soviétiques décidaient de toutes les affectations dans l'armée afghane, et avaient multiplié les promotions d'officiers afin de s'assurer des soutiens (ainsi les services d'intendance de Kaboul comptent-ils vingt généraux de brigade afghans pour un effectif de quatre cents hommes ! Les officiers membres du parti bénéficient de promotions très rapides et des civils ont été nommés à des grades d'officiers supérieurs bien qu'ils n'aient eu aucune formation militaire. Il a confirmé que les rivalités entre les deux tendances du parti dirigeant prenaient parfois un tour sanglant. C'est ainsi, a-t-il affirmé, que vingt-quatre militaires et policiers ont trouvé la mort dans un bâtiment du K.G.B. soviétique à Kaboul.





# TOGO : stabilité et austérité

*En visite en Afrique noire pour la troisième fois depuis le début de son septennat, M. François Mitterrand est attendu, jeudi 13 janvier à 16 heures 30, à Lomé. Le président de la République séjournera jusqu'à samedi après-midi, au Togo, d'où il gagnera Cotonou, au Bénin, avant de se rendre, lundi, au Gabon, dernière étape de ce voyage.*

## Un supermarché en mal de clientèle

par PHILIPPE DECRAENE

DEPUIS seize ans, le régime aux destinées duquel préside le général Gnassingbe Eyadema est en place. A aucun moment, il n'a sérieusement été ébranlé ni de l'intérieur ni de l'extérieur. Aucune menace réelle de déstabilisation n'a été enregistrée depuis que le débonnaire et sympathique Nicolas Grunitzky, lui-même chef de l'Etat depuis trois années, accepta de remettre le pouvoir entre les mains des militaires togolais.

Certes, à l'étranger, et singulièrement en France, des contestataires s'agitent, distribuent des tracts, entretiennent un climat de résistance aux autorités en place. Mais, apparemment, aucun écho de ces activités ne parvient ici, fût-ce d'une façon étouffée. Cela n'implique point pour autant – pas plus ici qu'en aucun autre Etat du globe – l'unanimité populaire. Il existe sans aucun doute des mécontentements, des impatiences, des ambitions également. Elles ne sont apparemment perceptibles que par une police qui, sous les ordres d'un ministre de l'intérieur particulièrement vigilant, M. Kpotivi Lacle, ancien journaliste tôt passé à la politique, fait preuve d'une activité plus que soutenue.

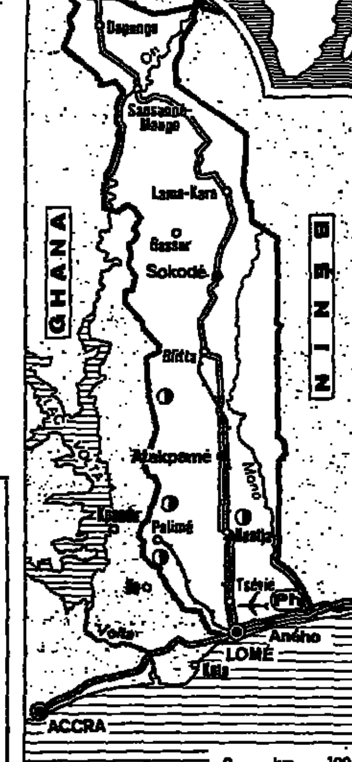
Néanmoins, l'heure n'est plus où le Togo constituait l'un des points de mire ouest-africains d'Amnesty international. En octobre dernier, le régime togolais a d'ailleurs offert l'hospitalité de Lomé au congrès de l'Association des jeunes juristes africains (AJJAF), dont le président, le Sénégalais Benoît Ngom, n'est guère suspect de complaisance à l'égard des autocraties africaines. Ce dernier, qui s'est longuement entretenu, à cette occasion, avec le président Gnassingbe Eyadema, a donné un label complémentaire de respectabilité au chef de l'Etat togolais. Au demeurant, le Togo est l'un des rares pays africains qui ait ratifié la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, dont la paternité revient à l'Organisation de l'unité africaine.

*« Le poids de la police a sensiblement diminué au cours des derniers mois, peut-être même depuis l'accession de Mitterrand au pouvoir en France »*, nous dit un jeune universitaire qui ne verse pas dans la louange inconditionnelle des autorités en place. Pourtant, ici comme en beaucoup d'autres capitales africaines, nombreux sont, dans les rangs des élites, ou supposées telles, ceux qui ignorent la nuance, et, mus par la crainte révérentielle, versent dans le dithyrambe. Certains des membres de l'entourage présidentiel n'échappent pas à cette règle, et, interprétant à leur façon les désirs du chef de l'Etat, contribuent ainsi à le couper de quelques-unes des réalités quotidiennes.

Le président Eyadema continue, comme il le fit dès qu'il eut pris en main les rênes de l'Etat, de proclamer son attachement à la centralisation du pouvoir. Toute sa politique est basée sur un sens aigu de la hiérarchie civile et militaire. *« Le respect de la hiérarchie, c'est la seule vraie force de l'armée. C'est aussi celle du gouvernement... »*, répète-t-il constamment à ses interlocuteurs. Et d'ajouter, avec réalisme, à propos des putschs : *« Dans les coups d'Etat eux-mêmes, il est fondamental de respecter l'ordre hiérarchique. Si l'on bombarde ministre un simple lieutenant, celui-ci, lorsqu'il sera prié de réintégrer sa caserne, refusera de respecter les ordres. Parce qu'il aura peur et cherchera, à ce moment-là, à devenir chef de l'Etat à son tour... »*

Comme beaucoup de ses pairs, c'est par volonté de mettre fin aux querelles intestines et par souci d'éviter des désordres pouvant mener à la guerre civile que le général Eyadema justifie la confiscation du pouvoir aux civils. Il y ajoute les menaces d'affrontement entre le nord et le sud du pays. Il est vrai en effet, que, longtemps, la richesse, le commerce, l'intelligence et le savoir restèrent le privilège exclusif des régions maritimes, qui regroupent près de la moitié de la population totale. La colonisation européenne ayant pénétré le Togo par le littoral, les Ewe, Mina et autres tribus côtières en tirèrent bénéfice et se frottèrent plus vite à la vie moderne. Quelques années après la proclamation de l'indépendance, le Nord restait encore une vaste réserve de main-d'œuvre non qualifiée et le réceptacle de la vie traditionnelle, immuable depuis des siècles.

Dans l'armée, composée en majorité de *« nordistes »*, se dessina immédiatement une volonté de rééquilibrage. Pour mettre fin aux injustices nées des disparités, pour éviter un éclatement du pays également, un important effort de développement fut entrepris dans le Nord. Aujourd'hui, de petites agglomérations comme Lama-Kara, Dapaon, Sokodé ont pris l'allure de véritables villes. Des hôtels, des bâtiments administratifs, des écoles, des dispensaires ont été construits à travers tout le pays. Pya, ville natale du président, située à proximité immédiate de Lama-Kara, est en extension continue et bénéficie d'une sollicitude toute particulière de la part du chef de l'Etat. Un excellent réseau routier, construit avec l'aide du Fonds européen de développement (FED) et celle de plusieurs États amis, relie désormais Lomé à la Haute-Volta et au Niger. La mise en place de cette infrastructure procède, comme la répétition permanente des mots d'ordre du Rassemblement du peuple togolais (R.P.T.), le parti unique, de la détermination présidentielle à mettre un terme au tribalisme et au régionalisme.




**Superficie : 56 000 kilomètres carrés**
**Population : 2 800 000 habitants**
**Villes principales : Sokode et Palimé**
**Ressources économiques : phosphates, cacao, café et coton**

### La « plaie » du phosphate

Les défilés, civils et militaires, comme les séances dites d'animation au cours desquelles des centaines de militants et militantes chantent les louanges du régime, font non seulement partie de toutes les fêtes, mais également du décor quotidien. C'est ainsi que, deux mois avant la visite officielle à Lomé du président de la République française, la population de la capitale répétait chants et danses, dont M. Jean-Christophe Mitterrand, adjoint du conseiller à la présidence pour les affaires africaines, avait eu droit à une première, et modeste, présentation en novembre dernier.

Les manifestations de solidarité nationale et les cérémonies destinées à exalter le culte de la personnalité présidentielle sont d'autant moins inutiles que l'économie togolaise est perturbée depuis quelques années. Jusqu'en 1974, année de la flambée du prix mondial des phosphates, de la nationalisation de la Compagnie togolaise des mines du Bénin et de la création de l'Office togolais des phosphates, qui a le monopole de la commercialisation de ce produit, le Togo donna l'exemple d'une grande sagesse de gestion. Le pays vécut selon ses moyens. Bien plus, de 1968 à 1973, le taux de croissance annuel fut de l'ordre de 8 %.

Aujourd'hui encore, le Togo connaît une réelle autosuffisance alimentaire – ce qui, si l'on en croit les organisations internationales, dont l'O.U.A. elle-même, devient de plus en plus rare en Afrique noire. Au surplus, il existe encore un important pourcentage de terres cultivables. A ces facteurs positifs s'ajoutent une situation sanitaire relativement convenable (1) et le fait que le pays dispose d'un nombre preque suffisant de cadres, puisque plus de 90 % des enseignants sont des nationaux.

Cependant, depuis la fin de l'année 1978, début de la chute des cours et de la mévente des phosphates, les emplois salariés stagnent ou régressent, alors que le taux de progression démographique demeure de 2,6 %. Aussi est-il prévu que 80 % des dépenses d'équipement du troisième plan de développement seront financées par l'aide extérieure. D'autre part, en trois ans, de 1975 à 1978, la dette extérieure a quintuplé, passant de 41 milliards à 211 milliards de francs CFA (1 franc CFA = 0,02 franc français).

Bien que pouvant extraire annuellement trois millions et demi de tonnes de phosphates, le Togo n'en exporte guère que deux millions de tonnes. Les prix, qui avaient atteint 75 dollars la tonne en 1974, fluctuent actuellement entre 40 et 50 dollars. Or la mine de Hohatoe et l'usine de Kpeme, près de la frontière du Bénin, emploient 2 200 personnes. Les ventes de phosphates représentent plus de 30 milliards de francs CFA, soit la moitié du montant total des exportations togolaises et près de la moitié du budget national.

Restent les exportations de cacao, en hausse parce que beaucoup de planteurs ghanéens franchissent la frontière clandestinement, souvent au péril de leur vie, pour vendre leur production au Togo, où elle est payée en francs CFA, à un moment où le cours du cedi ghanéen varie de 1 à 20 selon qu'il est échangé au cours officiel ou au marché noir.

*(Lire la suite page 11.)*

(1) Mais 63 % des médecins et 45 % du personnel paramédical exercent à Lomé.

## La longue histoire des relations entre Paris et Lomé

par ROBERT CORNEVIN (*)

LE Togo fut, avec le Cameroun, le seul gain territorial africain de la France lors du traité de Versailles. Il comporte 55 000 des 85 000 kilomètres carrés du Togo ex-allemand. L'administration française, quarante années durant, a marqué la physionomie de ce pays, où le souvenir des trente années de présence allemande (1884-1914) était resté vivace.

Les Allemands ont donné au pays sa structure et sa forme, mais la côte togolaise était déjà connue depuis plusieurs siècles des navigateurs français, bien que les historiens discutent encore de la présence de navigateurs dieppois sur la côte de l'actuel Ghana, où ils auraient créé au quatorzième siècle le comptoir d'El Mina.

Si le trafic négrier a marqué cette côte, comme en témoignent les noms et origines des esclaves des Antilles, les Français n'y eurent en ce qui concerne la côte togolaise qu'une part modeste. Ce sont les commerçants marseillais de la maison Régis qui, faisant activement le commerce de l'huile de palme au Dahomey, vont s'installer à Petit-Popo (1864) et à Porto-Seguro (1868), marquant ainsi les premières relations avec la France. Pour contrecarrer les manœuvres des commerçants allemands, le représentant de la maison Cyprien-Fabre, en 1875, signe avec les chefs de Porto-Seguro et Agbanaquin les traités de commerce et d'établissement, et des lettres sont adressées au gouvernement français par les chefs de Petit-Popo, Agbanaquin et Porto-Seguro le 20 août 1881.

A la suite de ces diverses démarches, un décret est pris le 19 juillet 1883, portant la signature de Jules Grévy (président de la République), Challemel-Lacour (ministre des affaires étrangères) et Charles Brun (marine et colonies), qui déclarait établir le protectorat français sur les territoires de Petit-Popo, Grand-Popo, Porto-Seguro et Agoué.

Des pourparlers franco-allemands aboutissent le 24 décembre 1885 à la cession par la France à l'Allemagne de ses droits sur Petit-Popo, Glidji et Porto-Seguro, en échange des droits allemands sur les rivières du Sud, la future « Guinée française ». A partir de cette date, « la course au clocher » va assurer l'implantation allemande au Togo, et le pays ne sera traversé que dans le Nord et le Nord-Est par des explorateurs français (Alby, Ballot, Baud, Decœur, Molex). Les délimitations seront effectuées par des missions mixtes franco-allemandes.

### Le rôle des missions catholiques

Le 28 août 1860, un bref pontifical crée le vicariat apostolique du Bénin et du Dahomey, et le confie aux missions africaines de Lyon. Ce qui sera l'une des plus grandes œuvres du catholicisme français est inauguré par deux missionnaires, les R.R.P.P. Borghero et Fernandez, dont l'un est italien et l'autre espagnol, aidés par des auxiliaires brésiliens. Installé à Ouidah, le Père Borghero, en 1863, visite la côte togolaise d'Aneho jusqu'à Keta (actuel Ghana).

En 1874, l'abbé Pierre Bouche installe une station à Agoué, sur la future frontière du Togo et du Dahomey. Le 22 mars 1886, quatre missionnaires, les Pères Lecron, Bauquis, Moran et Ménager, font, depuis Agoué, au Bénin, plusieurs fois le voyage d'Atakpamé, où ils installent la première mission catholique. Ils restent plusieurs mois dans la ville et bâtissent une église. Mais ils se heurtent à l'autorité des féticheurs, qui tentent à plusieurs reprises de les empoisonner. Le 6 août 1887 meurt le Père Moran, première victime des féticheurs en terre togolaise. En 1893, le R.P. Dorgère installe à Tokpli, qui est encore un territoire français, une ferme modèle, mais l'attribution en 1892 du Togo aux pères allemands du Verbe divin arrête cet effort, qui sera repris seulement lors de la première guerre mondiale.

Après une guerre éclair, qui se termine par la défaite militaire de l'Allemagne dès 1914, a lieu un premier partage du pays. Celui-ci met Lomé, la capitale, alors seule ville digne de ce nom, et Palime et ses riches terres à cacao dans le secteur d'occupation britannique, ainsi que les circonscriptions de Kété-Kratch : et Yendi. A la France, la partie pauvre et peuplée du pays (Anecho, Atakpamé, Lokodé-Bassari, Lama-Kara, Mango). Cette première décision est entérinée par une convention provisoire signée à Lomé le 30 août 1914 entre les gouverneurs du Dahomey et de la Gold Coast.

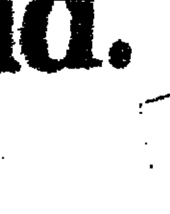
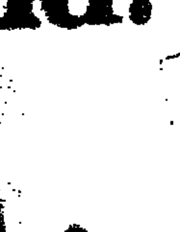
*(Lire la suite page 8.)*

(*) Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer.



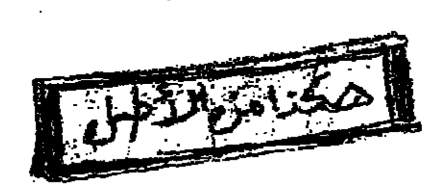














## Les relations entre Paris et Lomé

*(Suite de la page 7.)*

Un décret du 4 septembre 1916 place un commissaire de la République à la tête des territoires occupés. Le 27 avril 1917, le lieutenant-colonel Fourn, qui a participé avec talent à la commission de délimitation Fourn-Von Seefried de 1911-1913, est nommé commissaire de la République.

Le 19 juillet 1919, après la décision du Conseil suprême allié (composé de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et des Etats-Unis) du 7 mai précédent, une déclaration franco-britannique fixe les limites territoriales. La France reçoit, en plus de la zone précédemment attribuée, le cercle de Lomé et la subdivision centrale du cercle de Klouto. La France obtient, comme le souligne Henry Simon, ministre des colonies, « *la partie principale du Togo, son entier front de mer, le port de Lomé et les voies ferrées qui en partent* ».

Il y aura des modifications de détail, mais ensuite la frontière restera définitivement fixée.

L'Allemagne, par l'article 119 du traité de Versailles, « *renonce à tous ses droits et titres sur les possessions d'outre-mer* ». Le Togo reçoit le statut de mandat du type B. Les termes du mandat sont entérinés par le conseil de la S.D.N. le 20 juillet 1922. La France a pleins pouvoirs, avec toutefois, sur le plan international, un *contrôle administratif* assumé par la commission permanente des mandats de Genève.

Un contrôle juridictionnel est effectué par le Cour permanente internationale de justice... Mais surtout le mandat s'exerce « dans l'intérêt des habitants du territoire sous mandat et doit accroître par tous les moyens en son pouvoir le bien-être matériel et moral et favoriser le progrès social des habitants, mettre fin à l'esclavage et au commerce des esclaves ainsi qu'au travail forcé ou obligatoire sauf pour les travaux et services publics éventuels et sous condition d'une équitable rémunération, contrôler le trafic des armes, des munitions et des spiritueux, empêcher l'exploitation des habitants en surveillant les conditions de travail, enfin assurer la liberté de commerce et des cultes ainsi que l'établissement des missionnaires sous réserve du maintien de l'ordre public et des bonnes mœurs ».

Sur le plan administratif, le Togo connaît trois phases : l'autonomie pure (jusqu'en 1934), une sorte d'union personnelle avec le Dahomey (1934-1936) due au souci français de faire des économies (on ne payait qu'un gouverneur, un directeur des travaux publics, un directeur de l'agriculture, etc.), *enfin*, l'intégration nuancée dans la fédération d'A.O.F. (Afrique Occidentale française).

*Le système mandataire dispensait* du service militaire ; les prestations pouvaient être rachetées. La durée légale des prestations était de quatre jours (douze jours avant 1914), contre dix jours au Cameroun.

La période mandataire correspond à l'essor de l'automobile due à la construction d'un réseau routier. La voie ferrée du nord est prolongée d'Agbonou à Blitta (112 kilomètres). Les terres quasi-désertes du Moyen-Togo sont peuplées de colons kabiyé et losso, qui, entre 1924 et 1936, constituent plusieurs dizaines de villages et font de cette région un grenier d'ignames, de haricots et de maïs. Cette mise en valeur réalisée par moins de 5 000 colons transplantés constitue une réussite particulièrement remarquable. Dispensés d'impôt pendant deux ans, bénéficiant de semences, les Kabiyé et Losso assurent une mise en valeur spectaculaie de cette région.

*Sur le plan politique*, les deux événements qui ont marqué l'entre-deux-guerres *furent les émeutes de* Lomé des 24 et 25 janvier 1933, qui eurent pour cause le poids de la fiscalité, et une révolte des Konkomba de la circonscription de Bassari, que le lieutenant Massu réussit à « pacifier ».

Les chefs coutumiers, bien que plus mal traités que durant la période allemande, s'accommodaient fort bien du régime français. Quant aux élites, elles étaient peu nombreuses, et seuls des groupuscules tels que le mouvement Jeune Togo étaient hostiles à l'autorité française. Lors des revendications territoriales allemandes du régime hitlérien, les élites togolaises manifestèrent leur attachement à la France.

Les évolués togolais inaugurent, le 5 septembre 1936 à Lomé, un cercle des amitiés françaises, groupant Européens et Africains dans une même association. Le vice-président de cette association était Sylvanus Olympio, que nous retrouverons par la suite. Né à Agoué (Bénin), sur la frontière togolaise, dans une famille venue du Brésil, il avait fait ses études à Vienne, puis à Londres, avant de faire une brillante carrière commerciale à l'U.A.C.

Les relations entre l'administration française et les Togolais voint devenir de plus en plus importantes. Il faut relire la presse agressive du Togo pour se rendre compte de ce que fut cette période d'intense promotion intellectuelle et d'affrontements politiques particulièrement violents.

La première assemblée territoriale, *l'Assemblée représentative du* Togo, élue d'emblée, affronte des *difficultés très lourdes de 1946 à* 1948, lorsque le CUT (Comité *d'unité togolais*), *majoritaire* à l'Assemblée, refuse le dialogue avec le *gouverneur Noutary ; ces relations* seront améliorées avec le gouver*neur Jean Cédile (1948-1950)*, malgré une tension latente dans le Sud.

*Le* Togo connaîtra *alors* une vie politique intense, marquée par deux missions de visite des Nations unies et par l'action de M. Kwame Nkrumah au Ghana. *Le Togo servira de* modèle à la loi-cadre Defferre pour les territoires d'outre-mer. Les conseils de circonscription mis en place en *1951* ouvrent à la vie politique les masses rurales sur le plan territorial. Le double collège est supprimé par la loi du 6 février 1952 ; enfin, un conseil de gouvernement est mis en place par la loi du 16 avril 1955.

### L'indépendance de 1960

Le 30 août 1956, la République autonome du Togo est proclamée. Le 10 septembre, Nicolas Grunitzky devient premier ministre. Le 18, les membres du premier gouvernement sont présentés à l'Assemblée législative. Sont adoptés le drapeau de la nouvelle République : vert à deux étoiles (pour les civilisations du Nord et du Sud) avec un rectangle tricolore dans l'angle supérieur gauche, sa devise et son hymne national : *la Togolaise*, M. Gaston Defferre, alors ministre de la FOM vient installer solennellement la République autonome. Un décret du 23 mars 1957 transfère au gouvernement togolais la responsabilité de l'ordre public.

Lors de la session des Nations unies de novembre 1957, la délégation française accepte le principe d'élections contrôlées par l'ONU. M. Nicolas Grunitzky obtient du gouvernement français de nouveaux pouvoirs. L'Assemblée législative est érigée en Chambre des députés. Le *premier ministre devient* (à la place du haut commissaire de France) *président* du conseil des ministres. Neuf conventions fixant les *rapports de la France et du Togo* sont contresignées à Lomé le 25 fé*vrier 1958 par M. Jacquet, ministre* de la FOM. Le 29 mars 1958, les *pouvoirs judiciaires sont transférés* au gouvernement togolais. La France, après ces divers accords, ne conserve plus que les relations extérieures, *la* monnaie, *les* changes et la défense. Le 27 avril 1958, au soir des élections, le *CUT* l'emporte.

Le gouverneur Spénale fait immédiatement appel à Sylvanus Olympio. Dans l'ensemble du pays, on fête la victoire, qui sert de prétexte à de nombreux règlements de comptes. Les fêtes de l'indépendance, le 27 avril 1960, sont une occasion d'ouverture internationale pour Olympio, qui tient cependant à conserver des liens solides avec la France. Assassiné le 13 janvier 1963, Sylvanus Olympio est remplacé par M. Nicolas Grunitzky, qui, après quatre années de difficile exercice du pouvoir, cède la place le 13 janvier 1967 à un gouvernement militaire, dont le futur général Gnassingbé Eyadema prend la direction. *La fin de l'année 1971 voit* la visite officielle à Paris du président Eyadema. *Les relations franco*togolaises se borneront, dès lors, à des accords de coopération *qui font* de la France le partenaire privilégié d'un Togo en plein essor.

**ROBERT CORNEVIN.**

## AIRES

## Un casse-tête

LE Schutzgebiet Togo ne correspondait à aucune entité territoriale homogène, et si l'Allemagne avait imposé une certaine forme d'administration à l'ensemble des 85 000 kilomètres carrés et de la quarantaine d'ethnies du Togo, cette germanisation n'avait atteint que la lisière méridionale du pays et essentiellement les régions parlant évhé (1).

L'Allemagne avait hérité de l'apport positif des missionnaires pro*testants de la mission de Brême*. Malgré de nombreux décès, les *missionnaires* installèrent en 1853 et en 1857 deux nouvelles stations *chez les Evhé Anlo, à Keta et à* Anyako, puis, en 1855 et 1859, chez les *Evhé* Adaklou et les Evhé Ho, dans le futur Togo.

Lorsque *la* délimitation entre l'Allemagne et l'Angleterre intervient, en 1890, le territoire d'évangélisation de la mission de Brême fut partagé entre les deux pays. Les postes de Waya et Ho étaient dans le Schutzgebiet Togo. Cette séparation fut mal reçue par les missionnaires qui se sentaient plus au service du peuple évhé que de l'impérialisme allemand.

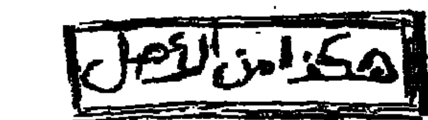
En 1914, aucune langue africaine ne pouvait faire état d'une lit*térature imprimée aussi abondante* que l'évhé. Une traduction complète de la *Bible avait été publiée à* Brême, en 1914. Également en *1914, les Pères allemands du* verbe divin adoptèrent définitivement la transcription mise au point par les missionnaires protestants. Avec plusieurs étudiants formés au séminaire de Westheim, en Allemagne, l'Eglise évhé avait une cohésion et une solidité qui allait se manifester lors du départ des Allemands durant la première guerre mondiale. Pour comprendre l'« affaire évhé », il est donc essentiel de préciser que, en 1914, la Mission de Brême était établie depuis soixante-sept ans parmi les Evhé de Keta et Peki, en Gold Coast (actuel Ghana), depuis cinquante-neuf *ans parmi les Évhé du Togo* ghanéen, mais seulement depuis dix-neuf ans parmi les evhé de l'actuel Togo.

Dès l'arrivée, en janvier 1922, *du gouverneur Bonnecarrère*, Andrea Akou demande l'aide de la *Société des missions évangéliques* de Paris. En mai suivant, Bonnecar*rère autorise la réunion à* Palimé (Togo français) d'un synode de *l'Eglise évhé* groupant cent seize délégués exclusivement africains, provenant des trois entités politiques de l'*Eweland* : Gold Coast, Togo « *britannique* » et « français ». Comme le souligne le pasteur suisse Hans Debrunner dans « *Une Eglise entre les puissances coloniales*, « *ce premier synode de 1922 constitue en fait la première manifestation d'une « nation évhée » existant au-delà des frontières politiques arbitrairement fixées par les Européens en 1890 et en 1920* ».

*L'Eglise libre d'Ecosse, aidée par* les missionnaires allemands de Brême (*revenus partiellement* en 1925 et totalement en 1930), prend en main *la* communauté évhé de zone anglaise. Mais c'est en 1929 seulement *que* la Société des missions évangéliques de Paris arrive au Togo, ce qui permet une réorganisation des écoles protestantes françaises. Malgré ce tardif effort, l'enseignement protestant restera en retard sur un enseignement catholique mis en œuvre grâce à l'exceptionnel dynamisme de Mgr Cessou puis, à partir de 1945, de Mgr Strebler.

*Les élites du Sud-Togo formées* par les Allemands réagissent *d'abord* contre le partage du pays et pour le retour de l'ancien colonisateur. Le Bund der deutschen Togoländer (Ligue des Togolais allemands) plus connu sous le nom de Togobund est *créé* à Accra le 1er septembre 1924, *sous la prési*dence de Johannes Kofi Agboka, ancien instituteur de la mission catholique, originaire d'Adangbé. Le secrétaire général était Klemens Anate de Gunkofe. *En fait* cette association existait, semble-t-il,





*stabilité et austérité*

## ETHNIQUES ET FRONTIÈRES NATIONALES

# éventuel pour l'Organisation de l'unité africaine

depuis que le partage avait eu un caractère définitif. La période anglaise du Sud-Togo (1914-1919) avait, en effet, correspondu à un *Eweland unifié sous l'autorité anglaise.*

*Agboka expédie une lettre circulaire* à tous ceux qu'il croit susceptibles d'être intéressés par un mouvement qui se développe et rencontre un certain écho dans les milieux coloniaux. A la suite des événements de Lomé de 1933, *deux pétitions du* Togobund sont envoyées à la S.D.N. de Genève. Lors des *revendications coloniales* allemandes du régime hitlérien, le Cercle des amitiés françaises, créé le 5 septembre 1936, marque le souci des élites africaines de poursuivre leur action *dans un cadre* français. Le journal *le Guide du Togo* de Jonathan Savi de Tové, ancien secrétaire particulier en 1914 du gouverneur du Cameroun Ebermayer et futur conseiller de l'Union française, publié à Lomé à *partir de 1936, proclame son attachement à la France.*

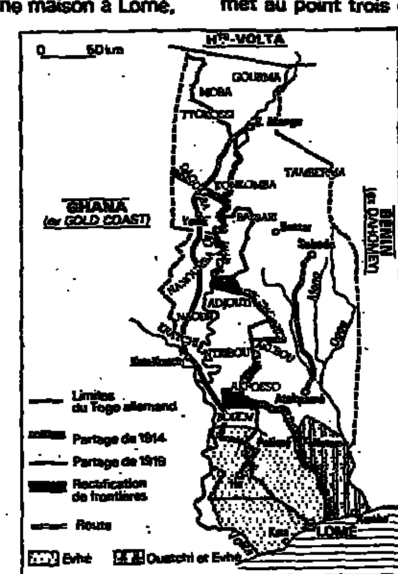
Le 13 mars 1941, le gouverneur Montagné, pour faire pièce aux revendications coloniales allemandes *au lendemain* de l'armistice de 1940, crée le Comité d'unité togolaise (CUT) *« unissant dans une commune fidélité à la France des notables du Nord et du Sud ».*

La période de la deuxième guerre mondiale revêt une importance capitale car, entre *l'été 1940* et le début de 1943, la frontière est offi*ciellement fermée entre la Gold* Coast et le Togo, c'est-à-dire qu'une barrière artificielle sépare un peuple uni par la langue et la coutume ; les magasins de la zone française sont vides ou parcimonieusement garnis, alors que ceux *de Gold Coast regorgent de marchandises.*

Par ailleurs l'effort de *guerre* est plus durement ressenti au Togo français que chez les voisins britanniques. Les élites du Sud, largement anglophones, supportent mal ces contraintes. *Sylvanus Olympio,* en novembre 1942, avait été trois semaines durant interné à Djougou. C'est dans ces conditions que va naître l'« affaire évhé ».

En janvier 1945, Daniel Chapman, professeur de géographie au collège Prince of Wales d'Achimota (Gold Coast), qui a publié l'année précédente *The Anlo Constitution* et, en collaboration avec *F.K. Potekey, Ewe Spelling,* rassemble chez lui un certain nombre d'amis *évhé et expose la nécessité* d'unir les Évhé de Gold Coast et ceux du Togo britannique et du Togo français sous une même administration britannique.

L'un de ses invités S.S. Newlands possède une maison à Lomé,




dont sa femme est originaire. Newlands rencontre, à *Lomé,* Sylvanus Olympio, gérant de la puissante *maison de commerce britannique la* UAC. Celui-ci va appuyer l'initiative de Chapman, qui expose, à partir de mai 1945, dans *Ewe Newsletters,* le projet d'un Eweland étendu de la Volta au Mono.

*Cette revendication trouve un* terrain idéal lors de la tension franco-anglaise consécutive aux événements du Proche-Orient (juin 1945). Le 31 décembre 1945, vingt-six Évhé d'Accra signent une pétition adressée aux Nations unies demandant que la quasi-totalité de l'Eweland devienne territoire sous tutelle et que la Grande-Bretagne soit chargée de son administration.

Chapman, le 9 juin 1946, réunit à Accra quelques membres de ces groupements, notamment l'Ewe Unionist Association, dont il est secrétaire général et constitue *l'All* Ewe Conference représentant les Évhé des deux Togo *et de* Gold Coast. Elu secrétaire général de l'All Ewe Conference, Chapman lance un journal, l'*Ewe Dispatch,* et met au point trois organismes (comité central évhé, comité de travail *évhé,* fonds central évhé).

La Constitution française de 1946 met en œuvre un certain nombre de réformes dans les an*ciennes colonies. Certes, en 1945,* Sylvanus Olympio a exprimé son hostilité à une représentation togolaise au Parlement français devant une commission chargée d'expri*mer son avis sur l'application* au Togo des recommandations de la conférence de Brazzaville de 1944. Mais, homme politique avisé, Sylvanus Olympio décide de présenter un candidat. Pour cela, il faut un parti que le gouverneur Noutary veut empêcher de fonder. Sylvanus Olympio fait alors adhérer en masse ses amis au CUT (Comité d'unité togolaise), créé en 1941 par le gouverneur Montagné pour unir les Togolais du Nord et du Sud. *Le CUT est présidé par Augustino* de Souza, qui met son immense *fortune au service de ce parti.* Sylvanus Olympio est le vice-président.

En 1946, le corps électoral compte 7 963 électeurs (commerçants, chefs traditionnels et notables). Les candidats du CUT l'em*portent, le docteur Martin Aku, fils* du pasteur Andréas Aku, est élu député. Jonathan Savi de Tove, conseiller de l'Union française, Sylvanus Olympio, président de l'Assemblée représentative du Togo.

En 1947, le commissaire de la *République au Togo se trouve* confronté à une situation qui n'exista nulle part ailleurs. Dans un pays comprenant une quarantaine de groupes linguistiques, les représentants *africains nommés* par le jeu des institutions françaises défendent *ouvertement leur désir* d'appartenir à une *nation évhé* uhiethnique qui serait administrée par la Grande-Bretagne. Ainsi les Évhé ne *tiennent-ils* aucun compte *des autres Togolais (plus des deux* tiers) qui ne sont pas évhé. Par ailleurs, le CUT dispose de personnalités d'élite. Sylvanus Olympio, ancien élève de la London School of Economics, parle couramment anglais et français. Il va faire grande *impression à l'ONU. Son exposé de* décembre 1947 au Conseil de tutelle va faire démarrer en flèche la « question évhé ».

### Les tensions internes

L'ONU, *malgré ses bonnes dispositions,* ne peut aboutir à une solution du fait que la majorité des Évhé se trouvent en Gold Coast. En 1948, on en comptait 380 000 *(dont 245 000* dans le district de Keta-Ada), pour 137 000 au Togo *britannique, alors que les Évhé* authentiques du Togo français étaient environ 200 000.

Mais surtout des tensions internes vont réduire à néant les efforts de Chapman. Une vieille rancune dressait les Évhé du Togo britannique contre les Anlo et Péki de Gold Coast. A l'époque de la traite négrière, les Anlo de Keta avaient bâti leur fortune sur la traite *des esclaves évhé de l'intérieur.* En 1868-1971, ils avaient aidé les envahisseurs ashanti. Enfin les Évhé de Keta occupaient tous les postes dans l'Église et dans l'enseignement. Vexés par l'attitude méprisante des Évhé de Gold Coast, ceux *du Togo britannique fondent en* 1947 la Togoland Union puis la Togoland United Nations Association dirigée par Awuma et S.G. Antor. En juillet 1949, la brouille est définitive entre les partisans de *l'All* Ewe Conference et ceux de la To*goland Union qui désormais luttent* pour le Togo *réunifié.* En octobre 1949, la mission de visite de l'ONU reçoit trente-neuf pétitions pour un Ewe-land unifié et trente pour un *Togo-land unifié. L'année 1950 est* marquée en Gold Coast par la progression de Kwame Nkrumah et du C.P.P. (Convention People Party) qui ne tiennent aucun compte des *points de vue évhé.*

Sylvanus Olympio défend encore, en 1950, les positions de l'All Ewe Conference, mais, réalisant les progrès politiques accomplis en Gold Coast, il change les objectifs de l'Eweland unifié au Togo unifié. *L'année 1951 constitue un tournant important.* Le Togoland Congress, qui regroupe quatre associations en majorité évhé, ne parvient pas à s'implanter dans le *Nord. Par ailleurs, en février 1952,* Nkrumah proclame son intention d'annexer le Togo britannique au futur Ghana indépendant.

La troisième mission de visite de l'ONU (1955) préconise un plébiscite pour lequel le Togo serait divisé *en quatre zones pour tenir compte* des différences entre le Nord, le Sud et le Moyen-Togo. Mais le conseil de tutelle, influencé par les Britanniques, refuse cette division qu'ils préconiseront, contre toute logique, en 1959 pour le Cameroun.

Le plébiscite du 9 mai 1956 donne 58 % des voix pour l'intégration dans le futur Ghana (93095 voix contre 67492). Ces résultats sont dus aux voix du Nord, les districts de Ho et Kpandu, citadelles du Togolan Congress ayant refusé l'annexion à une forte majorité.

Depuis 1951, au Togo français, *le CUT a connu une série de défaites* aux conseils de circonscription, où il n'a obtenu que 22 sièges contre 130 au parti togolais de progrès et à l'U.C.P.N. (Union des chefs et des populations du Nord). Le Togo sous tutelle française mar*che à grands pas vers l'indépendance,* alors que le sud du Togo ghanéen bénéficie de l'« état d'urgence ». En novembre 1957, Antor et Ayéké sont condamnés à six ans de travaux forcés.

Le succès de Sylvanus Olympio *aux élections du 27 avril 1958* relance l'espoir chez les Évhé du Ghana, qui sont menacés de peines de prison lorsqu'ils détiennent une photo de Sylvanus Olympio ou une carte du CUT. En octobre 1959, lors d'un discours tenu à Ho, Nkrumah propose que le Togo français constitue la septième province du Ghana. Il répète les mêmes propos le 16 décembre au *Parlement.* Le 28 décembre, Sylvanus Olympio *répond* à la Chambre des députés que *« les peuples du Togo n'accepteront jamais l'intégration pure et simple de leur pays à l'État du Ghana ».*

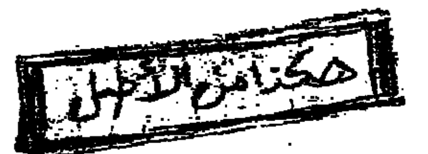
*L'indépendance du 27 avril* 1960 met une sourdine à ces revendications. Mais elle resurgissent périodiquement, d'autant que les cérémonies coutumières continuent à rassembler les évhé de toutes origines. Ainsi à Notsé, chaque année, *en août, a lieu la commémoration* de l'exode historique des divers rameaux Evhé partis de Notsé (Nuatja) au XVII[e] siècle à la suite des exactions du tyran Ago-koli.

R. C.

(1) Le terme de *Schutzgebiet* ne correspond nullement à « protectorat » comme on l'a trop souvent abusivement traduit, mais à territoire protégé.

Bismarck inventa ce terme pour les zones extérieures à l'empire *(Ausland)* par opposition au *Reichsland* et aux États confédérés de la métropole *(Inland).*







## Le TOGO : stabilité et austérité

# Littérature : un modeste florilège

par
JACQUES CHEVRIER (*)

Dans le tableau d'ensemble des lettres africaines d'expression française, le Togo n'occupe pas une position privilégiée. Cette situation de parent pauvre trouve son origine dans plusieurs causes, au nombre desquelles figurent à la fois les vicissitudes de la politique coloniale européenne et l'ancienneté d'une action missionnaire particulièrement efficace dans la fixation et l'étude des langues locales.

Le Togo a été fortement marqué par l'influence germanique, et ce n'est qu'au lendemain de la première guerre mondiale qu'une partie de l'ancienne colonie allemande – correspondant aux frontières actuelles – a été placée sous mandat français par décision de la S.D.N. Cette entrée tardive de l'ancienne côte des Esclaves dans le « club francophone » peut expliquer les réserves des Togolais à l'égard de la langue de Descartes, mais la principale raison doit être recherchée, semble-t-il, dans l'existence, attestée dès le dix-neuvième siècle, d'une importante littérature écrite en langue evhé. Dès 1856, un missionnaire allemand nommé Schlegel avait, en effet, composé un syllabaire evhé, et son exemple devait être bientôt suivi massivement par les représentants des missions catholiques et protestantes qui se sont progressivement installées au Togo (leur nombre atteignait plus de trois cents au début du siècle) et auxquels incombaient à la fois la charge de l'évangélisation et celle de l'enseignement.

En 1880, les deux Testaments étaient entièrement traduits en evhé, et dans le sillage de cette littérature édifiante paraissaient en grand nombre des ouvrages scolaires, imprimés pour la plupart à Brême. Après un net ralentissement de la production, dû aux remaniements territoriaux de 1919, on voit apparaître, vers 1930, les premiers ouvrages de fiction en langue evhé, au nombre desquels il faut signaler la pièce de F. Kwasi Flawoo *Toko Atolia (la Cinquième Lagune)*, vaste fresque évoquant l'époque précoloniale, de nombreux recueils de contes et de nouvelles, la plus célèbre étant celle de Sam Obianim, qui, dans *Amegbetoa Alo Agbezuge Fe Nutinya (les Aventures d'Agbezuge)*, raconte la quête désespérée d'un enfant abandonné à la recherche de ses parents. On a même recensé, en 1970, la parution d'un roman policier, *Ku le Xome (la Mort à domicile)*. Aujourd'hui encore, en raison de la proximité du Ghana, où ils sont couramment utilisés dans les écoles primaires, bon nombre d'ouvrages rédigés en evhé circulent toujours au Togo, où ils répondent, de toute évidence, à l'attente d'un large public fortement imprégné par l'enseignement des églises et des écoles missionnaires.

### Un auteur populiste

Cette orientation de la littérature togolaise vers des formes populaires est également sensible dans l'œuvre de Félix Couchoro, dont l'essentiel a paru, en français cette fois-ci, sous forme de feuilleton, entre 1962 et 1970, dans le quotidien *Togo-Presse*. D'origine béninoise (il est né à Ouidah en 1900), mais se réclamant de la nationalité togolaise, Couchoro résume pratiquement à lui seul l'ensemble de la littérature togolaise d'expression française, puisqu'il n'a pas écrit moins d'une vingtaine de romans, parmi lesquels nous citerons *l'Esclave*, son premier texte, paru en 1929 aux éditions de la Dépêche africaine, *Amour de féticheuse* (1941), *Drame d'amour à Anecho* (1950), *l'Héritage, cette peste* (1963), *Le passé ressurgit* (1966)...

Ce polygraphe particulièrement fécond (il fut aussi journaliste et homme de théâtre) doit son succès et son renom au fait qu'il ne s'écarte jamais dans ses romans des préoccupations, des sentiments, et même du langage, qui sont ceux du petit peuple de Lomé et de ses environs. La plupart de ses récits ont, en effet, pour cadre la basse côte, qui de Ouidah à Keta, en passant par la capitale, égrène la longue et monotone succession de ses plages, de ses lagunes et de ses cocoteraies rongées par la mer, et les thèmes qu'il aborde dans ses œuvres correspondent toujours à des réalités, parfois douloureusement vécues par ses compatriotes.

C'est le cas du roman intitulé *l'Héritage, cette peste*, dans lequel Couchoro déplore la privatisation de la terre (contraire aux coutumes ancestrales), avec tous les problèmes de succession qui en découlent, ou encore d'*Amour de féticheuse*, qui lui permet de réhabiliter le « medecine-man » Atisso particulièrement versé dans la science des herbes médicinales, de lui opposer le « *travail* » occulte de certaines sociétés secrètes toujours promptes à manipuler le poison, et surtout d'insister sur les pratiques de divination et les rites religieux qui jouent toujours un rôle important.

Si l'Occident est également présent dans les œuvres de Couchoro, ce n'est jamais qu'en toile de fond et pour ainsi dire incidemment, alors que la problématique née du contact des cultures occupe une place prédominante dans les romans de ses successeurs. Ainsi David Ananou dans *le Fils du fétiche* (1955), un roman largement ethnographique, se livre-t-il à une violente dénonciation des pratiques coutumières en usage dans le Sud-Togo, au profit de la religion chrétienne, tandis que dans *l'Équilibriste* (CLE, 1972) Victor Aladji oriente l'action de son héros, Koumi, dans une perspective résolument nationaliste. Après avoir milité au sein d'organisations anti-coloniales, Koumi sera pourtant déçu par l'après-indépendance, et ce révolté que fascinent les exploits de Robin des Bois devient un gangster au grand cœur qui, à l'instar de son modèle, dépouille les riches pour habiller les pauvres.

### Un vent de déception

La même déception à l'égard des options politiques du Togo d'après 1960 inspire le roman, en grande partie autobiographique, d'Yves-Emmanuel Dogbé, *l'Incarcéré* (Akpagnon, 1980), dont le héros incarne l'irréductible engagement de l'intellectuel face à la sottise et à la suffisance du pouvoir militaire en place. C'est également à la violence dogmatique et policière que s'en prend Adovi John-Bosco Adotevi dans un premier roman maladroit et généreux, *Sacrilège à Mandali* (CLE, 1982), qui dénonce les tracasseries dont sont victimes les fidèles de l'Église chrétienne persécutés par une bureaucratie marxisante. Au total, donc, une littérature romanesque qui s'efforce de rendre compte des mutations de la société togolaise contemporaine, conséquences de la scolarisation et de l'urbanisation, mais qui reste encore très didactique, très moralisante aussi, et surtout encore bien hésitante sur le plan formel.

La poésie n'échappe pas davantage à ce reproche de didactisme, et, à quelques exceptions près – Akakpo-Thypamm, Toussaint Cossy Guenou, Yves-Emmanuel Dogbé (1), auteur d'une *Anthologie de la poésie togolaise* (Akpagnon, 1980), et qui vient lui-même de publier son troisième recueil poétique, *Morne soliloque*, – on peut dire que, compte tenu du manque de culture littéraire de ses adeptes, elle n'en est encore qu'au stade des balbutiements.

Quant à l'art dramatique, il enregistre quelques succès avec, en particulier, *Keteyouli, l'étudiant noir*, de Modeste d'Almeida et Gilbert Lacle ; *Un mariage exceptionnel*, d'Henri Ajavon, et, surtout, *On joue la comédie* (1972), de Senouvo Zinzou, qui évoque sur le mode fantasmatique la résistance des Noirs d'Afrique du Sud à l'apartheid. Toutefois, dans le domaine théâtral, c'est encore vers les représentations populaires en langues nationales qu'il faut se tourner pour y trouver la saveur et la vie qui font souvent cruellement défaut à des productions en français, trop tributaires des modèles scolaires. Deux genres dramatiques originaux retiennent tout particulièrement l'attention du grand public togolais, ce que l'on appelle dans le pays la « *cantate* » et le « *concert-party* ».

### Vitalité de la culture populaire

Associant étroitement les chants, les danses et les tams-tams, les cantates apparaissent comme des spectacles inspirés de certains épisodes bibliques, vraisemblablement dérivés des rituels que pratiquaient les premières églises chrétiennes implantées sur la côte du Bénin, et avec lesquels interfèrent désormais des influences orientales qui procèdent aussi bien des *Mille et une nuits* que du cinéma indien et égyptien contemporain. Quant au concert-party, il s'agit d'une forme de théâtre fonctionnant, à la manière de la *commedia dell'arte*, sur un canevas qui évoque généralement les aventures et mésaventures d'un parvenu ou d'un hâbleur cherchant à se faire passer pour ce qu'il n'est pas. Ainsi *Mister Tameklor* (SELAF, 1982) narre-t-il les péripéties tragi-comiques que connaît un fils ingrat, qui, après avoir chassé son père de sa propre maison, dilapide toute sa fortune avec des prostituées, et, une fois ruiné, en est réduit à « *charger le cabinet sur la tête* », c'est-à-dire à assumer les fonctions de vidangeur ! Il n'échappe, *in extremis*, à ce statut dérisoire que grâce à la solidarité familiale reconstituée, ce que souligne d'ailleurs le couplet moralisateur qui prélude à la représentation et dans lequel le présentateur rappelle que « *le monde est comme la peau d'un caméléon, on ne sait jamais ce qui nous attend...* ».

Interprété la plupart du temps par de jeunes chômeurs ou des apprentis, tous originaires du Sud-Togo et citadins de longue date, le concert-party s'articule autour d'une structure musicale complexe comportant à la fois des séquences orchestrées par un groupe de six musiciens (guitares, congas, maracas et triangle alternant les rythmes afro-cubains et les hymnes protestantes) et d'un certain nombre de chansons qui ont pour double fonction de ponctuer et de soutenir la dynamique de la représentation (le concert-party dure plus de trois heures) et d'énoncer la morale, contribuant ainsi à l'édification du public.

Ces quelques remarques montrent donc bien que si la littérature togolaise d'expression française reste, pour l'instant, marginale et minoritaire, il n'en existe pas moins, parallèlement, et parfois depuis fort longtemps, des formes de littérature populaire, dont la vitalité résulte sans doute de la proximité et de l'influence des pays anglophones voisins, le Ghana et le Nigeria, et qui ne méritent ni l'indifférence ni le mépris qu'affecte parfois l'intelligentsia à leur endroit.

(*) Maître-assistant aux universités de Paris-III (Censier) et Paris-XII (Val-de-Marne.

(1) Yves-Emmanuel Dogbé qui vit en exil à Paris est également le fondateur et l'animateur des éditions Akpagnon.

### Repères bibliographiques

– Noble Akam, Suzanne Lafage et Alain Ricard, *Mister Tameklor*, suivi de *Francis le Parisien*. Paris, SELAF, 1982.

– Amegbleame, *Naissance et développement d'un corpus africain imprimé : la littérature evhé*. In *l'Afrique littéraire et artistique*, nº 39, premier trimestre 1976.

– Robert Cornevin, *Histoire du Togo*. Paris, Berger-Levrault.

– Dovi J. Madjri, *Sociologie de la littérature togolaise*. Lomé, Direction des affaires culturelles, 1975.

### *Le pays Kabiyé*
de Raymond Verdier

De ce savant ouvrage, qui est le résultat de longues années de recherches sur le terrain, on retiendra notamment tout ce qui concerne la résistance du peuple Kabiyé à la colonisation. En effet, cette population montagnarde du Nord-Togo s'est longtemps farouchement opposée à la pénétration européenne, et est parvenue jusqu'à nos jours à éviter d'être culturellement phagocytée. Ce peuple, dont le président Eyadema est issu, bénéficie d'autant plus de la sollicitude constante du chef de l'État que les populations « nordistes » ont toujours éprouvé le sentiment d'être marginalisées par rapport aux « sudistes ».

D'autre part, l'ensemble des annexes, qui traitent de façon sommaire mais précise de la géographie, de l'histoire, de la démographie des Kabiyé, constitue une précieuse introduction à l'étude d'un groupe humain qui s'est récemment lancé à la conquête des terres vierges du Togo pour en entreprendre la mise en valeur systématique.

Enfin, Raymond Verdier a mené à bien un travail ethnographique unique en son genre. Il y analyse en profondeur une société que beaucoup de chercheurs ont, contrairement à lui, trop longtemps considérée comme « anarchique ». En étudiant le système de représentation du monde des Kabiyé, leurs catégories de pensées et leurs relations familiales, c'est tout un microcosme socio-politique, dont l'identité reste étonnament préservé, qui est ici présenté. – PH. D.

★ Éd. Karthala, 22, boulevard Arago, 75013 Paris, 210 pages, 100 francs.

# Un supermarché en mal de clientèle

(Suite de la page 7.)

Reste également le tourisme, en progression constante – plus de 100 000 touristes recensés en 1981, – favorisé par l'excellence et la surabondance du capital hôtelier (2). Construits au moment où Lomé pouvait, du fait des désordres consécutifs à la révolution éthiopienne, envisager d'abriter le secrétariat général de l'O.U.A., au moment aussi où le « boom » phosphatier produisait ses effets bénéfiques, le monumental hôtel du 2-Février et le splendide hôtel Sarakawa sont rarement utilisés à pleine capacité.

### Les « nanas » à l'épreuve

Quant au commerce, il donne de dangereux signes d'essoufflement. Par sa position géographique, par la souplesse de son régime fiscal et douanier, par le dynamisme de sa population, le Togo conserve une vocation de supermarché du golfe du Bénin. Ses revendeuses – les populaires « nanas » – ont porté fort loin du Togo leur réputation d'habiles, et riches, commerçantes. Depuis des années, c'est à Lomé que s'approvisionnent en alcools, tabacs, marchandises de première nécessité, dont le riz et le sucre, les grossistes du Bénin, du Ghana et surtout du Nigeria.

En 1981 encore, l'activité du secteur commercial a été très soutenue, et l'on a enregistré un accroissement de 30 % du chiffre d'affaires. L'artisanat et le petit commerce jouissent d'une relative prospérité qui atténue les effets de la récession sur les revenus et sur l'emploi. Mais l'évolution des politiques commerciales au Ghana et au Nigeria risque d'avoir des effets désastreux sur le commerce togolais.

Depuis le 23 septembre 1982, les frontières terrestres du Ghana sont fermées. A Aflao, dans la banlieue occidentale de Lomé, des barrières métalliques isolent le Ghana de son voisin oriental. Les garde-frontières ghanéens ouvrent aveuglément le feu sur tout porteur de colis qui refuse de se plier aux contrôles. Sur 700 kilomètres de frontière commune, les incidents meurtriers se multiplient. Le gouvernement d'Accra justifie son attitude par le souci de contrôler totalement ses exportations d'or, de diamants, de cacao et de café, qui, traditionnellement, transitaient partiellement par Lomé.

Les querelles qui règnent au sein du gouvernement ghanéen, le mécontentement qui se développe en pays ashanti, où l'on reproche au président Rawlings de faire une politique trop favorable aux Évhé, la crainte des Ghanéens de voir relancer le mouvement irrédentiste réclamant le retour à « *la mère patrie* » togolaise de la Volta Région ghanéenne, incitent la junte d'Accra à boucler plus hermétiquement encore ses frontières

Le Nigeria, qui se ravitaillait à partir du Togo, soit par voie de terre, soit par voie maritime, traite désormais directement en Europe. C'est un des aspects très particuliers de la concurrence Nord-Sud que cette relève des petits commerçants togolais par de grosses sociétés d'import-export de Rotterdam, Anvers, Hambourg ou Marseille. Des milliers de piroguiers togolais et ghanéens ont perdu leur emploi au profit de quelques *shipchandlers* d'Europe de l'Ouest. Simultanément, le Nigeria refuse de livrer au Ghana le pétrole autrefois acheminé par camions-citernes à travers le Bénin et le Togo. Le commerce national souffre évidemment de plus en plus de cette situation.

Aussi, le général Eyadema, qui a fait le pari de l'austérité budgétaire, se tourne-t-il résolument vers ses partenaires traditionnels : la Communauté économique européenne, la République fédérale d'Allemagne et la France. Depuis 1979, les dépenses courantes ont été brutalement bloquées : le crédit a été sévèrement encadré tandis qu'était élaboré un moratoire draconien pour le paiement de la dette extérieure. En novembre dernier, le comité central du parti unique a décidé la création d'un impôt de solidarité nationale, fixé à 5 % du salaire des travailleurs, prélevé depuis le 1er janvier de cette année. Cette décision a été justifiée par « *la crise économique mondiale qui frappe de plus en plus directement les pays en voie de développement, et plus particulièrement les pays africains, dont le Togo*... D'autre part, dans le domaine agricole, certains grands projets d'aménagement à vocation agro-industrielle ont volontairement été mis en sommeil.

En revanche a été décidée l'extension du port de Lomé, qui a vocation à servir d'exutoire au Niger et à la Haute-Volta : sa capacité va doubler et être portée à près de 900 000 tonnes annuelles. De même, pour se soustraire à une trop étroite dépendance vis-à-vis du Ghana pour l'achat du courant électrique, le Togo manifeste son intérêt pour la réalisation conjointe avec le Bénin du barrage du fleuve Mono, frontalier aux deux États.

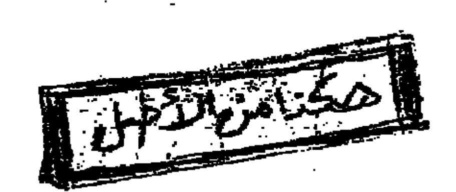
Tandis que, communiant dans le culte du souvenir de l'époque antérieure à la première guerre, la République fédérale d'Allemagne canalise un flot de touristes parfaitement à l'aise dans un pays où beaucoup de nationaux parlent allemand, les commis-voyageurs d'outre-Rhin multiplient ici les allées et venues. Le matériel allemand fait recette sur les chantiers de travaux publics et concourt à l'équipement des forces armées togolaises. Le représentant diplomatique de Bonn jouit d'une réputation d'ubiquité et est étroitement surveillé par ses collègues. A Alt München et dans divers établissements hôteliers de la ville, la cuisine allemande figure en bonne place. La République fédérale d'Allemagne reste le deuxième bailleur d'aide et le troisième fournisseur du pays.

De son côté, la France, qui bénéficie d'une amitié profonde, mais dépourvue de tout sentiment de vassalité, entretient ici deux cents assistants techniques, dont les trois quarts dans l'enseignement, auxquels s'ajoutent soixante-dix assistants militaires et une centaine d'autres experts civils. Premier bailleur d'aide, premier fournisseur du Togo, la France n'est plus son premier client, cette place lui ayant été ravie par les Pays-Bas, dont les achats de cacao et de phosphates représentent plus de 30 % des exportations togolaises. En tout état de cause, la balance commerciale franco-togolaise est très défavorable au Togo. Aussi ce problème devrait-il, au même titre que les questions de défense, rendues épineuses par la dégradation de la situation au Ghana et au Nigeria, figurer au centre des entretiens entre M. Mitterrand et le général Eyadema.

PHILIPPE DECRAENE.

(2) Suivant les compagnies U.T.A. et Air Afrique, le Togo se place, en termes d'infrastructure hôtelière, au troisième rang des pôles touristiques ouest-africains, derrière le Sénégal et la Côte-d'Ivoire, et Lomé est en tête des villes de congrès africaines.





Le Monde

# politique

## LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

CRITIQUANT LE BILAN DU MAIRE DE PARIS

### M. Paul Quilès (P.S.) reproche à M. Chirac ses « oublis » et ses « déformations »

Aux *« six années de progrès »* selon le titre choisi par M. Jacques Chirac pour présenter le bilan de la municipalité sortante, M. Quilès, chef de file des listes d'union de la gauche à Paris, oppose *« les oublis et les déformations »* du maire de la capitale. Le député socialiste du treizième arrondissement ne semble pas vouloir se lancer rapidement dans une campagne active. S'il se rend ce mercredi soir dans le vingtième arrondissement pour parler de la sécurité, s'il compte visiter chaque arrondissement pour y traiter successivement de certains points de son programme, il n'a pas encore annoncé de grande réunion (1).

Ce n'est pas avant la semaine prochaine que la fédération socialiste de Paris publiera son manifeste municipal. M. Quilès précise que celui-ci ne doit pas être confondu avec le sien propre qui sera à la fois celui du chef de file de l'ensemble de la gauche et du concurrent du maire sortant.

M. Quilès doit en effet, avant de se lancer vraiment dans la campagne, régler un certain nombre de problèmes, parmi lesquels l'insuffisante mobilisation des militants.

Des dirigeants socialistes admettent que leur tâche est d'autant plus difficile qu'un véritable « matraquage » effectué sur le thème *« Chirac est imbattable »* provoque une certaine résignation et entraîne une démobilisation des militants. Dans les sections, des débats sur la façon dont est envisagée la campagne socialiste ont également entravé la mise en œuvre rapide d'une stratégie efficace. De même les déclarations de certains leaders socialistes, selon lesquels les élections locales profitent habituellement à l'opposition ont été reçues comme une attitude de fatalistes.

Enfin, le cas de M. Fiszbin agite les socialistes. Certains reprochent à leurs négociateurs d'avoir cédé un peu trop rapidement aux « oukases » du parti communiste et de se trouver maintenant dans une situation embarrassante à l'égard du responsable de Rencontres communistes.

Beaucoup de socialistes pensaient que M. Fiszbin trouverait sa place dans le contingent socialiste sur une liste de la capitale, ce qui aurait été préférable et plus efficace que de la laisser conduire sa propre liste dans le dix-neuvième arrondissement.

#### Un tableau idyllique

Pour le moment, M. Paul Quilès, se refuse à évoquer ces difficultés. En revanche, il a commencé sans tarder à contester le bilan de la municipalité sortante. Au cours d'une réception pour les vœux à la presse, mardi 11 janvier, M. Quilès a présenté une analyse critique du document rendu public la veille par M. Jacques Chirac.

*« S'il s'est fait effectivement beaucoup de choses à Paris pendant six ans, cela est normal pour une ville qui équivaut à la somme de plusieurs grandes villes de province »*, a reconnu le candidat socialiste, qui estime que ce bilan se situe donc *« dans la moyenne nationale »*. M. Chirac affirmait, lui, qu'il plaçait Paris au premier rang des villes bien gérées.

Selon M. Quilès, *« les Parisiens ne se retrouveront pas dans cette description merveilleuse de leur ville à travers ce tableau idyllique »*.

Au titre des oublis de M. Chirac, M. Quilès, citant ses promesses de 1977, énumère l'environnement, les activités économiques, les équipements sportifs et le logement. Il estime que M. Chirac a tort de rejeter sur le gouvernement ses échecs dans les domaines de la sécurité, de l'emploi et du logement, car, rappelle-t-il, jusqu'en 1981 c'est un gouvernement de la même tendance que le manipalité qui était au pouvoir.

Au titre des déformations du bilan, le député socialiste cite le *« budget fantaisiste »* du palais omnisport de Bercy. Il s'étonne également que le budget adopté pour 1983 ne comporte aucun crédit pour le fonctionnement des conseils d'arrondissements créés par le nouveau statut.

On pourrait donc mieux faire. M. Quilès rappelle que *« Paris est une ville riche, puisque la taxe d'habitation y est inférieure de 20 % à la moyenne des grandes villes et la taxe professionnelle inférieure de 15 %. »*

En conclusion, il estime que les rapports de la Ville et de l'Etat devant être complémentaires, *« il serait mieux que la majorité municipale corresponde à la majorité gouvernementale »*.

M. Jacques Toubon, député R.P.R., qui conduira la liste de l'opposition contre M. Quilès dans le treizième arrondissement, a réagi sans tarder, dénonçant la « faiblesse » de la critique de M. Quilès.

Lundi, M. Chirac n'avait pas eu un mot pour ses adversaires, mardi le leader de la gauche n'a parlé que du maire sortant. Il est vrai que le premier doit vanter son action pour obtenir sa prolongation, alors que le second doit convaincre de la nécessité d'en changer. C'est la loi du genre.

ANDRE PASSERON.

(1) Paul Quilès sera l'invité l'émission « Face au public » de France-Inter le lundi 31 janvier, à 19 heures, du « Club de la presse » d'Europe 1, le dimanche 6 février, à 19 heures, et du « Journal inattendu » de R.T.L., le samedi 26 février, à 13 heures.

#### M. ALAIN JUPPÉ (R.P.R.) DÉFINIT SES PRIORITÉS POUR LE DIX-HUITIÈME ARRONDISSEMENT.

Les dirigeants de la liste unique de l'opposition dans le dix-huitième arrondissement de Paris ont lancé, mardi 11 janvier, leur campagne. Après bien des difficultés, l'ordre de préséance a été établi. La liste sera donc conduite par M. Alain Juppé, R.P.R., ancien directeur des finances et des affaires économiques de la Ville de Paris. M. Roger Chinaud, ancien député, président de la fédération U.D.F. de Paris,sera, en cas de victoire, maire de l'arrondissement. En troisième position figure M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, lui aussi ancien député U.D.F. de cet arrondissement.

Au cours d'une conférence de presse, M. Juppé a affirmé : *« Il est exclu que les arrondissements se comportent en collectivités autonomes ; un esprit d'équipe devra souder l'Hôtel de Ville et chaque maire d'arrondissement. »*

Il a proposé la constitution d'une *« conférence sécurité »* entre la Ville et l'État. M. Pierre-Bloch a assuré que dans le secteur de la Goutte-d'Or *« la criminalité avait augmenté de 80 % depuis le 10 mai, du fait du laxisme du gouvernement »*.

M. Juppé a affirmé qu'il était *« difficile de concilier le travail d'un élu municipal et celui d'un chef de parti »*. Il visait... M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., député de cet arrondissement, conseiller de Paris, qui conduit la liste d'union de la gauche dans le dix-huitième. Celui-ci avait en effet déclaré au Club de la Presse, a rappelé M. Juppé : *« En tant que premier secrétaire du P.S., si je devais mener une campagne globale sur Paris, je ne pourrais plus assumer cette fonction. »*

● *« Aimer Paris avec Jacques Chirac »* : tel est le slogan de la campagne d'affichage municipal que vient de lancer le groupe Union pour Paris, qui rassemble les élus de l'Hôtel de Ville proches du R.P.R. Les six cents affiches commerciales commandées représentent, sur fond d'Hôtel de Ville, l'actuel maire de Paris, un dossier sous le bras, s'avançant vers le public. Sur les affiches figure également la photo du candidat conduisant la liste dans l'arrondissement où elles seront apposées.



### M. Marchais : la gauche peut conserver toutes les positions acquises en 1977

**Le comité central du parti communiste, réuni *lundi 10 et mardi 11 janvier*, a *examiné* la situation politique dans la perspective des élections municipales. De son côté, le P.S. a décidé d'annuler la convention nationale qu'il avait prévue pour les 29 et 30 janvier, sur le scrutin de mars et les rapports entre socialistes et communistes. M. Bertrand Delanoë, *porte-parole du parti socialiste*, a expliqué que cette convention n'aurait pas eu d'*« ordre du jour suffisant »* et que *« la vraie mobilisation pour les municipales se fait sur le terrain, pas sur le plan national »*.**

M. Paul Laurent, membre du secrétariat, qui a présenté, lundi, au comité central du P.C.F., le rapport introductif, a mis l'accent sur le caractère unitaire et offensif que doit prendre la campagne du P.C.F. pour ces élections. M. Laurent affirme, dans son rapport, partiellement rendu public, qu'il s'agit, pour la gauche, *« de conserver et d'élargir ses positions »*. Mardi, sur TF 1, M. Georges Marchais a déclaré que *« si la gauche fait tout ce qui doit être fait »*, elle peut *« conserver toutes les positions acquises en 1977 »*.

Les dirigeants du P.C.F. tiennent à se démarquer de l'impression de résignation donnée par la gauche et que M. Jospin a tenté, lui aussi, de corriger, mardi, sur Antenne 2. S'il faut *« se garder de tout sentiment d'optimisme excessif »*, a expliqué le premier secrétaire du P.S., c'est parce qu'il faut mobiliser l'électorat de la gauche, en lui faisant comprendre *« qu'il y a un risque, que ces élections seront difficiles »*.

Cette mobilisation passe, pour les communistes, par la défense des acquis de la politique menée par la gauche depuis son arrivée au pouvoir, et par celle des possibilités de progrès qu'offre cette politique. M. Laurent, dans son rapport, et M. Marchais, à la télévision, ont insisté longuement sur les différents éléments du bilan positif de la gauche. Le rapporteur a évoqué, en particulier, les lois Auroux sur les droits des travailleurs. Les communistes avaient davantage attiré l'attention, lors de l'examen de ces textes par le Parlement, sur leurs propres positions que sur les textes eux-mêmes, et ils estiment nécessaire, aujourd'hui, de souligner que ces lois, telles quelles sont, offrent de nouveaux terrains d'actions aux militants syndicaux, pour inverser la tendance au recul, enregistrée par la C.G.T. lors des élections prud'homales.

M. Jospin ayant déclaré, le 9 janvier, que le parti communiste se doit de mobiliser ses propres militants et électeurs, M. Laurent, présentant à la presse, mardi, les travaux du comité central, a répondu que le P.C.F., en effet, *« se sent une responsabilité propre pour mobiliser ses électeurs. »* Le principal thème retenu, à cette fin, par les communistes est le risque que l'abstention d'une partie de leur électorat ne renforce l'opposition. Contraints de soutenir sans réserve l'action passée et présente du gouvernement ils imputent à une campagne de la droite, plutôt qu'aux défauts de cette action, le découragement qui peut se faire sentir dans l'électorat de gauche. Il n'y a pourtant pas plus de trois mois, M. André Lajoinie, membre du secrétariat, déclarait, devant le comité central, que certains aspects de la politique gouvernementale étaient contraires aux engagements pris en 1981.

#### La querelle du désarmement

M. Laurent, responsable de la négociation avec le P.S., et M. Marchais ont souligné, pour justifier l'attitude qu'ils recommandent aujourd'hui aux cadres et aux militants communistes, que l'accord conclu le 22 décembre avec les socialistes est un *« bon accord »*, ce qui veut dire qu'il peut permettre au P.C.F. de sauver un maximum de positions municipales.

Dans son rapport, M. Laurent mentionne, parmi les porteurs « idéologiques » de démobilisation, la campagne qui serait menée contre les pays socialistes. Tout en se défendant, devant la presse, de vouloir *« ouvrir un débat avec le président de la République »*, il a regretté la façon dont les propositions soviétiques sur la réduction des armements avaient été accueillies par les médias. Ceux-ci servent de biais pour mettre en cause, discrètement, l'attitude du gouvernement français face à ces propositions. Les dirigeants communistes semblent prendre au mot M. Mitterrand : le chef de l'Etat réunissant à déjeuner, le 21 décembre, des spécialistes de l'Union soviétique — dont M. Francis Cohen, du P.C.F., — avait indiqué que l'installation de nouveaux missiles américains en Europe retournerait contre les Soviétiques le déséquilibre des forces, qui leur est actuellement favorable. Moscou pourrait donc être amenée, estimait M. Mitterrand, à faire de nouvelles propositions, auxquelles la France serait attentive.

Le P.C.F. n'entend pas débattre maintenant de ces questions, mais il entend rester vigilant, et M. Laurent a averti les communistes que ces problèmes — en particulier celui de l'attitude de la France — doivent *« plus que jamais »* être *« au cœur »* de leurs préoccupations.

PATRICK JARREAU.

### M. Paul Laurent : mener une grande campagne unitaire

Dans le rapport qu'il a présenté au comité central, lundi 10 janvier, M. Paul Laurent, après avoir évoqué la résistance des *« forces réactionnaires »* à la politique du gouvernement, observe que *« tout ne va pas aussi vite et aussi bien que l'espéraient la plupart de celles et de ceux qui se sont prononcés pour le changement »*. Cette observation vaut, en particulier, précise M. Laurent, *« en matière d'emploi, de production industrielle, de pouvoir d'achat »*. Soulignant qu'il ne faut pas, cependant, sous-estimer les *« acquis »* de l'action de la gauche, le rapporteur insiste surtout, à cet égard, sur les nouveaux droits des travailleurs, dont il invite les militants syndicaux à *« se saisir »*.

Ces acquis ne peuvent masquer ce qui reste à faire, déclare M. Laurent, mais la *« lucidité »*, sur ce point, *« commande une mobilisation populaire accrue »*, et non la passivité et le découragement que l'U.D.F. et le R.P.R. s'efforcent de susciter. *« Il est possible dès maintenant*, estime M. Laurent, *avec le gouvernement et la majorité de gauche, de dégager les propositions et de prendre les décisions qui permettent d'aller de l'avant. »*

Le rapporteur dénonce les *« obstacles politiques et idéologiques »* constitués par une campagne contre les pays socialistes et par l'idée que la crise actuelle serait *« mondiale, venue on ne sait d'où, sans cause précise et par conséquent sans remède »*. Sur le premier point, M. Laurent prend l'exemple des propositions de réduction des armements faites par l'Union soviétique. *« Réaction immédiate des médias*, observe-t-il *: il n'y a rien de nouveau, les Occidentaux trouvent ces propositions inacceptables. Mais la Suède, la R.F.A., le Danemark, la Hollande, ne feraient-ils plus partie de l'Occident depuis que leurs gouvernants ont pris des attitudes plus nuancées et parfois nettement positives à l'égard des propositions énoncées par Iouri Andropov ? »* M. Laurent ajoute : *« Plus que jamais, la lutte pour avancer dans la voie du désarmement, pour que la France et son gouvernement jouent, comme c'est possible, un rôle constructif, doit être au cœur de nos préoccupations. »*

Le rapporteur souligne ensuite que, lors des élections municipales, *« il s'agit bien évidemment de faire échec aux appétits de revanche d'une droite qui ne rêve que de saper les réformes démocratiques entreprises depuis un an et demi »*, mais qu'*« il s'agit surtout de conserver et d'élargir les positions de la gauche, en opérant partout un rassemblement large et offensif de toutes les forces populaires »*. Il met en garde ceux des électeurs de gauche qui seraient tentés de s'abstenir afin de donner au pouvoir un *« avertissement sans frais »*, car les travailleurs risquent de *« payer très cher »* une telle attitude, dont la droite profitera.

M. Laurent indique que la campagne du P.C.F. doit s'engager *« sans aucun retard »*, être *« marquée par des thèmes et des orientations proches des préoccupations populaires, pour donner sa pleine efficacité au vote de ceux qui veulent voir la gauche avancer dans la réalisation des objectifs approuvés en 1981 »*, et se dérouler *« sous le double signe de l'union et de l'offensive »*. Il s'agit, précise le rapporteur, de *« mener une grande campagne unitaire de toute la gauche »*, chaque parti devant s'efforcer, en même temps, de mobiliser son électorat, ce qui implique que les communistes fassent porter leur effort *« en premier lieu vers les quartiers populaires et les entreprises »*.

#### D'une ville à l'autre

**CHARENTE**

**ANGOULÊME.** — M. Jean-Michel Boucheron, P.S., maire sortant, et député de la première circonscription, conduira la liste d'union. L'accord P.C.-P.S. a été signé samedi 8 janvier. En 1977, l'entente n'avait pu être réalisée : le P.S. revendiquait la tête de liste ; distancés au premier tour, les communistes avaient dû laisser les socialistes alliés aux radicaux enlever la mairie. Cette fois encore, les négociations ont été laborieuses. Le P.C. demandait initialement quatorze sièges sur quarante-trois. Il devra finalement se contenter de cinq sièges plus deux pour des personnalités choisies par lui mais acceptées par le maire sortant. La liste d'opposition sera conduite par M. Jean Ratier, élu conseiller général (U.D.F.-R.P.R.) d'Angoulême-Est en mars 1982. — *(Corresp.)*

**SEINE-SAINT-DENIS**

**SEVRAN.** — Les fédérations départementales du P.C. et du P.S. de la Seine-Saint-Denis ont conclu, le 3 janvier, un accord pour la constitution de listes d'union dès le premier tour dans trente-huit communes du département, dont dix-neuf de plus de trente mille habitants. Dans vingt-cinq d'entre elles, la tête de liste sera communiste, et, dans treize, socialiste.

A Gagny et à Sevran, villes pour lesquelles les instances nationales du P.C. et du P.S. ont prévu des élections primaires le 22 décembre, des liste d'union seront constituées au second tour de scrutin sur la base des résultats du premier tour.

## LA SITUATION EN CORSE

### Le gouvernement aidera financièrement l'assemblée régionale à s'installer

**M. Pierre Mauroy a reçu, à l'hôtel Matignon, les membres du bureau de l'assemblée régionale de Corse, présidée par M. Prosper Alfonsi (M.R.G.), puis les parlementaires de l'île. Le premier ministre a donné à ses interlocuteurs l'assurance que le gouvernement aidera financièrement l'assemblée à s'installer afin d'exercer effectivement le pouvoir dont elle est investie depuis son élection, le 8 août dernier (1).**

**Le gouvernement a aussi décidé d'accélérer l'application, dans toutes ses modalités, de la loi qui a doté la Corse d'un statut particulier. Il prendra en outre, ultérieurement, de nouvelles mesures économiques et sociales en faveur de l'île.**

Les conclusions de ces entretiens ont été officialisées, mardi soir, par la diffusion d'un communiqué dans lequel l'hôtel Matignon indique notamment :

*« Le premier ministre a précisé que l'assemblée de Corse a un rôle décisif à jouer dans la mise en œuvre du statut particulier adopté par le Parlement et reconnu par les Corses lors des élections du 8 août 1982. Il a marqué, toutefois, le souci du gouvernement de donner à l'assemblée de Corse l'ensemble des moyens nécessaires à l'exercice de ses nouvelles responsabilités. Il a annoncé que, compte tenu des problèmes spécifiques qui se posent à cette région, l'Etat apportera une aide de 25 millions de francs, représentant 50 % de la dépense pour l'achat des futurs locaux de l'assemblée de Corse. Des fonctionnaires seront mis à la disposition de la région pour lui permettre de constituer ses services et contribuer à la préparation, auprès des élus, des politiques régionales. Ces concours de l'Etat s'ajouteront au transfert des ressources prévu par le statut particulier.*

*» Enfin, le premier ministre a souhaité que toutes les mesures réglementaires nécessaires à la mise en place du statut soient prises très rapidement. Les dispositions réglementaires relatives aux conseils consultatifs et aux différents organismes prévus par le statut particulier devront, pour l'essentiel, être prises dans le délai d'un mois. Pour celles qui nécessiteraient un délai plus important, des dispositions transitoires pourraient être arrêtées immédiatement. Ainsi, le statut particulier prendra pleinement effet avant l'écoulement du délai d'un an prévu par la loi du 30 juillet 1982. »*

Le président de l'assemblée régionale s'est déclaré satisfait des décisions annoncées par le premier ministre. *« Nous sommes rassurés »* a notamment déclaré M. Alfonsi.

#### Le R.P.R. : solidarité et unité

D'autre part, la réunion du conseil politique du R.P.R., qui a eu lieu le même jour sous la présidence de M. Bernard Pons, a été entièrement consacrée à la situation en Corse. Le conseil a *« pris acte »* des décisions du guvernement mais M. Pons a précisé : *« Nous serions bien légers si nous voulions juger le gouvernement à court terme. Les choses ne sont pas simples elles ne seront pas réglées rapidement »*. Après avoir rappelé que dès sa réunion du 16 novembre 1982, il avait alerté le gouvernement sur la gravité du problème. Le conseil politique a adopté une motion dans laquelle *« il se félicite d'avoir contribué à sensibiliser l'opinion en alertant les plus hautes autorités de l'Etat, tout en déplorant que celles-ci, se fourvoyant dans le laxisme, soient demeurées trop longtemps sourdes au désarroi des insulaires, et n'aient pris conscience de la gravité de la situation qu'après que huit cent-cinq attentats eurent été commis dans la seule annnée 1982 »*.

Le conseil politique du R.P.R. *« souhaite que les décisions qui ont été prises pour l'organisation des services de police et de leur mission ne soient pas un simple alibi et que l'Etat assume pleinement en Corse la totalité de ses responsabilités ; au plan économique, social et culturel et en matière de sécurité des personnes et des biens »*. Il demande notamment *« que les grands moyens d'information cessent de privilégier la propagande de ceux qui ont pour objectif proclamé la mise en cause de l'unité de la nation »*. Il demande enfin *« que soient définis et mis en œuvre en Corse les moyens réels d'une grande politique de solidarité et d'unité nationales »*.

(1) N.D.L.R. — En règle générale, chaque assemblée régionale doit assumer elle-même la charge financière de son installation.

#### L'inculpation d'un militant « anti-Broussard »

Un militant nationaliste, M. Jean-Pierre Arrighi, membre *du parti populaire corse* (P.P.C.), a été inculpé, mardi 11 janvier, de dégradation de monument public par le tribunal d'Ajaccio. M. Arrighi avait été interpellé alors qu'il traçait à la bombe, sur les murs de la préfecture d'Ajaccio, *« Broussard fora »* (« Broussard dehors »), durant la conférence de presse de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, et de M. Robert Broussard, nouveau commissaire de la République délégué pour la police en Corse.

Apprenant cette arrestation et le bombage reproché au militant nationaliste, M. Broussard s'est aussitôt rendu à l'hôtel de police pour discuter avec lui et lui demander notamment pourquoi il avait écrit *« Broussard fora »*. Le dialogue a rapidement tourné court.

M. Arrighi pourrait être jugé le 28 janvier.

D'autre part, les deux voitures d'un couple d'enseignants ont été détruites mercredi 12 janvier à 3 heures du matin par un engin explosif, a Oletta (Haute-Corse), où elles étaient stationnées devant le domicile de leurs propriétaires. Les deux véhicules appartiennent à M. Jean-Claude Geneste et à sa femme, tous deux professeurs au lycée de Montesoro, à Bastia.

Des inconnus ont également tiré des coups de feu en direction de la chambre à coucher de M. et Mme Geneste qui n'ont pas été blessés.

● *M. Georges Marchais*, qui était, mardi 11 janvier, l'invité du journal de la mi-journée de TF 1, a notamment déclaré, à propos de la situation en Corse : *« La Corse, c'est la France. Le P.C.F. soutient résolument la politique gouvernementale. Nous ne pouvons pas accepter le terrorisme. Par conséquent, il est juste, il est légitime que le gouvernement prenne des mesures de nature à assurer la sécurité des citoyens corses. »*

# AMÉRIQUES

## Etats-Unis

### *Avant d'être reçu par le président Reagan*

# M. Chirac a commencé sa visite à New-York

**M. Jacques Chirac doit être reçu *jeudi 13 janvier* à *la Maison Blanche* par le président Reagan. Le *maire de Paris*, qui fait une visite de quatre jours *aux Etats-Unis*, a passé, mardi à New-York, sa première journée *sur le continent américain.***

De notre correspondante

New-York. – M. Chirac est arrivé, mardi matin 11 janvier, par Concorde à New-York. Le maire de Paris est *accompagné d'une suite* nombreuse qui comprend notamment son conseiller pour les affaires américaines et africaines, MM. Kosciusko-Morizet, ancien ambassadeur à Washington et aux Nations unies, Denis Baudouin, chargé des relations publiques de la mairie de Paris, Philippe de Bausset, chargé des relations avec la presse, Jean de Lipkowski, député et ancien ministre. M. Alain Juppé, directeur des finances de la Ville de Paris, rejoindra le groupe mercredi à Washington. M. Chirac rend la visite que le maire de New-York, M. Edward Koch, *avait faite à Paris en 1978.*

Le maire de Paris a été reçu à déjeuner au World Trade Center, le gratte-ciel le plus haut de la ville, par M. Koch, accompagné de ses conseillers pour les différents secteurs de la vie municipale. Il a eu ensuite un entretien avec l'état-major du *New York Times* et, à la *suggestion de M. Koch*, il a *rencontré* les représentants des organisations juives. Il a notamment exposé à ses interlocuteurs l'importance qu'il accorde au plan arabe de règlement au Proche-Orient mis au point à Fès et son inquiétude devant l'aide militaire que reçoit l'Iran. Aide qui, selon lui, accroît le risque d'« exportation » de la révolution khomeiniste dans les pays arabes. Un dîner officiel, auquel participaient quelques membres de la colonie française, a terminé la journée.

M. Chirac devait prendre, ce mercredi, son petit déjeuner avec M. Henry Kissinger et rendre visite au secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, puis donner au City Hall une conférence de presse conjointe avec M. Koch. Le maire de Paris et celui de New-York devaient ensuite aller à pied déjeuner à Chinatown.

M. Chirac partira ce mercredi après-midi pour Washington où il doit rencontrer le président Reagan, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, le ministre de la défense, M. Caspar Weinberger, et le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan. Il reviendra vendredi à New-York pour faire une conférence à l'université sur « la démocratie du quotidien à *Paris* » *avant d'assister* à *une réception* donnée par la Chambre de commerce franco-américaine.

M. Chirac, qui n'était pas venu à New-York depuis qu'il a quitté l'hôtel Matignon, risque d'avoir quelques surprises. La ville que M. Koch avait réussi, depuis 1976, à remettre sur pied, connaît de nouvelles et *graves difficultés nées d'une récession* dont on ne voit guère la fin. Réélu triomphalement en novembre 1981 avec un budget en excédent de quelque 130 millions de dollars, M. Koch se trouve maintenant avec un déficit de plus de 340 millions de dollars.

### Six mille employés municipaux licenciés

Les dépenses de la ville sont passées de 14 à 16 milliards de dollars. Dans le même temps, ses ressources se sont notablement réduites : la récession et le chômage provoquent une forte diminution des recettes fiscales. Les faillites se sont multipliées. Le « shopping » de Noël n'a pas apporté au commerce de détail le pactole qu'il espérait. Le tourisme est durement touché par la crise mondiale et la hausse du dollar. La promotion immobilière, qui avait *connu un « boom » spectaculaire* ces trois dernières années, dans le neuf comme dans le rénové, s'est essoufflée.

Pour faire face à l'impasse budgétaire, M. Koch se voit contraint de licencier six mille employés municipaux, de laisser onze mille autres emplois vacants pendant les dix-huit *mois prochains* et *d'augmenter* les taxes sur la propriété, les transactions boursières, l'essence et les billets de théâtre et de cinéma.

Mais, plus que les chiffres, ce sont les rues de New-York qui pourraient surprendre M. Chirac s'il avait le *loisir de sortir des beaux quartiers* et de constater l'état lamentable dans lequel *se trouvent à peu près tous les* services publics : les trottoirs et les chaussées dont les nids de poule sont devenus légendaires et les ouvrages d'art comme le pont de Brooklyn menacé, dit-on, d'effondrement.

Les épaves humaines qui parsèment les trottoirs du sud et du nord de la ville sont enjambées avec indifférence par *les citoyens respectables*. La plupart des milliers de clochards *qui « habitent » dans les rues* de Manhattan sont des handicapés mentaux « libérés » des hôpitaux psychiatriques sans qu'aucun service d'accueil n'ait été prévu à leur sortie.

Un organisme privé éminemment *respectable*, la commission des citoyens pour le budget, vient de soumettre une proposition à M. Koch : celle de supprimer cinq cents à mille cinq cents emplois de sapeurs-pompiers pour permettre au maire d'engager les sept cents nouveaux *policiers qu'il* avait *promis* à *ses* concitoyens lors de sa réélection. Selon la commission, le nombre des incendies est en diminution à New-York, tandis que celui des attaques à main plus ou moins armée ne cesse de progresser.

Au *tableau noir de M. Koch* figurent encore les écoles publiques, *presque* toujours inefficaces et souvent dangereuses, et les prisons surpeuplées, toujours au bord de l'émeute comme on vient de le voir dans l'ancienne Sing-Sing. Mais M. Chirac ne verra sans doute que le côté rose de New-York.

NICOLE BERNHEIM.

# Le Pentagone réduit légèrement ses prétentions budgétaires pour 1984

De notre correspondant

Washington. – Pour la première fois depuis sa nomination, il y a deux ans, le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, a proposé, mardi 11 janvier, une réduction des crédits militaires. Ou plutôt, une réduction de leur croissance souhaitée.

Faite de manière solennelle, son annonce concerne le budget 1984, qui sera présenté à la fin du mois et devrait entrer en vigueur le 1er octobre prochain. Huit milliards de dollars peuvent être économisés, affirme *le chef du Pentagone*. La moitié de cette diminution serait due à la baisse des prix du pétrole et de l'inflation. L'autre moitié proviendrait de la suppression d'exercices militaires, et, surtout, du gel des salaires. M. Weinberger ne propose cependant aucune coupe dans les commandes de matériel.

Le secrétaire à la défense – approuvé par M. Reagan – affirme avoir fait le plus grand sacrifice possible pour alléger un déficit budgétaire estimé à 200 milliards de dollars. Toute réduction supplémentaire, affirme-t-il, mettrait en péril le programme de réarmement, donc la sécurité des *Etats-Unis* et de leurs alliés.

En *fait*, si l'on *se réfère* aux dépenses déjà votées par le Congrès, l'enveloppe « rétrécie » de M. Weinberger représente encore une augmentation de 14,6 % par rapport à l'exercice actuel. Le budget du Pentagone passerait de 238,5 milliards de dollars à 273,4 milliards et dépasserait ainsi le tiers de l'ensemble des dépenses *fédérales*. Comme la hausse des prix devrait se limiter à *5 % environ*, cela ferait une confortable progression en termes réels.

Le « sacrifice » du Pentagne provoque diverses critiques. Pour M. John Tower, président républicain de la commission des forces armées du Sénat, c'est une décision inutile et malheureuse. « *Nous appartenons*, a-t-il dit, *à une société qui peut produire à la fois des canons et du beurre.* » Plusieurs membres démocrates du Congrès estiment, au contraire, que les coupes de M. Weinberger ne sont ni suffisantes ni bien orientées. La majorité des militaires aimeraient, eux aussi, que l'on économise sur le matériel plutôt que sur des salaires assez modestes, qui devaient augmenter de 7,6 % en octobre prochain.

On n'est encore qu'au début d'une grande partie de bras de fer. Dans le débat budgétaire qui va s'ouvrir au Congrès, le Pentagone sera sans doute quelque peu contesté alors qu'il avait obtenu assez facilement une augmentation de crédits de 6 % en termes réels pour 1983. – R. S.

● *Démission du ministre de la santé.* – M. Richard Schweiker a donné sa démission pour prendre un « poste intéressant » dans le secteur privé, a annoncé, mardi 11 janvier, un haut fonctionnaire de la Maison Blanche, qui a requis l'anonymat. M. Schweiker, qui est âgé de cinquante-six ans, est le second membre du cabinet à quitter ses fonctions ces temps-ci. Le ministre des transports, M. Drew Lewis, avait donné sa démission le 28 décembre. – *(A.F.P.)*

● *Le calme est revenu à Sing-Sing.* – La mutinerie de la prison d'Ossining, dans l'Etat de New-York, plus connue sous son ancien nom de Sing-Sing, s'est terminée pacifiquement, lundi 10 janvier, après que les détenus ont obtenu la diffusion de leurs revendications sur les chaînes de télévision locales. Les derniers gardiens retenus comme otages ont été libérés. Les autorités semblent s'être engagées à améliorer les conditions de vie des prisonniers en transit, dont le régime, particulièrement strict, était à l'origine de la révolte. – *(A.P.)*

# DIPLOMATIE

## Si l'OTAN renonçait aux missiles américains Moscou envisagerait de détruire une partie de ses SS-20

### *M. Andropov a reçu pendant plus de deux heures le candidat du S.P.D. à la chancellerie de Bonn*

Les dirigeants du Kremlin envisageraient de détruire quelques-uns de leurs missiles SS 20, dans le cadre d'un accord portant réduction de ces armements en Europe. Cette confidence aurait été faite par des responsables soviétiques à une délégation de parlementaires américains, présidée par Tom Lentos, membre de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, qui séjourne actuellement en U.R.S.S. et a rencontré, mardi 11 janvier à Moscou, MM. Karpov et Kvitsinsky, chefs des délégations soviétiques aux pourparlers de Genève sur les armements stratégiques (START) et sur les forces nucléaires de portée intermédiaire en Europe (F.N.I.) respectivement.

Selon ces parlementaires, les missiles, qui seraient retirés d'Europe dans le cadre d'un accord, ne seraient pas réinstallés en Asie, mais pourraient être détruits, bien que leurs interlocuteurs n'en aient pas précisé le nombre. C'est la première fois qu'il est question de démanteler une partie de ces engins, dont les Soviétiques possèdent actuellement trois cent trente-trois exemplaires, dont deux cent vingt dirigés vers l'Europe. M. Andropov a proposé, le 21 décembre, de ramener ce dernier contingent à cent soixante-deux lanceurs, l'équivalent des missiles français et britanniques, ce qui fait apparaître un reliquat de soixante SS 20.

Une des raisons pour lesquelles les gouvernements occidentaux jugent « *inacceptables* » ces propositions est que les missiles, qui seraient évacués vers la Sibérie, pourraient être aisément ramenés en Europe ; les Américains ont tenu à préciser que leur « option zéro » (suppression de tous les missiles terrestres à portée intermédiaire) s'applique à toutes les régions du monde, y compris à l'Asie. La nouvelle ouverture soviétique, si elle est confirmée (mais elle ne serait valable, selon les parlementaires américains, que si l'OTAN renonce à tout déploiement de son côté), lèverait donc une partie des objections occidentales.

#### « Des conséquences extrêmement dangereuses »

Toujours selon les congressistes américains, les Soviétiques n'auraient pas fait objection à ce que les Français et les Britanniques augmentent le nombre des ogives portées par chacun de leurs missiles. On sait que le SS 20 emporte trois charges alors que les missiles français, par exemple, jusqu'à l'installation du missile M 4 en 1985, ne sont porteurs que d'une ogive.

Il est possible que M. Andropov ait annoncé ce nouveau geste parmi les « *nouvelles précisions* » données sur ses propositions à M. Vogel, candidat ouest-allemand à la chancellerie, qu'il a reçu pendant deux heures et demie, mardi. Le dirigeant du S.P.D., qui a eu auparavant un entretien en tête-à-tête de quinze minutes avec le secrétaire général du parti communiste soviétique, a réservé la primeur de ses informations pour le gouvernement de Bonn, mais il a indiqué que son espoir d'un accord à Genève sortait « *renforcé* » de cette conversation. Toujours selon lui, M. Andropov se serait montré sceptique sur la volonté de Washington de parvenir à un accord. Les problèmes de l'Afghanistan, de la Pologne et de l'émigration des Soviétiques d'origine allemande vers la R.F.A. (les autorisations de départ sont tombées à quelques dizaines par mois aujourd'hui contre un millier il y a cinq ans) ont été également évoqués.

Rendant compte de l'entretien Andropov-Vogel, l'agence Tass révèle, pour sa part, que le dirigeant soviétique a « *attiré l'attention* » de son interlocuteur « *sur les conséquences extrêmement dangereuses pour la paix en Europe* » que pourrait avoir l'implantation des missiles américains en Europe occidentale et en R.F.A. Elle note néanmoins que la conversation a été « *franche et constructive* ».

L'agence soviétique oppose, d'autre part, dans un commentaire, l'attitude « *lucide* » de M. Egon Bahr, l'expert du S.P.D. pour les questions de désarmement et qui accompagnait M. Vogel à Moscou, à celle de M. Genscher, ministre libéral des affaires étrangères à Bonn, qui « *s'en tient toujours à des positions non réalistes* » en soutenant « *l'option zéro* » de M. Reagan.

En même temps, la *Pravda* publie ce mercredi 12 janvier un commentaire modéré sur la dernière conférence de presse de M. Reagan, crédité d'avoir tenu des « *propos raisonnables* » et exprimé des « *jugements bien fondés* ». Le problème, ajoute le quotidien du parti soviétique, « *est que presque toutes les déclarations et les actes de l'administration américaine sont loin de ces idées raisonnables* ».

#### M. VOGEL A PARIS

M. Vogel était attendu jeudi matin 13 janvier à Paris (*nos dernières éditions datées 12 janvier*), où il devait être reçu à l'Elysée par M. Mitterrand pour un *petit-déjeuner* de travail. Cette rencontre a lieu à la demande du candidat social-démocrate à la chancellerie, indique-t-on du côté français. Comme pour ses précédents déplacements, *il sera accompagné* de M. Egon Bahr.

A Paris, M. Vogel — qui devait *également être reçu par M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S. — compte exposer les résultats de ses entretiens à Washington et à Moscou, mais aussi *donner à ses interlocuteurs* un certain nombre de précisions sur les positions du S.P.D. dans la controverse sur les euromissiles et le désarmement. En particulier sur les questions où les analyses des sociaux-démocrates ouest-allemands et celles de Paris divergent, *notamment* la prise en compte des fusées nucléaires françaises dans les négociations américano-soviétiques de Genève.

#### La Roumanie et les budgets militaires

A Prague, le comité des ministres de la défense du pacte de Varsovie a ouvert mardi une session qui devrait prendre fin ce mercredi. Tous les ministres de la défense des sept pays membres du pacte, qui assistaient déjà les 4 et 5 janvier à la réunion des chefs de parti, se sont trouvés à cette occasion dans la capitale de la Tchécoslovaquie, à l'exception du général Jaruzelski, qui s'est fait représenter par un vice-ministre. Le maréchal soviétique Koulikov, commandant en chef des forces unifiées du pacte, et le général Gribkov, chef d'état-major, participent également à cette session du comité des ministres, la première depuis celle qui avait eu lieu à Moscou en décembre 1981.

Toujours mardi, l'organe du P.C. roumain *Scinteia* a rappelé que l'arrêt de la course aux armements passe « *avant tout par la réduction des budgets militaires* ». On sait que la Roumanie a annoncé le gel de ses propres dépenses militaires jusqu'en 1985 et invité ses partenaires du pacte de Varsovie à en faire autant, ce qui permettrait d' « *accélérer considérablement la construction du socialisme et du communisme* ». — (*A.F.P., Reuter.*)

# AFRIQUE

## Togo

### A LA VEILLE DE L'ARRIVÉE DE M. MITTERRAND
### Le général Eyadema affirme avoir éventé un complot

Lomé (*A.F.P.*). — Des mercenaires voulaient assassiner le président Eyadema à l'occasion de la fête nationale du Togo, jeudi 13 janvier, jour de l'arrivée de M. Mitterrand en visite officielle, a lui-même affirmé le chef de l'Etat togolais, mardi 11 janvier, à l'agence France-Presse. Ce complot, qui devait être mis à exécution lors du vingtième anniversaire du coup d'Etat qui renversa le président Sylvanus Olympio, était, selon le président du Togo, le fait de cinq mercenaires de nationalité britannique qui se trouvent actuellement au Ghana.

Parmi les mercenaires figurerait notamment un certain John Tomkins, déjà membre d'un autre commando, qui, en 1977, avait projeté d'assassiner le général Eyadema en tirant sur sa voiture.

Le général Eyadema a précisé au correspondant de l'A.F.P. que des « *puissances amies* » l'avaient averti, il y a quelques jours, de l'imminence d'une tentative d'assassinat.

D'autre part, le président Eyadema a gracié, à l'occasion de la fête nationale, deux Suissesses condamnées l'an dernier à dix ans de réclusion pour complicité d'assassinat : Mme Marie-Louise Eigmann et Mlle Adeline Horner.

## Namibie

### La démission de M. Mudge laisse planer de lourdes incertitudes sur l'avenir politique du territoire

De notre correspondant

**Johannesburg. — Interrogé sur les conséquences de la démission de M. Dirk Mudge, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha, s'est refusé, mardi 11 janvier, à tout commentaire. A Washington, un porte-parole du département d'Etat, M. John Hughes, a rappelé que la Maison Blanche n'avait jamais reconnu les institutions politiques établies par Pretoria à Windhoek après les « élections internes » de décembre 1978. Selon lui, la démission de M. Mudge n'affectera pas les négociations pour un règlement du dossier namibien.**

L'administrateur général sud-africain en Namibie, M. Danie Hough, a accepté mardi l'offre de démission lancée la veille par le « président du conseil » de Windhoek, M. Dirk Mudge.

Dans un premier temps, le nouveau proconsul sud-africain du territoire, M. Willie Van Niekerk, qui succédera à M. Hough à la fin du mois, assumera le pouvoir, législatif et exécutif.

Pour tous ceux qui, en Namibie, accusaient M. Mudge et ses amis d'être « *les marionnettes* » de Pretoria, la nouvelle situation aura le mérite d'être plus claire. « *Chacun désormais pourra constater qui détient réellement les rênes du pouvoir en Namibie* », a déclaré M. Andreas Shipanga, chef de file d'une branche dissidente, antimarxiste, de la SWAPO. « *Il apparaît de plus en plus clairement*, a-t-il ajouté, *que ce ne sont pas nos citoyens, mais Pretoria qui décidera du sort de notre peuple.* »

Plusieurs options s'offrent aux Sud-Africains : dans le cas où les négociations internationales pour établir un cessez-le-feu dans la région et conduire le pays vers l'indépendance seraient en bonne voie, Pretoria pourrait décider de conserver tout le pouvoir entre les mains de M. Willie Van Niekerk jusqu'aux élections finales.

Seconde possibilité : si les négociations paraissent devoir encore longtemps piétiner, notamment à propos de la présence militaire cubaine en Angola, l'Afrique du Sud peut convoquer une consultation semblable à celle organisée en 1978 et — la SWAPO l'ayant boycottée — remportée haut la main par la D.T.A parti de M. Mudge. L'objectif visé serait alors de mettre en place un nouveau « *cabinet namibien intérimaire* » avec des hommes neuf aussi favorables aux thèses anti-SWAPO de Pretoria. La difficulté de cette entreprise réside dans la rareté des politiciens namibiens crédibles.

Troisième éventualité, qui suppose dans un premier temps la mise en œuvre de la première : Pretoria, prenant conscience de son isolement grandissant au sein du monde politique de Windhoek, renonce purement et simplement à conduire le territoire vers l'indépendance. Fort de son incontestable supériorité militaire dans toute la région, le régime de l'apartheid renforce alors son contrôle sur le pays et y accroît son potentiel armé.

Malgré toute l'amertume qu'il éprouve à l'égard de ses anciens protecteurs accusés d'avoir « *saboté les chances de la D.T.A. face aux marxistes de la SWAPO* », M. Dirk Mudge écarte encore cette solution. Pour lui, le gouvernement sud-africain « *est encore réellement disposé à rendre son indépendance à la Namibie...* ».

Bien que sincèrement décidé à faire de son alliance affaiblie de partis ethniques modérés « *un véritable mouvement de libération non violent et antimarxiste* », l'ancien fermier blanc mis en selle par Pretoria ne pouvait décemment pas rejeter en quelques mots un quart de siècle d'étroite collaboration avec ceux qu'ils nomment désormais « *les occupants* ». Quand M. Moses Katjiongua, qui préside aux prédestinées d'un autre mini-parti interne proche de la SWAPO (le SWANU), déclare que la volte-face de M. Mudge « *n'a rien à voir avec de prétendues protestations envers la manière dont l'Afrique du Sud traite le territoire* », mais s'apparente, au contraire, « *à une tentative désespérée* » pour améliorer l'image et la crédibilité de la D.T.A., il dit à haute voix ce que beaucoup, en Afrique du Sud comme à Windhoek, susurrent dans les coulisses...

PATRICE CLAUDE.

# PROCHE-ORIENT

## M. Reagan assouplirait sa position

(*Suite de la première page.*)

L'intérêt d'un tel consensus, explique-t-on de source proche des milieux officiels jordaniens, serait notamment de constituer « *un moyen de pression* » sur la Syrie et le Libye si celles-ci « *étaient tentées de faire des difficultés* ». Il permettrait également de faciliter la tâche du Conseil national palestinien (Parlement), dont la réunion, autre rendez-vous clé, est prévue à Alger à partir du 14 février.

Toute la question est aujourd'hui de savoir si le roi Hussein a rapporté de Washington de quoi convaincre l'O.L.P. d'aller de l'avant. « *Les Américains ont fait de nouvelles suggestions* », convient M. Nabil Shaath, conseiller de M. Yasser Arafat pour la politique étrangère et membre du Comité supérieur jordano-palestinien, mais, ajoute-t-il, « *ils ont encore un long chemin à faire en direction des aspirations palestiniennes, et nous devons encore être assurés de la crédibilité des Etats-Unis* ».

Interrogé sur les « *suggestions* » américaines, le président de l'O.L.P., M. Arafat, a répondu par une pirouette en affirmant qu'il avait « *senti* » au cours de ses entretiens avec le souverain jordanien que celui-ci était « *optimiste et content de ses discussions avec le gouvernement de M. Reagan* ».

En fait, il semble que les responsables américains jugent de leur intérêt, surtout dans la perspective de la campagne présidentielle, d'amorcer une solution au Proche-Orient, tout en estimant sans doute que l'échec d'un nouveau processus de négociation serait plus dommageable que l'absence de négociation.

Ils ont, en effet, déclaré au roi Hussein qu'une solution au Proche-Orient était pour eux, à l'heure actuelle, la priorité numéro un, avant même la question des négociations avec l'U.R.S.S. sur le désarmement. Pour sa part, le souverain hachémite affirmait lundi qu'il avait eu le « *sentiment* », à Washington, que, pour l'administration Reagan, « *il ne convenait en aucun cas qu'Israël tire le moindre profit politique de sa présence au Liban* ». Par ailleurs, le souverain jordanien a mentionné les points suivants :

— Les Américains sont prêts à envisager une réduction de la période intérimaire de cinq ans, qui doit, selon les termes de Camp David, précéder l'instauration d'un statut définitif pour les territoires occupés ;

— Les États-Unis « *souhaitent que Jérusalem reste unifiée, mais reconnaissent le droit arabe* » sur une partie de la Ville Sainte au même titre que « *le droit arabe sur le reste des territoires occupés* » ;

— Enfin et surtout, Washington est disposé « *à peser de tout son poids afin de trouver une solution juste et honorable au problème palestinien sous tous ses aspects* ». Le roi Hussein a fait état à cet égard d'un engagement écrit du président Reagan.

Ce dernier point concerne notamment le gel des implantations israéliennes en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Gel que l'O.L.P. et Amman estiment indispensable comme condition préalable à toute négociation.

Selon une personnalité proche du gouvernement jordanien, la position américaine aurait évolué sur la question de la future entité palestinienne. Ainsi Washington envisagerait aujourd'hui plus favorablement une « *entité politique avec son drapeau, son passeport, une autonomie dans les domaines de la sécurité intérieure, de l'économie et de la législation, tout en rejetant cependant l'idée d'une souveraineté totale, avec une armée et une représentation à l'ONU* ».

Enfin, toujours de même source, les États-Unis auraient « *accepté* » le principe d'une délégation jordano-palestinienne incluant des personnalités non affiliées officiellement à l'O.L.P. mais « *désignées* » par elle. On cite à ce propos les noms de MM. Mohamed Melhem et Fahd Kawasmeh. Les Américains auraient également « *compris* » que la Jordanie ne peut s'engager seule dans des négociations de paix. Le souverain hachémite a été très ferme à ce sujet lors de sa visite à Washington. Il a confirmé qu'il avait déclaré aux Américains qu'il ne pouvait prendre aucun engagement sans en référer à l'organisation de M. Arafat.

Tout semble indiquer, comme le fait remarquer un diplomate occidental, que l'on soit « *mine de rien, bel et bien entré dans un processus de négociation entre l'O.L.P. et l'administration américaine, un processus indirect, certes, mais où l'on en est déjà à faire des propositions et des contre-propositions, ce qui était inimaginable il y a quelques mois seulement* ».

EMMANUEL JARRY.

## Le Parlement européen se prononce en faveur de « la création éventuelle d'un Etat Palestinien »

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Le Parlement européen estime capital qu'Isrël et les Palestiniens « *ouvrent des pourparlers et engagent un processus d'acceptation et de reconnaissance mutuelles* ». L'O.L.P. pourrait légitimement participer à ces négociations, mais à la condition qu'elle ait auparavant supprimé de sa charte les paragraphes préconisant explicitement ou implicitement la destruction d'Israël. L'Europe, en coopération avec les Etats-Unis, doit prendre des initiatives nécessaires pour favoriser ce processus menant à la paix. Telles sont les principales orientations d'une résolution approuvée mardi 11 janvier à une large majorité par le Parlement de Strasbourg.

L'Assemblée cite, parmi les initiatives créant un climat favorable, la déclaration faite par les Dix à Venise, les propositions présentées par le président Reagan en septembre 1982, le plan Fahd tel qu'il a été adopté par le sommet de Fès, également en septembre 1982, et — a fait ajouter Mme Charzat (socialiste, France) — le projet de résolution franco-égyptien soumis au Conseil de sécurité.

Le Parlement européen estime que la mise en œuvre du droit à l'autodétermination du peuple palestinien qui devrait être opérée « *selon une procédure compatible du droit d'Israël à l'existance et à la sécurité...* » pourrait aboutir à « *la création éventuelle d'un Etat palestinien* ». Le Parlement va ainsi plus loin que le conseil des ministres des Dix ou que le conseil européen qui n'ont jusqu'ici jamais utilisé les termes d'État palestinien.

La résolution invite Israël, selon un amendement présenté par le groupe socialiste, à « *cesser immédiatement l'instalation de colonies de peuplement dans les territoires occupés* ».

La seconde partie de la résolution est consacrée au Liban. Le Parlement suggère notamment que les pays membres de la Communauté participent à la constitution d'une force de paix internationale.

PHILIPPE LEMAITRE.





## Iran

### Le parlement a adopté une loi prévoyant la saisie des biens des « fuyards »

Téhéran (*A.F.P.*). — Le Parlement islamique a adopté, mardi 11 janvier, une loi sur les biens des « fuyards » prévoyant la saisie de ces biens si les personnes ayant « fui » l'Iran ne se présentent pas devant le parquet de la révolution islamique dans les deux mois, a annoncé Radio-Téhéran. Pour entrer en vigueur, cette loi doit recevoir l'approbation du conseil de surveillance (de la Constitution).

« *Toute personne ayant fui l'Iran avant ou après la révolution et qui réside actuellement en dehors du territoire national disposera d'un délai de deux mois pour se présenter personnellement au parquet de la révolution islamique. A défaut, le parquet sera autorisé à procéder à la vente de tous biens meubles et immeubles des personnes précitées ou de les louer et de verser le montant au compte de l'Etat* », déclare l'un des articles de cette loi reproduit dans le journal *Kayhan*.

● *Répondant aux propos de M. Tarek Aziz*, vice-premier ministre irakien, qui avait affirmé, dans une interview au *Monde* (du 8 janvier), que Bagdad entretenait d' « *excellentes relations* » avec toutes les factions de l'opposition iranienne, le Front pour la libération de l'Iran, présidé par M. Ali Amini, tient à préciser qu' « *il n'a jamais établi une entente quelconque avec le régime irakien ni n'a reçu de soutien matériel de l'Irak* ».

# La Nouvelle-Calédonie à l'heure du choix

## II. – *Terre et coutume*

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

**Au-delà des incidents – parfois meurtriers – qui se renouvellent en Nouvelle-Calédonie, chacun sait, espère ou redoute, dans les milieux politiques de l'île, que l'évolution du statut de ce territoire d'outre-mer peut, à terme, conduire à l'indépendance. Mais se fera-t-elle contre ou avec les Européens installés ici ? (*le Monde*, du 12 janvier).**

Nouméa. – En promulguant l'ordonnance foncière, le gouvernement a tenu compte des revendications coutumières des Mélanésiens, qui sont souvent à l'origine des incidents entre Canaques et colons européens, dont certains ont dégénéré en violences. Ce texte, selon le rapport au président de la République qui le précède, reconnaît que le *« partage inégal »* des terres entre Canaques et Européens *« est d'autant plus mal ressenti qu'une part importante des terres appropriées fait l'objet d'une exploitation insuffisante »*. Ce rapport précise que la propriété européenne représente 400 000 hectares contre 160 000 aux *« réserves »* dans lesquelles la terre est encore régie par le système clanique de propriété collective. Car, en 1983, une majorité de Canaques vivent encore dans des *« réserves »*.

Cette ordonnance, sans doute la plus importante du train de réformes, a fait couler beaucoup d'encre, bien qu'elle ne touche en fait que 1,6 % de la population européenne (1). Comme l'ordonnance affirme la *« préexistence de droits coutumiers »*, le R.P.C.R. dénonce un texte qui *« est pour la priorité féodale par le premier occupant, ce qui est en contradiction avec la philosophie socialiste »*. *« S'agirait-il de collectivisation des terres sous couleur de canaquisation ? »*, demandait à l'Assemblée M. Jean Faure, pour le R.P.C.R. *« Risque d'horrible carnage »*, *« organisation de la guerre civile »*, *« retrait des terres à de petits colons miséreux »*, *« transformation de la lutte de classes en lutte de races »*, avons-nous aussi entendu.

### Redistribuer 100 000 hectares

Pourtant le R.P.C.R. s'affirme partisan d'une réforme agraire, qui aurait pour objectif *« une redistribution des terres de ceux qui en avaient trop et qui n'en faisaient rien à ceux qui n'en avaient pas ou pas assez et qui avaient vocation à en faire quelque chose »* (M. Faure). Mais dans le respect de la propriété privée. Les chiraquiens ne croient pas à la propriété tribale.

Ce point de vue est partagé par les Mélanésiens du R.P.C.R., qui ne veulent pas de retour au féodalisme. Sur ce plan, ils se trouvent sans doute plus proches des indépendantistes les plus radicaux, qui refusent que l'indépendance signifie l'institutionnalisation des structures d'antan, avec leurs contraintes sociales, les chefs coutumiers.

La majorité F.I.-F.N.S.C. ne partage pas ces sentiments et soutient les réformes, même si la F.N.S.C. y trouve un *« point de vue trop métropolitain »*. *« Les ordonnances ?* nous dit M. Gabriel Paita. *J'en suis en partie à l'origine. »* Il est satisfait d'une procédure qui fait négocier, au sein de commissions communales, représentants des tribus revendicatrices de leurs terres ancestrales et colons : *« Il faut obliger le Canaque et le Caldoche à discuter au niveau communal. Il faut que le Caldoche descende de son piédestal pour discuter des terres. On ne s'est jamais rencontré pour parler. Après, bien des choses vont changer »*. *« Cette discussion permettra de trouver un compromis entre gens qui veulent vivre ensemble »*. Mais la terre est, pour les Mélanésiens, *« question coutumière »*.

Paris compte que 100 000 hectares environ vont être directement revendiqués par les Canaques. Si le système fonctionne à la vitesse prévue (*le Monde* daté 16-17 mai 1982), nous a-t-on dit à Nouméa, une vingtaine de milliers d'hectares par an pourraient changer de main. Un crédit de 30 millions de francs est prévu en 1983 à cet effet. En dehors des terres revendiquées, certains pensent que les Européens pourraient profiter de l'occasion pour se débarrasser de propriétés qu'autrement ils auraient eu des difficultés à vendre : *« En maintenant la pression, ils espèrent faire monter les prix »*, nous disait un fonctionnaire. Toutefois, si les Mélanésiens acceptent et soutiennent cette procédure, ils ne la considèrent que comme une étape vers la reprise de possession de *« toute la Calédonie, son air, ses terres, sa mer. »* (M. Paita.)

*Une fois la terre passée sous l'autorité tribale*, les Canaques pourront soit en reprendre la culture eux-mêmes, soit la louer à d'autres tribus, ou à d'autres ethnies. *« Notre projet de Constitution prévoit que la propriété est inaliénable, mais que l'on peut y accueillir d'autres clans, des Européens »*, contre le paiement de baux, nous dit M. Lenormand. Baux qui sont prévus par l'ordonnance foncière et que M. Faure appelait *« le tribut de vassalité »*. *« Les malheureux qui accepteront éventuellement de les payer ne seront pas différents des serfs taillables et corvéables à merci »*, ajoutait l'élu R.P.C.R.

M. Paita reconnaît néanmoins que la loi foncière ne réglera pas tous les problèmes : *« J'ai dit aux autres : "Vos différences avec nous sont moindres que celles des Canaques entre eux. Il faut que les Canaques se reconnaissent après cent trente ans dans une boîte de sardines. Il y aura des discussions difficiles entre les Canaques qui sont restés sur place et ceux qui ont été déportés loin de leurs terres traditionnelles. Il faudra délimiter leurs droits. »*

Le F.I. réalise que les lendemains seront difficiles. C'est pourquoi l'*« indépendance économique »* viendra après l'*« indépendance politique »*, à travers deux sortes de plans quinquennaux. Cette *« indépendance canaque et socialiste »*, le F.I. la souhaite du même type que celle dont ont bénéficié les autres Etats indépendants du Pacifique sud, mélanésiens ou polynésiens : c'est-à-dire dans le cadre traditionnel. le projet de Constitution de l'U.C. prévoit ainsi une double structure : moderne avec assemblées locales, régionales et nationale choisissant un gouvernement ; coutumière, au niveau de la famille, de la tribu, du district – avec un grand chef de district et un conseil – et de la région, chapeautée par un Sénat.

Ces structures peuvent être lourdes, nuisibles à l'initiative individuelle, bridée par l'autorité des chefs et des anciens. *« Je suis maire de mon bourg, mais hors de ma mairie, je ne suis plus rien »*, nous disait un élu mélanésien. Se plaignant de la mauvaise formation, inadaptée, dispensée aux Mélanésiens, un haut fonctionnaire métropolitain nous déclarait : *« On forme des jeunes qui n'auront pas le droit à la parole avant vingt ans. Il vaudrait mieux former des chefs. C'est ce qu'ont fait les îles indépendantes. Nous n'avons jamais su utiliser sur le plan économique le pouvoir de la coutume »*. Rares sont les Mélanésiens qui ont un diplôme universitaire ou technique avancé.

### Le « cargo cult »

La coutume qui aliène la liberté individuelle, l'indépendance, *« qui fera baisser le niveau de vie de moitié »* et qui *« transformera en mendiants internationaux nos dirigeants indépendantistes »*, voilà les maux dont le R.P.C.R. entend prémunir le territoire dans un document intitulé : *« Face à la crise calédonienne, il faut garder raison »* (janvier 1982). Ce texte dénonce aussi *« les vues mythiques de l'indépendance, transposition moderne du* cargo cult *»*. La solution ? *« La solidarité nationale »*, nous disait M. Frouin, et des réformes. On peut se demander pourquoi ces réformes n'ont pas été mises en pratique hier par ceux qui critiquent celles d'aujourd'hui, et qui n'ont pas toujours abandonné une attitude paternaliste envers l'indigène : *« Beaucoup plus de 80 % des recettes du budget territorial (...) proviennent de l'activité, du travail, des investissements des quelque soixante-dix mille Néo-Calédoniens qui ne se contentent pas de tendre la main en sirotant une bière ou qui ne rêvent pas de réduire au servage ancestral tous ceux qui se laisseraient aller à croire que ce système préhistorique est l'avenir »*, déclarait à l'Assemblée M. Faure.

Si la situation économique calédonienne est catastrophique, ce n'est pas seulement la faute des Canaques, longtemps tenus en lisière. *« La responsabilité des colons est entière ; l'Algérie, elle, était exploitée. (...) Les Européens ne sont pas qualifiés pour dire que si on donne les terres aux Mélanésiens ils ne les cultivent pas »*, dit un haut fonctionnaire qui préfère garder l'anonymat. De fait, vivant trop longtemps sous le mirage du nickel, – le territoire en est venu à négliger son agriculture et son industrialisation. La Nouvelle-Calédonie importait en 1981 des produits alimentaires pour une somme représentant 27 % du total de ses exportations, dont des fruits, des légumes, de la viande. Fidji, voisine, elle aussi mélanésienne, indépendante depuis 1970, en plus d'un tourisme que lui envie Nouméa, produisait 43 % de son riz et était pratiquement autosuffisante en viande de bœuf, de porc et en volailles.

*En 1971, les ressources de la Calédonie* provenaient à 76 % de ses exportations et à 24 % des transferts de fonds de l'administration (y compris les salaires des fonctionnaires) ; *en 1980, les chiffres étaient* respectivement de 57 % et de 43 %. Une personnalité économique de l'île voyait la solution de la crise dans l'envoi de plus de fonctionnaires, gendarmes et militaires, ce qui donnerait un coup de fouet au commerce et à la construction. Le nombre des fonctionnaires (7 650 en 1982, contre 5 105 en 1979, soit une augmentation de 48 %) représente 24 % du total des personnes employées. L'appel permanent à la métropole ne pourrait-il pas aussi être assimilé à une sorte de *cargo cult* ?

**Prochain article :**

**L'ENJEU DE LA FRANCE DANS LE PACIFIQUE**

(1) Les chiffres utilisés dans cet article sont tirés des publications du Service de la statistique de Nouméa.

## Le nickel en crise

La S.L.N. le nickel, filiale à 50/50 de la holding Imetal et d'Elf-Aquitaine est le principal employeur de la Nouvelle-Calédonie avec un peu moins de 3 000 personnes, soit 12 % à 13 % des effectifs totaux. Elle est un des grands producteurs mondiaux de nickel, avec Inco (Canada) et Amax (Etats-Unis).

Or, le marché mondial du nickel est, atuellement, qualifié d'*« épouvantable »*, en raison, non seulement de la crise mondiale, mais aussi, et surtout, de *la crise dramatique qui ravage la* sidérurgie dans presque tous les pays, que ce soit l'Europe ou les Etats-Unis. Le principal débouché du nickel est, en effet, l'incorporation de ce métal dans les aciers spéciaux, inoxydables ou autres, en concurrence avec le chrome.

La consommation mondiale de nickel est en diminution depuis trois années consécutives (30 % au total), et les perspectives pour 1983 ne sont pas très riantes. *Quant aux prix, après une* baisse de 5 % en 1981, ils ont chuté de près de 40 % en 1982.

La conséquence est que les installations de grillage de minerai de la S.L.N. le Nickel fonctionnent au tiers de leur capacité, soit 25 000 tonnes par an sur 75 000 tonnes théoriques. Les résultats financiers sont catastrophiques, avec une perte d'exploitation de plus de 300 millions de francs en 1982, et une perte comptable un peu inférieure à 500 millions de francs pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 700 à 750 millions de francs (les frais financiers représentent 24 % du chiffre d'affaires).

Ces pertes s'ajoutent à des déficits cumulés depuis quatre ans, et obligent les actionnaires, en fait l'ERAP, à accorder d'énormes avances. Quant aux effectifs ils sont en contraction continue : de 3 500 personnes en 1979, ils sont passés à 3 000 au début 1981, puis à 2 800 actuellement, par le jeu des départs naturels et des mises en retraite, et devraient prochainement, tomber à 2 400 personnes au prix de 370 licenciements, l'effectif optimal étant de 2 200 personnes.

FRANÇOIS RENARD.

## Plusieurs des Mélanésiens interpellés auraient reconnu leur participation à l'embuscade de Sarraméa

A Nouméa, le procureur de la République a indiqué, mardi soir 11 janvier, que plusieurs des quinze Mélanésiens interpellés après la fusillade de Sarraméa (*le Monde* du 12 janvier) avaient reconnu leur participation à l'embuscade au cours de laquelle deux gendarmes mobiles ont été tués. Pendant l'opération de police menée mardi matin dans la tribu des Koindé, une dizaine de fusils, des cocktails Molotov et diverses armes blanches ont été saisis.

*L'état de santé des quatre gendarmes* et des deux civils qui avaient été blessés n'inspire pas d'inquiétude, bien que deux gendarmes restent placés en service de réanimation. Les forces de l'ordre locales vont recevoir le renfort d'un peloton de gendarmes venant de Polynésie. L'escadron auquel appartenaient les deux gendarmes tués doit être relevé, jeudi, par un escadron venu de métropole.

A Paris, M. François Léotard, secrétaire général du parti républicain, a fait savoir qu'il *« partage l'émotion et l'inquiétude du corps de la gendarmerie. Car partout, même sous des statuts différents, les mêmes causes produisent les mêmes effets : l'incohérence, la légèreté, et l'impuissance du gouvernement entraînent l'enchaînement de la violence »*, a-t-il déclaré.

Pour sa part, M. Georges Marchais, qui était l'invité de TF 1, a estimé que la fusillade de Sarraméa constitue *« un incident local, mais qui vient sur le fond de problèmes réels, à savoir la juste revendication des Canaques sur une nouvelle répartition des terres. »*

A Nouméa, le R.P.C.R. (Rassemblement pour la Calédonie dans la République), qu'anime M. Jacques Lafleur, député (R.P.R.), a prévu d'organiser le samedi 15 janvier une manifestation devant le monument aux morts de Nouméa. Enfin, un maire d'une commune proche des lieux du drame, M. Henri Mariotti, maire de Farino, se réclamant de l'appui de la population, a annoncé la constitution d'une milice d'autodéfense. M. Jacques Roynette, haut commissaire, a sommé M. Mariotti de se conformer à l'interdiction de port et de transport d'armes et de munitions décidée le 11 janvier.

• *M. Jacques Chirac*, survolant Saint-Pierre-et-Miquelon pendant son voyage vers New-York, mardi 11 janvier, a adressé aux habitants du département un message dans lequel il déclare notamment : *« Cette présence française, que vous assurez depuis des siècles dans l'Atlantique Nord en dépit de toutes les épreuves, a trouvé sa consécration la plus haute et la plus noble dans l'intégration départementale. Bien entendu, le nombre restreint de la population ainsi que l'environnement imposent des adaptations fonctionnelles économiques et sociales rendues encore plus nécessaires dans la conjoncture actuelle. Pour faire face aux difficultés croissantes et maintenir le rayonnement de la France dans le monde, l'union de tous ceux qui veulent une France forte, juste, entreprenante et fraternelle est plus que jamais indispensable. »*

Le Monde

# société

## JUSTICE

### LA NOUVELLE PRIORITÉ DU GARDE DES SCEAUX

## M. Badinter gestionnaire

*La justice « étouffe ».* M. Badinter l'a dit dans une interview à l'hebdomadaire communiste *Révolution* (1) et il l'a répété, lundi 10 janvier, *sous une forme plus académique,* en inaugurant les nouveaux locaux de la cour d'appel de Reims.

Ce qu'on appelle l'*« explosion judiciaire »* nuit à l'image de la justice et nécessite des remèdes urgents. En cinq ans, le nombre des *affaires civiles a augmenté de moitié,* les appels décidés après un jugement de prud'hommes de 114 % et le contentieux *pénal de 14 %. Résultat :* devant les juridictions civiles, les plus encombrées, il faudra bientôt deux ans pour qu'une affaire soit examinée en appel.

*Le phénomène n'est pas nouveau* et il n'est guère de discours prononcé, ces jours-ci, lors des rentrées solennelles des tribu*naux qui n'y fasse référence.* Lamento obligé des chefs de juridiction, l'explosion judiciaire a pris, néanmoins, des proportions *telles qu'elle risque de paralyser* l'institution.

M. Badinter le sait et sait qu'il sera aussi jugé sur ses efforts pour sortir la justice de cette ornière. Après les grandes réformes, l'heure est donc à la gestion : *« Je suis convaincu que la justice quotidienne reste à transformer. C'est pour 1983 ma priorité. »*

Cela parce que M. Badinter a découvert en arrivant à la chancellerie *« une institution qui n'a jamais été réellement pensée comme elle aurait dû l'être, c'est-à-dire comme un grand service public adapté aux besoins des justiciables ».* Certes, mais que faire ? Certaines améliorations ont déjà été apportées au fonctionnement quotidien de la *justice, comme l'extension* de l'aide judiciaire. Mais de telles améliorations provoquent des ef*fets pervers :* plus la justice est proche, moins elle est coûteuse et plus sont nombreux sont les justiciables qui ont recours à elle.

Tel est le défi, moins specta*culaire que la suppression* des lois d'exception, auquel le garde des sceaux est désormais confronté. Ni intermède ni chan*gement de cap,* cette nouvelle donne répond à l'attente, souvent découragée, des justiciables. En même temps, M. Badin*ter n'a pas beaucoup de choix :* l'ordre du jour du Parlement est beaucoup trop chargé pour absorber rapidement les très nombreux projets arrivés à mâturité à la chancellerie, et il faut bien tirer profit, d'une manière ou d'une autre, de cette pause législative.

Comment améliorer la situation ? En augmentant le nombre *de magistrats* et de fonctionnaires des tribunaux. En simplifiant et en informatisant le travail des juridictions. En permettant, à *terme, comme* le souhaite M. Badinter, à un magistrat unique de juger, en appel, les affaires prud'homales, là où l'embouteil*lage est le plus manifeste.* En confiant, bientôt, à une commission *ad hoc* le soin de proposer de nouveaux modes de traitement des conflits où sont parties *consommateurs et locataires.*

*Ce n'est pas la première fois* que de telles orientations sont définies mais jamais auparavant un garde des sceaux n'avait ma*nifesté la volonté de faire de* l'amélioration de la justice quotidienne la priorité des priorités. Reste à M. Badinter à prouver qu'après tant de discours lénifiants entendus ces dernières années sur ce thème, il fera mieux que ses prédécesseurs.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Numéro du 7 janvier.

### A LA COUR D'ASSISES DE PARIS

## La condamnation d'un espion malgré lui

**Passible d'une peine de dix à vingt ans de détention criminelle, M. Traïan Muntean, qui comparaissait devant la cour d'assises de Paris siégeant sans jury *(le Monde* du 11 janvier), inculpé d' *« intelligence avec les agents d'une puissance étrangère de nature à nuire à la situation militaire ou diplomatique de la France ou à ses intérêts économiques essentiels »*, crime prévu par l'article 80, paragraphe 3 du code pénal, a finalement été condamné mardi 12 janvier à deux ans d'emprisonnement après une délibération d'un peu plus d'une heure.**

L'arrêt de la cour, en accordant les plus larges circonstances atténuantes, permet une libération très prochaine du jeune informaticien roumain arrêté le 16 juillet 1979 et qui avait été remis en liberté par la chambre de contrôle de la Cour de sûreté de l'État après une détention provisoire de un an onze mois et trois jours. Il montre aussi que les sept magistrats qui composaient la cour d'assises, en application de l'article 698-6 du code de procédure pénale institué par la loi du 21 juillet 1982 supprimant les tribunaux permanents des forces armées, ont finalement été convaincus que M. Muntean avait été davantage une victime des services secrets de son pays que l'agent lucide et déterminé qu'avait présenté le commissaire principal Roger Simon, de la D.S.T.

C'était au reste l'avis de l'avocat général, M. Gabriel Dupin de Beyssat, qui avait ouvert la voie à l'indulgence dans un réquisitoire qui réclamait sans doute une peine de cinq ans de prison mais en conclusion duquel il avait dit : *« Si la nation doit se défendre contre les entreprises d'espionnage et de renseignements, nous ne devons pas oublier non plus que l'homme que nous avons aujourd'hui à juger est une victime de l'absence de libre choix et de liberté qui règne dans son pays. »*

La défense devait faire le reste avec Me Yves Lachaud d'abord, qui montra bien que le peu d'informations qu'avait pu transmettre M. Muntean n'eurent jamais un caractère secret, s'agissant de communications qui sont échangées entre savants de pays à pays. Avec Me Henri Leclerc ensuite, qui, ayant exprimé le sentiment de *« malaise »* qu'il éprouvait à plaider devant une juridiction *« composée uniquement de magistrats, mais avec des pouvoirs de jurés, ce qui les empêche de motiver leur décision comme le font les juridictions normales de première instance »,* montra aussi le caractère exorbitant de l'article 80, paragraphe 3, sur les intelligences avec les agents d'une puissance étrangère et demanda *« aux juristes que vous êtes de ne pas accepter de condamner si l'intention coupable n'a pas existé ».* Il sut aussi très bien exposer le drame qui avait été celui de M. Muntean, mathématicien, informaticien, pris *« dans l'engrenage de ce monde dur, sans âme, où quelques-uns se battent pour des secrets qui n'en sont plus ».*

En définitive, cette cour d'assises sans jury, pour sa « première », aura finalement montré qu'elle savait se démarquer de la Cour de sûreté de l'État devant laquelle il était bien rare que les peines demandées par le ministère public ne soient pas prononcées.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.



## ÉDUCATION

# Bataille de grands principes à Pontivy

*(Suite de la première page.)*

Une jolie bataille alimentée soigneusement par les activistes des deux camps...

A gauche, vue de la droite ultra, la mairie, les « socialo-communistes », un conseil municipal *« unanimiste »* derrière un *maire qui « fait la loi »* et, en définitive, *« un projet totalitaire ». « Ecole unique, parti unique »,* confie, avec une terreur presque gourmande, ce professeur « libre ».

A droite, imaginée par la gauche, les bleus fortement retranchés, notamment dans ce collège des Saints-Anges, « Fort-Calotte » en somme, à un jet d'eau bénite du château des Rohan, ce collège centenaire, fondé à l'origine *« par les durs des durs, les frères de Lamennais »* et aujourd'hui *« bastion de la réaction ».*

Les rouges, les bleus, la vieille et trop facile histoire. Pontivy serait donc le prototype de la ville (rouge) à la campagne (bleue), dont le maire célèbre avec émotion l'illustre républicanisme. *« Tenez, regardez ceci. Pontivy a une vieille tradition d'îlot républicain. »* Sur le mur, encadrée, une lettre de la Convention *félicitant* les Pontiviens d'avoir su résister aux chouans. Vieille histoire ? *« Pourtant,* dira le maire, *cette affaire d'école, ce n'est plus un cheval de bataille. C'est un cheval de retour. A chaque élection, le combat s'engage là-dessus. »* On n'en doute pas.

Cette fois encore, aux municipales, la liberté de l'enseignement, vieille mamelle électorale, se défendra haut et fort. Le maire, « laïc et religieux » — *« Je suis un homme de gauche. On peut me le reprocher mais pas me le contester »* — trouvera à qui parler. Son adversaire sera M. Joseph Lecuyer, C.D.S., et, d'autre part, président de l'Association des parents de l'enseignement libre des Saints-Anges. Le combat s'annonce plaisant, un combat qui n'a jamais cessé.

### Une affaire de principe

La synthèse, cependant, est facile. Trois jours d'entretien avec les parents, les enseignants, les clercs, des syndicalistes et les élèves des deux bords, ces drôles qui poussent le chahut jusqu'à se ressembler furieusement, des kilomètres de notes, de statistiques contestées, de petites histoires et des vieilles rancunes pour arriver à trois mots-clés : affaire de principe. Les tenants du public avancent le principe d'égalité, source de liberté. Et les avocats du projet brandissent le principe de liberté, source d'égalité. Points de vue cousins et pourtant inconciliables.

Trois jours à Pontivy pour en arriver à ce constat, somme toute logique : à pays bloqué, école bloquée. Ou peut-être l'inverse. En ce sens, le Morbihan, Pontivy auraient bien actuellement les querelles scolaires qu'ils méritent. Les chiffres sont, ici, symboliques. Pontivy est coupée en deux, 50 % d'élèves dans le privé, 50 % dans le public. Comme l'ensemble du département, d'ailleurs, ce Morbihan dont de nombreux villages *n'ont* d'autre école primaire que privée. Cela débouche sur un bras de fer impitoyable dont les péripéties sont celles du débat politique en France, selon que les vents sont favorables ou non à l'une ou à l'autre école.

Pour le reste, les positions sont *tranchées. Hormis quelques parents* d'élèves et les enseignants militants de la C.F.D.T. (fédération de l'enseignement privé), qui, eux, ont opté pour la *réunification,* au risque de se voir accusés de souci « corporatiste » et de haute trahison, la grande majorité, laïcs et clercs, des *établissements catholiques,* ne transigera pas. L'enseignement catholique à Pontivy est une puissance. Il entend le rester.

### « S'il plaît à Dieu... »

Un enseignement sûr de lui et qui s'affirme comme tel, une « communauté éducative ». C'est peut-être là le plus surprenant en pays breton. Dans l'opinion de ses défenseurs, l'enseignement catholique ne veut pas apparaître comme l'antithèse aux thèses laïques, le refuge frileux d'une idéologie conservatrice ou l'alternative proposée aux manquements présumés de l'enseignement public sur le plan de la discipline ou de la responsabilité.

Il se veut « conquérant », en marche vers une proposition, la proposition d'un *« projet éducatif ». « Nous proposons quelque chose. Y vient qui veut. Nous ne jugeons pas l'enseignement public, ce n'est pas notre problème »,* dit M. Patrick Guillemot, enseignant, directeur adjoint des Saints-Anges et trésorier de l'Organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC). *« Pourquoi ces attaques ? Nous ne demandons rien. Nous prétendons être nous nous efforçons d'être, une communauté éducative. »* Ce langage très partagé illustre, ici, un enseignement libre *« choix plutôt que refus ».*

Cette thématique du *« choix possible »,* et donc de la *« sauvegarde de la liberté »,* est au centre du dispositif défensif ou offensif, comme l'on voudra. Cet argument est fort, car il n'y a pas tromperie sur la marchandise éducative proposée.

Chaque parent qui souhaite inscrire son enfant au collège des Saints-Anges, ou ailleurs à Pontivy, se voit proposer le *projet éducatif* pour l'établissement. Le chapitre « finalités » est très explicite : *« Le collège vise à faire de ses élèves, garçons et filles : 1) des personnes qui se prennent progressivement en main, heureuses dans leur peau, ouvertes aux autres, respectueuses d'autrui et tolérantes ; 2) des personnes qui préparent leur avenir par des études sérieuses ; 3) s'il plaît à Dieu, des croyants en quête de foi personnelle, aptes à la vivre en communauté et à être témoins auprès des autres. »* Si les mots sont bien les mots, le choix parental est donc clair et conscient.

A partir de là, dans la démonstration, toutes les objections sont retournées. L'enseignement privé, destinataire privilégié des fonds publics ? La réponse est immédiate : *« Les fonds publics sortent des poches privées. Et puis que nous reproche-t-on ? De tourner mieux avec moins de personnel, de pratiquer l'autogestion et la décentralisation »,* dit un autre enseignant, M. Perron, vice-président du comité diocésain.

L'argument sur l'école privée *« école de classe » ?* Les statistiques, ici, apportent des démentis : à Pontivy, 37,8 % des élèves de ce secteur privé sont des enfants d'ouvriers et d'employés, 29,3 % sont fils et filles d'agriculteurs et de salariés agricoles, 16,1 % proviennent des milieux patronaux et du commerce, 6,4 % sont des enfants de cadres moyens, 3,7 % de cadres supérieurs et de membres de professions libérales.

Reste enfin l'argument, souvent avancé, de la neutralité mise à mal et de l'endoctrinement. Enseignants et parents répondent aussitôt par le fameux choix et contestent la réalité de ce procès : *« Nous respectons les enfants dans leurs choix, leurs idées. Nous les acceptons sans condition de race, de croyance et sans exiger de certificat de baptême. »*

### Appétit revanchard

Défense ardente, virulente parfois. L'action laïque ne l'est pas moins. Toujours cette question de principe, mais peut-être aussi un appétit revanchard né d'une trop longue humiliation et de la trop grande bienveillance des hommes politiques locaux. Dans ce département, ils ont outrageusement favorisé ou protégé l'enseignement privé jusqu'à l'arrivée de la gauche au pouvoir en mai 1981. Le fait n'est guère contestable.

Il suffit de regarder une carte scolaire établie par le Comité départemental d'action laïque, ces hachures rouges et bleues, toute une symbolique, pour le constater. Dans toute la moitié est du département, là où les traits sont nettement bleuis, il n'y a pas un seul établissement secondaire public. *« Où est la liberté de l'enseignement dans ces conditions, où est le prétendu choix, où est l'intérêt de la collectivité ? La nation peut-elle aussi subventionner la mission d'une Église ? »* dira un ancien instituteur, avant d'ajouter : *« Le Morbihan est tout de même un département où il y a quinze établissements du second cycle privé pour six lycées publics. Sommes-nous dans un État républicain ou dans une nation religieuse ? »*

Les instituteurs, en activité ou en retraite, sont les plus engagés dans cette offensive pour la création du service public. La tradition, bien sûr, comme si les hussards de la République avaient trouvé, dans les épreuves successives, la force de survivre à la IIIe République. C'est qu'on se signait, il n'y a pas si longtemps, dans certains villages du Morbihan au passage de l'instituteur. C'est aussi qu'ils ont probablement la conviction solidement ancrée, le vieux rêve laïc et républicain.

A Pontivy, la puissance de l'enseignement privé contribue, sans doute, à la virulence du discours laïc. Au point qu'on en vient même parfois à sommer la gauche de tenir ses engagements. Le 29 novembre dernier, lors du débat organisé par le Comité départemental d'action laïc, le président de ce comité, M. Yvon Le Guyadec, parlant de la *« nationalisation de l'enseignement »,* dira : *« La lenteur devient un surplace qui frôle le recul. Oui, nous sommes impatients (...). »*

C'était avant les propositions de M. Savary. Mais ces propositions ne sont pas encore une loi-cadre.

Pour autant, cette affaire, côté laïc, mobilise davantage les esprits que les foules à Pontivy. Les manifestations du privé n'ont pas provoqué de contre-manifestation. *Le tocsin* sonné chez les uns n'a pas vraiment appelé l'état d'alerte chez les autres : un peu comme si derrière la fermeté des principes se cachait quelque profond malaise de l'enseignement public, maltraité depuis des décennies et, de ce fait, trop peu exemplaire pour se poser en exemple.

Autre constatation, plus agréable à entendre. C'est précisément de ce côté réputé sectaire que l'esprit d'ouverture, de conciliation, l'envie, enfin, de sortir de l'impasse et du *statu quo* nuisible à tous, *« sauf aux minorités activistes »,* se font le plus réels. Ils étaient visiblement de bonne foi, ces gens rencontrés ici et là, instituteurs ou professeurs, parlant *« des gaspillages du dualisme »,* proposant *« que tous ensemble, gens du privé et gens du public, retroussent leurs manches pour, enfin, inventer une école de qualité, sans contrainte ni obligation, parce que c'est avec et non contre qu'elle se construira ».* Ce langage, évidemment, pourra être mis en doute. Il existe à Pontivy. Il était bon de le retenir, même si la bonne foi n'est pas précisément la chose la mieux partagée en ce vaste débat.

PIERRE GEORGES.

### Une « affaire » en voie de règlement ?

De notre envoyé spécial

Pontivy. — La municipalité d'union de la gauche (à majorité *socialiste) de Pontivy* (Morbihan), en conflit avec cinq écoles primaires privées dont elle refuse, depuis 1980, d'honorer les *contrats d'associations, a décidé* lundi 11 janvier, à l'unanimité du conseil, d'ouvrir des négociations avec les représentants de l'enseignement *catholique dans cette* ville.

Nouvelle étape d'une « affaire » qui dure en réalité depuis 1971, la municipalité ayant décidé d'appliquer *son programme* électoral et donc refusé de renouveler les contrats simples à cinq écoles privées. Après la réélection, *en 1977,* de la *municipalité* de gauche, les cinq établissements concernés choisissent, en 1979-1980, de signer des contrats d'associations avec la commune et sollicitent les crédits de fonctionnement. Le conseil municipal, fidèle à sa ligne de conduite, *« laïque et républicaine »*, *refuse.* En 1981, le sous-préfet inscrit d'office la somme nécessaire, soit 306 000 francs au budget. La *ville porte l'affaire devant le tri*bunal administratif, qui rejette le recours municipal le 31 janvier 1982. Le conseil municipal de Pontivy maintient néanmoins sa *position et* bloque les sommes (306 000 F pour 1981, 400 000 F pour 1982) inscrites au budget, considérant qu'il ap*partient au préfet de procéder au mandatement* d'office.

A cette attitude, des parents répondent par le blocage des impôts locaux et de la part communale des impôts fonciers. Plus de 400 000 F *sont ainsi versés au* Trésor public mais sur un compte... bloqué. Le 11 décembre 1982, plus de douze mille *personnes manifestent à Pontivy.*

Estimant que les propositions de M. Savary constituent un *« fait nouveau »*, la municipalité, *« sans rien renier de ses convictions laïques et républicaines et de ses engagements »,* a donc décidé d'ouvrir des négociations et de créer une commission municipale à cet effet. — P. G.

### LES VŒUX DU MINISTRE

## La « méthode Savary »

*« Je serai amené dans quelques jours à dire ce que je pense des réactions à mes propositions sur l'enseignement privé et public. »* Après le refus de l'enseignement catholique de commencer à négocier, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, qui présentait, le 11 janvier, ses vœux aux journalistes, a expliqué qu'il lui semblait *« nécessaire de ne pas réagir à chaud dans un domaine aussi grave, qui met en cause non seulement des structures, mais aussi ce que le président de la République a appelé le respect des consciences. » « Je voudrais,* a précisé le ministre, *me garder de tout propos qui risquerait d'envenimer les choses, l'objectif du gouvernement, et le mien, étant celui de la paix scolaire. La paix est longue à trouver, même lorsque la guerre n'est pas ouverte. »*

L'âge a ses *« vertus »,* telle est la leçon que M. Savary a tirée de son passé historique, de la seconde guerre mondiale à la construction du P.S., en passant par l'indépendance de la Tunisie et du Maroc ou la paix en Indochine. *« Quelles que soient les péripéties et les vicissitudes (...), je mettrai tout ce que j'ai de ténacité et — si vous me permettez le mot — de foi dans l'avenir du système éducatif de ce pays à trouver une solution telle qu'il n'y ait ni vainqueur ni vaincu, le seul vainqueur étant la jeunesse de ce pays. »*

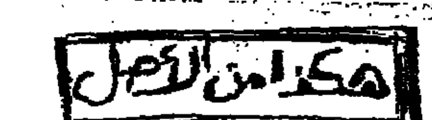
Quel que soit le dossier traité, la « méthode Savary » est la même. Elle explique les dix-huit mois de silence qui ont précédé la cascade de projets et de propositions qui déferle depuis Noël.

*« Mon rôle,* a rappelé le ministre, *est de faire des propositions, puis d'écouter les critiques et d'infléchir la philosophie des textes non pas en fonction de tel ou tel groupe de pression, mais en fonction des conclusions qui sont les miennes. »* Il en est ainsi de l'avant-projet de loi sur l'enseignement supérieur, qui en est ainsi à sa *« sixième version ». « Heureusement, sinon la concertation serait un camouflage »,* a convenu le ministre en annonçant que, sur le *« sujet difficile »* des carrières des universitaires, il faudra *« s'attendre à des modifications ».*

A la rigueur — et donc à la lenteur — *que s'impose* M. Savary, s'ajoute le fait que, dans le domaine de l'éducation nationale, *« rien n'est à effet rapide ».* A propos des collèges, sur la base d'un *« rapport très important, très intéressant, déjà controversé, nous aurons à déterminer des objectifs, ébaucher une programmation et tracer un programme ».* C'est déjà laisser entrevoir que, l'heure étant à la rigueur économique, la situation ne permettra pas à M. Savary de faire tout ce qu'il souhaite. *« Faudrait-il pour autant n'exprimer aucune ambition ? »*

La tâche est loin d'être simple et sans risque, surtout pour un ministre qui, contrairement aux apparences, place la *« barre »* très haut. Le système *scolaire,* considère-t-il, *« est fait pour les jeunes et non pour ceux qui doivent servir le service éducatif. (...) Les jeunes ont non seulement le droit, mais aussi la capacité de dire ce qu'ils pensent, ce qu'ils souhaitent en matière de pédagogie, comme de rythmes scolaires. Je souhaite qu'on aille très loin en ce sens ».* — C. A.

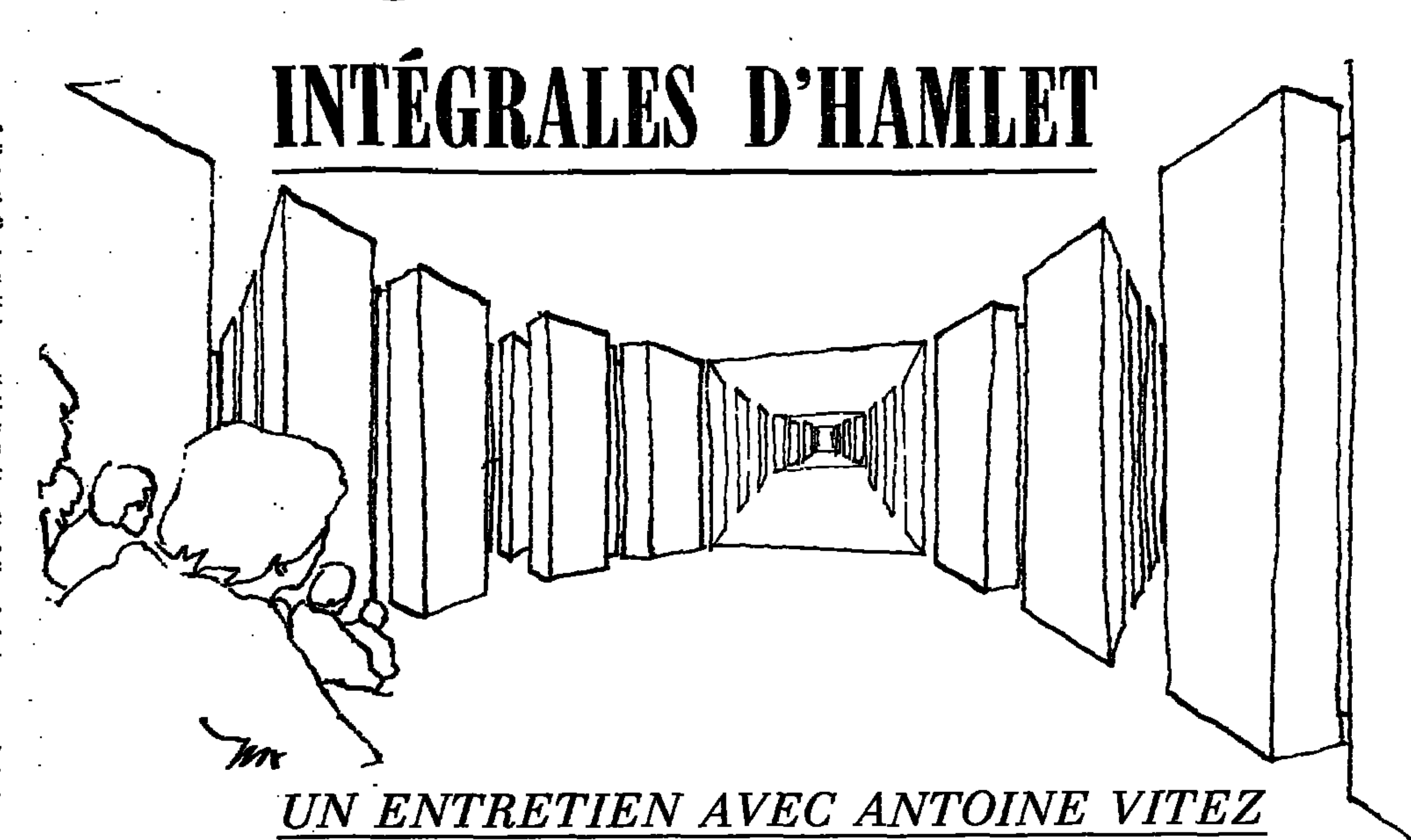




Le Monde

# ARTS ET SPECTACLES

# INTÉGRALES D'HAMLET



DEPUIS quatre siècles, joué dans la langue d'origine, traduit, retraduit, Shakespeare domine la scène mondiale. Il est – avec Molière, curieusement ! – peut-être le seul auteur à pouvoir traverser le temps et les continents, à s'insérer dans les cultures lointaines, à être japonais ou chinois autant qu'européen.

Ariane Mnouchkine trouve en lui les racines du jeu dramatique et s'engage dans la tâche immense de monter six de ses pièces dans leur intégralité, pour, dit-elle, *« essayer de comprendre ce que c'est que le théâtre »*.

Dans le même moment, pour la même raison, deux hommes, qui ne sont pas des débutants, qui ont largement prouvé la richesse de leur science, de leur imagination, de leur art, deux hommes qui ne se ressemblent pas, Klaus Grüber à la Schaubühne de Berlin, Antoine Vitez, à Chaillot (*le Monde* du 11 janvier), mettent en scène *Hamlet*, également dans son intégralité, *« pour comprendre ce que dit Shakespeare »*, explique Antoine Vitez, et Klaus Grüber, parce que : « Hamlet *n'est pas seulement une pièce. Il y a, en plus, en coproduction avec le théâtre, des flots de paroles, généralement supprimées pour que reste le théâtre. Mais je suis impressionné par ce delta, par ces fleuves prétendus inutiles. Car, enfin, Shakespeare les a écrits, et ce n'est pas parce qu'il n'était pas en forme. Je suis intrigué, j'ai voulu suivre ce grand Nil et ses dérivés. En accord avec les comédiens de la Schaubühne, nous avons décidé de risquer l'aventure. Il y a eu un long travail à la table avec le dramaturge Dieter Sturm, extrêmement important. Jusqu'au dernier moment, nous n'étions pas certains de tenir le pari. Nous n'avons pas résolu l'énigme de la pièce, nous avons accepté de suivre ce qui se passe.* »

A Paris comme à Berlin, le décor ne cache pas la scène, il la montre. Elle est la raison d'être du spectacle, qui ne tend vers aucune actualisation, ni dans l'interprétation ni dans les costumes ; ils évoquent la Renaissance sans s'attacher à l'exactitude historique. En français comme en allemand, la traduction invente des formes insolites, archaïques, recrée l'étrangeté, la poésie baroque du langage shakespearien.

*« Une version jeunesse en jeans ou social-démocrate serait absurde,* dit Klaus Grüber. *Mieux vaut gratter le texte jusqu'à ce que l'or paraisse, construire le spectacle à partir des mots. »*

Pourtant, les deux spectacles, sans se contredire, s'opposent. A Paris, Hamlet est Richard Fontana, l'innocence animale. A Berlin, c'est Bruno Ganz, homme en pleine force et conscience. A Paris, la mise en scène joue sur la « page blanche » où s'inscrit un graphisme minimum. A Berlin, la solitude d'Hamlet alterne avec le grouillement de la Cour. Question matérielle, affaire de conception ?

Les deux spectacles collent l'un à l'autre comme des phrases qui se répondent, enchaînent sans fin des questions qui reviennent à la même question fondamentale : le théâtre.

En dépit des difficultés techniques, on ne peut que souhaiter ardemment un échange. Il faut que les spectateurs français puissent voir *Hamlet* de Klaus Grüber. Il faut que les Berlinois voient le *Hamlet* de Vitez. – C.G.

## *UN ENTRETIEN AVEC ANTOINE VITEZ*

# Les sens déjoués

« HAMLET, *dit Antoine Vitez*, n'est pas la pièce confuse, baroque, mal construite, que l'on se plaît à dire depuis Voltaire. Un cliché qui date du dix-huitième siècle.

» Dire que *Hamlet* est une pièce logique, rationnelle, peut paraître polémique... Le monde entier – y compris les Anglais – prend en compte la formule de Voltaire au sujet du « mauvais goût barbare » de Shakespeare, opposé à l'harmonieuse sagesse des Français cartésiens. Moi, je suis positiviste, je ne crois pas au cartésianisme, ni à l'illogisme du tempérament anglais. *Hamlet* prouve un art aussi clair que celui de Mozart ou de Racine.

» Je n'ai pas l'impression d'avoir « monté » la pièce. Tout se passe comme si nous nous étions réunis pour en comprendre le sens. Elle n'est pas facile, elle est simple, une simplicité mozartienne, immensément riche. La mise en scène traduit la volonté de dégager les péripéties de l'histoire, de les expliquer, et par là de raconter les relations entre les personnages. *Hamlet* fait partie des grandes œuvres allégoriques : *Faust*, *la Tentation de Saint-Antoine*, *Jederman*... Des œuvres où l'homme – mâle – est confronté à des séries d'épreuves initiatiques.

» Shakespeare, c'est là son génie, ne s'est pas borné à habiller de chair l'allégorie. Elle n'est ni théorique ni sèche. Elle plonge directement dans un tissu de situations dramatiques réalistes, qu'il s'agit de montrer de façon graphique. La place des acteurs sur scène, leurs déplacements, sont très travaillés, pas seulement pour faire joli. Ils doivent dessiner comme sur une feuille blanche, écrire visiblement les rapports hiérarchiques, ceux de soumission, de désir...

» Après tous ces mois de travail, je comprends ce que dit Shakespeare, mais toujours pas, je l'avoue, ce qu'il a voulu dire. A mesure que l'on avance, son dessein profond s'éloigne, bifurque comme au Mont-Saint-Michel, comme un mirage. On peut dire avec Ian Kott que, parmi tous les sens possibles, il faut en choisir un. Adopter un point de vue sociologique, politique, psychanalytique, serait facile, et irrésistiblement les événements viendraient s'orienter autour. La facilité même de choix et d'application donne à penser qu'on ne doit pas s'en contenter. D'ailleurs, je ne le fais pas généralement et cette façon de procéder date d'un autre temps.

» Le plus juste est sans doute de mettre en scène l'énigme posée par Shakespeare, par sa manière délibérée de déjouer les sens. Quand même, à la fin, je m'en rends compte après avoir « vu » le spectacle terminé, un sens se dégage, lié à l'intuition que j'ai eue de faire jouer *Hamlet* par Richard Fontana – image physique de la jeunesse éclatante. C'est-à-dire que *le doute ne m'intéresse pas*. Je m'intéresse à l'hésitation.

» *Hamlet* n'est pas la tragédie de la vengeance, mais celle de l'usurpation et de la justice. Pourquoi Hamlet ne tue pas Claudius dès qu'il sait son crime ? C'est une question de morale politique, aussi actuelle en 1601 qu'aujourd'hui. vers 1600 il y avait eu le procès de Giordano Bruno, trente ans auparavant le massacre de la Saint-Barthélemy. La Réforme n'avait pas un siècle, elle était d'une importance comparable à ce qu'est pour nous l'avènement de l'idée du socialisme. On ne peut pas ne pas en tenir compte.

» Claudius s'est emparé du pouvoir par le crime. Hamlet ne doit *pas seulement venger son père*. Etudiant formé par l'académie de Wittenberg, temple de l'humanisme, il veut rétablir la justice. Il ne peut donc pas employer la méthode qu'il combat. Théorie largement démontrée par Werder au siècle dernier. Pourtant, directement et indirectement, Hamlet est responsable de bien des morts... Tout de suite dans la cohérence s'ouvre la faille qui entraîne vers une nouvelle direction. Plus on creuse, plus on découvre de ramifications. D'ailleurs je n'ai pas construit le spectacle autour de ce postulat, il en est un élément. Ian Kott fait remarquer que toute la pensée, dans la pièce, va de Wittenberg à Elseneur, de l'idéal humaniste au gangstérisme politique, *et Hamlet se tient entre les deux* pôles. Assassiner Claudius ne lui permettrait pas de rétablir la justice. Il ne veut pas être un Oreste de plus.

» *J'ai pensé aux couples* d'hommes : maître-valet, Jésus et Jean. Je vois dans la pièce la présence du Christ, le fils par excellence, le fils de l'Homme. Et Jean, *celui qui à la fin reste pour raconter* l'histoire, l'évangéliste, Horatio, qui est aussi Shakespeare. J'ai pensé à Raskolnikov-Razoumikhine. Dans Razoumikhine il y a « razoum », « raison » en russe, comme dans Horatio il y a « ratio ». Ce n'est pas un hasard.

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

*(Lire la suite page 16.)*

## *A BERLIN PAR KLAUS GRÜBER*

# Les actions détournées

A Berlin, la scène prend toute la largeur de la salle, sombre déjà à l'arrivée du public. Une clarté pâle vient du décor, de la muraille blanche panoramique, percée d'ouvertures rectangulaires. En contre-jour, là-haut, si haut qu'il paraît petit, se tient un guetteur immobile. Dès que tout le monde est assis, des voix parviennent de derrière la muraille... C'est toujours un moment bizarre que celui où se produit le déclic qui met en marche le spectacle, et d'un coup transforme le spectateur en particule d'un grand corps multiple, embarqué pour un voyage quelque part ailleurs, Elseneur.

Elseneur se construit sous nos yeux. Des volets font disparaître les ouvertures. La lumière révèle un plancher de mosaïques. Claudius le roi, Gertrude la reine, apparaissent dans un cadre violemment illuminé. Il porte dans une main le sceptre, dans l'autre le globe. Elle se tient droite, sans regarder personne. Deux êtres momifiés par la volonté de paraître – et de dissimuler leur vilenie. Deux masques. En contrebas, d'un côté les courtisans figés, de l'autre une silhouette noire, penchée, le visage enfoui sous un manteau : Hamlet.

Il suffit d'une variation d'éclairage pour effacer le plancher. D'où vient la lumière ? De nulle part, de partout, des alvéoles du plafond... Hamlet rencontre l'ombre de son père devant le rideau de fer descendu lentement – on entend le crissement de la mécanique avant de voir. Le fantôme murmure au fils l'horrible vérité et comment il est mort. De son armure irradient des rayons qui se dressent, se perdent, se courbent au moindre mouvement. Un même rayon jaillira de l'épée d'Hamlet épiant Claudius en prière, tas sombre qui se distingue à peine de la nuit, misérable comme un paquet de chiffons jetés là. Si misérable qu'Hamlet renonce à le tuer – quel que soit le prétexte invoqué : ne pas envoyer vers Dieu un homme en état de grâce. L'ordre de vengeance ne peut être accompli qu'après une série de détournements.

La chemin d'Hamlet est jalonné de cadavres qu'il n'a pas voulus, et c'est à chaque fois une épreuve qui le dépouille d'un peu de lui-même. Une sorte d'ascèse particulièrement cruelle le conduit ainsi au seuil de sa mort. Alors, il se résout à tuer l'usurpateur, comme ça, presque par hasard, au moment où c'est devenu tout à fait inutile puisque, à l'exception d'Horatio, plus personne n'est en vie, puisque Fortinbras le Norvégien entre en vainqueur au royaume de Danemark et ses soldats traînent les dépouilles éparses. Elseneur est un tombeau où ne resteraient plus que les linceuls vides gardant la forme des corps évanouis, rongés par la pourriture. Le rideau de fer descend ; abaissant sur la salle tout entière une ombre très noire, comme un couvercle.

Le destin d'Hamlet est celui d'un homme moins torturé par le doute que par l'inutilité des actes. *« Il parle,* dit Klaus Grüber, *pour conjurer la tentation d'agir, autrement dit de tuer. Son père lui a confié une tâche précise, il sait que chaque geste va vers la violence et la mort. Il n'évite pas, il retarde, c'est la tragédie du personnage et c'est une situation purement théâtrale. J'ai commencé à penser à Hamlet après une conversation avec Bruno Ganz, qui me disait vouloir revenir au théâtre. J'aime le voir au centre de la scène, planté au milieu, sachant qu'à droite et à gauche il y a les coulisses.* Hamlet *est une pièce construite autour d'un personnage central, un comédien sur un plateau. »*

### *La mort apprivoisée*

Un comédien extraordinairement intense. Bruno Ganz est entouré de forces presque tangibles, les prend en lui, elles le consument, il porte une douleur inhumaine contre laquelle il se défend par la merveilleuse mécanique de l'intelligence, par une énergie barbare qui éclate en colère rauque, s'égare sur les chemins de fuite du sarcasme. Il fait jouer la rage et la détresse, la répulsion et la tendresse respectueuse quand il affronte sa mère, Edith Clever, à l'heure de la vérité.

Il prend le rôle du fils qui veut pardonner pour à la fois dominer et protéger – se conduire en adulte, en égal, en époux, en père. *Il résiste au désir de la détruire, de la tuer,* il tue Polonius. Comme devant Claudius, il est retenu par la faiblesse de cette femme, ni folle de son corps ni folle de pouvoir – une reine qui prend au sérieux sa fonction et tient à l'assumer, au-delà de la morale. Une mère armée de majesté. Mais il est allé droit au défaut de l'armure, il a frappé fort, et elle se craquelle, mal préparée à répondre aux drames affectifs, maladroite avec son fils, avec Ophélie.

Ophélie (Jutta Lampe), fille d'un monde végétal, aquatique. Fille songeuse dont le corps se *perd dans la soie lourde de sa robe. Fille absente* des horreurs du Danemark. Fée en exil, Lorelei prisonnière, elle dérobe ses regards, les porte au-dedans, se courbe – attitude de fuite ou de soumission, – elle glisse, ne fait que prêter ses *gestes qui dansent, elle chante doucement* comme pour apprivoiser la mort, tournoie sur elle-même à la manière des derviches qui veulent atteindre l'immatérialité...

Face à ces deux images féminines, Hamlet s'écarte, s'enfonce dans la solitude, terrifié par la dérision et l'immensité de ce qu'il doit faire : tuer, geste absolu, définitif – juste un geste. Il se laisse manipuler, et au bord du gouffre réagit par sursaut instinctif. Mourir, juste un abandon. Hamlet, un homme démuni dont les pas et les faux pas remuent ciel et terre, font avancer l'action, bouger le décor.

Le décor proprement dit se réduit au plancher de *mosaïques, quelques meubles, un rideau. Le* reste est donné par la machinerie – fenêtres, trappes, parois coulissantes, praticables mobiles soulevés jusqu'à mi-hauteur de la scène sur des portants courbes qui ressemblent à des chapi*teaux de colonnes géantes. De tous les pores du* théâtre surgissent des lumières inouïes qui dessi*nent* l'espace, enveloppent les acteurs et les mots comme le ferait une musique d'opéra.

Le spectacle se déploie comme un opéra en trois parties, avec les moments où les voix ne font qu'accompagner la musique. D'autres où elles composent des ensembles. Des récitatifs. Des « grands airs », scènes-clefs qui mettent en avant les comédiens. Un opéra en trois parties. La première, statique, est dominée par le couple royal corseté dans sa souveraineté. La seconde entraîne la machinerie dans une sorte de respiration spasmodique au rythme des angoisses d'Hamlet. La troisième est nette, rapide. Hamlet est arrivé au *bout de son chemin, il lui faut laisser la place à* Fortinbras.

*« A la fin,* dit Klaus Grüber, *il y a chez tous l'envie de mourir, d'en terminer avec la théâtralité et l'intelligence. Le spectacle doit finir. L'énergie humaine est épuisée, l'action s'accélère. La mort n'est plus une chose féroce. Il faut bien quitter le plateau. »*

C. G.

# HAMLET

## Un entretien avec Antoine Vitez

*(Suite de la page 15.)*

« J'ai pensé au couple Oreste-Pylade, là c'est clair. Il me paraît évident que *Hamlet* est une paraphrase des *Choéphores* et d'*Electre* : le poids du roi assassiné par l'amant de la mère — bien que Gertrude, contrairement à Clytemnestre, ne tue pas. Apparemment, elle n'a pas participé au meurtre. Hamlet est à la fois Oreste et Electre. Comme Electre, il reste dans la maison du crime, le sachant, subissant l'humiliation de voir sa mère liée à l'usurpateur. Comme Oreste, il est le fils qui revient, et va tuer.

» Si, selon Ian Kott, Shakespeare est notre contemporain, c'est moins pour le contenu que pour la forme, pour sa façon moderne de pratiquer la paraphrase. Sénèque réécrivait des thèmes anciens. Shakespeare, comme Brecht, intervient sur le thème, le décale, en tire une copie infidèle. Hamlet, placé dans la même situation qu'Oreste, ne veut pas devenir Oreste. Il n'est pas fou, il simule la folie.

» Ophélie ne simule pas. La mort de son père achève de briser sa raison. Le premier choc lui est donné par la scène atroce où Hamlet l'insulte, la rejette au couvent, au bordel. Quand il la voit, sur l'ordre de Polonius, marcher vers lui, faire le trottoir, sa rage est sincère. Ophélie prend conscience, ne supporte pas d'avoir servi d'instrument.

» Hamlet ne peut pas supporter le système politique du royaume-prison de Danemark, qui réussit à tout corrompre et jusqu'à prostituer la virginité. Tuer le roi ne changerait pas le système. Claudius est en quelque sorte sympathique. Il croit en ce qu'il fait, ne désespère jamais, travaille, s'acharne à trouver des solutions, jusqu'au dernier moment.

» La seule réflexion théologique — et politique — vient de lui quand il dit : *« Rien ne sert de gémir, de pleurer, de se repentir. Dieu ne s'en contente pas, il exige le renoncement aux bienfaits procurés par le crime. »* Ni Dieu ni l'histoire n'accordent de rémission. A quoi bon l'autocritique si on n'abandonne pas les avantages moraux et matériels... Claudius sait qu'il devrait abandonner le pouvoir, Gertrude, la gloire. Il ne peut pas, il est amoureux des trois. C'est pourquoi il est intéressant.

» *Hamlet* est une immense réflexion sur la politique, sur la folie, sur l'amour, l'amour d'un fils pour sa mère, d'une mère pour son jeune amant. C'est une porte après l'autre, un rideau derrière l'autre, une perspective infinie. On n'en finit pas... »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

### NOTES

« Ce qu'il y a de chair humide dans les relations de famille. Or, c'est par la famille — frères, sœurs, père, mère, — que Shakespeare *ouvre le théâtre sur l'histoire de la Nature* entière comme fait Eschyle. La roue des rois et des princes n'est pas tout. La famille, le corps humain lui-même, champ étroit, contiennent tous les mouvements de l'histoire. »

« Ce père mort. Le respect ne suffit pas. Il faut — comme *un rêve — toucher ce père, autrefois beau chevalier,* maintenant réduit à quoi ? Une petite vieille (qu'est-ce qu'on a fait de toi ?), un enfant, un pauvre chemineau. Hamlet serre dans ses bras la tête de son père, devient le père de son père, qui *autrefois lui faisait peur.* Toutes figures du rêve. *Il serait là par miracle, il faudrait le retenir, l'empêcher de partir, je lui parlerais :* seule conversation véritable avec lui, profonde, espérée depuis longtemps, enfin advenue. »

« Tout à fait comme pour Saïd Hammadi — blanc et lumière. *Il s'agit en effet d'éclairer les conduites des personnages figurés sur scène.* Double sens du *mot éclairer : mettre* dans la lumière leurs trajets et leurs traces, montrer l'action dans la grande blancheur de la Conscience. Ainsi tout le théâtre (et tout théâtre) a pour maxime ce que dit Hamlet avant la comédie :

» *Le théâtre est la chose où je saisirai la conscience du roi.* »

« Il parle donc, Shakespeare, du *Passé* comme si la barbarie était derrière lui, dans le passé, il ne dit pas que l'avenir est beau, mais que l'erreur a eu lieu hier. Son siècle à *lui est serein, la confusion est révolue. Notre situation est tout* autre : nous sommes peut-être les premiers à penser que la Barbarie est encore à venir. Le XXe siècle ! dit-on. Des choses pareilles à notre époque ! Eh bien ! justement plus qu'à toute autre ! Et pas encore assez. »

« Hamlet, injouable. Pas un *personnage, mais un rôle,* le rôle de l'Homme, Jederman. Pas un savant et pourtant il pense devant nous toutes les choses du monde, mais il ne sait rien à l'avance, il est conduit à penser par la suite des épreuves. Jeu *d'échecs de l'Humanité.* » — A.V.

# TRAVAIL AU NOIR

UN FILM DE JERZY SKOLIMOWSKI

## Décembre polonais à Londres

COMME Roman Polanski, Jerzy Skolimowski a quitté la Pologne vers le milieu des années 60, pour travailler dans les pays de l'Ouest (mais lui n'est pas allé jusqu'aux États-Unis). Fixé en Angleterre, il n'a pas rompu les liens affectifs avec son pays natal, et en décembre 1981 le coup d'Etat militaire l'a si rudement secoué qu'il s'est mis à écrire le scénario de *Moonlighting*, qui, réalisé en février 1982, a été présenté sous pavillon britannique au Festival de Cannes.

Disons-le tout de suite, et à son avantage, l'œuvre est *bien gênante*, à la fois par sa protestation contre l'« état de guerre » et par son refus des interventions purement formelles *qui s'élevèrent alors dans* les démocraties occidentales. *Moonlighting*, devenu pour l'exploitation en France *Travail au noir*, est un cri de colère qui ne ménage personne.

Le 5 décembre 1981, trois ouvriers polonais et un contremaître, Novak, arrivent de Varsovie à l'aéroport de Londres *avec un permis* de séjour d'un mois et tout un matériel mal camouflé dans leurs bagages. Novak (Jeremy Irons, remarqué dans *la Maîtresse du lieutenant français*, de Karel Reisz) est le seul à parler anglais : il fait passer, au nez des douaniers, sa bande de maçons pas très dégourdis, venus remettre à neuf, clandestinement, une maison londonienne achetée par un notable de la haute bureaucratie polonaise. Ce « travail au noir » doit être payé par une somme représentant, pour chacun, le salaire d'une année de labeur à Varsovie, Novak ayant en poche de quoi payer les premiers frais, les fournitures et la prime de ses hommes.

Cette situation est traitée d'une façon burlesque, au point d'en paraître invraisemblable. *Les* maçons apparaissent comme des péquenots trimballant leurs outils et faisant un tapage infernal dans le cottage dont ils abattent les cloisons, ce qui devrait ameuter les voisins et les autorités. Novak règne sur le chantier, c'est un vrai chef. D'une cabine publique, il téléphone à Varsovie (comme le ferait un agent secret dans une parodie de film d'espionnage) pour transmettre à son mystérieux patron l'état des travaux et recevoir des nouvelles des familles de son équipe.

Le dimanche, il emmène les ouvriers à la messe, il organise leurs *loisirs, il les tient en liberté surveillée.* Le contrat passé doit être rempli. Ainsi, malgré la séduction physique de Jeremy Irons, le personnage de Novak apparaît-il comme le serviteur d'une bureaucratie trichant allégrement avec la morale « socialiste » pour se faire un nid luxueux (résidence secondaire ou refuge) en pays capitaliste. Jusque-là, l'humour de Skolimowski s'exerce sur la fraude, la tricherie, les combines du système dominant en Pologne. Mais, le 12 décembre, la télévision et les journaux de Londres annoncent l'intervention militaire ; plus d'avions, *plus de téléphone en liaison* avec Varsovie. Que va faire Novak ? Il se tait, il surveille davantage ses hommes, les oblige à un travail incessant (*parfois retardé par des incidents* matériels, fuites d'eau, électrocution, etc.). Un monologue intérieur nous renseigne à peine sur ses motivations.

*Mais, enfin, il y a deux choses importantes* à retenir. A l'arrivée à Londres, un fonctionnaire anglais avait demandé à Novak : *« Êtes-vous membre de Solidarité ? »* Réponse : *« Non »*, et commentaire personnel : *« C'est bien la seule chose vraie que j'avais dite. »*

Après le 12 décembre, Novak arrache, *sur un mur*, deux affiches soutenant Solidarité, et rédigées en anglais, pour éviter que ses compagnons les lisent. Or comment *auraient-ils pu les comprendre ?* Nous voilà sur un terrain glissant. Novak ne se sent aucun lien avec les militants de la liberté en Pologne. Il s'inquiète des relations de sa femme avec son « patron », il laisse ses hommes dans l'ignorance des événements pour que les travaux soient terminés, coûte que coûte, dans les délais.

Le ton comique, un peu absurde, de la *mise en scène vire* à la noirceur. Les bêtes de travail n'ont pas le droit à l'information, à la réflexion. Novak vole une bicyclette *pour remplacer* celle qu'on lui a dérobée. Il met au point un stratagème astucieux pour frauder dans un supermarché, car *il* n'a plus assez d'argent pour assurer la nourriture quotidienne. Mais cette attitude, dictée par les circonstances présentes, semble correspondre à une *mentalité* déjà acquise ailleurs, dans ce système dont Novak est, en fait, le soutien.

Les plus à plaindre, en cette affaire, sont les trois *ouvriers* (qui baragouinent entre eux des propos incompréhensibles), exilés sans le savoir et privés de toute indépendance. Il y a, de la part du réalisateur, une amertume profonde, une rage à peine rentrée contre cet homme, ce chef qui n'a pas un mouvement de *révolte mais* seulement quelques vagues titillements de la conscience lorsqu'il craint d'être pris en flagrant délit de vol dans *les magasins ou de mensonge par ses* compagnons. Il est vrai que Londres, aux approches de Noël, regorge de marchandises et vit dans l'indifférence de la tragédie polonaise.

*Le mot « solidarité », en son sens le plus large, le plus humain,* n'existe que sur les affiches arrachées par Novak. Lui saute les obstacles, se conduit en garde-chiourme et la *rénovation de la maison devient* une allégorie. Car lorsque les travaux s'achèvent, l'armée a établi la « normalisation » en Pologne, et les ouvriers clandestins *n'ont plus* qu'à reprendre l'avion pour Varsovie, avec les cadeaux qu'ils ont achetés tant bien que mal. Si l'heure de la vérité a sonné pour Novak (dans le *dernier plan*), le film n'en reste pas moins un pamphlet corrosif traduisant toutes les méfiances, tous les désenchantements idéologiques, *toutes les souffrances intérieures* de Skolimowski.

Il ne croit pas, lui, aux « hommes de fer » et à leur victoire (ce qui n'autorise pas, pour autant, une *comparaison avec les films* de Wajda) ; il reste un émigré qui ne voit que des espoirs condamnés et le dit, avec force, sous le feu d'une inspiration passionnelle.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

## *Grandeur et misère britanniques*

SELON M. Mammoun Hassan, directeur de la National Film Finance Corporation (N.F.F.C.), le fonds d'aide au cinéma anglais, le cinéma britan*nique est menacé d'extinction* progressive. Le secteur privé se refuse à prendre le moindre risque. Le gouvernement de Mme Thatcher *ne voit aucune utilité à soutenir l'industrie cinéma*tographique, le ministre du commerce envisage même la suppression de la taxe *spéciale qui alimente* la N.F.F.C. : le *nom*bre d'entrées ne cessant de diminuer, le revenu de la taxe n'a fourni en 1982 que 4 millions de *livres contre 6 millions* en 1980. Le public semble même commencer à déserter les films américains pour se replier sur le petit écran.

C'est ici que l'ambiguïté s'ins*talle. Faut-il* attribuer la mort lente de la production *cinématographique* au développement de la production télévisuelle ? On distingue deux sortes de pro*duits : d'abord les films destinés* exclusivement au petit écran, ou plutôt produits uniquement avec le concours de la télévision, quitte *à tenter, après le passage à l'an*tenne, *une diffusion en salle.* Et puis ceux coproduits avec un organisme, privé ou public, de cinéma et qui sortent en salle avant leur programmation dans les foyers.

*Un film* confirme *l'extraordinaire succès* de cette dernière formule, *The Draughtman's Contract*, de Peter Greenaway, déjà remarqué à la dernière *Mostra de Venise. Tourné pour la* somme modique de 300.000 livres sterling (environ 3,5 millions de F), coproduit par Channel Four, *la quatrième chaîne de télévision, et le British Film Institute. The Draughtman's Contract* a bénéficié d'une simple sortie dans une salle d'art et d'essai du nord de Londres et s'est *immédiatement imposé* au box-office, juste derrière deux « grosses » productions, l'inévitable *E.T.* et le *Gandhi* du comédien cinéaste Richard Attenborough.

*Jugé obscur par les uns, divinement* subtil *par une élite,* l'ouvrage suscite un extraordinaire engouement, une forme de snobisme exacerbé qui, pour certains, *rappelle de vieux souvenirs,* le *succès de l'Année dernière à Marienbad* à New-York. Et cette fois le film est *british !* Un meurtre raffiné devant un témoin impuissant sert de fil conducteur.

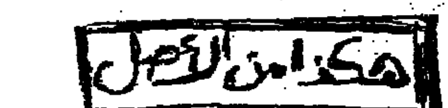
Une autre coproduction de Chanel Four, *mais* avec l'industrie privée, pour un budget de 3 millions de dollars (20 millions de F), *Moonlighting*, de Jerzy Skolimowski, *est déjà le film dont* on a beaucoup parlé tant au Festival de Cannes (Prix spécial du jury) qu'à celui de New-York.

Deux œuvres tournées sur la *manipulation de l'individu, l'un* stylisé au possible dans *un décor* et avec des paysages dix-huitième siècle purement symboliques, sans référence précise, l'autre *déviant étrangement du* « public » au « privé » comme pour moquer toute politique. Inquiétants vagabondages loin d'une réalité qu'il faut fuir, refus *du sens immédiat, double, triple* entente. Jeu de cache-cache des cinéastes britanniques, l'Anglais authentique Greenaway, l'Anglais d'*adoption* Skolimowski, parlant *au monde d'un pays imaginaire.*

*LOUIS MARCORELLES.*







# LIVRES DE CINÉMA

## Mémoires d'un Portugal

PORTUGAL, terre proche et pourtant si lointaine, comme exilée au flanc de la péninsule Ibérique, et dont nous avions fini par oublier la voix. Combien de films portugais ont-ils été distribués en France au cours de la dernière décennie ? Sans doute pourrait-on les compter sur *les doigts de la main*. Certes nous connaissons le nom du grand Manoel de Oliveira, celui de Paulo Rocha, d'Antonio de Macedo, d'Antonio Reis, de quelques autres encore. *Mais* que savons-nous de l'histoire du cinéma portugais ? Bien peu de chose en vérité, alors que c'est au cours de cette histoire que s'est forgée sa singulière personnalité.

Conçu à l'occasion du cycle portugais récemment organisé par le Centre Georges-Pompidou, le nouvel ouvrage de la collection « *Cinéma pluriel* » (1) répond doublement à notre curiosité. En effet, après que Felix Ribeiro et Luis de Pina ont retracé l'aventure pittoresque — pour ne pas dire picaresque — *du cinéma portugais*, José Vieira Marques donne la parole à son maître incontesté : Manoel de Oliveira.

Dans les dernières années du dix-neuvième siècle, à Porto, puis à Lisbonne, de hardis pionniers se passionnent pour l'invention des frères Lumière. Vers 1910 surgissent de petites sociétés de production dont l'existence est généralement éphémère. On tourne une *Ines de Castro* qui obtient un vif succès, on imite Charlot et les « serials » américains, et pour renforcer les équipes portugaises on invite des techniciens français (le réalisateur Georges Pallu) ou italiens (Rino Lupo). Sous l'impulsion de l'Invicta Film, la production s'organise et se développe. Inspirés d'œuvres célèbres de la littérature portugaise, quelques films ambitieux sont réalisés (parmi lesquels le premier *Amour de perdition)*.

### *La fin du muet*

Malheureusement pour l'Invicta le public préfère les productions étrangères aux films nationaux et, la crise économique et politique aidant, la firme est déclarée en faillite alors que commence l'aventure du parlant. Tandis que l'Invicta se meurt, les dernières années du muet voient naître une école documentariste, qui offre au Portugal deux de ses plus beaux classiques ( *Nazare, plage de pêcheurs* et *Lisbonne, chronique anecdotique*, de Jose Leitao de Barros) et révèle un opérateur de talent, Manuel Luis Vieira. C'est également à cette époque qu'un jeune homme de vingt ans, Manoel de Oliveira, découvre le cinéma et s'apprête à tourner *Douro, travail fluvial*.

A Jose Leitao de Barros, le réalisateur de *Nazare*, le Portugal doit son premier parlant, *la Severa*, un mélodrame qui enthousiasme les foules. En 1932, la Tobis portugaise inaugure sa production avec un film qui deviendra le symbole de la comédie portugaise, *la Chanson de Lisbonne*. Dès cette époque, écrit Luis de Pina, sous l'influence du nouveau régime, le cinéma se tourne vers les thèmes de la tradition nationale et du théâtre populaire. Sans structure industrielle et toujours dominé par la distribution étrangère, il se contente de vivoter en évitant les risques politiques et commerciaux. Seules exceptions à la règle : *la Chanson de la terre*, de Jorge Brum do Canto, et le premier long métrage de Oliveira, *Aniki-Bobo* (1942).

Les années passent, apportant leur lot d'épopées à la gloire de l'« empire », de films ruraux ou historico-littéraires *(Ines de Castro, Camoens)*, de comédies et de farces. Cependant, les intellectuels commencent à s'intéresser au cinéma, des cinés-clubs sont fondés, le néo-réalisme italien atteint le Portugal sans d'ailleurs vraiment l'influencer. De nouveau, ce sont les documentaristes et le discret Manoel de Oliveira qui sauvent l'honneur, jusqu'à l'apparition, sous l'égide d'Antonio da Cunha Telles, d'une nouvelle génération de cinéastes désireux d'échapper à la férule du salazarisme moribond.

En avril 1974, le cinéma portugais, naturellement, explose. A la génération de la « résistance » succède celle de l'« intervention », que séduit un cinéma ouvertement politique. La production connaît alors une activité débordante d'où émergent quelques films de qualité ( *Dieu, patrie, autorité ; les Démons d'Alcacerkibir ; Tras os montes ; Kilas ; le Méchant du film*, entre autres). C'est également à cette époque que Oliveira tourne *Amour de perdition* (1978), que suivra en 1981 *Francisca*.

Au terme de ce panorama historique (complété par un répertoire où sont mis en fiches quatre-vingt deux films produits entre 1911 et 1982), Luis de Pina conclut : *« Le cinéma portugais n'a pas encore réussi à se transformer en véritable industrie, avec un marché élargi, des établissements techniques, une protection légales adéquate... L'aventure continue. »*

Symbole de cette aventure, Manoel de Oliveira qui, dans la dernière partie du livre, répondant aux questions de José Vieira Marques, analyse son œuvre et s'interroge sur les problèmes de la création cinématographique. Texte capital et dont on ne peut ici qu'esquisser les grandes lignes.

*« A tous mes films*, déclare le cinéaste, *une source commune : la réalité portugaise. »* Réalité immédiate dans les documentaires, plus secrète mais non moins présente dans les œuvres de fiction et plus particulièrement dans ce qu'il appelle sa « trilogie des amours frustrées », *le Passé et le Présent, Benilde* et *Amour de perdition* (à quoi on pourrait ajouter *Francisca*, la trilogie devenant ainsi tétralogie). Au-delà de la thématique amoureuse, ces films, qui se déroulent à des époques différentes, révèlent en effet la permanence de l'âme portugaise, *« un certain atavisme fondé sur une certaine morale, une certaine manière de vivre, certaines règles de conduite et, naturellement, beaucoup de préjugés ».*

Capter la réalité, oui, bien sûr, mais comment l'exprimer ? Oliveira ne cesse de revenir sur ce problème. *Au début, confie-t-il (en substance)*, dans mes documentaires, je respectais la réalité ou, du moins, je croyais la respecter malgré ma subjectivité et mon goût pour les artifices du cinéma. Ce n'est que progressivement, au moment du *Mystère du printemps*, puis lorsque j'entrepris de porter à l'écran deux pièces de théâtre, que j'ai pris conscience de tout ce qui sépare la réalité de sa représentation. Je découvrais en même temps que, loin de corrompre le film, le langage était souverain, même au cinéma. Dans *Amour de perdition*, j'ai éprouvé un plaisir extraordinaire à pouvoir filmer, comme on filme un visage, les mots du texte de Camilo Branco. Tout cela m'a finalement convaincu que mieux valait *représenter* la réalité comme on la représente au théâtre, c'est-à-dire en la falsifiant, plutôt que d'en offrir un simulacre trompeur sous forme de réalisme ou de naturalisme cinématographiques.

Tout en discutant ou monologuant, Manoel de Oliveira nous révèle un peu de lui-même : *« Je ne suis pas un optimiste, mais je suis un homme de foi », « Faire un film est pour moi une torture », « Je me sens plus proche de Dreyer et de Bunuel que de Bergman », « Seul un élan poétique, un élan de pureté pourra sauver le monde de la faillite totale. »*

Pour finir, le cinéaste parle de ses deux prochains films : *Memorias e Confisoes* et *Nao*. Le premier, qui est presque terminé, évoque des souvenirs personnels liés à une maison où il a longtemps vécu. Le second sera consacré à l'histoire du Portugal. Il voudrait que ce film, auquel il tient beaucoup, donne à réfléchir sur le destin de son pays. *« En fait, le cinéma ne vit pas seulement par lui-même, mais parce qu'il draine une culture. Sinon, il n'existe pas. »*

JEAN DE BARONCELLI.

(1) *Le Cinéma portugais*, collection « Cinéma-pluriel », dirigée par Jean-Loup Passek, L'Équerre, Centre Georges-Pompidou, 188 pages, 138 F.

## *Un instant, une île*

LES lecteurs de l'ensemble sur le cinéma portugais collecté par Jean-Loup Passek, directeur de la collection (voir ci-contre), ne se douteront pas des menaces qui pèsent sur une production jugée peu rentable. Pour Paulo Branco, producteur de quelques-uns des meilleurs films réalisés ces trois dernières années dans son pays, rien ne garantit que l'élan ne va pas être stoppé net par un État un peu las de défendre l'art pour l'art.

Tout commence vraiment avec la présentation à Paris et un considérable succès de prestige, qui se concrétisera au Portugal par un succès public d' *Amour de perdition*, de Manoel de Oliveira en 1978. *Tras-os-Montes*, d'Antonio Reis, est également très remarqué. L'État portugais soutient alors généreusement le cinéma national, facteur de prestige. Paulo Branco, qui gère à Paris l'Action-République, se lance *activement* dans la production, monte des projets qui, sans l'appui de l'État, seraient inconcevables. L'Institut portugais du cinéma canalise une manne financière, née d'une taxe sur les recettes, et pousse dans la bonne direction. Les perspectives s'élargissent.

Fin 1980, début 1981, on verra pratiquement rassemblée à Sintra, au bord de l'océan, ou à Lisbonne, une internationale du cinéma, explique Paulo Branco : *« Raul Ruiz tourne alors, avec Henri Alekan à la caméra,* le Territoire. *Wim Wenders, qui a fui un moment les problèmes de* Hammett, *débarque à Sintra. Fasciné par un certain esprit d'aventure, par l'ambiance qui règne, il enchaîne immédiatement avec le film de Ruiz, embauche son opérateur, Alekan, et entreprend* l'État des choses, *coproduction germano-portugaise. »*

En contrepoint du film de Wenders, se faufilant derrière la caméra à la poursuite de son propre rêve cinématographique, Glauber Rocha se sent fouetté par la perspective d'une collaboration entre le Portugal et le Brésil. Un autre cinéaste solitaire, Alain Tanner, relevant le défi de Paulo Branco : *(« Pourquoi ne viens-tu pas faire un film chez nous ? »)*, tourne en août 1982 *Dans la ville blanche*, que nous verrons prochainement.

Un bref laps de temps, deux ou trois ans — et nous n'avons pas cité Samuel Fuller qui passait par là, Robert Kramer, familier des lieux, d'autres cinéastes portugais, soudain à même de travailler, — le Portugal, au défi des règles économiques, va être la dernière île du cinéma en liberté. Un cinéma au service des seules valeurs de la création, et dont Glauber Rocha imaginait qu'il pourrait toucher un jour le plus large public. *« L'important*, remarquait-il avec des accents prémonitoires, *c'est la poésie qui enveloppe l'histoire. »* La poésie devra-t-elle céder devant l'histoire ? Va-t-on brusquement changer de cap ? — L.M.

WIM WENDERS
*par Michel Boujut*

## Bras dessus, bras dessous

IL peut paraître paradoxal de reconstituer comme une route, sinon en ligne droite, du moins continue, l'œuvre de Wim Wenders, *suite d'errances* et d'itinéraires où le hasard semblait tenir la première place. Mais, outre que le temps et son cheminement dans des espaces *géographiques divers* est le thème fondamental des films de ce jeune cinéaste allemand, on l'a trop, en France, découvert dans le désordre pour qu'il n'ait *pas été nécessaire* de rassembler, chronologiquement ses films qui, selon Michel Boujut, *« s'emboîtent les uns dans les autres à travers les éléments les plus disparates d'un patchwork culturel qui va de Goethe aux Rolling Stones et de Peter Handke à Dashiell Hammett ».*

Né en 1945, Wim Wenders *n'avait pas à expier*, *pour son* compte, le nazisme. Mais il affleure dans ses films sur l'Allemagne contemporaine. Il a appris le cinéma, comme un *passionné*, à *Paris*, chez Henri Langlois. Il a été, par le biais de la cinéphilie, conduit à la curiosité de l'Amérique et de sa « colonisation » économique et *culturelle. Ainsi en est-il venu à* ces « voyages » entre le pays où il est né et ces États-Unis, capitale Hollywood.

Michel Boujut se sent très *proche d'un cinéaste parfaitement représentatif des années 70 dans ses rapports entre* l'Europe occidentale revendiquant son identité culturelle et l'*Amérique mise à nu*. Remontant le temps pour mieux le retrouver, il a donc mis ses pas dans les pas de Wim Wenders et raconté ses films (des circonstances de leur production à leur réalisation) de façon à les faire voir et à les faire entendre.

Les propos de Wenders rapportés dans le livre sont l'écho d'un dialogue entre celui-ci et l'auteur *cinéphile*. Ils *semblent* se promener bras dessus, bras dessous. Aux théories, aux froides dissections du matériau cinématographique, Boujut préfère — comme il a raison ! — une démarche personnelle, chaleureuse et spontanée. Écrire au gré des « affinités électives » est bien plus difficile qu'on ne le croit. Michel Boujut — là est sa réussite — s'est engagé, avec son affectivité, dans la chronique de pérégrinations aboutissant, à ce jour, à *l'État des choses*. Ainsi, tous les chemins qu'il a parcourus, comme s'il était entré dans les films, mènent-ils au cinéma de Wim Wenders.

JACQUES SICLIER.

★ Éditions Edilig, collection « Cinégraphiques », 128 pages ill., 59,50 F.

LA CENSURE CINÉMATOGRAPHIQUE
*par Philippe-J. Maarek*

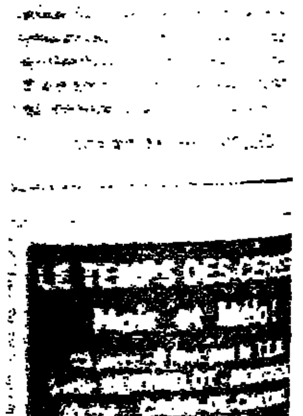
## Les infortunes de la liberté

D'ABORD, une préface de Maurice Robin, professeur de droit public et de sciences politiques à l'université de Paris-X, pour définir la démarche de l'auteur, parti d'un travail de recherche universitaire ; ensuite, un avant-propos de Robert Chazal, président du Syndicat français de la critique de cinéma, expliquant *pourquoi* ce *syndicat* n'a *jamais* voulu mandater un de ses membres pour siéger à la commission de contrôle. La censure cinématographique, si assouplie qu'elle *puisse paraître depuis* la libération des mœurs, suscite toujours la méfiance.

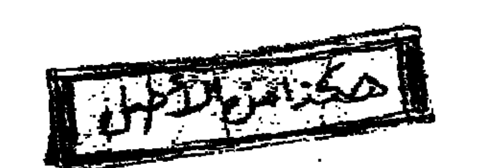
Déjà auteur d'un essai *De Mai 68 ...aux films X (cinéma politique et société)* paru en 1979 aux éditions Dujarric, Philippe-J. Maarek, après avoir *examiné rapidement les régimes* français et étrangers de la censure cinématographique, s'en prend aux divers contrôles qui s'exercent aujourd'hui : administratif et préventif, économique et répressif. Entrent également en considération le poids de la morale sociale et des raisons politiques.

Les arguments de Philippe-J. Maarek *reposent* sur une analyse précise des situations évoquées. L'auteur débroussaille un maquis juridique, institutionnel, dans lequel les profanes auraient *bien du mal à se retrouver*. Aussi, une question se pose, le livre lu et refermé : en dehors des membres de la *profession* cinématographique (critiques compris), à qui ce travail s'adresse-t-il ; les spectateurs se sentent-ils concernés, s'intéressent-ils à ce problème... *vieux comme le* cinéma ? Maarek vise, certes, à l'information du grand public. Il n'est pas évident que cet ouvrage y parvienne. — J. S.

★ Éditions Litec, 140 p., 90 F.







# GUY BEDOS AU GYMNASE

## Effet boomerang

« *La vie est une comédie italienne. Tu ris, tu pleures, tu ris, tu pleures. Comédiante, tragédiante* », dit Guy Bedos, qui fait sa rentrée au Gymnase, dans un de ses sketches les plus fameux. Il le prouve à sa manière d'abord dans son nouveau spectacle où apparaissent des personnages délirants de notre quotidien, des individus déglingués, solitaires, pathétiques, que le caricaturiste sauve par l'humour. Puis dans une suite de confidences qui est une première façon (écrite) de se donner à vif. Enfin, dans des espaces de liberté où il délaisse le masque d'Arlequin, prend la libre parole, suit les pulsions de la vie.

« *Je me laise aller,* dit Guy Bedos, *je vais dans le sens de ce qui m'amuse, de ce qui m'excite. Certains jours, je joue avec la notion de danger physique et ça devient toute une partie du spectacle. Par exemple, dans une ville comme Nice, je provoque, je joue Tom et Jerry avec le maire, M. Jacques Médecin. Le gros chat n'est pas là. Mais il y a dans la salle quelques chatons. Le jeu de la provocation est alors excitant. Il y a sur scène et dans la salle comme une sorte d'attente d'un retour de ballon, il y a un petit côté Kennedy à Dallas que j'exploite sans très bien savoir au fond si c'est sérieux ou pas.*

« *Souvent, quand je vais dans une ville, j'ai mes petites fiches. L'autre jour, j'ai donné une représentation près de Lyon. Avant de partir de chez moi, je savais qu'à Lyon il y a la désunion de la droite et que, dans la ville où je jouais, le maire socialiste qui m'engageait avait donné sa démission du P.S. Il y avait donc de la matière à développer. Mais parfois j'entre en scène sans savoir très bien si je vais ou non parler de tel ou tel fait et comment. Je veux me réserver des surprises. Quelquefois, je me plante.*

— Vous vous informez toujours sur place ?

— *J'essaie de le faire de plus en plus sérieusement pour éviter des à-peu-près, des erreurs. J'arrive dans la ville vers le milieu de l'après-midi : mes informations sont donc fatalement partielles et partiales, bien que les sources sur place soient nombreuses. La seule erreur dont je me souvienne concerne une erreur de nom : un bistrotier avait flingué un Arabe — trois balles dans le ventre — et avait passé trois mois en prison. Juste avant le lever de rideau, j'ai demandé le nom du bistrotier. C'était une petite ville. Il y avait deux cafés. On m'a donné le nom de l'autre. Ce qui fait qu'aujourd'hui il y a deux bistrotiers qui me cherchent.*

— La libre parole du rire ne s'accommode pas beaucoup de la demi-teinte.

— *C'est vrai. Quelquefois, on a l'impression que je viens remplir un contrat de tueur. Ce n'est pas ce que je préfère dans mes sorties. Il m'arrive de regretter un peu...*

— La plupart des humoristes ont une forte angoisse avant de monter sur scène.

— *Il y a tout un aspect physique et psychique, toute une hygiène de vie à respecter. J'aime aller regarder les arbres de près. Quand je le peux, je vais dans la forêt et je marche seul.*

« *Ce métier et cette singularité de l'amuseur font que c'est difficile d'être un homme comme les autres. Mais je m'échine à essayer d'avoir la vie la plus banale parce que j'aime la banalité de la vie.*

« *Autrefois, à 18 heures, j'avais les mains moites de peur. Je pensais que je ne tiendrais jamais.*

« *Dans ma période de trous de mémoire, j'ai cru que je n'étais pas à la hauteur. Je voulais arrêter.*

« *A un autre moment, je me suis drogué : Valium, tous les médicaments en « um », quoi ! Plus un petit coup par là-dessus.*

« *Maintenant, j'ai tout un rite de tranquillisation. Un médecin m'a donné un stabilisateur.* « Vous aurez un bon ralenti dans votre moteur », *m'a-t-il dit. C'est du neurocalcium. Je prends un demi-comprimé avant d'entrer sur scène. Et je mets l'autre moitié dans la poche de ma veste. J'ai besoin de savoir que, si ça va mal sur scène, je pourrai l'avaler. Mais je ne l'ai jamais fait.* »

Propos recueillis par
CLAUDE FLÉOUTER.

# SELECTION

## CINÉMA

### « Le Jour des idiots » de Werner Schroeter

Une femme aujourd'hui peut-elle vouloir vivre et ne pas se rejeter de la scène sociale ? Choisir d'être vue comme folle ? La folie est un théâtre que Werner Schroeter met en images froidement *somptueuses*, un théâtre *dominé* par une figure pâle (Ingrid Caven), ambiguë, reine de ces insectes enfermés qui souffrent et jouent à montrer leur souffrance.

— ET AUSSI : *la Rivière de boue*, de Kohei Oguri (deux petits Japonais de l'après-guerre), *Danton*, d'Andrzej Wajda (les hommes de la Révolution), *Journal de campagne*, d'Amos Gitaï (un Israélien décrit l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza), *Providence*, d'Alain Resnais (une belle sortie pour une reprise), *la Courtisane*, de Robert Z. Leonard (Garbo inédite), *Tom Jones*, de Tony Richardson (les inénarrables aventures du jeune bâtard).

## THÉATRE

### Shakespeare à Chaillot

Grande salle : *Hamlet*, mise en scène d'Antoine Vitez (voir notre article page 15).

Salle Gémier : reprise de *Songe d'une nuit d'été*, mise en scène de Stuart Seide : les jeunes comédiens donnent toute la gaieté et tous les *charmes de ce conte de fées où Shakespeare* pousse jusqu'au délire, et même au catch, les joies du travesti, du quiproquo.

## MUSIQUE

### « Don Giovani » et les autres

Mozart tient toujours le haut du pavé lyrique. Pas moins de deux *Don Giovani* cette semaine. L'un provoque une vive curiosité, parce qu'il marque les débuts de metteur en scène de Daniel Toscan du Plantier (directeur de la Gaumont et responsable du film de Losey), avec Ruggero Raimondi (Monte-Carlo, les 17, 20, 23); l'autre *met en* lumière la rénovation du théâtre lyrique à Montpellier, dans une mise en scène de Jean-Claude Auvray, sous la direction de Jean-Claude Casadesus (les 14 et 16). Mozart est également à Lyon avec *la Flûte enchantée* d'Aix-en-Provence, dans la mise en scène de Pintilié (du 17 au 29).

A Nancy, c'est le retour d'Andreï Serban, qui réalise cette fois *Eugène Onéguine* (les 14, 16, 18, 20); et, à Rouen, *Otello* (14, 16, 19), à Bordeaux, *le Jongleur de Notre-Dame* (14, 16, 19, 23). Soulignons surtout, à Strasbourg, le délicieux opéra de Janacek, *la Renarde rusée* (14, 16, 18, 22 et à Mulhouse, le 26).

## DANSE

### Jeunes Françaises

*Différents* aspects de la jeune danse française : *Caroline Marcadé*, au Studio des Quatre-Temps (La Défense). Cette personne enjouée cherche à exprimer de ballet en ballet sa difficulté d'être, quête cocasse et pathétique, projection de fantasmes personnels aux images parfois confuses mais d'une grande poésie (14, 15, 16 janvier); *Régine Chopinot*, au Centre américain : une fille décidée, crâne, d'une seule pièce. Ça danse, ça balance, mais l'angoisse est la même (12, 13, 14 janvier). *Kilina Crémona*, à la Maison de la danse de Lyon : une exploration ascétique et abstraite du mouvement avec des répétitions, des décalages infimes, qui créent l'émotion (du 11 au 15 janvier).

## EXPOSITIONS

### Naissance de la Louisiane à l'Hôtel de Rohan

Le tricentenaire de l'arrivée de Cavelier de La Salle en Louisiane, territoire qui allait rester français pendant un peu plus d'un siècle, jusqu'à son rattachement aux Etats-Unis, est l'occasion d'une belle exposition. L'histoire, la cartographie, l'architecture, l'ethnologie, les sciences naturelles, les arts, y concourent. Le savoir, la curiosité, l'émotion, y trouvent, quant à eux, leur compte.

# EXPOSITIONS

## *Centre Pompidou*

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

*PAUL ELUARD ET SES AMIS PEINTRES.* — Jusqu'au 17 janvier.

TERRES. Une approche du matériau... — Atelier des enfants. Sauf dim. et mar., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 février.

B. ABBOTT, B. BRANDT, L. MILLER, J. BOIFFARD : L'atelier de Man Ray. *Jusqu'au 23 janvier.*

BURAGLIO ; GAUTHIER ; PAGES. — Jusqu'au 14 février. (Le 12 : entretien avec B. Pagès : le 19 : entretien avec P. Buraglio ; le 26 : entretien avec D. Gauthier, à 18 h 30, galeries contemporaines).

TRICOLOR VIDEO DE NAM JUNE PAIK. Forum. — Jusqu'au 11 avril.

LE CINÉMA DE D. W. GRIFFITH. — *Salle d'animation, rez-de-chaussée. Entrée libre.* Jusqu'au 30 janvier.

DES LIVRES POUR NOEL. — Bibliothèque des Enfants. Entrée libre. Jusqu'au 24 janvier.

POUR ARISTIDE CAILLAUD. — Petit foyer. Jusqu'au 17 janvier.

LES COULISSES DU DISQUE. — Salle d'actualité. Jusqu'au 28 février.

ENSEIGNER LES ARTS PLASTIQUES. — Carrefour des régions. Jusqu'au 13 mars.

C.C.I.

KAZ GWADLOUP. Habiter créole. — Jusqu'au 24 janvier.

B.P.I.

FERA-T-IL BEAU DEMAIN ? Météo et climat. — Entrée libre. Jusqu'au 14 mars.

## *Musées*

DE CARTHAGE A KAIROUAN. 2 000 ans d'art et d'histoire en Tunisie. — Petit Palais, avenue W.-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 27 février.

L'ART DU XVIII[e] SIÈCLE DANS LES CARMELS DE FRANCE. (Entrée : *12 F*). — *GRAVURES DE LA* COLLECTION DUTHUIT, XV[e]-XVIII[e] siècle. (Entrée : 9 F). — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 février.

TRÉSORS D'IRLANDE. — Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F : sam. : 11 F. Jusqu'au 17 janvier.

FANTIN-LATOUR. (Entrée gratuite le 24 janvier). Jusqu'au 7 février. — L'ÉCOLE DE LA HAYE. Maîtres hollandais du XIX[e] siècle. (Entrée gratuite le 21 *février*). *Du 15 janvier au 28 mars.* Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus).

RICHESSES ARTISTIQUES DU PLATEAU DE MILLEVACHES. — Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower. Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

SALON DE LA MARINE 1982. — Musée de la Marine, *Palais de Chaillot* (entrée Place du Trocadéro). Sauf mardi et jours fériés de 10 h à 18 h. Jusqu'au 13 février.

LA LIBERTÉ GUIDANT LE PEUPLE, de Delacroix. — Jusqu'au 7 février.

L'ATELIER DE DESPORTES à la manufacture de Sèvres. — Jusqu'au 24 janvier. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 11 F (gratuite le dimanche et le mercredi).

*CIMABUE* : le crucifix de Santa-Croce. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 janvier.

COBRA, 1948-1951. — Jusqu'au 20 février. DANIEL GRAFFIN. Sculptures à vent. Jusqu'au 27 février. — Musée d'art *moderne* de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30, *mercredi jusqu'à* 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuit le dimanche).

CLAUDE BATHO. 1967-1981 - FELLINI : ses photographies, ses dessins. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 janvier.

*ROBERT SMITHSON.* Rétrospective. PHOTOGRAPHIE FRANCE AU-*JOURD'HUI.* — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 janvier.

ÉCOUTE MES IMAGES. Avec D. Farès. — Musée des enfants, 12, avenue de New-York. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 (animation pour les groupes, sur rendez-vous au 723-61-27, poste 365). Jusqu'au 13 février.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. L'Orient des croisades. Peinture du dix-septième siècle. Aspects de l'art napolitain au dix-septième siècle. — Jusqu'au 25 mars. — Emar : au royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. — jusqu'à la mi-octobre 1983. — Georges Shaw : paysages photographiques. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

JOUETS FRANÇAIS 1880-1980. — *Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli* (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à *19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Entrée :* 10 F. Jusqu'au 14 février.

GRAPUS. — Jusqu'au 7 février. — PLAQUES ÉMAILLÉES PUBLICITAIRES. — Jusqu'au 13 février. Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

LES CANARDS *ILLUSTRES* DU XIX[e] SIÈCLE : Fascination du fait divers. — Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de *11 h à 18 h.* Entrée libre. Jusqu'au 30 janvier.

YAMAGUCHI KAYO, un grand animalier contemporain. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 janvier.

*UGOLIN, cabinet des dessins.* — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). *Sauf mardi*, de 10 h à 17 h. Entrée 8 F (dim. : 4 F). Jusqu'au 14 février.

JEAN GIRAUDOUX. Du réel à l'imaginaire. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 1[er] mars.

PARIS ET LES PARISIENS SOUS *LE SECOND EMPIRE* - E. CARJAT (1928-1906). Photographe. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 23 janvier.

UNIFORMES CIVILS, *CÉRÉMONIAL*, CIRCONSTANCES. — Palais Galliera, *10, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie* (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. *Entrée : 9 F.* Jusqu'au 17 avril.

ERIK SATIE A MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; *dim.*, de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'à fin avril.

ANDRÉ JACQUEMIN A LA MONNAIE DE PARIS. — Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 *février*.

L'HOTEL DE SALM, palais de la Légion d'honneur, 2, rue de Bellechasse (555-95-16). Sauf lundi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 10 avril.

JACQUES VAUCANSON. —Musée national des techniques, 270, rue Saint-Martin (271-24-14). Jusqu'au 16 janvier.

GUERRE ET RÉVOLUTION EN RUSSIE 1914-1921. Affiches et imagerie. — Musée des deux guerres mondiales, Hôtel des Invalides, corridor de Valenciennes (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 février.

LE FAIT DIVERS. — Musée des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 8 F ; dim. : 6 F (gratuite le 4 mars). Jusqu'au 18 avril.

EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE... IRÈNE LASKINE. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation (Bois de Boulogne) (747-47-66). De 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

NAISSANCE DE LA LOUISIANE (1682-1730). — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple. Sauf lundi, de 10 h 30 à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 28 février.

HOMMAGE A JULES VERNE. — GUSTAVE EIFFEL ET SON TEMPS. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dimanche et jours fériés, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 15 janvier.

## *Centres culturels*

*CONSTANT LUCEBERT.* Gravures. - HENNY RIEMENS. Photographies. — *Jusqu'au 30 janvier.* — LE FAUBOURG SAINT-GERMAIN. La rue de Lille. — *Jusqu'au 27 février. Institut néerlandais*, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, *de 13 h à 19 h.*

DICK BENGTSSON. Peintures. Jusqu'au 18 février — CURT FORS. Peintures, dessins, photos, gravures. Du 15 janvier au 25 février. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h.

DESCLOZEAUX. — *Mecanorma Graphic Center*, 49, rue des Mathurins (483-92-66). De 11 *h à 18 h.* Jusqu'au 4 février.

ORNEMENT ET FABLE Henry Heerup. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (723-54-20). De 12 h à 19 h ; dim. et fêtes, de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 février.

DOTREMONT, peintre de l'écriture. Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. jusqu'au 31 janvier.

*MARIO BOTTA. — Jusqu'au 12 février.* — PARIS COMME FORME URBAINE. *Un atlas des tracées parisiens* — PALMARÈS RÉGIONAL DE L'HABITAT ILE-DE-FRANCE. Jusqu'au 22 janvier. Institut français d'architecture, 6, rue *de Tournon (633-90-36)* Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h.

L'ARCHITECTURE AUSTRALIENNE CONTEMPORAINE. — Ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey (575-65-00). Jusqu'au 22 janvier.

LE PARIS SOUTERRAIN DE FÉLIX NADAR : *Des os et des eaux* — BERNARD RICHEBÉ A LA VILLA MEDICIS 1980-1981. — *Hôtel de Sully*, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). *De 12 heures à 18 heures. Entrée : 8 F.* Jusqu'au 30 janvier.

CENTENAIRE DE LA RECONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE PARIS. — Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau (porche côté Seine). Sauf dim., de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

ANN BROWN. Débuts d'autres espaces. American Center, 261, boulevard Raspail (634-10-09). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 29 janvier.

MINIATURES ET KHATCHKAR. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne. De 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 janvier.

CLAUDE BARRAUD. Sans pas de porte. Centre culturel 17, 47, rue de Saussure (227-68-81). Sauf mer. et dim., de 14 h 30 à 20 h. Jusqu'au 28 janvier.

ALI FAYEK BERJAOUL. Peinture. Centre culturel d'Égypte, 111, boulevard Saint-Michel (633-75-67). Sauf sam. et dim., de *16 h à 21 h. Jusqu'au 21 janvier.*

BECASSINE AU MARAIS. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de *12 h à 19 h. Jusqu'au 13 février.*

LE THÉATRE DE L'ODÉON. 1782-1982. — Foyer du théâtre, place Paul-Claudel (325-70-32). Jusqu'en avril.

SHAKESPEARE ET LES MUSICIENS. — *Théâtre national de l'Opéra* (266-50-22). De 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 janvier.

GEORGES PITOËFF ET SON TEMPS. — Théâtre national de Chaillot (grand foyer), place du Trocadéro (505-14-50). Jusqu'au 27 *février.*

DE LA SUR-MARIONNETTE A L'ART DE LA MACHINE. Le théâtre expérimental de 1910 à 1930. — Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (256-70-80). De 15 h 30 à 20 h. *Jusqu'au* 26 janvier.

GRENELLE, VAUGIRARD, MONTPARNASSE. Aires du quinzième. Photographies de P. Pitrou et B. Tardieu. — Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emerian (577-63-40). Jusqu'au 15 février.

LA COMMEDIA DELL'ARTE. Masques, gravures, photos, lithographies... — Centre Kiron, 10, rue de la Vacquerie (523-54-20). Tous les jours, de 15 h à 20 h 30. Entrée 15 F. Jusqu'au 4 février.

## *Galeries*

LA MORT. — Galerie Charmy-L'Envers, 61, rue Lhomond (707-39-50). Jusqu'au 26 février.

LES AMÉRICAINS DE PARIS. — Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 29 janvier.

ATELIER VISEUX. Galerie de la Maison des beaux-arts - CROUS, 11, rue des Beaux-Arts (354-10-99). Jusqu'au 28 janvier.

PLAGES N° 19 : œuvres de Bignolais, Chabot, Giroux, Clément. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 29 janvier.

TROIS PEINTRES DE PROVINCE : Grosjat, Lauté, Péron. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 5 février.

PAYSAGES ÉCLATÉS : Fribrock, Gandet, Lomuzzi, Malatras. Créec, 33, rue *Saint-Honoré (296-44-19). Jusqu'au* 30 janvier.

KAREL APPEL. Objets trouvés 1948-1953/Gouaches 1982. Galerie M. Delorme, 9, rue Linné (331-23-84). Jusqu'au 15 février.

ALFRED COURMES. — Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 29 janvier.

*JONATHAN JANSON.* — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-Le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 12 février.

PAUL JENKINS. — Galerie G. Fall, 57, quai des Grands-Augustins (633-52-45). Jusqu'au 29 janvier.

GEORGES KOSKAS. Peintures 1947-1950. — Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 5 mars.

AKI KURODA. — Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'à fin janvier.

ROY LICHTENSTEIN. Œuvres récentes. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 10 février.

BERNARD MADELÉNAT. — Galerie Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 5 février.

MATTA. Œuvres anciennes. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 19 février.

JEAN MAZEAUFROID. Blues. Galerie, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 5 février.

SABINE MONIRYS. J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 12 février.

HENRY PIERCE. Peintures. — Galerie R. Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 31 janvier.

PINCEMIN. Peintures 1982. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 23 janvier.

KLAUS RINKE. Dessins. — Flow Ace Gallery, 12, quai d'Orléans (329-32-34). Jusqu'au 29 janvier.

DANA ROMAN. Peintures et gouaches. Fondation Strafor, 134, boulevard *Haussmann (562-72-83). Jusqu'au 11 février.*

BENET ROSSELL. Micro-opéra. Œuvres récentes. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 6 février.

GEORGES ROUSSE. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). *Jusqu'au 1[er] février.*

TAULÉ. Tableaux de bord. — Galerie Flora, 29, rue Hippolyte-Maindron (542-67-32). Jusqu'au 30 janvier.

JAN VANRIET. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). *Jusqu'au* 26 février.

## *En région parisienne*

BRÉTIGNY. Vicente Pimentel : travaux récents, installations et travaux sur papier. *Didier Mencoboni* : travaux récents et sur papier. — Centre G. Philipe, *rue Henri Douard (084-38-68). Sauf dim.* et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. *Jusqu'au 30 janvier.*

CRÉTEIL. Chut ! On peint. — MJC, rue Charpy, Croix des Mèches (899-75-40). Sauf dimanche, de 9 h à 21 h, samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 3 février.

GENNEVILLIERS. Le livre d'heures d'aujourd'hui : Major, Mark, Szekely. Galerie municipale E.-Manet, place Jean-Grandel (794-10-86). *Sauf dim.*, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 janvier.

*L'HAY-LES-ROSES.* Rues du Val-de-Marne. Centre culturel communal, 34, rue Jean-Jaurès (663-31-40). Sauf dim., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 23 janvier.

PONTOISE. Donation Freundlich. Jusqu'en mars. — Camille Pissarro et son fils Lucien — John Bensusan-Butt. — Jusqu'au 31 janvier. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf, lundi et mardi, de 14 h à 18 h. — Je collectionne. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h 18 h. Jusqu'au 30 janvier.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier. — Objets, photos. Centre culturel municipal J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 janvier.

## *En province*

AMIENS. L'humide - marais et marées : Parentés entre l'artiste et son climat. Maison de la culture, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 13 février.

ANGERS. Morellet. Œuvres 1978-1982. — Musée des beaux-arts, 10, *rue du* Musée (88-64-65). Jusqu'au 27 février.

ANGOULÊME. Salon international de la bande dessinée. Hôtel Saint-Simon, rue de la Cloche-Verte (92-34-10). Jusqu'au 1[er] février.

ANNECY. Trompe l'œil (Cadiou, Ducordeau, Gaillard...). — Musée Château (45-29-66). Jusqu'au 28 février.

ANTIBES. Hans Hartung : 70 photographies. Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). A partir du 16 janvier.

AUXERRE. Sem et Cappiello : caricatures. — C.E.D.A.A.C., 2, place Saint-Germain (52-55-40). Jusqu'au 8 février.

BESANÇON. Autour de David et Delacroix, dessins français du XIX[e] siècle. — 1, 2, 3, progressions numériques dans l'art contemporain. — Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 31 janvier.

BOULOGNE-SUR-MER. Monument/détournement. *Bibliothèque municipale* (30-40-33). Jusqu'au 5 février.

BOURGES. Estève : proposition pour une rétrospective. Maison de la culture, place André-Malraux (20-13-84). Du 15 janvier au 6 mars.

CAEN. Henri Prosi : Répétition quantitative. *Atelier de recherche esthétique* (gare routière), 37, rue de Bras (85-73-15). Jusqu'au 29 janvier.

CHALON-SUR-SAONE. Œuvres choisies du Musée de Toulon. Maison de la culture. Du 15 janvier au 25 février.

CHARTRES. Africa, africa, africa. Musée des Beaux-Arts, 29, cloître Notre-Dame (36-41-39). Du 15 janvier au 15 février.

CLERMONT-FERRAND. L'iconographie des saints en peinture. — Musée Bargoin, 45, rue de Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 28 février.

DIJON. La peinture dans la peinture. — Présence discrète. Musée des beaux-arts, Place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 28 février.

FLAINE. Denis Laget. Peintures 1982. — Centre d'art contemporain (90-85-84). Jusqu'au 5 février.

LYON. Objectif vitrail Rhône-Alpes. — Palais Saint-Jean, 4, avenue A.-Max (825-78-62). Jusqu'au 30 janvier.

MARSEILLE. L'Orient des Provençaux. Sept siècles d'échanges. — Dix-sept expositions réparties entre les musées et divers autres lieux. Renseignements : Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'en février.

MARCQ-EN-BARŒUL. Caillebotte. — Fondation A. Prouvost, Septentrion (78-26-37). Jusqu'au 28 janvier.

MONTAUBAN. Le Languedoc ou les villes rouges : Hommage à F. Desnoyer (1894-1972). Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 13 mars.

MONTBELIARD. Le bonbon. MALS. Janvier-février — Tom Drahos. Photographies. C.A.C.-Maison des arts (91-37-11). Janvier-février — Léon Zack. Peintures. Maison des arts. janvier-février — Mallarakis. Dessins. Caveau du Château. Jusqu'au 6 *février* — Jean-Pierre Sudre. Photographies. MALS. Janvier.

NICE. Les artistes naïfs de Provence. *Musée international d'art naïf A.-Jakovsky*, château Sainte-Hélène, avenue Val-Marie *(71-78-33). Jusqu'au 30 janvier.* — Dessins allemands contemporains. — CARI, Villa Arson, 20, *av. Stephen-Liégeard (51-*30-00). Jusqu'au 30 janvier.

QUIMPER. Hommage à Mathurin Méheut, 1882-1958. Musée des beaux-arts, place Saint-Corentin (95-45-20). Jusqu'au 13 février.

RENNES. Gravures de la collection Robien. — *Musée des beaux-arts, 20, quai* Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 14 février — Arts + machina : la création artistique et les nouvelles technologies. Maison de la culture, 1, *rue Saint-Hélier (79-26-26).* Jusqu'au 13 février — Douceur de l'avant-garde. 4 *bis, rue de la Motte-Picquet* (31-95-62). Jusqu'au 29 janvier.

SAINT-AMAND-LES-EAUX. Carreaux de faïence dans le nord de la France (1650-1850). — Musée municipal, Grand-Place (48-67-09). Jusqu'au 30 janvier.

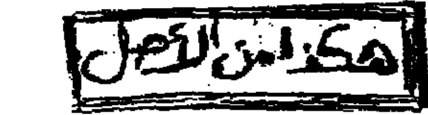
SAINT-ETIENNE. Patrick Saytour. Jusqu'au 22 janvier — Corps : photographies. Musée d'art et d'industrie (33-04-85).

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Appel et Alechinsky : encres à deux pinceaux, peintures, etc. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 janvier.

TOURS. Tableaux français et italiens du dix-septième siècle. — Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 30 janvier.

VENDOME. Arts plastiques au quotidien. — *Renseignements au 74-74-18.* Jusqu'au 26 janvier.





# THÉATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

## LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ. – Gemier (727-81-15), 20 h 30 (12).
PEOPLE LOVE ME. – Centre Kiron (523-54-20), 20 h 30 (12).
LOHENGRIN. – Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 30 (12).
MILLE ET UNE NUITS. – Plaine (842-32-25), 20 h 30 (12).
SCARAMOUCHE. – Théâtre 13 (588-16-30), 20 h 30 (12).
FREE THEATRE. – Villepreux, Val de Gally (462-49-97), 21 h (12 au 18).
EDEN CINEMA. – Lucernaire (544-57-34), 18 h 30 (12).
LA MÈRE. – Cité Internationale, Grande Salle (589-38-69), 20 h 30 (12).
LE VISON VOYAGEUR. – Michodière (742-95-22), 20 h 30 (13)
LES TROIS MOUSQUETAIRES. – Créteil, Maison des arts (899-94-50), 20 h 30 (13).
LE TEMPS DES CERISES. – Montreuil, TEM (858-65-33), 21 h (13).
COMÉDIE PASSION. – Comédie des Champs-Élysées (720-08-24), 20 h 45 (14).
FRAGMENTS. – Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 (14).
DYLAN. – Rond Point (256-70-80), 20 h 30 (14).
L'ÉTIQUETTE. – Variétés (233-09-92), 20 h 30 (14).
LA NUIT DES ALLIGATORS. – Comédie de Paris (280-00-11), 20 h 30 (15).
LA MORT DU DOCTEUR FAUST. – Bobino (322-74-84), 20 h 45 (15).
DONNEZ-MOI SIGNE DE VIE. – Tourtour (887-42-48), 22 h 30 (17).
LE CORMORAN DE BOUGAINVILLE. – Vincennes, Sorano (374-73-74), 21 h (17).
FAENA. – Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 (18).
LES TAUPES. – Déjazet (887-97-34), 20 h 30 (18).
LE DÉSERT. – Petit Athénée (742-67-27), 18 h 30 (18).
WONDER SHOW BACK AGAIN. – Salle du haut (20 h) ; KREHLER Salle du bas (21 h), Bastille (357-42-14) (18).
STELES. – Cartoucherie de la Tempête (328-36-36), 18 h 30 (18).
A SEPARATE PEACE. – Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 (18).
MARIAGE BLANC. – Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 30 (18).
ALBERT. – Splendid Saint-Martin (208-21-93), 21 h (18).

HORS PARIS

DOUAI. – « Le Week-end des patriotes », de Georges Coulonges, par l'Espierre (20) (26-66-35), au Théâtre Municipal, du 19 au 28 janvier, et à Tourcoing, le Fresnoy, du 2 au 12 février.
LILLE. – « La Rue nue », par la Compagnie de l'Oiseau Mouche (20) (80-39-33), Salle des Fêtes de Hem, du 15 au 30 janvier.

## Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), relâche.
SALLE FAVART (296-06-11) : le 12 à 18 h 30 : récital P. Amoyal (Beethoven, Ravel...) ; à 20 h 30 : concert autour du violoncelle, sol. J.-M. Gamard (Bach, Brahms) ; à 22 h 30 : Musique traditionnelle d'Iran ; les 13 et 15 à 19 h 30 : Carmen.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : les 12, 15 à 14 h 30 et 20 h 30 ; les 17 et 18 à 20 h 30 : La vie est un songe ; le 13 à 20 h 30 : Andromaque ; les 14, 16 à 20 h 30 : l'Avare ; le 16 à 14 h 30 : Intermezzo.
CHAILLOT (727-81-15) Grand Théâtre (Mer., Lun.), les 13, 14, 18 à 20 h, le 15 à 18 h 30 ; le 16 à 16 h : Hamlet.
ODÉON (325-70-32) : (Lun.), les 12, 13, 14, 15, 18 à 20 h 30 et le 16 à 15 h. Superdupont.
PETIT ODÉON (325-70-32), (Lun.), les 12, 13, 14, 15, 16, 18 à 18 h 30 : Comptine.
TEP (797-96-06), les 12, 14, 18 à 20 h 30 ; le 15 à 14 h 30 et 20 h 30 ; le 16 à 15 h : l'Oiseau vert ; le 16 à 20 h : Gendarmes et Voleurs ; la Règle du jeu ; le 13 à 20 h 30 : le grand orchestre d'Eddy Louis ; le 17 à 20 h 30 : Dario Fo et Franca Rame : Histoire du Tigre et autres histoires.
PETIT TEP (797-96-06), (Jeu., Dim.), les 12, 14, 15, 18 à 20 h 30 et le 16 à 15 h : l'essuie-mains des pieds.
BEAUBOURG (277-12-35) (mar.). Débats-Rencontres Musée : Le 12 à 18 h 30 : entretien avec B. Pagès et F. Edelmann ; à 19 h : M. Cohen ; le 13 à 18 h 30 : Les États-Unis : fondement d'une démocratie ; à 18 h 30 : Modernité et terreur ; à 20 h 30 : Débat en relation avec l'exposition « Fera-t-il beau demain ? » ; Le 17 à 18 h 30 : Bibliothèque et télématique ; Concerts : Le 12 à 20 h 30 : Forum de la création, orchestre Cannes Provence-Côte d'Azur ; le 13 à 20 h 30 : Œuvres sur des poèmes d'Éluard (Sol. de l'Ensemble 2e2m) ; le 14 à 20 h 30 : Forum de la création, l'Ensemble instrumental, studio 111 de Strasbourg ; Cinéma-Vidéo : Le 12 à 14 h 30 : Storm boy et à 18 h : Cycle sur la météorologie ; Les 12, 13, 14, 15, 16, 17 à 13 h, 16 h, 19 h : nouveaux films BPI : Les 14, 15, 16, 17, de 12 h 30 à 22 h 30 : Journées audiovisuelles internationales 1983.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), (Dim. soir, Lun.), Opérette : Les 12, 13, 14, 18 à 20 h 30, le 15 à 14 h 30 et le 16 à 14 h : La Veuve joyeuse. (Concerts : voir 16 et 17).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), (Lun.), les 12, 13, 14, 15, 18 à 20 h 30 et le 16 à 14 h 30 : les Bas-Fonds ; les 12, 13, 14, 15, 16 à 18 h 30 : Brandis Quartett de Berlin ; le 18 à 18 h 30 : Jacques Weber joue et chante Faena.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), (Lun.), les 12, 13, 14, 15, 18 à 20 h 30 et le 16 à 16 h : Le Cocu magnifique.

## Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, mat., dim. à 15 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HÉBERTOT (387-24-24), (J., D. soir), 21 h, mat., sam. et dim. 15 h : Moi.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), mer., jeu., ven., sam., 20 h 30 : le Malentendu ; mar. à 20 h 30 ; dim. à 16 h : les Bonnes.
BASTILLE (357-42-14), 20 h 30 : Léonce et Léna ; (dern. le 15).
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), les 13, 14, 15 à 18 h 30 ; le 16 à 15 h 30 : La nuit des rois ; le 12 à 18 h 30 : Richard II ; : Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 30 : Le roi des Aulnes.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), les 12, 13, 14, 15, à 20 h 30 : J.-L. Craver, M. Bloch, Kapia ; le 18 à 20 h 30 : Kapia, Tsvika, P. Lambert.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) Resserre (D., L.) 20 h 30 : Les Larmes amères de Petra Von Kant ; Galerie (D., L.), 20 h 30 : Les habits du dimanche ou le Lutrin vivant.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), (Mer., D. soir) 21 h ; mat. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
DEUX PORTES (361-49-92), (D., L.), 20 h 30 : les Fourmidiables.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), (D. soir, L.) 21 h, mat. dim. à 15 h : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42), (D. soir), 20 h 30, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : les Rustres (dern. le 16.
ESCALIER D'OR (523-15-10), (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 14 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), (D. soir, L.), 20 h 30 : Valardy 83 ; (L.) 22 h, dim. à 20 h 30 : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), (D., L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), le 15 à 14 h : Le pharaon ne meurt jamais.
FONTAINE (874-74-40), (D.) I : 18 h 30 : Mon Isménie - Gibier de potence ; (D. soir, L.) 20 h 15, mat. sam. 18 h 30, dim. 16 h : Vive les femmes (à partir du 8) : – II : (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : S. Joly.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim., 15 h : M. Lagueyrie : Rouleur.
GALERIE 55 (326-63-51), (D., L.) 21 h : The Lover (dernière le 16).
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 17 h : La Farce du roi Force.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h, mat. dim. 15 h : Au Bois lacté.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), les 13, 14 à 20 h 30 : Armaguedon ; les 15, 18 à 20 h 30 ; le 16 à 15 h : l'Opéra nomade.
LUCERNAIRE (544-57-34), (D.), I : 19 h : Moman ; 21 h : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II : 20 h 30 : la Noce. Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. sam. dim., 15 h : la Dixième de Beethoven.
MAISON DE L'ASIE (580-04-73), les 14, 15 à 21 h : l'Artiste.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, mat. sam. 15 h, dim. 15 h et 18 h 30 : l'Avantage d'être constant.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : l'Éducation de Rita.
MICHEL (265-35-02), (D. soir, L.) 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 15, mat. dim. 15 h 30 : On dînera au lit.
MOGADOR (285-28-80), (D. soir, L.), 20 h 30, mat. sam. 15 h 30 : Un grand avocat.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, mat. D., 16 h : R. Devos ; Petit Montparnasse (D. soir), 21 h 15, mat. D., 15 h : Trois fois rien.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), (J., D. soir) 20 h 30, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. D., 16 h : Sarah ou le cri de la langouste (reprise le 18).
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h 15 et 22 h, mat. D. 15 h 30 : Pauvre France (dern. le 16).
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), les 16, 17 à 21 h : Rêves d'écluses.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim à 15 h : le Charimari (reprise le 6).
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 45 : les Burlingueurs (dern. le 15).
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), (D., L.) 20 h 30 : Huis clos ; (D., L.), 20 h 30 : l'Écume des jours ; jeu., ven., sam., à 22 h : la Voix humaine.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), (D.), 18 h 30 : Yes, peut-être ; 20 h 30 : la Nourrice des étoiles ; 22 h : Chant du monde.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), (D.) 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41) (D. soir, mar.), 20 h 30, mat. dim., 16 h : Conte cruel.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), (D.), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : la Pluie en Chine.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, mat. Dim., 17 h : Mille et une nuits (à partir du 12).
THÉATRE 14 (545-49-77) (D., L.), 21 h : Une minute encore.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 15 h : Camera oscura.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), (D.) 20 h 30 : Le mal court.
THÉATRE DE LA VILLA (542-79-56), les 14, 15 à 21 h, le 16 à 17 h : Arlequin valet de deux maîtres.

## Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h, sam., 23 h 45 : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 22 h 30 + sam., 24 h : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 + sam., 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 22 h : Tragédie au radar.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h : la Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le Mac-Amour.
LA GAGEURE (367-62-45), 20 h 30 : Quelque estaminet. (Dern. le 15.)
LES LUCIOLES (526-51-64) (L.), 20 h 45, mat. dim., 16 h : A poil ; 22 h 15 : S. Deschaumes.
PATACHON (606-90-20) (D., L.), 22 h 30 : Un sifflet dans la tête.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h : X. Lacouture ; 22 h 30 : Douby ; vendr., sam., 23 h 30 : Lâche mon tabouret.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 15 : Et si c'était vrai.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Autant en emporte le banc.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 22 h : Albert (à partir du 13).
LA TANIERE (337-74-39), I : les 12, 13, 14, 15 à 20 h 45 : Macadam.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 + sam., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : W. Anice ; sam., 16 h : la Timbale.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D), 18 h 30 : Auto-Censure ; 20 h 30 : Excuse-moi si je te coupe ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

## Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, mat, dim. 15 h 30 : A vos ronds... fisc.

## La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 12, 13, 14 à 21 h : R. Chopinot, R. Kovich.
CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04), les 14, 15 à 20 h 30, le 16 à 16 h : Victor Estrems.
C.I.S.P. (343-19-01), le 18 à 20 h 45 : Mardi chorégraphique.
STUDIO DES QUATRE-TEMPS (773-65-11), les 14, 15 à 21 h, le 16 à 18 h 30 : C. Marcade and Cº.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30, mat. sam. 15 h : Pilobolus Dance Theater (dern. le 15).

## Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75) le 12 à 14 h 30, le 14 à 20 h 30, le 15 à 14 h 30 et à 20 h 30, le 16 à 14 h 30 et 18 h 30 : le Vagabond tzigane.

## Le music-hall

ASSOCIATION DU XIIe (345-40-86), le 18 à 20 h 30 : S. Sam ; L. Dalmasso.
BIBLIOTHÈQUE FAIDHERBE (371-71-16), le 15 à 15 h : J.-P. Jacquin, C. Biasen, M. Deslandes, A. Chaintron.
BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.) 20 h 45, mat. dim. 16 h : B. Haller ; le 17 à 20 h : les Adieux du vent du ch'min.
CHEVALIER DU TEMPLE (277-40-21), 21 h et 23 h : R. Bahri (dern. le 15).
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), le 17 à 20 h 30 : Armason de Colombia.
FIAP (589-89-15), le 15 à 20 h 30 : Lolo Sy Ny Tariny.
FORUM (297-53-47), le 18 à 21 h : M. Benin, J.-Y Joanny, J.-L. Salmon.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 16 h 30 : G. Bedos.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h, mat. dim. 17 h : R. Charlebois (dern. le 16) ; à partir du 18 : L. de Suza.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : M. Sardou (à partir du 14).
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), le 12 à 14 h 15, les 13, 14 à 20 h 30, le 15 à 14 h 15, 17 h 30 et 20 h 30, le 16 à 14 h 15 et 17 h 30 : Cirque de Moscou sur glace.
RADIO-FRANCE, Grand auditorium (524-15-16), le 18 à 20 h 30 : Chant profond arménien.
THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), les 13, 14, 18, à 20 h 30, les 12, 16 à 15 h, le 15 à 15 h et 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.













# MUSIQUE

## *Les concerts*

**MERCREDI 12 JANVIER**

**SALLE GAVEAU**, 20 h 30 : Trio Ravel (Mozart, Beethoven, Schubert).

**THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES**, 20 heures : Nouvel orchestre philharmonique, Chœurs de Radio-France, dir. : A. Jordan (Dukas).

**RADIO-FRANCE**, Auditorium 106, 18 h 30 : M. Rabinovitsj, E. Allen (Mozart, Beethoven, Brahms...).

**SALLE CORTOT**, 20 h 30 : J. et J.-P. Carrière (Debussy, Hindemith, Mozart...).

**INSTITUT NEERLANDAIS**, 18 h 30 : J. Berkhemer, M. Samson, N. David (Boccherini, Schubert, Dohnànyi).

**SALLE DU CONSERVATOIRE**, 20 h 45 : C. Huve (Beethoven, Schumann, Ravel...).

**SALLE PLEYEL**, 16 h : Ensemble de flûtes, dir. : J.-M. Labylle.

**CENTRE D'ART CELTIQUE**, 20 h 45 : R. Brodin (Da Milano, Spinaccino, *Dowland*) ; M. Ivanissevich (Weiss, Dufaut, Bach, Kellner).

**JEUDI 13 JANVIER**

**SALLE GAVEAU**, 20 h 30 : Beaux-Arts Trio (Haydn, Schumann, Brahms).

**RADIO-FRANCE**, Auditorium 106, 20 h 30 : Trio à cordes de Paris, W. Chodack (Copland, Condé, Tessier, Beethoven).

**THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES**, 20 h 30 : J.-Ph. Collard, A. Dumay (Schumann, Brahms, Strauss).

**SALLE PLEYEL**, 15 h et 18 h : G. Fremy (Beethoven).

**CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE**, 20 h 45 : F. Thiry (Debussy, Stravinski, Webern...).

**CENTRE D'ART CELTIQUE**, 20 h 45 : voir le 12.

***SALLE CORTOT***, *20 h 30 : M. Winthrop*, F. Boulanger (Mozart, Beethoven).

**VENDREDI 14 JANVIER**

**SALLE GAVEAU**, 20 h 30 : voir le 13.

**FIAP**, 20 h 30 : C. Joly (Couperin, Debussy, Franck).

**CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE**, 20 h 45 : voir le 13.

**RANELAGH**, 18 h 30 : Ensemble Cl. Janequin (Sermisy, Bertrand).

**SALLE CORTOT**, 20 h 30 : R. Magill (Bach, Beethoven, Chopin...).

**THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES**, 20 h 30 : P. Reach (Schubert, Schumann, Debussy...).

**SORBONNE**, Amphi Richelieu, 12 h 30 : D. Ertih (Bach, Maderna, Bartok).

***CENTRE D'ART CELTIQUE***, *20 h 45* : voir le 12.

**MUSEE CARNAVALET**, 20 h 30 : M.-C. Chevalier ; B. Bahurel (Mozart, Schubert, Ravel...).

**SAMEDI 15 JANVIER**

**BIBLIOTHEQUE LANCRY**, 18 h 30 : E. Temo (musique traditionnelle kurde).

**RANELAGH**, 16 h 30 : Musique ancienne.

**RADIO-FRANCE**, Auditorium 106, 18 h 30 : M. Horak (Mozart, Schubert, Debussy).

**CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE**, 20 h 45 : voir le 13.

***THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES***, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : P. Bellugi (Mozart).

**EGLISE SAINT-MERRI**, 21 h : Chœurs d'enfants de Paris, dir. : R. de Magnée (Palestrina, Villa-Lobos, Milhaud...).

**SALLE GAVEAU**, 17 h : Quatuor de Sydney (Chostakovitch, Honegger, Beethoven) ; 20 h 30 : E. Heidsieck (Beethoven, Brahms, Merlet).

**CENTRE D'ART CELTIQUE**, 20 h 45 : voir le 12.

**DIMANCHE 16 JANVIER**

**SALLE GAVEAU**, 15 h : W. Chodack (Beethoven).

**NOTRE-DAME**, 17 h 45 : A. Gomez.

**EGLISE SAINT-MERRI**, 16 h : F. Martin, B. Grenat, I. Etinger (Bach, Ivrina, Dyens...).

**THÉATRE DU ROND-POINT**, 11 h : Quatuor Ivaldi (Beethoven, Fauré).

**THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES**, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup (Mozart, Stravinski).

**SALLE PLEYEL**, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. : D. Chorafas (Schubert, Brahms).

**EGLISE AMERICAINE**, 18 h : M. Debost (Bach, Telemann, Haydn...).

***EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN***, 20 h 45 : Ensemble G. Dufay, dir. : A. Bedois (Abélard).

***CONCIERGERIE***, 17 h 30 : R. Pasquier (Bach).

**EGLISE SAINT-GABRIEL**, 15 h 45 : Y. *Hekimova* (*Bach*, *Daquin*, *Liszt*...).

**ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES**, 17 h : M.-A. Morisset-Balier, *M. Morisset* (*Bach*, *Widor*, *de Froberville*...).

**CENTRE D'ART CELTIQUE**, 20 h 45 : voir *le 12*.

**THEATRE MUSICAL DE PARIS**, 18 h : Orchestre Colonne : Mauricio Kagel (*Bach*, *Kagel*, *Beethoven*...).

**LUNDI 17 JANVIER**

**SALLE GAVEAU**, 20 h 30 : P. Badura-Skoda (Haydn, Beethoven, Mozart, Schubert).

**FIAP**, 20 h 30 : Ensemble musical Bell'Arte de Paris (Beethoven, Bruch).

**THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES**, 20 h 30 : G. Tacchino (Poulenc, Mozart, Liszt...).

**RADIO-FRANCE**, Grand Auditorium, 20 h 30 : Quintette de cuivre de l'O.N.F. (de l'Aisne, Scheidt, Decoust...) ; Auditorium 106, 18 h 30 : Serrita (guitare flamenca).

**ATHENEE**, 21 h : M. Ewing, J. Tane (Mozart, Schumann, Debussy).

**THÉATRE MUSICAL DE PARIS**, 20 h 30 : I. Musici, P. Carmirelli (Wassenear, Vivaldi, Haydn, Locatelli, Mozart).

***MARDI 18 JANVIER***

**RADIO-FRANCE**, Auditorium 106, 18 h 30 : Solistes de l'Ensemble 2e 2m (Dillon, Arrigo, Takemitsu...).

**THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES**, 20 h 30 : Orchestre national de Radio-France, dir. : G. Albrecht (*Liszt*, Tchaïkovski, Mendelssohn-Bartholdy).

**ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE**, 20 h 45 : T. Willemstijn, M. Hantaï, F. Fernandez, P. Malgoire (Bach).

**SALLE GAVEAU**, 17 h 30 : G. Souzay ; 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Fauré, Chausson).

**INSTITUT NEERLANDAIS**, 18 h 30 : E. Bogaard, E. Waardenburg, H. Starreveld, N. de Vente (Dubois, Koechlin, Samana...).

**SALLE PLEYEL**, 20 h 30 : A. Brendel (Beethoven).

**SAINT-THOMAS D'AQUIN**, 20 h 45 : La Chapelle royale, dir. : Ph. Herreweghe (Palestrina, De Monte, J.-Ch. Bach).

**SALLE CORTOT**, 20 h 45 : L. Cabel, S. Couture, G. Delune... (Debussy, Ravel, Samuel-Rousseau...).

## *Jazz, pop, rock, folk*

**ARC** (723-61-27), le 13, à 20 h 30 : G. Acogny, Secret.

**CASINO DE PARIS** (285-00-39), le 17, à 21 h : Ultravox.

**CAVEAU DE LA HUCHETTE** (326-65-05), 21 h 30 : J.-L. Longnon (dern. le 16) ; les 17, 18 : D. Doriz Jazz Band.

**CHAPELLE DES LOMBARDS** (357-24-24), les 13, *14, 15, à 22 h 30* : A. Hoist's Salsa Band ; le 18, à 22 h 30 : Toure Kunda.

**CLOITRE DES LOMBARDS** (233-54-09) (L.), 20 h : P. Meige.

**DEPOT-VENTE** (637-31-87), 21 h 30, le 13 : *Metronome Big Band* ; *le 14* : *Dadie* Ho et J. Dixie.

**DUNOIS** (584-72-00), 20 h 30, les 13, 14 : *Big Band des guitares* ; *les 15, 16* : Cuarteto Cedron.

**ELYSÉE-MONTMARTRE** (606-38-79), *le 17, à 20 h 30* : *R. Gueriz Big Band*.

**FORUM** (297-53-39), les 12, 13, 14, 15, à 21 h : Factory, P. Persomne ; le 17, à *21 h* : *Amina, Cl. Meyers*.

**NEW MORNING** (523-51-41), 21 h 30, les 12, 14 : M. Brown ; les 13, 15 : Art *Blakey and the Jazz Messengers* ; *le 18* : Histoire d'amour.

***PETIT JOURNAL*** (326-28-59), 21 h 30 (Me.) : Orpheon Celesta ; (J.) : Watergat Seven + One ; (V.) : Dixie Francis Blue Note ; (S.) ; Preissac Jazz Quintet ; (L.) : Les Gros Raouls ; (Ma.) : G. Leroux Quartet Washboard Group.

**PETIT OPPORTUN** (236-01-36), 23 h : Betina (dern. le 16) ; à partir du 17 : M. Roques, A. Jean-Marie, A. Cullaz, R. Portier.

**SLOW CLUB** (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : M. Laferrière (dern. le 15) ; à partir du 18 : Cl. Luter.

**VIEILLE HERBE** (321-33-01), le 13, à 20 h : A. Giraud.

## *En région parisienne*

***ASNIERES***, *Centre culturel* (790-63-12), le 18 à 20 h 45 : Du vent dans les branches de Sassafras.

**ATHIS-MONS**, Centre culturel *le 15 à* 20 h 30 : Orchestre Cannes-Provence Côte d'Azur, dir. : Ph. Bender (Haydn, Mendelssohn, Copland).

**AUBERVILLIERS**, théâtre de la Commune (833-16-16), (mer., dim. soir, lun.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Diderot à Petersbourg.

**AULNAY-SOUS-BOIS**, M.C. (866-83-24), le 16 à 16 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Wagner, Liszt, Strauss).

**BEZONS**, C.A.C. P.-Eluard (982-20-88), le 14 à 21 h : Glenmor ; le 15 à 21 h : Fest noz.

***BOULOGNE-BILLANCOURT***, T.B.B. (603-60-44), (dim. soir, lun.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : le Malade imaginaire.

***BOUSSY-SAINT-ANTOINE***, *La Ferme* (900-98-37), les 13, 14, 15, à 21 h : la Fausse suivante.

***CACHAN***, *Centre culturel* (665-66-12), le 12 à 20 h 45 : Potiche.

**CERGY**, Centre culturel (030-33-33), le *12 à 18 h 30* ; *les 14, 15 à 21 h* : Saint-Simon le Voyeux.

**CHATOU**, Maison pour Tous, le 15 à 21 h : Nuit blanche, rock ; Louis-Jouvet (952-20-07), le 18 à 21 h : A. Métayer.

**CHELLES**, C.A.C. (421-20-36), le 14 à 20 h 45 : les Femmes savantes.

**CHOISY**, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), les 14, 15 à 20 h 30 : Si télé m'était contée ; le 16 à 17 h : la Nouvelle Babylone.

**CRÉTEIL**, Comédie (339-21-87), jeu., ven., 20 h 30, dim. 16 h : Chattelise, ma Chattelise.

**ELANCOURT**, Maison pour Tous (050-13-75), le 14 à 21 h : le Gardien ; le 15 à 21 h : Ensemble intercontemporain, dir. : D. Russel-Davies (Hindemith, Eisler, H. et K. Weill).

**ENGHIEN**, théâtre du Casino (412-90-00), le 18 à 20 h 45 : Attila Dounai.

**EVRY**, Agora (079-10-00), le 16 à 16 h : Orchestre Cannes-Provence Côte d'Azur, dir. : Ph. Bender (Haydn, Mozart, Copland) ; le 14 à 21 h : M. Torr ; le 15 à 21 h : Fin de partie.

**FONTENAY-LE-FLEURY**, Centre culturel P.-Neruda (460-20-65), le 16 à 17 h : H. Des.

**FRESNES**, C.S.C. (350-93-09), le 14 à 21 h : Tom Novembre.

**GENNEVILLIERS**, théâtre (793-26-30), les 12, 13, 14, 15 à 20 h 45 : El Medjoub.

**IVRY**, théâtre des Quartiers (672-37-43), les 14, 15 à 20 h 30 : l'Echange.

**JOINVILLE-LE-PONT**, Centre culturel J.-Prévert (885-53-41), le 14 à 20 h 30 : G. Béart.

**MAISONS-ALFORT**, théâtre Cl.-Debussy, le 14 à 20 h 30 : Orchestre Cannes-Provence Côte d'Azur, dir. : Ph. Bender (Haydn, Mendelssohn, Copland).

**MASSY**, centre P.-Baillart (920-57-04), le 14 à 21 h : Pupitre 14 ; le 18 à 21 h : Los Calchakis.

**MEUDON**, C.C.M. (626-41-20), jeu., ven., sam. à 20 h 30 ; dim. à 15 h : Le Mariage de Monsieur Mississipi.

**NANTERRE**, centre G.-Brassens (725-36-32) (dim. soir, lun., mar.) 20 h 30, mat. dim. 16 h : Quatre-Un nº 2 ; le 18 à 20 h 30 : Fontaine-Areski.

**PLAISIR**, église Saint-Pierre, le 15 à 21 h : La Grande Ecurie et la Chambre du Roy (Mozart).

**POISSY**, Usine-théâtre (074-70-18) (dim. soir, mer.) 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Avec vue sur la mer.

**RIS-ORANGIS**, Centre culturel R.-Desnos (906-72-72), le 14 à 20 h 45 : la Nouvelle Babylone.

**RUEIL-MALMAISON**, théâtre A.-Malraux (749-77-22) le 17 à 21 h : la Fête à Boris.

**SAINT-CYR-L'ECOLE**, C.A.C. (058-45-75) le 15 à 21 h : Trio-Rencontres.

**SAINT-MAUR**, rond-point Liberté (889-22-11) le 14 à 21 h : Autour de G. Litaize ; le 18 à 21 h : G. Cziffra (Chopin, Schumann, Liszt).

**SAINT - REMY - LÈS - CHEVREUSE**, salle municipale (052-31-84) le 15 à 20 h 45 : M. Drobinski, V. Derevianko.

**SARTROUVILLE**, théâtre (914-23-77) le 14 à 21 h : Ben Zimet.

**SCEAUX**, Les Gémeaux (660-05-64) le 15 à 21 h : May B.

**SUCY-EN-BRIE**, Centre culturel (590-25-12) le 13 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Wagner, Liszt, Strauss) ; Ferme de Grand Val, le 18 à 20 h 45 : Ce que je dis... c'est en passant.

**LES ULIS**, M.J.C. (907-48-04) le 14 à 20 h 30 : J'en ris non c'est rosse ; C.A.C. (907-79-88) *le 18 à 21 h* : *la Nouvelle* Babylone.

**VERSAILLES**, théâtre Montansier (950-71-18) *les 14, 15 à 21 h* : Ça ira comme ça.

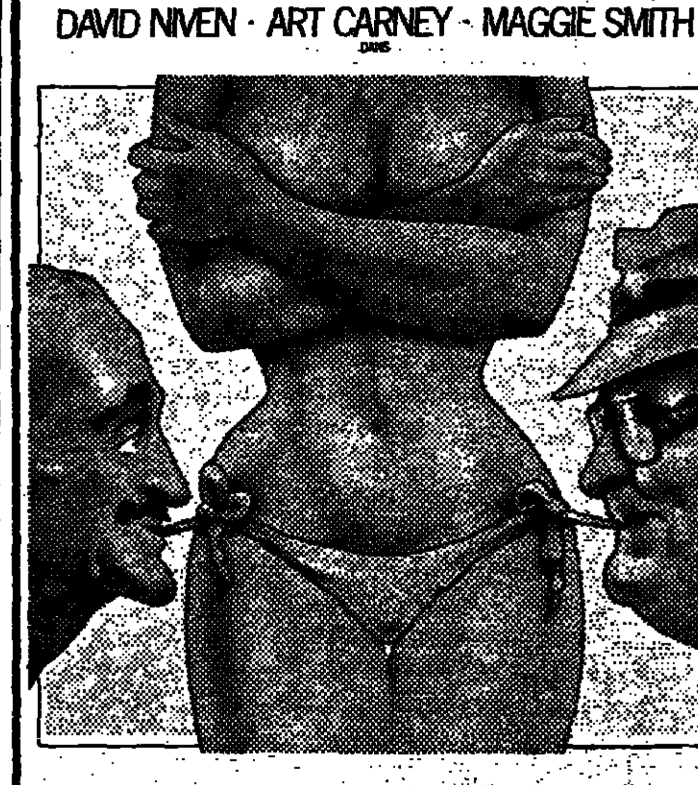
**LE VESINET**, C.A.L. (976-32-75) le 14 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Wagner, Liszt, Strauss) ; le 18 à 21 h : Le Gardien.

**VILLENEUVE - SAINT - GEORGES**, théâtre (389-21-18) le 15 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, voir Le Vésinet.

**VINCENNES**, théâtre D.-Sorano (374-73-74) (dim. soir, lun., mar.) 21 h, mat. dim. 18 h : Vous êtes combien dans ce service ?

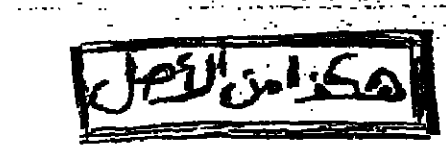
**YERRES**, gymnase (948-38-06) le 15 à 21 h : la Guerre des balcons - Monet.









# CINÉMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## *La Cinémathèque*

### CHAILLOT (704-24-24)

**MERCREDI 12 JANVIER**

15 h : O Cangaceiro, de L. Barreto ; 19 h : Carte blanche à W.K. Everson : Preview Murder Mystery ; 21 h : Feu Mathias Pascal, de M. L'Herbier.

**JEUDI 13 JANVIER**

15 h : Boule de suif, de Christian-Jaque ; 19 h : Hommage à Gianfranco Mingozzi : Trio ; 21 h : Con il cuore fermo, Sicilia ; Michelangelo Antonioni.

**VENDREDI 14 JANVIER**

15 h : T. Shimura : Vivre, d'A. Kurosawa ; 19 h, Hommage à F. Zinnemann : Kid Glove Killer ; 21 h : la Septième Croix.

**SAMEDI 15 JANVIER**

15 h : Curd Jurgens : le Conte des échecs ; 17 h : Valerio Zurlini : la Fille à la valise ; 19 h : Hommage à G. Mingozzi : la Vie en jeu ; 21 h : Hommage à F. Zinnemann : les Anges marqués.

**DIMANCHE 16 JANVIER**

15 h : R. Schneider : Monpti, d'H. Kautner ; 17 h : I. Bergman : les Cloches de Sainte-Marie, de L. McCarey ; 19 h : Hommage à G. Mingozzi : Flavia la défroquée ; 21 h : Hommage à F. Zinnemann : Acte de violence.

**LUNDI 17 JANVIER**

Relâche.

**MARDI 18 JANVIER**

15 h : A. Tabet, dialoguiste : Crainquebille, de R. Habib ; 19 h : Hommage à G.Mingozzi : les Trois Derniers Jours ; 21 h : Hommage à F. Zinnemann : Teresa.

### BEAUBOURG (278-35-57)

**MERCREDI 12 JANVIER**

15 h : Noces de sang, de C. Saura ; 17 h : La famille dans le cinéma japonais : Tendre et folle adolescence, de K. Ichikawa ; 19 h : Renzo Rossellini : Vanina Vanini, de R. Rossellini.

**JEUDI 13 JANVIER**

15 h : Moïse et Aaron, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 17 h : La famille dans le cinéma japonais : J'ai deux ans, de K. Ichikawa ; 19 h : J. Belushi : 1941, de S. Spielberg.

**VENDREDI 14 JANVIER**

15 h : le Chef d'orchestre, d'A. Wadja ; 17 h : La famille dans le cinéma japonais : la Bête élégante, d'Y. Kawashima ; 19 h : G. Neveux : Juliette ou la clé des songes, de M. Carné.

**SAMEDI 15 JANVIER**

15 h : Répétition d'orchestre, de F. Fellini ; 17 h : La famille dans le cinéma japonais : la Vie élégante de M. Everyman, de K. Okamota ; 19 h : Le tueur porte un masque, de J. Brahm ; 21 h : F. Solinas : Monsieur Klein, de J. Losey.

**DIMANCHE 16 JANVIER**

15 h : Le Salon de musique, de S. Ray ; 17 h : La famille dans le cinéma japonais : la Rivière Ki, de N. Nakamura ; 19 h : M. Feldman : Mon beau légionnaire ; 21 h : H. Fonda : l'Étrange Incident, de W. Wellman.

**LUNDI 17 JANVIER**

15 h : la Brune et Moi, de P. Poiconyoul ; 17 h : La famille dans le cinéma japonais : Nos merveilleuses années, de H. Gosho ; 19 h : H. Carmichael : la Femme aux chimères, de M. Curtiz.

**MARDI 18 JANVIER**

Relâche.

## *Les exclusivités*

**AMERIQUE INTERDITE** (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

**AMITYVILLE II (LE POSSEDE)** (A. v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (261-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 8e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-49) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64)) ; Murat, 16e (615-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

**ANNIE** (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

**L'AS DES AS** (Fr.) : Berlitz, 2e (742 60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE** (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

**LA BALANCE** (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Boulevard, 9e (246-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 15e (322-19-23) ; Images 18e (à partir de ven.) (522-47-94).

**LA BARAKA** (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**BLADE RUNNER** (*) (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

**LA BOUM 2** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (à partir de ven.) (522-46-01).

**LE BRACONNIER DE DIEU** (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; *Mistral, 14e (539-52-43)* ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gloria, 17e (627-60-20) ; Images, 18e (522-47-94).

**BRISBY, LE SECRET DE NIMH** (A., v.o., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

**BRITANNIA HOSPITAL** (Ang., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

**LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ** (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**LA COURTISANE** (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

**UNE CHAMBRE EN VILLE** (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

**LE CRIME D'AMOUR** (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

**DANTON** (Franco-polonais) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**DINER** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

**DIVA** (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

**DOCTEURS IN LOVE** (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — (V.f.) : Arcades, 20e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

**E.T. L'EXTRA-TERRESTRE** (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

**L'ÉTAT DES CHOSES** (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

**FIREFOX, L'ARME ABSOLUE** (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

**LA GUERRE DU FEU** (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

## LES FILMS NOUVEAUX

**COMMANDO**, film britannique de Ian Sharp. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

**MENAGE A TROIS**, film américain de Bryan Forbes. V.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

**PRENDS TON PASSE-MONTAGNE, ON VA A LA PLAGE**, film français d'Eddy Matalon. U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

**LA RIVIÈRE DE BOUE**, film japonais de Kohei Oguri. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Escurial, 18e (707-28-04) ; Olympic, 14e (542-67-42).

**LE RUFFIAN**, film français de José Giovani. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 8e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

**SALUT LA PUCE**, film français de Richard Balducci. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Ambassade, 2e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

**TRAVAIL AU NOIR**, film anglais de Jerzy Skolimowski. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

**VIGILANTE (JUSTICE SANS SOMMATION)** (**), film américain de William Lustig. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 12e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

**WESTERN**, film américain, en relief, de Ferdinando Baldi. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (745-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

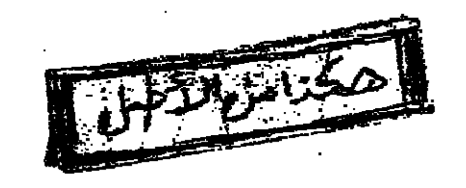












# CINEMA

HECATE (Fr.) (*) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Calypso, 7e (380-30-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Bretagne, 6e (622-57-97).

LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; -.

LE JOURNAL DE CAMPAGNE (Franco-israélien) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88).

MORA (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

NEW YORK 42e RUE (A., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

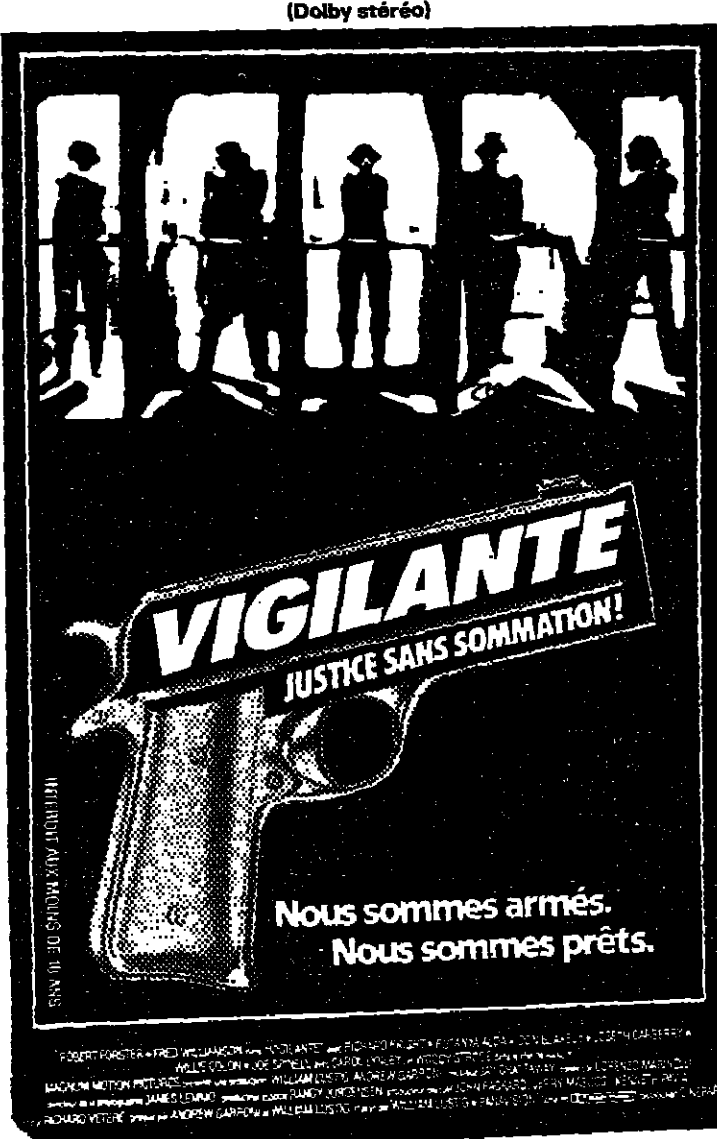
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PIRANHAS II (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).






PIRATE MOVIE (Aus., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Opéra, 2e (261-50-32).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

S.A.S. A SAN-SALVADOR (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

TELL ME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

TIR GROUPÉ (*) (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

TRON (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Passy, 16e (288-62-34).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00). — Vf. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE TAMBOUR (*) (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

THE ROSE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (**) (A., v.o.) Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN MATIN ROUGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE 3e HOMME (A., v.o.) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (*) (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

WANDA (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).

## Les grandes reprises

AGENT X-27 (A., v.o.) : Action-Ecole, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ALIEN (*) (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE BAL DES VAMPIRES (*) (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

DELIVRANCE (*) (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

EMMANUELLE (**) (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

GILDA (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

HISTOIRE D'O (**) (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Action-Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAURÉAT (A., v.o.) Quartier-Latin, 5e (326-84-25).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE MEPRIS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74).

MIDNIGHT EXPRESS (**) (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PAPA D'UN JOUR (A.) : Marais, 4e (278-47-86).

PAPILLON (*) (A., vf.) : Capri, 2e (508-11-69).

PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Acacias, 17e (764-97-83).

PROVIDENCE (Fr., Ang.) V. ang. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-89-11. — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

## Les festivals

JAMES BOND (v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), jeu., lun., sam.: Opération Tonnerre ; ven., mar., mer., dim. : On ne vit que deux fois.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), mer. : la Croisière du Navigator ; jeu. : Ma Vache et moi ; ven. : Steamboat Bill Jr. ; sam. : Le Mécano de la « General » ; dim : Sherlock Junior ; lun. : les Lois de l'hospitalité ; mar. : Fiancées en folie.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Une Nuit à l'Opéra ; jeu. : Plumes de cheval ; ven. : Un Jour au cirques ; sam. : Soupe au canard ; dim. : les Marx au grand magasin ; lun. : Monkey Business ; mar. : Chercheurs d'or.

NUIT NOIRE ET BLANCHE (☆☆) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), sam. de 24 h à l'aube : le Mariage de Joseph ; Rythme ; Entrée de secours ; Style ; Maman X ; Salomé.

SEMAINE DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), mer : la Vie privée ; jeu. : la Bien-aimée du mécanicien Gabrilov ; ven. : le Merle blanc ; sam. : le Sauveteur ; dim. : l'Héritière en ligne directe ; lun. : Vassili et Vassila ; mar. : Une gifle.

CYCLE : ON NE S'EN LASSE PAS : Studio 43, 9e (770-63-40) : Boudu sauvé des eaux ; Copie conforme ; Ces Messieurs de la Santé ; l'Atalante ; Zéro de conduite.

L'AILLEURS VU D'ICI (v.o.) République cinéma, 11e (805-51-33), 18 h, mer., jeu. : Shakespeare Wala ; ven., sam. : Ambera, Dama, la Caverne de Banjo ; dim., lun. : Alambrista.

PAGNOL : André Bazin, 13e (337-74-39), mer. : Topaze ; jeu. : la Femme du boulanger ; ven. : le Schpountz ; sam. : la Fille du puisatier ; dim. : Marius ; lun : Fanny ; mar. : César.

STEVEN SPIELBERG (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), t.l.j. : 1941 ; Rencontres de troisième type ; les Dents de la mer.

LUIS BUNUEL - ALAIN ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01) : la Mort en ce jardin ; le Grand Noceur ; le Charme discret de la bourgeoisie ; Tristana ; le Fantôme de la liberté ; Cet Obscur objet du désir ; le Journal d'une femme de chambre ; l'Age d'or ; la Voie lactée ; Glissements progressifs du plaisir (xx).

CINEMA ET PSYCHANALYSE (v.o) : Olympic, 14e (542-67-42), mer. : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; jeu. : la Vallée de la peur ; ven. : Sherlock Holmes attaque l'Orient-Express ; sam. : Marnie ; dim. : Enquête sur une passion ; lun. : l'Autre ; mar. ; l'Album de Martin Scorsese.

AGATHA CHRISTIE (v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), Mort sur le Nil ; Meurtre au soleil ; le Miroir se brisa.

FESTIVAL HITCHCOCK (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h 30 : Mr et Mme Smith ; 20 h 30 : la Maison du docteur Edwardes ; 22 h 30 : Psychose.

## Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 30.

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 40, sam. 0 h 10.

BABY DOLL (A. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 11 h 45.

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., 20 h 45.

CHERIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (354-72-71), 12 h, 14 h.

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 11 h 50.

CHINATOWN (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 10.

LA DAME DE SHANGAI (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

EASY RIDER (A, v.o.) (*), Templiers, 3e (272-94-56), t.l.j., 20 h.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam. et dim., 18 h.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 30.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

JULES ET JIM (Fr.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun. 12 h.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

MARATHON MAN (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 10.

MARAT-SADE (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). D. 21 h 15, L. 14 h.

MEAN STREET (A., v.o.) (**), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

MÉDÉE (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu. 19 h 15, lun. 19 h 30.

MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Palace, 15e (374-95-04), mer., dim., 21 h, sam. 19 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.), Studio Galande (354-72-71), 18 h 15.

PLAY TIME (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), mardi 21 h 45.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 30.

QUERELLE (*) (All., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 13 h 45 sauf sam., dim. et t.l.j. 22 h 15.

QUI CHANTE LA-BAS ? (You., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

RAGTIME (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 35.

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), 14 h.

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 13 h 30.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*), Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40 + 0 h 25.

TOMMY (*) (Ang., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 19 h 30.

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.), Palace, 15e (374-94-04), jeu., ven., lun., 21 h, sam. 21 h 30, sam., dim., lun., 11 h 50.

VIVA ZAPATA (A., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun., mar., 11 h 45 + Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sauf sam., dim).

VIVRE SA VIE (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-19-68), 12 h et 24 h.

## VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ▪ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

### DINERS

#### RIVE DROITE

| | |
|---|---|
| ASSIETTE AU BŒUF<br>Tous les jours jusqu'à 1 h du matin. | FORMULES : « L'EXPRESS » 36,50 F s.n.c. — « LE CLASSIQUE » 43,90 F s.n.c. PARIS : 123, Champs-Elysées ; Pl. St-Germain-des-Prés — NICE : 14, rue Chauvain |
| INDRA F/dim. 359-46-40<br>10, rue du Commandant-Rivière, 8e | GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGRÉÉ par l'AMBASSADE et le BUREAU DE TOURISME INDIEN. P.M.R. : 120 F. Salle pour réception, cocktail, mariage. |
| CHEZ DIEP 256-23-96<br>22, rue de Ponthieu, 8e Ouv.t.l.j. | Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Elysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. P.M.R. : 90 F. |
| AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39<br>12, rue du Fg-Montmartre, 9e. Ts.l.jrs. | De 12 h à 2 h du matin. Ambiance musicale. Spécialités alsaciennes. Vins d'Alsace. Son BANC D'HUITRES et sa CARTE DES DESSERTS. |
| TY COZ F/dim. lundi<br>35, r. Saint-Georges, 9e 878-42-95 | Jusqu'à 23 h. « La marée dans votre assiette » avec les arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique à 50 mètres du théâtre. |
| LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90<br>8, bd St-Denis, 10e F/lun., mardi. | Déjeuners. Dîner. SOUPER APRÈS MINUIT. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie, Gibiers. Salons, Parking privé assuré par voiturier. |
| YVONNE 720-98-15<br>13, rue de Bassano, 16e | Vieille cuisine française. Diverses spécialités. Carte. Environ 130 F, Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche. |
| EL PICADOR F/lundi-mardi.<br>80, bd des Batignolles, 17e 387-28-87 | Déjeuner, dîner, jusqu'à 22 heures. Spécialités espagnoles : zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. P.M.R. 120 F. Salons pour banquets. |
| LE GRAND VENEUR 574-61-58<br>6, r. P.-Demours, 17e. F/sam.midi-dim. | Cadre rénové. Nouvelle carte. Spécialités. Cassoulet, Sole grand veneur, Râble de lièvre, Noisette de biche, Soufflé framboise. Env. 160 F. Salons, Parking. |
| CHEZ GEORGES 574-31-00<br>Porte Maillot, 273, bd Pereire F/sam. | Maison cinquantenaire. L'on vous reçoit jusqu'à 23 h. Ses plats cuits à l'ancienne, tranchés et servis devant vous. Gigot, train de côtes et ses vins de propriétaires. |
| L'ORÉE DU BOIS 747-92-50<br>Pte Maillot, bois de Boulogne. T.l.j. | Déj. d'aff., menu 150 F vin compris. Dîners-spectacle dansant; jeu., ven., sam., menu 190 F. Orch., anim. avec Carlo NELL. Sal. p. récept. 10 à 800 pers. Park. ass. |

#### RIVE GAUCHE

| | |
|---|---|
| LA FERME DU PÉRIGORD<br>1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e. | DÉJEUNERS D'AFFAIRES, DINERS. Commandes prises jusqu'à minuit. Tél. : 331-69-20. -OUVERT TOUS LES JOURS - Parking gratuit. |
| LE MAHARAJAH 325-12-84<br>15, rue Chaplain, 6e F/Mardi. | Jusqu'à 23 h 30, Carrefour Montparnasse/Raspail, venez déguster les spécialités de TANDOOR. Egalement 72, bd St-Germain. 354-26-07. F/lundi. |
| AU COCHON DE LAIT 326-03-65<br>7, rue Corneille, 6e F/dim. | GINETTE, propose dans un cadre d'époque. Rest. et salons de 10 à 100 pers. Spécialités. Menu 60 F s.c.B.n.c. Tous les soirs : LINDA GRACY. |
| LA BOURGOGNE 705-96-78<br>6, avenue Bosquet, 7e. | Cuisine traditionnelle. Spécialités régionales. Foie gras chaud aux raisins et ses vins. F. samedi midi et dimanche. Ouvert le samedi soir. |
| Ch. FRANÇOISE 551-87-20/705-49-03<br>Aérogare des Invalides, 7e. | Menu à 90 F et carte. Foie gras frais maison. Lapereau au vinaigre de Xérès. Grands crus de Bordeaux en carafe. Ouvert dim. au déj. F/dim. soir et lundi. |

### DINERS-SPECTACLES

| | |
|---|---|
| CHEZ VINCENT 607-21-27<br>4, rue Saint-Laurent, 10e F/dim. | Dans le cadre typique d'une hacienda. Dîners dansants aux chandelles. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et françaises. |

### SOUPERS APRES MINUIT

LA CHAMPAGNE 10 b, pl. Clichy 874-44-78 J. 3 h.
Huîtres - Coquillages toute l'année
GRANDE BRASSERIE DE LA MER

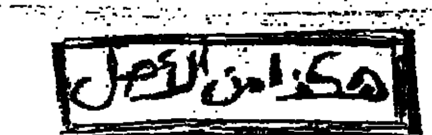
LE LOUIS XIV 208-56-56 208-19-90
F/lundi, mardi
8, bd St-Denis. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtis. Gibiers. Park. privé assuré par voiturier.

WEPLER 14, place Clichy, 18e 522-53-24
SON BANC D'HUITRES
Foie gras frais - Poissons

Chez HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 548-96-42.
F. Tour Montparnasse. J. 3 h. mat.
CHOUCROUTE. FRUITS DE MER.

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50 et 354-21-68
Au piano : Yvan MEYER.

L'ALSACE A PARIS
Choucroutes - Grillades - Poissons - Coquillages
9, Place St-André des Arts. 326-89-36
F. merc. Parking Ecole de médecine



# COMMUNICATION

## UNE INTERVIEW DE CHRISTINE OCKRENT

# Le droit de savoir et le poids des pouvoirs

**La rédaction d'Antenne 2 a présenté, lundi 10 janvier, la nouvelle formule de son dernier journal de la soirée. Présenté par un couple de journalistes (la première semaine Claude Sérillon et Martine Laroche-Joubert), offrant successivement une couverture condensée des informations du jour, l'agenda de l'actualité du lendemain et un débat-duel entre deux personnalités, ce journal est un des éléments du puzzle de la réforme de l'information qu'Antenne 2 met en place progressivement (*le Monde* du 11 janvier). Nommée rédactrice en chef, responsable des journaux du soir (dont le fameux 20 heures), Christine Ockrent est l'un des principaux artisans de cette réforme. Confiante devant les bons résultats de sa chaîne, – une chaîne *« qui marche et se porte très bien »*, tient-elle à préciser, – elle s'irrite, comme beaucoup de ses confrères des journaux télévisés, des critiques et discours tous azimuts contre la télévision.**

– Je crois aux vertus de la colère à condition qu'elle soit juste. Et je crois nécessaire, aujourd'hui, de dire notre exaspération à nous, journalistes de télévision, devant l'ignorance, le mépris, la jalousie, l'irresponsabilité d'une certaine presse écrite, dès qu'il s'agit de nous mettre en cause. L'ignorance de notre métier est flagrante, et ce qu'on lit à son propos, souvent confondant. Prenons cette formidable histoire de la grue. Courteline à l'âge de l'audiovisuel. Quelle inflation verbale ! Et quelle ignorance flagrante de notre métier, de ses risques – on travaille sans filet, de ses imprévus. Mais, surtout, pas un pays au monde ne tient sur sa télévision un discours à la fois idéologique, métaphysique et démagogique. Cette excitation et ces critiques récupérées font désormais partie du folklore national mais témoignent surtout de la difficulté de la culture française à « digérer » le phénomène télé.

*– Où voyez-vous les points de résistance de notre culture ?*

– Dans le langage, par exemple. Nous participons d'une culture verbale, littéraire, et qui a surtout le respect du beau-parler. Or la télévision a peut-être bousculé nos mœurs, mais elle est loin d'avoir encore trouvé chez nous son « assiette », ni le langage naturel qui est le sien dans les pays anglo-saxons. Le rythme et le ton qu'imprime notre langue à une information filmée sont souvent inadéquats au style concis et efficace que requiert le journalisme télévisé. Journalistes et hommes politiques utilisent facilement des phrases très longues, avec des amalgames de mots ou des substantifs à rallonge, oubliant trop souvent que le temps coûte cher à la télévision.

» Et puis il y a aussi les liens que la société française entretient avec la notion de pouvoir et d'information. Le journaliste est souvent perçu ici comme un personnage inquiétant, inquisiteur, donc ambigu, alors que le pouvoir, les pouvoirs, suscitent spontanément le respect. La constitution française, contrairement à l'américaine, n'a jamais stipulé que le citoyen à le « droit » de savoir ; l'information, la vérité n'ont jamais été ressenties par les Français comme un droit, une exigence absolue. Ce contexte explique en partie ces excès de politesse et de civilité respectueuse que manifestent parfois les journalistes devant l'autorité, et qu'approuvent, même inconsciemment, l'ensemble des téléspectateurs.

*– C'est aussi ce qui explique une certaine autocensure lorsqu'on traite du pouvoir ?*

– Il serait stupide de nier les liens qui ont existé entre la télévision et le pouvoir politique, mais c'est une histoire qui évolue plutôt dans le bon sens. L'autocensure est en fait une maladie qui peut exister dans la tête de chacun comme dans un groupe, mais c'est aussi un des mots fourre-tout, un peu trop commodes pour masquer d'autres réalités.

» La France est un tout petit pays et un Etat très centralisé. Le milieu journalistique y côtoie donc un monde politique, syndical, artistique, restreint et hermétique. Eh bien, je crois que ces gens-là se connaissent trop, car ce sont effectivement ces mêmes cinq mille personnes qui vont faire les choses, les commenter, les répercuter. Une vraie Nomenklatura ! Si le journalisme français n'est pas un journalisme d'investigation, c'est peut-être que son milieu est trop imbriqué dans le circuit des pouvoirs, et que se sont formés parallèlement des réseau de relations, d'amitiés, des échanges de services rendus et des soucis trop bien compris. L'autocensure est directement liée au problème de la distance qu'il est nécessaire de maintenir entre le journaliste et ses informateurs.

### « Une pesanteur effrayante »

*– Pensez-vous que le service public soit le cadre idéal pour permettre une meilleure adaptation de la télévision française à notre époque ?*

– L'idée de service public répond à un principe noble, inattaquable, car, au fond, ce pourrait être « le droit de savoir ». Mais c'est aussi une notion que l'on transforme aisément au gré des intérêts spécifiques et qui sert à camoufler certaines anomalies. Qu'appelle-t-on en Francelle service public de l'audiovisuel ? Est-ce cette organisation bâtarde qui cumule les désavantages de tous les genres ? Ceux d'un système commercial avec une dépendance accrue envers la publicité, avec l'influence des sondages et l'existence d'une certaine concurrence entre les chaînes. Ceux d'un système étatique, liés à l'histoire de notre télévision, de son fameux monopole, et de l'O.R.T.F. : une organisation bureaucratique, contraire à la nature même de la télévision, une pesanteur effrayante...

*– Quelle perversion du système vous semble la plus grave ?*

– Le plus grave ? C'est l'absence de sanction de la non-qualité. Cela paraît étonnant. C'est pourtant vrai. En dehors de règlements de comptestraditionnellement en vigueur à certaines périodes pré ou post-électorales, il n'existe aucune forme de discipline intérieure minimale. C'est son absence qui est à l'origine du laxisme des mœurs professionnelles, c'est elle qui fait que l'on s'accommode de tout : les défaillances dans le comportement professionnel, l'absence de rigueur à l'antenne, le manque d'autorité, ou l'ignorance totale de cette autorité. Ne sommes-nous pas dans un régime de monopole d'État, avec des chaînes qui ressemblent à des administrations, et une sécurité de statut qui évite au personnel l'angoisse permanente de se mesurer à l'épreuve des faits ? En travaillottant un minimum, et en évitant les erreurs politiques flagrantes, on dispose d'une garantie quasiabsolue de l'emploi. Voilà qui n'est pas fait pour galvaniser les énergies !

» C'est ce laxisme qui explique aussi l'aspect géologique des rédactions : des sortes de monstres, constitués par une sédimentation en strates, auxquelles correspond une flopée de titres permettant de retracer l'évolution des régimes et de repérer les clans issus du copinage ou les corporatismes.

» La télévision n'est pourtant pas aussi mauvaise que le personnel politique aime à le dire, et aux pires moments de la crise ou de la campagne antitélé, Antenne 2 a toujours pu compter sur un vivier d'énergies et de talents qui existent dans la rédaction et qui ont assuré des journaux cohérents et réguliers. Simplement, le corset qui l'entoure l'asphyxie de plus en plus.

*– Vous remettez en cause le monopole ?*

– Il est déjà largement dépassé dans la réalité ! Regardez les régions frontalières ! Je dis simplement que plus il y a de chaînes, plus il y a de concurrence, de possibilités de comparaisons, d'ouvertures pour des emplois, d'appels d'offre entre les stations et de stimulation entre les personnes, mieux c'est.

*– Souhaitez-vous la création de chaînes privées ?*

– C'est l'oxygène indispensable pour que notre culture entre enfin dans l'ère médiatique. Mais attention ! Cela ne signifie pas forcément la disparition du service public, ni les débordements excessifs que connaît parfois la télévision commerciale. Pourquoi pas une juxtaposition de chaînes privées et publiques soucieuses de servir des publics différents ?

### Plaire ou ne pas plaire

*– La forme du journal est-elle importante ?*

– Evidemment. Comment pourrait-il en être autrement d'un journal de trente minutes qui s'impose à heure fixe, et qu'on ne peut ni feuilleter ni faire revenir en arrière ? Cette mise en forme devra être améliorée. Oh ! une amélioration qui ne devrait pas s'observer directement, mais qui devrait tout de même provoquer la sensation d'un journal plus dynamique, plus accrocheur ; l'impression floue d'une harmonie de couleurs, comme une symphonie ou un tableau abstrait. Un ensemble de petites touches minutieuses qui n'auraient rien négligé : le choix des illustrations, la couleur des incrustes, la disposition des bandeaux...

*– Ou les yeux du présentateur ?*

– Pour qu'un journal marche, *fut-il le plus clair du monde*, il faut qu'il y ait compatibilité entre la physionomie du présentateur, l'allure du journal et la subjectivité de celui qui le regarde chez lui. Quand j'écris ou dicte mon texte pour le journal de 20 heures, je suis consciente de ses limites. Je sais que si quelque chose de plus ne passe pas dans le regard, le sourire, la conviction, la clarté d'élocution, on ne m'écoutera pas. Il n'y a pas de recette, pas vraiment d'explication, mais une dimension qui relève de l'irrationnel et de l'impondérable, et qui fera que le journal plaira ou ne plaira pas.

*– On ne présente pas quinze ans un journal télévisé. Quelle autre expérience télévisuelle vous tenterait ?*

– La télévision est mon unique métier, mais c'est tellement multiforme. Présenter un journal, c'est jouer du violon ; présenter le journal et assurer la responsabilité d'une équipe, c'est aussi se servir de l'archet pour marquer un rythme d'orchestre... Tant d'autres instruments sont encore disponibles !

Propos recueillis par
**ANNICK COJEAN**

## AU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

### ● Réorganisation du cabinet de M. Fillioud

### ● Deux priorités : la quatrième chaîne et la presse écrite

Le ministre de la communication, M. Georges Fillioud, a annoncé mardi 11 janvier, la réorganisation de son cabinet, due au départ de certains de ses collaborateurs dans plusieurs organismes de l'audiovisuel, et à l'importance prise par de nouveaux dossiers. Le vote de la loi sur l'audiovisuel a en effet dégagé de nouvelles priorités : la quatrième chaîne *« l'opératon canal plus »*, le satellite de télédiffusion directe, le programme des réseaux câblés, la coordination d'une mission interministérielle sur la création et la production audiovisuelle et la presse écrite. Deux dossiers sont considérés comme prioritaires : la quatrième chaîne et la presse écrite.

Le cabinet du ministre comprend désormais :

– *Directeur de cabinet :* M. Patrick Imhaus, précédemment directeur de la communication à la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques du ministère des relations extérieures.

– *Conseiller spécial auprès du ministre :* M. Pierre Girard qui coordonnera désormais les relations publiques, les relations syndicales, celles avec la profession cinématographique et les affaires spéciales.

– *Responsable des nouvelles techniques de communication :* M. Philippe Wade, qui aura auprès de lui deux chargés de mission, MM. Jacques Salles (affaires générales) et François-Xavier Gillier (réseaux câblés).

– *Conseillers techniques :* M. Jean-Pierre Paoli qui sera chargé des relations avec le service public de la radiotélévision, et M. Roger Nahon, qui s'occupera du suivi du dossier presse écrite et des relations avec les organismes professionnels.

– *Chargés de mission :* M. Jean-Luc Saintes (affaires spéciales), Mme Emmanuelle Plas (relations politiques et parlementaires), M. Pierre Rambaud (publicité, cahier des charges) et Mme Geneviève Piéjut (radio et télédistribution privée).

– *Chef adjoint de cabinet chargé des relations de presse :* Mme Hélène Bergdoll (précédemment chef du secrétariat particulier du ministre).

– *Chef de cabinet :* M. Dominique Donay.

– *Chef du secrétariat particulier :* Mme Brigitte Racine.

M. Fillioud aura également près de lui un chargé de mission qui préparera la réforme des régimes juridique et économique de la presse écrite. Ce poste serait confié à un conseiller d'État.

[Né le 30 mai 1938 à Neuilly-sur-Seine, ancien élève de l'École nationale d'administration, M. Patrick Imhaus a fait toute sa carrière au Quai d'Orsay, successivement conseiller aux affaires africaines et malgaches, puis en poste à Tokyo (1967) et à Tunis (1969-1972) ; administrateur central aux affaires économiques et financières en 1973, il est entré en 1976 à la direction des relations culturelles, scientifiques et techniques, où il exerçait depuis l'an dernier les fonctions de directeur de la communication.]

## Mercredi 12 janvier

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**20 h 35 Les mercredis de l'information : Ma dernière volonté.**
Reportage de M. Honorin et A. Dupuy
*Deux femmes et un homme qui souffraient d'une maladie incurable auraient demandé qu'on mette fin à leurs jours. Nicholas Reed les y aurait aidés. Il a été condamné à deux ans de prison « pour avoir été trop loin ». Il y a dans le monde une cinquantaine d'associations pour le droit de mourir. L'euthanasie en question.*

**21 h 35 Série : Wallenstein.**
Les grandes transactions, réalis. F.-P. Wirth, avec R. Boysen, R. Pekny, W. Kreindl...
*N° 2 : Wallenstein devenu gouverneur militaire de Bohême devient indispensable à l'empereur Ferdinand II. Une fresque historique lourde, d'un classicisme vieillot.*

**23 h 25 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret.**
La colère de Maigret, réal. A Levent. Avec J. Richard, M. Beaune, J. Négroni, B. Costantini...
*Maigret s'encanaille à Pigalle, découvre un homme assassiné de deux balles, à la sortie d'un bar. Le commissaire enquête.*

**22 h 10 Magazine médical : Les jours de notre vie.**
A propos du cancer du sein : paroles de femmes.
*Témoignages de femmes avant et après une opération du cancer du sein. Avec la participation du professeur Tubiana, directeur de l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif, des docteurs Lacour et Petit, chirurgiens, et de Mme Andrée Lehman, psychanalyste.*

**23 h 5 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Cinéma 16 : L'art de la fugue.**
De C.-Watton et A. Le Page, réal. A. Boudet, avec B. Haller, L. Vincendon, M. Biraud...
*Si Martine n'a pas un enfant, c'est à cause de son mari. Martine part avec un autre homme et reviendra au foyer : une comédie un peu triste.*

**22 h 5 Journal.**

**22 h 55 Prélude à la nuit.**
Etude Opus 25, n° 3 allegro, Etude Opus 25, n° 4 agitato, Etude Opus 25, n° 5 vivace piu lento, de F. Chopin.



### FRANCE-CULTURE

**19 h 30, La science en marche :** L'imparfait du crime.
**20 h, Prélude à « Ariane et Barbe-Bleue » :** autour de Paul Dukas.
**22 h 30, Nuits magnétiques :** Athènes en hiver.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h, Concert :** (En direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) « Ariane et Barbe-Bleue » de Dukas, par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France ; Dir. A. Jordan ; Chef des chœurs, J. Jouineau ; Chef de chant, R. Altorfer ; Sol. K. Ciesinski, G. Bacquier, M. Paunova, H. Schaer, A.-M. Blanzat...
**23 h, La nuit sur France-Musique :** Le club des archives.

## Jeudi 13 janvier

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**12 h 30 Atout cœur.**
**13 h Journal.**
**13 h 35 Emission régionale.**
**13 h 50 Objectif santé : La nicotine.**
**14 h Les rendez-vous du jeudi.**
Émission du C.N.D.P.
A la découverte de la vie ; 14 h 35, Jeux d'images et jeux de sons ; 14 h 45, Vidéo-trafic ; 14 h 50, Bulle, boule, boule, bulle ; 17 h 30, Claviers, écrans et tableaux noirs.
**18 h C'est à vous.**
**18 h 25 Le village dans les nuages.**
**18 h 50 Histoire d'en rire.**
**19 h 5 Météorologie.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Libre expression : Force ouvrière.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Téléfilm : Les poneys sauvages**
Réal. R. Mazoyer, avec J. Weber, Y. Beneyton, F. Maziot...
*N° 4. La chaleur d'Aden : la révolte yéménite contre les Anglais servira de toile de fond à ce quatrième épisode de cette pâle adaptation d'un roman de Michel Déon : Georges part en reportage sur les lieux accompagné de Sarah.*
**22 h 5 Histoire des inventions : Inventer l'inconnu.**
Emission de D. Costelle.
*Des inventions électriques, de Volta à celles plus récentes de Thomas Edison, en passant par celles de Benjamin Franklin, un documentaire alerte sur les grandes découvertes, un vrai plaisir.*
**22 h 55 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**12 h 5 Jeu : L'académie des neuf.**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 30 Émissions régionales.**
**13 h 50 Série : La vie des autres.**
**14 h Aujourd'hui la vie.**
**15 h Téléfilm : Philby, Burgess et Maclean.**
**16 h 20 Magazine : Un temps pour tout.**
De Monique Cara et Alain Valentini.
*Les explorateurs du futur.*
**17 h 15 Peintres de notre temps : Villéglé, ou l'art des affaires lacérées.**
De Michel Lancelot.
*Un peintre né à Quimper en 1926, qui adhéra en 1969 au groupe des nouveaux réalistes (ou école de Nice).*
**17 h 45 Récré A 2.**
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Magazine : L'heure de vérité.**
Avec M. Raymond Barre, ancien premier ministre.
**21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.**
*A la recherche d'un chanteur disparu, Alain Bashung avec les comédiennes Pascale Parillaud, Anne-France Bodin, le groupe Bill Baxter ; Spécial Laurie Anderson.*
**23 h 15 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**18 h 30 Pour les jeunes.**
**18 h 55 Tribune libre.**
République et démocratie.
**19 h 10 Journal.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 55 Dessin animé.**
Il était une fois l'espace.
**20 h Les jeux.**
**20 h 35 Cinéma : Nosferatu, fantôme de la nuit.**
Film Allemand de W. Herzog (1978), avec K. Kinski, I. Adjani, B. Ganz, J. Dufilho, R. Topor, V. Ladengast, C. Bidinus.
*Attiré dans un château des Carpates, un jeune homme est mordu au cou par son hôte, un vampire. Celui-ci part pour l'Allemagne, apportant une armée de rats et la peste. Il veut être aimé de la femme de sa victime.*
*Hommage au* Nosferatu *de Murnau (1921), ce film est aussi et surtout, la propre vision, revenue aux sources du romantisme allemand, du mythe de « Dracula » par Herzog. Splendeur et magie des images, interprétation étonnante et douloureuse de Klaus Kinski, transformation d'Isabelle Adjani. Des rêves fous.*
**22 h 20 Journal.**
**23 h 30 Prélude à la nuit.**
*Prélude : le Vent dans la plaine* de Debussy ; *Klavierstuck 9* de K. Stockhausen, par A. Kontarsky, au piano.

### FRANCE-CULTURE

**7 h 2, Matinales :** Norvège, marais bleu et or noir.
**8 h, Les chemins de la connaissance :** les sorciers et leur sabbat ; à 8 h 32, le Proche-Orient arabe ; à 8 h 50, la Vallée aux loups.
**9 h 7, Matinée de la littérature.**
**10 h 45, Questions en zigzag...** avec B. Quillet : « Christine de Suède, un roi exceptionnel.
**11 h 2, Musique :** I.N.A.-G.R.M. : gala imaginaire, par J. Vidal (et à 13 h 30 et 17 h 32).
**12 h 5, Agora,** avec E. Jouve.
**12 h 45, Panorama.**
**14 h, Sons :** Mexico.
**14 h 5, Un livre, des voix :** « Blatting le ténébreux », par A. Vialatte.
**14 h 45, Les après-midi de France-Culture :** départementale ; à 17 h, Roue libre, histoire de bateau.
**18 h 30, Feuilleton :** « les Bonnes Femmes du dix-huitième siècle. »
**19 h 25, Jazz à l'ancienne.**
**19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine :** l'éthique médicale.
**20 h, Nouveau répertoire dramatique :** « Sonnette d'alarme », d'A. Boviatsis, avec P. Annen, Y. Arcanel, F. Bergé...
**22 h 30, Nuits magnétiques :** Athènes en hiver.

### FRANCE-MUSIQUE

**6 h 2, Musiques du matin :** œuvres de Gianella, Liszt, Kocsis, Dukas, Saint-Saëns, Cherubini.
**8 h 7, Le Bougolama de 8-9.**
**9 h 5, L'oreille en colimaçon.**
**9 h 20, Le matin des musiciens :** J.-P. Rameau.
**12 h, Le royaume de la musique.**
**12 h 35, Jazz :** Earl Hines et les petits comités.
**13 h, Musique légère :** œuvres de Lacôme, Walberg, Rossini, Wartensee, Fahrbach.
**14 h 4, D'une oreille l'autre :** œuvres de Haydn, Beethoven, J. Brahms, Reger, J.-S. Bach, Strauss.
**17 h 5, Repères contemporains.**
**17 h 30, Les intégrales :** musique de chambre de J.-S. Bach.
**18 h 30, Studio Concert ;** (en direct du studio 106), jazz : le Duo Lalo et Gubitsch et le Trio du pianiste F. Rilhac.
**19 h 38, Jazz :** le bloc-notes.
**20 h, Actualité lyrique.**
**20 h 30, Concert :** (en direct du Théâtre du Ranelagh à Paris) « Quatuors pour piano et cordes » de Copland et de Beethoven ; « Trios » de Condé et de Tessier, par le Trio à cordes de Paris : C. Frey, violon ; M. Michalakatos, alto ; J. Grout, violoncelle ; W. Chodack, piano.
**22 h 30, La nuit sur France-Musique :** Musique de nuit ; 23 h, Studio de recherche radiophonique ; 0 h 5, Nocturnes.

## TRIBUNES ET DÉBATS

**MERCREDI 12 JANVIER**

*M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., sénateur centriste de Seine-Maritime, est invité au journal de 20 heures sur Antenne 2.

**JEUDI 13 JANVIER**

– *M. Raymond Castaing*, physicien, membre de l'Académie des sciences, est invité à l'émission « Plaidoyer » sur R.-M.-C., à 8 h 30.

– *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., participe au journal d'Antenne 2, à 20 heures.

– *M. Raymond Barre*, ancien premier ministre, est l'invité de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, à 20 h 30.

## PROGRAMMES HEBDOMADAIRES DE RADIO ET DE TÉLÉVISION

**Le supplément hebdomadaire consacré aux programmes de la radio et de la télévision ne paraît pas dans ce numéro. Il sera désormais publié chaque semaine dans notre édition datée dimanche-lundi, à l'intérieur du *Monde-Dimanche*.**

**Ce changement de parution s'accompagne d'une rénovation. La nouvelle formule comprendra quatre pages. Elle fera davantage de place aux radios (y compris locales) et aux présentations des émissions des chaînes de télévision. La mise en page sera elle aussi modernisée.**

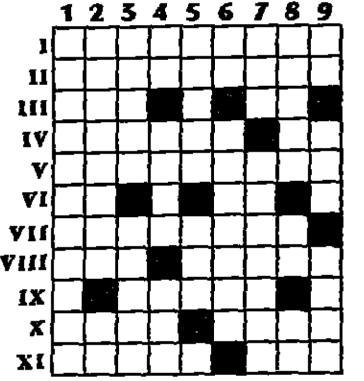
**Ces quatre pages complètent la rubrique quotidienne « communication », récemment apparue dans nos colonnes avec la création d'un département spécialisé.**

**Ce premier supplément de la nouvelle formule sera publié dans *le Monde* daté 16-17 janvier, qui sera aussi marqué par une refonte de l'ensemble des pages de cette édition.**

# INFORMATIONS « SERVICES »

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3362



HORIZONTALEMENT

I. Peut être constituée par un ensemble de grosses tuiles. – II. Il faut le coudre pour en avoir. – III. Pas annoncés. Pour lier. – IV. Sèchent plus facilement quand ils sont mauvais. Deux points opposés. – V. Certans portent la guigne. – VI. Participe. Abréviation pour un religieux. – VII. Endroit où l'on peut mettre tout ce qui est plat. – VIII. Endroit où l'on voir le jour. Premier, c'était le grand. – IX. Un ensemble de lignes autour du centrosome. – X. Prétexte pour les enfants. Qui n'avait peut-être pas été bien digéré. – XI. Peuvent être attrapées en courant. Perdit quelque chose.

VERTICALEMENT

1. Il faut remonter pour les chercher. – 2. Plus elles sont exquises et moins elles sont appréciées. Dans l'alternative. – 3. Faire un pointage. Bas, pour des gens pas bien élevés. – 4. Préposition. Dont on ne donnerait pas cher. Fleuve côtier. – 5. Projets utopiques. Pas fin. – 6. Abréviation. Siffler tout doucement. – 7. Ordre de départ. Il y en eut deux pour les Corinthiens. – 8. Prendre à la gorge. Grecque. Déchiffré. – 9. Préposition. Armée d'autrefois. Fit preuve d'attachement..

**Solution du problème n° 3361**

*Horizontalement*

I. Galéjade. – II. An. Tumeur. – III. Les. Mir. – IV. Amener. On. – V. Nom. Lasse. – VI. TP. Plume. – VII. Eh ! Oeta. – VIII. Rieuses. – IX. Il. Hue !. – X. Eiffel. Bu. – XI. Elan. Fur.

*Verticalement*

1. Galanterie. – 2. Aménophilie. – 3. Sem. FL. – 4. Et. Pouffa. – 5. Jumelles. En. – 6. Amirauté. – 7. Der. Smash. – 8. Eu. Ose. Ubu. – 9. Rêne. Sueur.

GUY BROUTY.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 12 janvier :

DES DÉCRETS

● Relatif à la taxe spéciale sur les huiles destinées à l'alimentation humaine ;

● Portant application des dispositions de l'article 90 de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle et relatif aux groupements et ententes de programmation.

DES ARRÊTÉS

● Fixant le taux de la taxe parafiscale perçue au profit de l'Institut français du pétrole ;

● Fixant les soldes de la compensation entre les différents régimes de sécurité sociale pour l'année 1981 ;

● Relatif au taux de la taxe de protection sanitaire et d'organisation des marchés des viandes pour 1983 ;

● Modifiant un précédent arrêté relatif aux caractéristiques techniques et aux prix des logements neufs à usage locatif bénéficiant de prêts aidés par l'État.

UNE DÉCISION

● Relative à l'application du régime des prix des produits pétroliers.

## PARIS EN VISITES

VENDREDI 14 JANVIER

« Le Panthéon », 14 h 30, façade, Mme Allaz.

« Le carmel de Mme Louise à Saint-Denis », 14 h 30, métro Basilique-Saint-Denis, Mme Legrégeois.

« Musée Nissim de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau, Mme Hulot.

« Salons du ministère des affaires étrangères : la bibliothèque municipale », 14 h 30, 5, rue de l'Indépendance-Américaine à Versailles, J. Mauxion (Caisse nationale des monuments historiques).

« De Carthage à Kairouan », 15 heures, Petit Palais (Approche de l'art).

« Musée Rodin », 14 heures, 77, rue de Varenne, D. Bouchard.

« Palais de justice », 15 heures, métro Cité, M. Czarny.

« Trésors d'Irlande », 11 heures, Grand Palais, Mme Caneri.

« Cristallerie de Baccarat », 15 heures, 30 bis, rue de Paradis (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition Fantin-Latour », 15 h 15, Grand Palais, M. Jaslet.

« La rue Saint-Denis, de Saint-Leu à la tour Saint-Jacques », 14 h 30, métro Étienne-Marcel (Paris pottoresque et insolite).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Guimart (Paris et son histoire).

« La place des Vosges », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

## CONFÉRENCES

15 heures, 21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, Cl. Thibaut : « Louis XV à Versailles : Petits appartements, Opéra, Trianon » (Caisse nationale des monuments historiques).

18 heures, 12, rue Vivienne, Maja : « Les rêves » ; et Mme Locquin : « Formes et espace » (Ergonia) (projections).

19 h 30, 1, rue [illegible]sin, Bachelard, M. Delacroix : « [illegible]dre la nature, comprendre l'homme » (Université populaire de Paris) (projections).

20 h 15, 11 bis, rue Keppler : « Comment atteindre les maîtres de la sagesse ? » (Loge unie des Théosophes) (entrée libre).



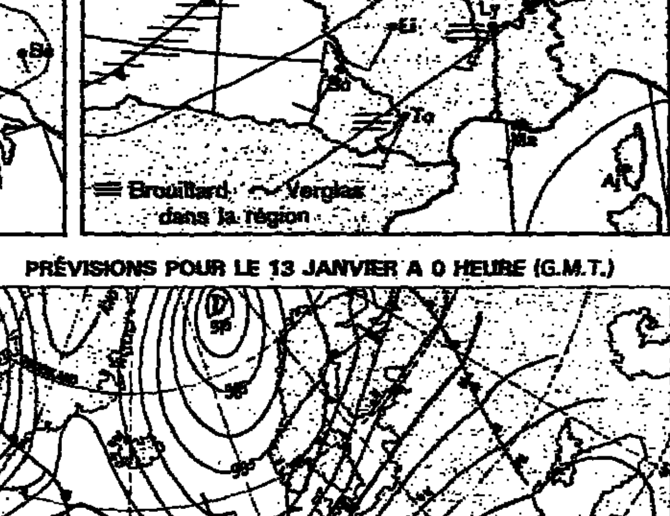
## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12.1.83 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 13.1 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 13 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



**Evolution probable du temps en France entre le mercredi 12 à 0 heure et le jeudi 13 janvier à minuit.**

L'anticyclone qui a siégé tous ces jours derniers sur le centre et le sud de la France va s'affaiblir et se décaler en direction de la Méditerranée, permettant aux perturbations atlantiques de pénétrer dès la nuit prochaine sur notre pays et d'affecter dans la journée de jeudi toutes les régions septentrionales et les côtes de l'Atlantique.

**Jeudi matin**, sur un large quart sud-est, il y aura des brouillards matinaux en plaine avec des températures faiblement négatives de – 2 à 0 degrés. En cours de journée, après la levée des brouillards, il fera assez beau avec du soleil, qui se voilera sur les régions les plus au nord le soir ; les vents, de sud-est, seront modérés ; les températures maximales seront de 13 à 15 degrés.

Sur le Sud-Ouest et le Centre-Ouest, le matin, températures de 0 à + 2 degrés ; après la dissipation rapide des brumes, le ciel se couvrira, les vents de sud à sud-ouest se renforceront. Quelques gouttes pourront tomber en soirée ; les températures s'élèveront au maximum à 9-11 degrés.

Sur le Nord-Est, la matinée sera fraîche, surtout en Alsace, avec des gelées [illegible] – 2 à – 4 degrés, le ciel peu nuageux [illegible] le ciel se couvrira, les vents, de sud à [illegible] modérés et les températures s'é[illegible] 6-8 degrés. Quelques pluies en fin d[illegible] soirée seront enregistrées.

Sur l'Ouest et le Nord, le ciel sera couvert, et il pleuvra de la Bretagne aux Flandres. Ces pluies se décaleront vers l'Est et le Sud-Est ; les vents, de sud-ouest, modérés à assez forts sur le littoral, tourneront à l'ouest puis au nord-ouest.

Les températures, de 8 degrés le matin dans l'Ouest, 4 sur la région parisienne, atteindront au maximum 9 ou 10 degrés.

Après les pluies, les éclaircies seront rares et localisées aux régions côtières.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 12 janvier à 7 heures, de 1 032,8 millibars, soit 774,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours [illegible] du 11 janvier ; le second le minimu[illegible] du 11 au 12 janvier) : Ajaccio, [illegible] Biarritz, 12 et 1 ; Bordeaux, 6 et 0 ; [illegible] 1 ; Brest, 9 et 9 ; Caen, 8 et 4 ; [illegible]bourg, 5 et 4 ; Clermont-Ferrand, 11 et – 5 ; Dijon, 2 et 0 ; Grenoble, 6 et – 2 ; Lille, 8 et 3 ; Lyon, 7 et 0 ; Marseille-Marignane, 13 et 7 ; Nancy, 7 et 0 ; Nantes, 6 et 4 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 3 ; Paris-Le Bourget, 7 et 3 ; Pau, 14 et – 1 ; Perpignan, 9 et 6 ; Rennes, 5 et 5 ; Strasbourg, 7 et 0 ; Tours, 5 et 1 ; Toulouse, 10 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 1 degré ; Amsterdam, 10 et 5 ; Athènes, 13 et 4 ; Berlin, 10 et 3 ; Bonn, 10 et 4 ; Bruxelles, 9 et 3 ; Le Caire, 18 et 10 ; îles Canaries, 19 et 16 ; Copenhague, 8 et 6 ; Dakar, 34 et 20 ; Djerba, 15 et 11 ; Genève, 5 et – 4 ; Jérusalem, 12 et 3 ; Lisbonne, 12 et 5 ; Londres, 10 et 6 ; Luxembourg, 5 et 0 ; Madrid, 12 et – 4 ; Moscou, 1 et – 1 ; Nairobi, 25 et 13 ; New-York, 13 et 6 ; [illegible] de-Majorque, 14 et 1 ; Rome, 13 et [illegible]holm, 7 et 7 ; Tozeur, 18 et 7 ; Tunis, [illegible]

*(Document [illegible] avec le support technique spéc[illegible] de la Météorologie nationale.)*

# SPORTS

## SPORTS ÉQUESTRES

### PRÉSIDENTE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉQUITATION

## Mme Nelly Commergnat se défend de vouloir « casser » la Fédération française

Mme Nelly Commergnat, député (P.S.) de la Creuse et présidente du Conseil supérieur de l'équitation (C.S.E.), s'est expliquée, le 11 janvier, au cours d'une conférence de presse, après les remous suscités par la publication du rapport annuel du conseil, qui préconisait notamment la création d'une fédération de loisir équestre et la limitation de l'autorité de l'actuelle Fédération équestre française (FEF) à l'équitation sportive (*le Monde* du 5 janvier).

Mme Commergnat s'est vigoureusement défendue de vouloir « *casser* » la FEF, comme de s'être livrée à une attaque politique contre son président, M. Christian Legrez. Affirmant « *notre objectif, c'est le cheval, pas les personnes* », Mme Commergnat a indiqué : « *Nous n'attaquons pas les institutions, nous mettons en cause les principes de fonctionnement de ces institutions.* »

Réaffirmant que la FEF ne se préoccupait « *que du haut niveau* », Mme Commergnat a indiqué qu'il n'était pas question d'enlever à la FEF « *ses prérogatives de fédération sportive* », la création d'une fédération de loisir équestre devant, selon le C.S.E., permettre « *d'offrir à l'intérieur des établissements hippiques une possibilité de choix entre une option sport et une option loisir* ». Pour la présidente du C.S.E., la question de fond en matière d'équitation est « *la politique du loisir équestre que nous ne savons pas mener* ».

Le mérite du C.S.E., selon Mme Commergnat, a été de « *poser un problème en mettant les cartes sur la table* ». « *Il va bien falloir répondre* », a ajouté la présidente du C.S.E.. A ce propos, Mme Commergnat a indiqué que le comité interministériel de l'équitation, à qui il revient de se prononcer au nom du gouvernement sur les propositions du C.S.E., se réunirait en février.

Mme Commergnat a affirmé, d'autre part, qu'il s'était agi pour le C.S.E. de réfléchir « *à un avenir pour le cheval à travers la décentralisation* », le souci primordial du conseil étant d'assurer « *l'élevage, son maintien, son développement* ». A cet égard, Mme Commergnat a estimé que le développement du « *cheval de loisir* » était « *le seul créneau susceptible de donner une ouverture réelle à l'élevage* ». – J.-L. A.

SKI ALPIN. – *Le Suisse Pirmin Zurbriggen, âgé de vingt ans, a gagné sa première victoire dans une course de coupe du monde en s'imposant le 11 janvier dans le slalom géant d'Adelboden (Suisse), qui a vu ses compatriotes, Max Julen et Jacques Luethy, prendre respectivement les deuxième et troisième places. Du même coup Zurbriggen a pris la tête du classement de la Coupe du monde avec 103 points devant ses compatriotes, les descendeurs Peter Mueller et Conradin Cathomen (92 points), celui-ci étant le vainqueur de la deuxième descente de Val-d'Isère.*

*A Davos (Suisse) l'Américaine Tamara McKinney, qui s'était déjà imposée à Limone (Italie) cette saison, a gagné le slalom spécial comptant pour la Coupe du monde devant la Suissesse Erika Hess, qui relève d'une opération à un ménisque, et la Française Perrine Pelen.*

OMNISPORTS. – *Mme Edwige Avice, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, et M. Pierre Esteva, président de l'Union des assurances de Paris (U.A.P.), ont signé, le 11 janvier, une convention – la huitième du genre – qui permettra à trois sportifs de haut niveau recrutés par la société de bénéficier d'horaires aménagés pour s'entraîner et participer à des compétitions. Au total, cent trente-deux athlètes sont désormais touchés par ces conventions, quatre cents devraient l'être fin 1983.*

## SPORTS MÉCANIQUES

## PARIS-DAKAR : le rallye coupé du monde

Agadès (Niger) (*A.F.P.*). – L'étape Chirfa-Dirkou du rallye Paris-Alger-Dakar a été disputée, le 11 janvier, sans incident. Hubert Auriol (B.M.W.) a réussi, pour la troisième fois consécutive, le meilleur temps « scratch » et a donc conservé la tête du classement général.

Pour les autos, l'équipage Jacky Ickx-Claude Brasseur (Mercedes) était également toujours premier du classement général.

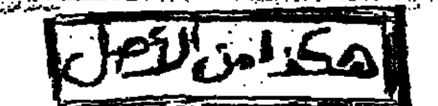
A 19 heures, mardi 11 janvier, seules ces informations étaient parvenues par un court et faible message radio capté à Agadès par l'avion de transmissions du rallye. Depuis deux jours, en effet, le « Paris-Dakar » est presque coupé du monde. La course est dans le désert, où l'avion ne peut se poser.

C'est avec vingt-quatre heures de décalage qu'on peut suivre les péripéties de la course.

Ainsi n'a-t-on appris que lundi 10 janvier, entre Djanet et Chirfa, que Philippe Vassard avait perdu plusieurs heures et la tête du classement général après avoir grillé l'embrayage de sa Honda. Toujours pour les motards, Michel Merel (Yamaha) a perdu son carton de contrôle. Il faudra attendre le retour des commissaires de course pour savoir si le pilote officiel de Yamaha sera pénalisé ou pas. Dans cette même écurie, Jean-Claude Olivier s'est perdu sur une piste se dirigeant vers la Libye et a parcouru 200 kilomètres de plus.

Pour les voitures, Jean-Claude Briavoine, pilote officiel de Lada, a connu de gros ennuis mécaniques et a terminé l'étape au ralenti. Le premier contrôle de l'étape Djanet-Chirfa a dû être supprimé. Après le passage des premiers concurrents, le contrôleur dut partir à la recherche de concurrents engagés sur une mauvaise piste. C'est sur celle-ci que Philippe Joineau (Suzuki) a été retrouvé blessé (traumatisme crânien). Avec Marc Jallon (jambe brisée) et le Néerlandais Rikkus Lubbers (épaule fracturée), ils ont été rapatriés, mardi, sur Paris.





# MÉDECINE

## APRÈS TROIS DÉCÈS DE NOUVEAU-NÉS

## La maternité de Chamonix est provisoirement fermée

De notre correspondant

Chamonix. — Le décès entre le 28 décembre 1982 et le 3 janvier 1983 de trois enfants nés entre le 16 et le 28 décembre (1) à la maternité de Chamonix, mais aussi l'hospitalisation d'un quatrième nouveau-né souffrant de troubles pulmonaires, suscitent une certaine inquiétude à la direction de l'action sanitaire et sociale (DASS) de la Haute-Savoie et parmi les médecins de la station du Mont-Blanc. A leur demande, une enquête a été ouverte par la DASS pour connaître la cause de ces trois décès.

Démentant des rumeurs faisant état d'une *« épidémie virale »*, le professeur Maurice Béthenod, chef du service de néo-natologie de l'hôpital Debrousse à Lyon, avait précisé que les jumeaux nés dans la maternité de Chamonix et conduits à son service étaient *« morts de septicémie, c'est-à-dire pour une cause bactérienne »*.

Le troisième enfant de cette même maternité, décédé à Sallanches, se serait, lui, étouffé en têtant.

M. Claude Couttet, maire de Chamonix, indique dans un communiqué que les admissions à la maternité ont été *« provisoirement suspendues, sauf lesurgences. »*

Cette décision, précise M. Couttet, a été prise par la directrice de l'hôpital de Chamonix, sur proposition du médecin-chef de l'hôpital et en accord avec le maire, *« compte tenu des premiers résultats de l'enquête en cours »* ouverte par la DDASS. M. Couttet n'a cependant pas révélé la nature de ces résultats.

Cette affaire intervient alors que la maternité de Chamonix est depuis plusieurs années menacée de fermeture (*le Monde* du 30 juin daté 3-4 octobre 1982). Mais, en septembre dernier, l'installation d'un gynécologue dans la vallée et les pressions de la population pour le maintien de cet établissement ont contraint le ministère de la santé à accorder un « moratoire de deux ans ». Cependant, l'autorité de tutelle a indiqué, il y a quelques semaines, que la maternité serait fermée *« au moindre incident »*. On comprend, dans ces conditions, pourquoi les conclusions de la DDASS sont attendues à Chamonix avec une réelle inquiétude.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Pendant la même période, sept autres enfants sont nés dans cette maternité ; aucun d'eux ne connaît de troubles particuliers.

# ÉDITION

## LE MINISTÈRE DE LA CULTURE : la « loi Lang » a permis la modération du prix des livres

**Après la parution d'un décret au *Journal officiel* du 1er janvier qui complétait la loi du 10 août 1981 sur le prix du livre (*le Monde* du 4 janvier), le ministère de la culture indique dans un communiqué que ce décret a été pris *« à la demande des libraires, des éditeurs et de nombreux écrivains »*. Il rappelle aussi que la « loi Lang » a été votée à l'unanimité par le Parlement et a rallié la quasi-unanimité des professionnels ».**

**Le décret crée un système de sanctions pénales à l'encontre, en particulier, des *« détaillants qui pratiqueraient des prix effectifs de vente supérieurs au prix déterminé par l'éditeur ou inférieurs à 95 % de ce prix »*. Ces détaillants seront *« passibles d'amende : 150 F à 300 F par ouvrage vendu en infraction »*.**

**Selon le ministère, *« le décret renforcera les effets positifs de la loi : couverture progressive du territoire national par un réseau de plus en plus dense des librairies de qualité ; diversification des titres offerts au public. L'application de la loi a ainsi permis la modération du prix du livre depuis mars 1982 : stable jusqu'en octobre, le prix du livre n'a augmenté en novembre que de 0,5 %, alors que la hausse générale des prix de détail est de 1 %. D'autres pays européens se sont inspirés du système français : un projet proche de la « loi Lang » est actuellement en cours d'examen en Belgique »*.**

**De son côté, le Comité permanent des écrivains, qui groupe la plupart des organisations d'auteurs, réaffirme *« son attachement au principe du prix unique, qui peut seul assurer l'egalité d'accès à tous au livre et préserver le réseau de librairies indispensable à la diffusion de la littérature »*.**

**M. Édouard Leclerc, qui anime les centres Leclerc, refuse d'appliquer le « loi Lang » (*le Monde* du 6 janvier). Le centre Leclerc de Brest, qui réalise le plus gros chiffre d'affaires de librairie des centres français, continue à pratiquer des rabais importants.**

### Le centre Leclerc de Brest en guerre ouverte

De notre correspondante

Brest. — *« Le prix Leclerc, qui est inchangé, n'apparait plus sur les livres »*. L'affiche apposée au rayon librairie du centre Leclerc de Brest est une déclaration de guerre définitive à la « loi Lang ». En dépit des amendes prévues pour les libraires qui accorderaient plus de 5 % de remise, les centres Leclerc proposent, imperturbablement, *« 20 % de remise sur tous les livres à la caisse »*.

Le responsable du rayon librairie du centre de Brest règne sur 6 000 titres, qui vont du Livre de poche à la collection « Terre humaine » (Plon) en passant par les encyclopédies pédiatriques, sexuelles, culinaires, les dictionnaires et La Pléiade. Il balaie d'un revers de main toutes les accusations : des prix bas sur un choix restreint d'ouvrages ? Un « dumping » qui aboutit finalement à une hausse ? *« J'ai ici 10 mètres de bandes dessinées, 5 de livres pratiques, une table bretonne, une table d'histoire, mais aussi des encyclopédies et La Pléiade, véritable triomphe, puisque 350 volumes ont été vendus en trois semaines. Qu'on m'autorise à agrandir mon rayon et je continuerai à pratiquer la même remise toute l'année sur tous les livres... »* Seul mouvement de mauvaise humeur des éditeurs : le Seuil et les Éditions de Minuit n'ont pas livré le centre Leclerc en janvier... Mais les ouvrages ont été achetés chez des grossistes.

La campagne d'explication est également de rigueur à la librairie Dialogue, qui affichait sur trois étages de boutique et sur 50 000 livres des rabais importants (20 % environ). Là aussi, une affiche informe la clientèle qu'il lui faut renoncer à des remises importantes. *« Nous ne sommes pas favorables à cette loi,* affirme M. Charles Kermarrec, directeur de la librairie, *mais nous sommes décidés à l'appliquer. Sans doute le prix des livres va-t-il augmenter moins qu'en période de liberté tarifaire, mais l'objectif de M. Lang est bien de rénover et d'étoffer le tissu vieillot des librairies. Or, à mon avis, ce n'est pas une manipulation tarifaire qui lui permettra d'atteindre son objectif. »* Pour M. Kermarrec, la balle est dans le camp des éditeurs : vont-ils continuer à livrer des hypermarchés qui n'appliquent pas une loi rédigée... *« à leur propre demande »*.

Les seuls heureux de la nouvelle loi sont-ils les petits libraires ? Ils sont unanimes à reconnaître qu'ils enregistrent un regain d'activité. *« Nous avons constaté une demande nouvelle des best-sellers »*, affirme-t-on à la librairie Saint-Louis, mais les petits libraires savent que leur véritable problème n'est pas seulement le prix des ouvrages. *« On peut acheter des livres dans des supermarchés parce qu'ils ne sont pas chers et les ranger immédiatement dans sa bibliothèque. Les grandes surfaces et les discounters font vendre, ils ne font pas lire. »* La librairie spécialisée dans les ouvrages religieux a donc fait un pari : *« Si les lecteurs sont attirés, encouragés, le prix du livre deviendra secondaire »*. La librairie prépare donc pour le début du mois de février une semaine du livre religieux qui permettra, entre un concert de John Littleton, une exposition dans une maison pour tous et une rencontre avec un éditeur, de *« montrer qu'un livre religieux n'est pas seulement une bible ou un missel »*.

Au-delà de la satisfaction des uns et de l'indignation des autres, un fait est certain : il y a aujourd'hui autant de monde qu'hier dans les rayons des librairies brestoises.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

# CARNET

## Décès

— Mme Gérard Barada,
Sa famille, ses parents et alliés,
ont la grande douleur de faire part du décès de

**M. Gérard BARADA,**

survenu le 6 janvier 1983, dans sa cinquante-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 14 janvier.

La messe sera célébrée en l'église de Notre-Dame de la Gare, place Jeanne-d'Arc, 75013 Paris, à 13 h 45.

— Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de la société Euromarché
ont le regret de faire part de la perte qui les a éprouvés, en la personne de

**M. Gérard BARADA,**
secrétaire général,
décédé le 6 janvier 1983.

— Marie Biasi,
Joseph et Simon Biasi,
font part du décès de

**Guido BIASI,**

survenu le 9 janvier 1983.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise le lundi 17 janvier, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Claude Bloch, directeur honoraire de la B.N.P.,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 5 janvier 1983, de

**Mme Claude BLOCH,**
née Suzanne Laffont.

Les funérailles ont eu lieu au Tronquay, dans la plus stricte intimité, le 8 janvier.

« La Mascotte », Le Fresnay.
27480 Lyons-la-Forêt.

— Ses enfants, petits-enfants et toute la famille ont la douleur de faire part du décès de

**Mme veuve Gaston BOURGOIS,**
née Louise Regnault,

survenu le 10 janvier 1983, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Léon, 6, place du Cardinal-Amette, à Paris-15e, le jeudi 13 janvier, à 8 h 30, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Offranville (76).

Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

**M. Michel BOYER CHAMMARD,**
ancien notaire,

survenu, à Versailles, le 8 janvier 1983 dans sa soixante-dix-neuvième année.

De la part de
Mme Michel Boyer Chammard,
M. et Mme Peter Berger
et de Gerald,
M. et Mme Michel Boyer Chammard
et de Myriam, Michel et Manuela,
M. et Mme Jean Louis Decroix
et de Paul-Louis, Hélène et Serge,
M. et Mme Alain Boyer Chammard
et de Romain et Mathias.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 11 janvier 1982.

Résidence Versailles Grand-Siècle,
2, place Robert-Deny,
78000 Versailles.

— Mme J. Chouquet, sa mère,
Pierre Clermontel, son fils,
Jean Chouquet, son beau-père,
ont le regret de faire part du décès de

**Jean CLERMONTEL,**

survenu le 3 janvier 1983.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Ange-le-Vieil (77).

334, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

— Mme Couston,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Guy COUSTON.**

28, avenue Pasteur,
44500 La Baule.

— M. et Mme Jean Dabezies,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Dabezies
et leurs enfants,
Le Père André Dabezies,
ont la tristesse de faire part du décès survenu à Courbevoie, le 6 janvier 1983, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

**Mme DABEZIES,**
née Jeanne Johanna Albert.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité.

Elle a été inhumée dans le caveau de famille à Condom (Gers).

27, passage Hanriot,
92400 Conbevoie.
11, rue de la Cerisaie, 75004 Paris.
La Baume-Sainte-Marie,
B.P. 32, 13000 Aix-en-Provence.



— Souvenez-vous, dans vos prières, de l'âme du

**docteur Alain DARONDEL,**
psychiatre des hôpitaux psychiatriques,
médecin-chef du C.H.S. de Lommelet,
médecin-chef
du centre des Marronniers à Liévin,
expert près de la cour d'appel de Douai,
expert clinicien agréé en psychiatrie,
président de l'association
« Espoir et Vie » Ecoivres,
décédé accidentellement le 4 janvier 1983, dans sa cinquantième année.

Ses funérailles auront lieu le jeudi 13 janvier 1983, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Linselles, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière dudit lieu.

Assemblée à la chapelle de l'église à 10 h 15.

L'offrande, au cours de la messe, tiendra lieu de condoléances.

De la part de :
Mme Alain Darondel-Deroubaix, son épouse,
Et toute la famille,
Ses collègues et amis.
7, chemin de la Vigne,
59126 Linselles.

— Mme Hilda Lakhdari, son épouse,
Sadi et Marc Lakhdari, ses fils,
Les familles Lakhdari et Salmon,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Mohamed, Chérif LAKHDARI,**
magistrat honoraire,
ancien conseiller de l'Union française,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 8 janvier 1983 à l'âge de quatre-vingt-sept ans, à Paris.

La levée du corps aura lieu le vendredi 14 janvier, à 10 h 30, à l'hôpital Cochin, 12, rue Méchain, Paris-14e.

L'inhumation se fera le même jour, à 11 heures, au cimetière musulman de Bobigny.

— On nous prie d'annoncer le décès de la

**baronne de LORMAIS,**
née van Brabant,

survenu le 6 janvier 1983.

Ses obsèques ont été célébrées, dans l'intimité, en l'église d'Etricourt (Somme).

De la part de
Mme van Brabant,
M. et Mme Jean Bouchet,
M. et Mme Louis Marcellin,
Le professeur et Mme Jacques Borde,
L'ambassadeur et Mme Philippe Legrain,
M. et Mme Neveu de Lormais,
De leurs enfants et petits-enfants.
M. et Mme Jean Bouchet van Brabant,
2, rue Caulaincourt,
Paris-18e.

— Nous apprenons le décès de

**M. Pierre PERIE,**

ancien maire de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), survenu le mardi 11 janvier.

[Agé de quatre-vingt-onze ans, Paul Perié, qui était né à Cahors, avait exercé la profession de pharmacien. Elu en 1925, réélu en 1929, il avait été le premier maire communiste de Vitry-sur-Seine et il n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat en 1935, pour raison de santé.]

## Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire du décès de

**Claire LECLERC,**

une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont admirée et aimée et qui restent fidèles à son souvenir.

La Chardonnière,
54330 Vézelise.

## Communications diverses

**POÉSIE**

Nane STERN publie deux nouveaux « inédits manuscrits » : « Exercices », de Bertrand d'Astorg, « Palmes et miroirs » : Canards, de Jacques Bussy.

Les deux auteurs dédicaceront chacun leur inédit le

**vendredi 21 et le samedi 22 janvier, de 17 heures à 20 h 30.**
25, avenue de Tourville, 75007 Paris.
Tél. : 705-08-46.

— La réunion des anciennes élèves de Notre-Dame-de-Sion des Maisons de France et de tous pays aura lieu le jeudi 20 janvier 1983, à partir de 16 heures, 61, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Messe à 17 h 30.

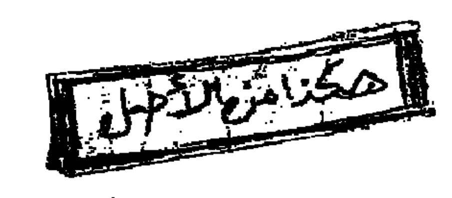
## Soutenances de thèses

**DOCTORAT D'ÉTAT**

— Université Paris-III (Sorbonne nouvelle) : jeudi 13 anvier, à 14 heures, salle Liard, M. André Abbou : « Recherche sur l'expression dans l'œuvre romanesque et journalistique d'Albert Camus ; objets et méthodes en analyse de communication sociale. »

— Université Paris-II, jeudi 13 janvier, à 15 h 30, salle des Commissions, Mlle Judith Deflandre : « Les interrégions, le Languedoc-Roussillon entre le Grand Sud-Ouest et la façade méditerranéenne. »





# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 77,00 | 91,32 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 22,80 | 27,04 |
| IMMOBILIER | 52,00 | 61,67 |
| AUTOMOBILES | 52,00 | 61,67 |
| AGENDA | 52,00 | 61,67 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 151,80 | 180,03 |

| ANNONCES ENCADRÉES | La mm/col.* | La mm/lig. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,40 | 51,47 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 13,00 | 15,42 |
| IMMOBILIER | 33,60 | 39,85 |
| AUTOMOBILES | 33,60 | 39,85 |
| AGENDA | 33,60 | 39,85 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

# Directeur des services comptables

C'est une intéressante direction que nous vous proposons de prendre dans cette Société, au C.A. de trois milliards de francs, créée il y a plus de soixante ans et qui a pour activité principale la distribution de produits énergétiques.

Tous les mouvements financiers engendrés par son activité qui s'exerce principalement au travers d'une cinquantaine d'agences dispersées sur le territoire national relèveront au plan comptable de votre responsabilité. L'organisation en place, basée sur un système décentralisé, a prouvé son efficacité, elle sera encore améliorée par l'arrivée prochaine d'un réseau de mini-ordinateurs (Mini 6 HB) relié à l'ordinateur central. Mais il est capital de veiller à ce que, constamment et à tous les niveaux, les principes soient maintenus et les procédures respectées. Des états fiables, parvenant en temps donné aux exploitants comme à la direction générale, sont une clé essentielle de la bonne marche de cette entreprise en progression constante malgré la conjoncture.

Ce rôle, vous serez en mesure de l'exercer parce que, le niveau expertise atteint, vous avez assumé la responsabilité de la comptabilité, durant plusieurs années, de sociétés au C.A. de plus de cinq cents millions de francs.

Venir diriger les cinquante personnes qui relèveront de votre autorité et animer la centaine qui, dans les agences, dépendront de vous fonctionnellement ne vous pose aucun problème. Votre compétence en matière de techniques comptables et fiscales et quelques connaissances sur les opérations de change vous feront reconnaître immédiatement par tous ceux qui, dans la maison, auront vu, avec regret, partir en retraite votre prédécesseur.

Ce dernier disait aux consultants de CLEAS venus l'interroger pour assurer ce recrutement et auxquels vous écrirez sous référence 202 M, combien vous ne pourriez manquer d'apprécier l'importance de ce poste et sa place déterminante du fait de son implantation à Strasbourg, la direction générale étant à Paris. Egalement combien les vôtres se plairont en Alsace.

**CLEAS**

6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS. Tél : 267.35.11

---

ENTREPRISE MONDIALEMENT CONNUE
Leader sur les marchés de loisirs et du bricolage
recherche pour son usine à LYON

# 2 JEUNES INGENIEURS

## INGENIEUR ORGANISATION INDUSTRIELLE

Rattaché au Chef de Service Gestion industrielle, vous allez développer la section organisation industrielle.

Vous serez responsable, à la demande, de projets spécifiques : organisation et contrôle des flux matières, implantations, manutention, etc...

Responsable de vos études, vous participerez aussi à leur mise en œuvre, et vous devrez convaincre.

*Vous serez en relation constante avec la fabrication, les méthodes,* équipements et industrialisation.

On vous rattachera 2 personnes (maintenance et diffusion des fichiers techniques de fabrication : nomenclatures, gammes et poste de charge).

Ingénieur (CENTRALE, INSA) débutant ou première expérience.

## CHEF DE PROJET

Rattaché au Chef de Service développement produits, vous serez responsable sur le plan technique du développement des produits nouveaux.

Avec le Chef de Produit du Marketing, vous établissez le cahier des charges. Puis, vous concevez, dessinez les produits, réalisez les prototypes, effectuez les effets, et coordonnez à tous les stades du projet la comptabilité coût/performances (analyse de la valeur).

Vous êtes aidé par 2 dessinateurs.

Ingénieur A.M. ou équivalent, débutant ou première expérience, vous êtes spécialisé en thermique, électricité ou électronique.

**Pour ces 2 postes anglais lu et parlé obligatoire.**

Adresser C.V., photo et prétentions sous No 56939
*Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01 q.tr.*

---



ROWNTREE MACKINTOSH s.a.
Groupe International
*de Chocolaterie-Confiserie*
(Lion, Nuts, Smarties, After Eight, *Quality Street, Lanvin, Menier...*)

1200 personnes
C.A. 900 MF

propose à 1 JEUNE DIPLOME ENSIAA, ENSAIA, ENSBANA, ECOLE SUPERIEURE DE CHIMIE, de débuter dans la production comme

## INGENIEUR DE FABRICATION

Il s'agira de collaborer à l'encadrement de nouvelles lignes de fabrication et d'assumer progressivement des responsabilités d'atelier complètes.

Poste à pourvoir dans notre établissement :

**de DIJON (Côte d'Or)**

Angais parlé impératif

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. (photo) et prétentions à ROWNTREE MACKINTOSH, Service Recrutement - Noisiel
77422 MARNE-LA-VALLEE Cedex 2.

---

Un Etablissement Financier filiale du groupe américain
CITICORP recherche un

# AUDIT INTERNE

pour couvrir *l'ensemble de la fonction sur son siège social de* **DIJON** et son réseau d'agences en FRANCE.
Le candidat retenu sera jeune, avec une formation de type ESC, ESSEC et une première expérience de quelques années dans un Cabinet d'Audit, anglais ou américain, si possible.
La pratique usuelle de l'anglais est indispensable.
Nombreux déplacements de courte durée dans le réseau, en France.

Adresser candidature, CV, photo et prétentions sous la réf 9049 à Média-System 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

*média-system*

---

## emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

**smb** FILIALE
CHAFFOTEAUX & MAURY

Dans le cadre de chantiers à l'exportation : programme de pavillons préfabriqués, recherche

## 2 DIRECTEURS DE CHANTIERS

- **ALGÉRIE Réf. 3014**
- **ARABIE SAOUDITE Réf. 3015**

**(Anglais indispensable)**

Ils seront responsables, sur leur site respectif, de la coordination générale (administrative et technique) de la qualité des travaux et du délai des réalisations.
Ingénieur T.P. ou technicien supérieur expérimenté, à 30 ans minimum vous avez une expérience du même ordre sur chantiers en expatriation (dans les mêmes pays si possible).
Le *contrat* sera de 12 mois avec éventualité de renouvellement.
Pour le poste basé en Algérie vous devrez être libre impérativement courant Février.
Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence choisie au

CEIP 35 Conseil d'Entreprises
20, rue de Brest - 35000 RENNES
*Qui garantit discrétion et réponse.*

---



# Attaché de direction générale chargé des ressources humaines

**UNE SOCIÉTÉ A TAILLE HUMAINE**
(380 personnes) faisant partie d'un grand groupe français (plus de 10.000 personnes, *leader dans son domaine*), *recherche son* Responsable des Ressources Humaines.

Directement rattaché au Directeur de la société, *il participera à l'élaboration de la politique sociale* et sera chargé du suivi de son application. En assistance aux services opérationnels, il traitera :

- de la gestion des ressources humaines (recrutement, formation, évolution de carrières),
- *des études et statistiques sociales* (indicateurs sociaux, bilan social),
- de l'information interne,
- du suivi de la législation sociale,
- des relations avec les organismes extérieurs.

Il participera aux négociations sociales.
*Poste très intéressant*, au sein d'une équipe de direction jeune et dynamique, pour un candidat de formation supérieure (sciences humaines, ou droit) ayant quelques années d'expérience de la fonction personnel dans une entreprise ayant une politique sociale avancée, motivé, créatif, homme de dialogue, réalisateur.
**Poste : grande ville vallée de la Loire.**

**Écrire sous**
**référ. BM 299 CM.**




4, rue Massenet 75016 Paris

---

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
CHATEAUROUX - recherche

# INGENIEUR

## ENTRETIEN-MAINTENANCE

**ARTS ET METIERS ou INSA**

Il sera responsable d'une équipe et participera aux programmes d'investissements, aux projets et leurs concrétisations.

Adresser c.v., photo et prétentions au Service du Personnel - B.P. 0347
80003 - AMIENS CEDEX.

---

POUR PROVINCE
IMPORTANT CABINET DE CONSEILS
recherche

# un juriste

- ayant bonne pratique du droit des sociétés,
- expérience professionnelle indispensable,
- discrétion absolue garantie.

Ecrire avec C.V. + photo :
sous référence 9833
à VALENS CONSEIL
B.P. 359 - 75064 PARIS Cédex 02

---

## OFFRES D'EMPLOIS

# chef du personnel

**NOUS**
- Entreprise de 300 personnes, située en banlieue nord-est, leader sur son marché, distribuant des biens d'équipements industriels, faisant partie d'un groupe multinational.

**VOUS**
**agé de 35 ans minimum, vous avez:**
- une formation supérieure
- une expérience de plusieurs années comme chef du personnel dans une société de taille comparable
- une expérience des relations avec les syndicats
- une bonne connaissance de la législation sociale
- une expérience industrielle

**Notre chef du personnel doit:**
- assurer l'administration et la gestion du personnel
- assister le directeur général lors des réunions avec les représentants du personnel
- *proposer et appliquer une politique sociale dynamique de l'entreprise*
- *superviser le service intérieur*

Merci d'adresser votre lettre manuscrite (CV, photo et prétentions) sous référence 41104 à

*projets publicité*

12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre

---

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE, LA HAYE

**Avis de vacance de poste :**

## STÉNODACTYLOGRAPHE DE LANGUE FRANÇAISE

Aptitudes requises : bonne instruction générale, pratique de la sténodactylographie et de la transcription, relecture de documents et utilisation de machine de traitement de textes. *Langue maternelle* : français, connaissance de l'anglais appréciée.

Echelle de traitement (net d'impôts) : 37 500 florins pouvant atteindre 52 800 florins par augmentations annuelles de 1 700 florins ; plus indemnité de non-résident de 3 200 florins.

Conditions d'emploi fixées par le statut du personnel du Greffe. Participation à la Caisse des pensions des Nations unies.

Ecrire, en ajoutant un curriculum vitae détaillé et des références, au Greffier de la Cour internationale de Justice, Palais de la Paix, La Haye, Pays-Bas, avant le 31 mars 1983.

Des entrevues seront accordées ultérieurement aux personnes dont la candidature aura *été retenue*.

Ecrire s/nº 7.542 *le Monde* Pub.,
Service ANNONCES CLASSÉES,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

---

OPPORTUNITÉ POUR UN JEUNE

## RÉVISEUR COMPTABLE

*Il arrive qu'après avoir passé quelques années dans un* Cabinet à préparer l'expertise, certains stagiaires, par *tempérament, découvrent qu'ils se sentiraient plus engagés* dans l'Entreprise: ils veulent avoir prise sur les choses, *et de façon durable.*

C'est ce qu'offre le poste de **DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE** de cette PME connue, et à potentiel ouvert, elle-même rattachée à un Groupe régional performant.

Si vous aimez la *responsabilité*, adressez *sous identification A 851 (portée sur* l'enveloppe), votre C.V., avec référence, photo, salaire actuel et souhaité au




CEIP Conseil d'Entreprises
5, Avenue du Lycée - 29210 MORLAIX

---

ORGANISME D'ETUDES ET DE RECHERCHE EN SOUDAGE *recrute pour son Centre Régional* de METZ

# un ingénieur mécanicien

*2 à 3 ans minimum d'expérience en mécanique de* la rupture, en particulier appliquées à la fatigue des *métaux.*

Nationalité française exigée.
Libéré du Service National.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 41113 à *projets publicité*
12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre.

---

# Le Crédit National

recherche
pour seconder le Responsable de l'Unité chargée de la gestion comptable des prêts

## ESCP ou Maitre en Gestion + DECS

Ayant de 2 à 3 ans d'expérience de la comptabilité appuyée sur l'informatique.

Avantages sociaux.

Perspectives de carrière.

Adresser lettre manuscrite; C.V. avec prétentions et photo (retournée) au Crédit National, Service du Personnel et des Relations Sociales, 45, rue St-Dominique
75700 PARIS

---

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION CONTINUE DE *TRAVAILLEURS SOCIAUX*
recherche

## DIRECTEUR

suite à signature contrat de solidarité.
Ce poste est ouvert à tout candidat justifiant d'une compétence administrative et pédagogique et d'une solide expérience professionnelle.

Adres. C.V., lettre manuscrite, photo, avant le
*18 février 1983 à :*
Madame la Présidente
du C.F.C.T.S.
15, rue de Gigant.
44100 NANTES.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS
recherche

## 1 DIRECTEUR

*DE SUCCURSALE*

pour son agence de

## BORDEAUX

ayant une expérience approfondie *dans le domaine du groupage* et de l'affrètement ainsi que dans les transports routiers.

*Envoyer C.V. détaillé, photo et* prétentions sous nº 20.865 à :
La publicité française,
23, av. de Neuilly.
PARIS, qui transmettra.

---

GROUPE BANCAIRE PARIS 8e
recherche pour ses SICOMI

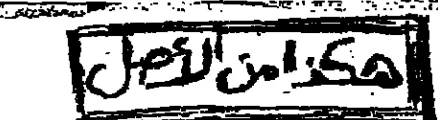
## Jeune Gestionnaire

Niveau Grade

Diplômes : I.U.T. GESTION - INSTITUT TECHNIQUE DE BANQUE ou EQUIVALENT.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 24546 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris, q. tr.





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE BANQUE
Quartier Opéra - recherche

## 2 CAMBISTES
### clientèle

3 ou 4 années d'expérience banque ou entreprise

## ou 2 JEUNES DIPLOMES

(école de commerce ou équivalent)

dont la formation de cambiste sera assurée au sein d'une équipe existante.

Avantages sociaux - Libre-service.

Merci d'adresser c.v., photo et prétentions sous réf. 1528 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

## Chef de produit?
## Oui, surtout chez SKF Aciers S.A.

Valorisez votre première expérience technico-commerciale. Elle vous a fait découvrir le marché des aciers spéciaux utilisés dans l'automobile, l'industrie mécanique, l'hydraulique et le pétrole. Rejoignez-nous pour améliorer votre situation et faire carrière. Vous succéderez à un chef de produits récemment promu. Son bureau est toujours à Bagnolet. Il vous aidera à démarrer.

Que dites-vous de cette perspective ? Vous assumerez la liaison avec des usines qui savent exporter depuis des lustres et qui entretiennent avec la filiale française des relations confiantes et faciles. Vous devez travailler en anglais. Vous allez enfin gérer l'expansion et la pénétration de nouveaux marchés. Vous vivrez au rythme d'une affaire à taille humaine et appuyée sur un grand groupe. Une belle ouverture d'avenir. Vite, votre première lettre à SIRCA sous référence 284 836M.



**Sirca**
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

*MEMBRE DE SYNTEC*

La Filiale Informatique d'un Groupe Industriel Français en pleine expansion
recherche son

## directeur des ventes
### Distribution micro-ordinateur

chargé de mettre en place et d'animer un réseau de revendeurs.

Le candidat aura l'expérience des problèmes de distribution dans la micro-informatique ou dans des biens d'équipement de nature similaire.

La rémunération fixe + intéressement ne doit pas être inférieure à 180 000 F. et motivante pour un candidat de valeur.

Les candidats voudront adresser lettre + C.V. + photo sous réf. 5702/JR à A.M.P.
40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS
*(qui transmettra)*

## INGÉNIEURS DÉBUTANTS
### Paris ou Province.

**Vous êtes Ingénieur débutant, Informaticien ou non.**
Vous souhaitez orienter votre carrière vers l'informatique, vous cherchez une structure d'accueil à haute technicité.
Nous vous proposons :

SI VOUS N'ETES PAS INFORMATICIEN :
- de suivre d'abord une session de formation interne théorique et pratique pour acquérir les bases indispensables à un début de carrière réussie en informatique.

DANS TOUS LES CAS :
- de participer au développement de projets d'informatique, techniques ou de gestion très variés.
- de vous aider enfin à cerner vos points forts pour transformer ensemble votre volonté en succès professionnel.

Date d'entrée : non-informaticiens : . . . . **1er février 83.** - Réf. 01
informaticiens : . . . . . . au choix - Réf. 02.

**LOGISTA** Envoyez CV, photo, prétentions et référence à Alain Gherson, Logista, 30 Quai de Dion-Bouton 92806 Puteaux.

Importante Société recrute
Pour MONTROUGE et BAGNEUX

## • INGENIEURS-ELECTRONICIENS

connaissant circuits analogiques pour recueil données de fiabilité.

## • INGENIEURS-ELECTRONICIENS ou ATP

pour rédaction de notices techniques.

Écrire à N. 2672 - PUBLICITÉS RÉUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

LES LABORATOIRES
## SMITH KLINE &FRENCH
DIVISION GEOMETRIC DATA
recrutent

## ELECTRONICIENS DE MAINTENANCE

POSTE : Service après-vente d'appareils de technologie avancee dans le domaine medical (microprocesseurs, opto-électronique et micromecanique).

Bases à PARIS, NANTES et BORDEAUX, ces postes impliquent de fréquents deplacements.

PROFIL : Formation INGENIEUR.
Experience Apres-Vente appreciée (mais non indispensable).

Les candidatures de techniciens de haut niveau, titulaires du B.T.S., pourraient être aussi retenues.

Anglais indispensable.

Avantages sociaux : Voiture de Societe, 13ème mois, 6 semaines de congés (HIVER - ETE).

Ecrire avec C.V., photo, desiderata à Direction du Personnel, Ref. JB
12, Place de la Defense, Cedex 26 - 92090 PARIS LA DEFENSE.

SOCIETE DE MATERIEL ELECTRONIQUE PROFESSIONNEL SITUEE en REGION PARISIENNE
recherche pour
CREATION de POSTES

## 1° INGENIEUR METHODES - INDUSTRIALISATION

* Il aura la Responsabilité d'un Service pour :
— ETABLIR des GAMMES
— ETUDIER des POSTES
— DEFINIR, ETUDIER, CHOISIR les OUTILLAGES
— NORMALISER...

* Il possèdera une expérience de plusieurs années dans la FONCTION assurée au sein d'ENTREPRISES ELECTRONIQUES de PETITES et MOYENNES SERIES

La connaissance du MTBM - de l'ANALYSE de la VALEUR est souhaitable.

* Il sera en RELATION CONSTANTE avec les ETUDES pour la MISE au POINT et l'INDUSTRIALISATION des PRODUITS NOUVEAUX.

## 2° CHEF D'ATELIER CABLAGE

* IL ou ELLE aura la RESPONSABILITE de la TOTALITE du CABLAGE de la SOCIETE (50 personnes)
pour :
— DISTRIBUER les TRAVAUX
— ASSURER la QUALITE des PRODUITS
— VEILLER à l'APPROVISIONNEMENT des COMPOSANTS
— RESPECTER les DELAIS

* IL ou ELLE possèdera une expérience similaire de plusieurs années au sein d'ENTREPRISES ELECTRONIQUES de PETITES et MOYENNES SERIES

Le passage par un poste de METHODES serait apprécié.

ILS DEPENDRONT DIRECTEMENT du DIRECTEUR de PRODUCTION

Envoyer C.V. avec photo et prétentions s/réf. 6592 à PIERRE LICHAU S.A. BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

## REPRÉSENTATIVE AND/OR MANAGER FOR AN OFFSHORE BANK OR COMPANY IN CYPRUS

- Graduate of Paris University (PH. D. Economic & International Law) ;
- Fluent in English, French, Arabic, German, Swedish and some Danish and Norwegian ;
- Large expérience in International Marketing and small scale industries (10 years).
- Efficient sales capacities, banking (credit policy), administrator, logistics and supervisor in an International Distributing Oil Company (7 years) ;
- Presently Senior Adviser in a large Multinational Company, handling consumer goods (shipping, land transportation and storing), (15 years) ;
- First class Public Relations, excellent negociator and good presentation ;
- Has worked in Sweden (10 years), Syria (7), Congo (2), Algeria (1), Philippines (4), Lebanon (5) and Cyprus (4) ;

For further information, contact
REGIE-PRESSE N° 037.711 M
85 bis, rue Réaumur. 75002 PARIS.

## L'Européenne de Banque

recherche pour sa
### Direction Informatique

## Analystes confirmés
## Analystes
## Analystes-programmeurs

pour participer au développement de ses projets bases de données et réseau de mini-ordinateurs.

Diplôme d'études supérieures et expérience bancaire souhaités.

Adresser lettre manuscrite, photo, CV, prétentions à :
L'Européenne de Banque,
Mme DUCLOUX.
21 rue Laffitte 75009 Paris.

*média-system*

BANQUE AMERICAINE NEUILLY
recherche pour son
SERVICE DU PERSONNEL

## Comptable de Paye

Ayant une expérience de 3 ans dans un poste similaire.

EXIGENCES DE LA FONCTION PROPOSEE :
- Connaissances des techniques de gestion du personnel, de la paye, de la comptabilité, du secrétariat.
- Maîtrise de la langue anglaise.
- Connaissance de la législation du travail.

POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à No 57219 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 qui transmettra. Discrétion assurée. Réponse à toutes candidatures.

International Trading Company in Hamburg, Germany, specialized in

## Pharmaceutical Fine Chemicals,

know-how and licences for the pharmaceutical industry, looks for the aggressive

## Salesman

interested and qualified to expand the existing business in France.

The ideal candidate should be fluent in French and English (or German), have sales experience in the above line and be willing to travel. Independence and initiative is required. Introduction to our special products and training will take place in Hamburg. Final location to be Paris as a member of our sales office.

Please address your detailed application to Mr. von Rosen (or call)

**WELDING GMBH & CO.**
Große Theaterstr. 50 · D-2000 Hamburg 36, Tel. (040) 35 90 81

**VOUS** cherchez à travailler dans une équipe aux compétences pluridisciplinaires (économique, financier, comptable).

**VOUS** souhaitez intervenir dans les entreprises auprès des comités d'entreprise qui disposent avec la nouvelle législation sociale de droits d'intervention étendus sur le plan économique.

**VOUS** pensez que les comités d'entreprise doivent pouvoir s'appuyer sur des cabinets ayant des moyens modernes et performants pour les éclairer sur la marche de leur entreprise, sur ses perspectives à court et moyen terme et leur permettre de porter un jugement en toute connaissance de cause.

**VOUS** avez déjà une expérience (pas obligatoire) dans des domaines aussi variés que l'audit (technique ou financier), la révision comptable, l'analyse financière, les études économiques, le commissariat aux comptes ou les études de marché, l'organisation et les méthodes de production.

**VOUS** avez une double compétence en matière d'analyse financière et d'économie industrielle tant au niveau de l'entreprise que des groupes industriels et financiers.

**VOUS** avez participé à l'élaboration de plan de relance ou de démarrage d'entreprise ou à des réflexions sur la politique industrielle.

**VOUS** êtes prêt à assister les salariés dans la mise en place et le fonctionnement de sociétés coopératives.

**VOUS** désirez travailler à plein temps ou temps partiel à Paris ou en province.

**SI** ces objectifs vous intéressent, correspondent à vos motivations et à vos compétences (H.E.C., ESSEC, Sc. Po., Univ.).

**E**crivez-nous avec C.V. détaillé et prétentions à : RÉGIE PRESSE - N° 037.715 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ORGANISME FINANCIER RÉGIONAL
EN PLEIN DÉVELOPPEMENT 7e ARRDT
recherche

## UN CHARGÉ D'ÉTUDES

pour participer à des études de marketing financier (élaboration de plans de développement, etc.)

PROFIL : écoles commerciales : DEA - DESS- ENSAE ou équivalent.

Expérience minimum d'un an souhaitée.

Envoyer C.V., photo, s/réf. 8.005 à
PIERRE LICHAU S.A., BP. 220
75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

SOCIÉTÉ BANLIEUE EST (RER)
Secteur distribution
recherche son

## CHEF DE SERVICE COMPTABLE

D.E.C.S. complet + 5 ans d'expérience
Connaissances en informatique et gestion de trésorerie appréciées.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous n° 656 *le Monde* Pub.
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Une très importante Société de services
(5000 salariés, 600 établissements)

recherche
dans le cadre de son expansion pour sa
Direction du Personnel à PARIS

## UN JEUNE CADRE
### fonction personnel

de formation supérieure juridique (option droit social)
Sa mission sera la suivante :
- recueillir, analyser et diffuser la documentation et la législation sociale nécessaire à l'exercice de la fonction personnel au sein de la société.
- réaliser toutes études générales concernant la fonction personnel : information et communication, développement de l'informatique, bilan social, rémunération...

Les candidats auront acquis une première expérience réussie de la fonction personnel de 3 à 4 ans minimum.
Développement de carrière possible pour candidat de valeur.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV photo et dernier salaire) sous ref. 56706 à Contesse Publicite 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

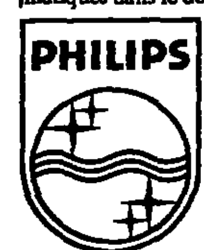
# PHILIPS

recherche
pour son Département Etudes Informatiques Grand Public

## analystes de gestion
Formation école de Commerce

## analystes-programmeurs
Formation IUT

pour réalisation d'études et mise en place de nouveaux systèmes informatiques dans le domaine de son activité «Grand Public».




Ecrire :
S.A. PHILIPS IC
Service du Personnel
51, rue du Commandant Rolland
93350 LE BOURGET




## Ingénieurs Qualité banlieue Ouest

Le groupe SOCOTEC (2400 personnes en France et dans le monde) s'est acquis par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations, une très grande notoriété dans les milieux de la Construction et de l'Industrie.

Dans le cadre du développement des activités et des produits de notre Direction SOCOTEC QUALITÉ, nous recherchons aujourd'hui deux INGÉNIEURS. Agés de plus de 30 ans, de formation grande école (ingénieur ou gestion), vous avez acquis par cinq à dix années d'expérience professionnelle la maîtrise des problèmes de gestion industrielle "sur le terrain". Vous êtes déjà familiarisés avec les techniques de gestion de la qualité (organisation, gestion et assurance qualité, méthodes et statistiques). Formés à notre métier et à nos méthodes, vous serez appelés à assurer le suivi technique des missions de Contrôle Qualité qui vous seront confiées auprès de notre clientèle. Vous aurez à superviser et assister nos techniciens en province dans l'exécution de leurs propres missions. (La connaissance de l'anglais est souhaitable).

Basés à SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (20 minutes de Paris) vous bénéficierez d'une ambiance et de conditions de travail très agréables.

*Si cette offre vous intéresse, adressez votre candidature sous référence* 83-01 à P. CANDES - SOCOTEC - Service Emploi et Formation - 3, avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

**ALSTHOM ATLANTIQUE**

Premier constructeur européen de turbomachines, disposant d'une capacité de production de 10.000 MW par an (ce qui équivaut à l'alimentation de 7 villes telles que Paris), le Groupe ALSTHOM-ATLANTIQUE représentant 42.000 personnes en France dans 43 établissements. Il a réalisé en 1981 un chiffre d'affaires de 16 milliards de francs.

notre Groupe recherche pour son Etablissement du Bourget (accès par le RER)

## INGENIEUR METALLURGISTE

Fonction :
Responsable, au niveau des recherches, du perfectionnement :
- des méthodes de soudage appliquées à la construction des turbines à vapeur et plus particulièrement des radars de grandes *dimensions*
- des méthodes de contrôle non destructif, s'appliquant à tous les composants de turbines à vapeur.

En s'appuyant sur les moyens des laboratoires de la Division, il *devra faire évoluer, chaque fois que nécessaire*, les procédés de soudage s'appliquant aux aciers utilisés, en particulier en introduisant les techniques les plus avancées dans le domaine du soudage.

*Formation + expérience :*
La personne retenue aura une formation d'ingénieur métallurgiste et une expérience industrielle d'au moins 5 *années en* métallurgie.

Toute candidature sera envoyée à Alsthom-Atlantique
Direction du Personnel - 55, avenue Jean Jaurès
93380 LE BOURGET

Nous sommes une importante Société
(+ de 5000 personnes) intervenant dans des secteurs technologiques de pointe et attentive au développement de la communication dans l'entreprise.

Nous recherchons pour une mission d'un an :

## 2 ANIMATEURS

Au sein de l'équipe responsable de l'action «Expression des Salariés», ils seront chargés de diffuser l'information et d'animer les groupes–projet.

Ils participeront à l'étude des modalités d'adaptation spécifiques à chaque milieu de travail, à la formation des responsables et, avec nous, ils mesureront le succès de l'action engagée.

Nous attendons des candidats (es) diplômés de l'Enseignement Supérieur possédant une réelle expérience dans le domaine de la formation ou de la gestion des ressources humaines.

Ces postes sont à pourvoir très rapidement. Des perspectives d'insertion peuvent être envisagées.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous Nº 8363/M à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne – 75008 PARIS
qui transmettra



AIR FRANCE recherche

## Spécialistes comptables et financiers

possédant **expérience** professionnelle solide
et bonne connaissance anglais.
**Diplômes :** DECS, Maîtrise, Ecole de Commerce
ou équivalent.
Adresser C.V. et lettre manuscrite à **AIR FRANCE**
*Recrutement des Cadres*
1, square Max-Hymans - 75757 PARIS CEDEX 15.

MEDIA PA









## AUDIT INTERNE

Le développement de notre groupe, les promotions intervenues, nous font rechercher de nouveaux cadres pour la direction **AUDIT INTERNE.**

Cette direction conduit, dans les filiales du groupe, tant en France qu'à l'étranger, des missions d'audit opérationnel.

Nous souhaitons renforcer notre équipe AUDIT par le recrutement de trois jeunes cadres débutants, ou ayant un à deux ans d'expérience, diplômés de grandes écoles.

Nous offrons de grandes possibilités de perfectionnement aux techniques de l'audit ainsi que des perspectives de carrière intéressantes au sein d'un groupe en plein essor.

Ecrire à la Direction des Relations Sociales - GROUPE DARTY
Tour Rosny II - 93118 Rosny sous Bois cedex.

## CHEZ NOUS VENDRE = REUSSIR

Nous sommes la filiale
de deux puissants groupes
japonais : *KONISHIROKU* et *MITSUBISHI*,
implantés dans le monde entier.

Notre gamme étendue aujourd'hui à 15 copieurs, nous a permis une forte et rapide expansion (C.A. doublé en deux ans), dans un marché *lui-même porteur* ( 20 %/an).

Vous êtes actif, tenace, organisé et ambitieux. Votre salaire (fixe commissions primes frais) sera directement lié à vos résultats et votre progression ne sera pas limitée.

Vous bénéficierez des avantages du statut VRP ainsi que d'une formation initiale (produits et techniques de ventes) en permanence renouvelée.

Postes à pourvoir à Paris.

Pour réussir avec nous, envoyez votre dossier de candidature (CV+ photo+prétentions) à :

U-BIX FRANCE S.A.
Service Développement Humain - 15 rue des Sorins
92000 NANTERRE




SOURCES

## SCHENCK S.A.

Filiale française d'une importante société allemande,
mondialement connue dans le domaine de
*L'EQUILIBRAGE ET ESSAIS MECANIQUES DES MATERIAUX*
implantée dans les Yvelines (78) recherche :

### INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

débutants ou ayant une expérience de quelques années dans la vente d'équipements industriels.

Ces postes constitueraient une excellente opportunité pour des candidats électromécaniciens ou électroniciens avec notions en informatique dotés d'un réel sens des affaires.

Après une formation, rémunérée, en France et en Allemagne, ils se verront progressivement confier la responsabilité d'un secteur de clientèle en France (prospection, élaboration des offres, négociation).

Une bonne connaissance de la langue allemande est indispensable.
Voiture de fonction fournie en raison des déplacements fréquents.
Résidence région parisienne.

### TECHNICIENS S.A.V.

Responsables de l'installation, de la mise en route, de l'entretien, des réparations de matériel de haute performance, ainsi que de la formation des utilisateurs (industries, centres de recherches...).

Ces postes correspondraient, après une formation assurée par nos soins, à de jeunes électroniciens, débutants ou ayant quelques années d'expérience dans une fonction similaire, titulaires d'un BTS ou DUT.

Une orientation en informatique serait appréciée.
Connaissance de la langue allemande indispensable.
Nombreux déplacements en province.
Voiture de fonction fournie.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature avec C.V., photo et prétentions à
**Société SCHENCK SA** - Mme WEHBE - service du personnel,
*Chemin Neuf - BP 17 - 78240 CHAMBOURCY.*

*Société BIJOUTERIE en gros* recherche

### COMPTABLE II

3 à 4 ans d'expérience, pour comptabilité clients, fournisseurs, compt. générale et déclarations fiscales.
Connaissances saisie informatique, souhaitées.
Libre rapidement.
Ecr. avec C.V., ph. et prét. à :
GUIHENEUC S.A.
153, r. du Temple, 75003 PARIS.

*Société BIJOUTERIE en gros* recherche

### OPÉRATRICE

2 à 3 ans d'expérience, contrat 9 à 10 mois, pour travail sur HERMES 211 et MAI 710.
Expérience dactylo souhaitée.
Libre rapidement.
Ecr. avec C.V., ph. et prét.
GUIHENEUC S.A.
153, r. du Temple, 75003 PARIS.

Ville de Garges-lès-Gonesse (95140) recrute

### CADRES ADMINISTRATIFS

RÉDACTEUR
Salaire net : 4.321,65 F
ATTACHÉ
Salaire net : 5.673,84 F
Niveau études supérieures.
Adresser candidature et C.V. à Monsieur le Maire.

Recherchons
JEUNE FEMME NIVEAU INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Expérience industrielle indispensable 3 à 5 ans minimum.
*Pour responsabilité service* approvisionnements, sous-traitance, nécessaire autorité personnelle, ambition, initiatives. — P.M.I. en développement secteur chaînes de conditionnement pour industrie alimentaire.
Envoyer C.V. avec lettre manuscrite et photo
Ecr. s/nº 7.525 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

*Sté d'expertise comptable* et de commissariat aux comptes (30 personnes) située à Paris-VIIe recherche

### RÉVISEURS

*Pour missions Paris/province,*
diplômé de l'enseignement supérieur ayant acquis en Cabinet une expérience pratique de la révision et du commissariat aux comptes de 2 ans minimum.

### COMPTABLES CONFIRMÉS

tenue et surveillance
Paris et province.
La poste conviendrait à un candidat de 30 ans minimum ayant acquis en Cabinet une expérience similaire de suivi de dossiers de clientèle.

Env. C.V., manuscrit et photo en précis. le poste choisi sous nº 57.319 à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

P.M.E., recherche banlieue limitrophe Est Paris pour service comptable de 4 PERSONNES

### CHEF COMPTABLE

Ecrire à SECREPA
18, rue des Maraîchers
75020 PARIS, qui transm.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE *PRIVÉ (94)* recherche

### PROF. SCIENCES ÉCO

Exp. pédagogique indispens.
*Téléphone* : 886-01-22.

### BUREAU D'ÉTUDES en Communication et Formation

recherche :

CHARGÉ(EE) D'ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES
Psycho-sociaux-démo pour mener entretien sur le terrain, établir et passer questionnaires, analyses et synthèses résultats. Intervenants. Formateurs expérimentés en Anglais (audiovisuel). Droit public, privé, assurance. Formation supérieure et maîtrise exigées.
Envoyer C.V. manuscrit, photo.
Tél. à SOCIÉTÉ PARAMÈTRE,
10, rue Viollet-le-Duc
PARIS (9e).

LANGUAGE SCHOOL SEEKS QUALIFIED ENGLISH TEACHER
Téléphone : 661-06-02.

OFFRE TRAVAIL RÉGULIER A

### REWRITERS COMPÉTENTS

Connaissant l'anglais, capables d'assurer une collaboration suivie.
Ecrire sous le nº T 037 780 M
RÉGIE-PRESSE
*85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

Centre technique industriel recherche

### INGÉNIEUR

diplômé I.N.S.A.-E.T.P. ou équivalent. Dégagé O.M., *débutant ou quelques années* d'expérience bâtiment, connaiss. matériaux de construction (mécanique du solide).
— Libre rapidement.
— Goût de la recherche et contacts humains.
Lieu de travail : Clamart (92).
*Envoyer* C.V. manuscrit et photo à : C.T.T.B. Service Bâtiment, 17, rue Letellier, 75015 *Paris.*

P.M.E. VANVES 92
*Proximité métro*
recherche

### RESPONSABLE GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

Responsabilité du personnel

### OUVRIER

(PAYE informatisée de 300 personnes, déclarations accidents du travail, reprises travail, renouvellement cartes travail étrangers, relations avec organismes sociaux, etc.)
Agé de 30 ans minimum, le candidat devra avoir une formation supérieure et une expérience de quelques années dans un poste similaire.
Connaissance convention collective bâtiment souhaitée.
Situation stable et D'AVENIR.

Adresser C.V. manuscrit et *prétentions à nº M. 53.300* BLEU. 17, rue Lebel. 94307 Vincennes. *cedex qui transmettra.*

IMPORTANTE ENTREPRISE PARIS recherche

UN OU UNE

### DOCUMENTALISTE PHOTO

Pour ce poste :
— Il est indispensable d'être DIPLOMÉ.
— Nous demandons également expérience professionnelle DE 2 ANS MINIMUM EN ENTREPRISE OU AGENCE.

Nombreux avantages sociaux.

Env. C.V. manuscrit + photo s/nº 2.677 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris qui transmettra.

Régie de journaux internationaux recherche vendeur espace, allemand, anglais courants. Env. C.V. Bertrand (23) 206, rue Grenelle. 75007 Paris.

*P.M.E. VANVES 92*
Proximité métro
recherche

### COMPTABLE CONFIRMÉE

Pour comptabilité générale.
Ce poste évolutif conviendrait à une candidate de 27 ans min. avec formation D.E.C.S. ou équivalente, ayant au moins 5 années d'expérience dans un poste similaire.
Avantages sociaux liés à la convention collective du bâtiment.
Si candidature intéressante, possibilité d'attendre que la comptable soit libre même sous 2 à 3 mois.
Adresser C.V. manuscrit détaillé et prétentions à :
nº M. 53.501 BLEU.
17, rue Lebel.
94307 Vincennes.
cedex qui transmettra.

ORGANISME CULTUREL
recherche
pour chaque département

### UN CHARGÉ DE MISSIONS

Ces postes s'adressent à des H. ou des F., même retraités, *disposant* de quelques heures par semaine. Bénéficiant d'une bonne introduction auprès des collectivités locales et fortement motivés par la création artistique.
Statut indépendant avec indemnités de fonction.

Adresser C.V. détaillé + photo sous le nº *T 037.720 M*, RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

### UNIVERSALIS

recherche J.F./J.H.
23 ans minimum,
très sérieux (suses),
très bonne présentation pour la diffusion de son produit.
Rémunération importante, tous avantages sociaux, formation assurée et permettant une promotion très rapide pour évolution de carrière.
Voiture souhaitée.
Téléphoner au 538-67-96
de 9 h 30 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 18 h 30.

formation professionnelle




## INSTITUT D'ANALYSE ET DE PROGRAMMATION

Formation reconnue par les plus importantes *sociétés. Equipement exceptionnel : 18 terminaux.*

**Formation en 3 mois**

## INGENIEUR

**Logiciel de base (orientation système)**

*Niveau requis : Diplôme Ingénieur toutes disciplines ou maîtrise scientifique.*

**Postes assurés (propositions d'embauche permanentes).**
*Tests et entretien d'admission sur R.-V.*
*376.42.03,*
*31, cours des Juilliottes*
94700 MAISONS-ALFORT (Mº Les Juilliottes)

# OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CSF

La Direction de l'Informatique interne de THOMSON CSF, dans le cadre de son expansion, est amenée à renforcer ses équipes et recherche des

## INGÉNIEURS-CONSEIL EN INFORMATIQUE

Ils doivent avoir travaillé au moins 8 ans dans l'informatique et acquis une expérience réussie dans le conseil.

Ils auront pour mission :
- la réalisation de plans informatiques,
- le contrôle technique d'investissements informatiques.

Des connaissances système et/ou CAO électronique constitueraient un atout supplémentaire.

Leur fonction les amènera à avoir de nombreux contacts.

La taille, la diversité des problèmes traités et les possibilités d'évolution rendent ces fonctions particulièrement attrayantes.

Merci d'adresser votre dossier avec photo et rémunération souhaitée au Service du Personnel THOMSON DIS, 33, rue de Vouillé, 75015 PARIS, sous référence ICM.

DIRECTION INFORMATIQUE INTERNE

HAVAS CONTACT

---

IMPORTANTE UNITÉ DE PRODUCTION
proche banlieue Nord
1200 personnes
Gros matériel d'équipement électrique recherche

## CHEF DU PERSONNEL

35-40 ans

Formation supérieure - Expérience significative dans la fonction : 5 ans minimum.

Intégré dans l'équipe de direction il sera chargé de l'ensemble des aspects de la fonction personnel :
- gestion administrative
- suivi et application de la législation
- recrutement
- formation, information, communication

Envoyer C.V. + Photo à N° 56460 Contesse Publicité, 20, Av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

---

# PHILIPS

recherche pour son Laboratoire Qualité Electroménager de PARIS,

## un technicien frigoriste

ACTIVITE : réalisation d'essais de conformité aux spécifications et normes NF

DIPLOME : B.T. ou B.T.S. Frigoriste

- Travail à l'intérieur d'une petite équipe
- Précision et organisation nécessaires
- Ouverture à l'évolution des techniques de mesures en Laboratoire.

PHILIPS

Ecrire : S.A. PHILIPS I.C. Service du Personnel 51 rue du Commandant Rolland - 93350 LE BOURGET.

---

## chef comptable

D.E.C.S. 150 000 +

Une société de service très prospère, située à Paris 8e, bénéficiant d'une conjoncture favorable, cherche à pourvoir le poste de chef comptable inopinément vacant.

Assisté de 3 employés, votre mission englobera la comptabilité générale et analytique, et la gestion prévisionnelle d'exploitation.

Vous êtes le candidat idéal si, âgé de 28 ans au moins, titulaire du D.E.C.S., vous avez déjà 5 ans au moins d'expérience et si vous maîtrisez les techniques comptables modernes, françaises ou américaines. Traitement en temps réel sur IBM 34.

Ce poste vivant, rattaché directement à la direction générale, conviendra à un homme très organisé, souhaitant s'intégrer à une équipe de jeunes cadres. Il est à pourvoir d'urgence.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée, à Madame LE BIHAN, 53, rue de Lisbonne, 75008 Paris, qui étudiera confidentiellement votre candidature, sous référence CCM.

---

**Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**

---

MENSUEL recherche
## JOURNALISTE PIGISTE
pour rédaction de sujets sur l'Algérie contemporaine. Téléphoner le vendredi 14 janvier entre 9 h et 16 h au (1) 365-09-84.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE recherche pour création service maintenance
## TECHNICIEN EXPÉRIMENTÉ
- BTS ou DUT électronique.
- Anglais souhaité.

Env. C.V. à Sté SERIEL, 48, avenue Victor-Hugo, 92140 Clamart.

Cabinet d'Avocats recherche pour clientèle de langue allemande
## UN AVOCAT STAGIAIRE
libre rapidement. Très bonne connaissance de la langue allemande indispensable.

Adresser C.V. à : Maître Franklin Rist, Cabinet Gide-Loyrette Nouel, 26, cours Albert-1er, 75008 PARIS.

MAISON D'ÉDITION cherche :
## TRADUCTEURS PIGISTES
Expérimentés et rapides pour romans américains. Ecrire sous le n° T 037 729 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

M.G.E. S.A. — 10, rue du Général-Négrier 78800 HOUILLES recherche :
## COMPTABLE
QUALIFIÉ(E), 2e échelon, libre de suite. Adr. C.V. et prétentions.

« LA M.J.C. D'HERBLAY cherche
## ANIMATEUR
Mi-temps pour foyer jeunes. Ecrire 5, chemin de Montigny 95220 HERBLAY ».

SOCIÉTÉ FRANÇAISE recherche
## CHEF DE PRODUIT
Lieu PARIS OUEST, formation école d'électricité, anglais courant. Expérience min. 5 ans. Technico-commercial, industrie électrique, électronique. Biens d'équipements. Rémunération : 200.000 F à 250.000 F Selon expérience. Env. C.V., photo s/réf. 3.377 à SWEERTS B.P. 259. 75424 PARIS Cedex 09 qui transmettra.

Entreprise Composants électroniques, proche Banlieue OUEST, recherche pour département « ÉLECTRONIQUE DE PUISSANCE »
## JEUNE INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL BREGUET, SOUDRIE

Après formation, il sera chargé du suivi opérationnel de clients importants sur la région parisienne et de déceler les besoins nouveaux. Voiture indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 5.706 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

## CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL DE LA CONSTRUCTION METALLIQUE
(Près Pont-de-Neuilly La Défense) recherche
## UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(A.M., E.C.P. ou équivalents)

Pour participer au développement d'un système de C.A.O. mécanique. Une première expér. dans ce domaine serait appréciée.

Une bonne connaissance de l'informatique graphique interactive est indispensable.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions au C.T.I.C.M. Service du personnel, 20, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX CEDEX.

ASSOCIATION NATIONALE LOI 1901 recherche
## ATTACHÉ DE DIRECTION
Ayant connaissances juridiques, administratives, financières, et de gestion moderne.

Ecr. : Secrétaire Général F.N.D.I.R.P., 10, r. Leroux 75116 PARIS.

IMPORTANT CABINET DE REVISION offre situation à
## STAGIAIRES-EXPERTS-COMPTABLES
Les candidats doivent posséder un certificat supérieur et avoir 2 ou 3 ans d'expér. pratique. Env. C.V. et prét. à A.M.P. sous réf. n° 5.710/JR, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui trans.

# secrétaires

## SECRÉTAIRE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous sommes un grand Groupe d'importance nationale et internationale.

La secrétaire que nous recherchons pour notre P.-D. G. est d'une excellente formation et a une expérience confirmée de fonctions similaires.

En plus du secrétariat classique elle est rompue aux relations internes et externes et sait faire gagner du temps à son patron.

Elle s'exprime en anglais et peut prendre rapidement ses fonctions en proche banlieue Est de Paris.

Pour que nous puissions nous rencontrer, merci d'adresser un dossier complet (avec photo et salaire) sous réf. T 712 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris qui transmettra.

Importante Société LA COURNEUVE (93) recherche
## UN/E SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
Ayant notions bancaires avantages sociaux restaurant d'entreprise semaine 38 heures

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à : n° M 53.288 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

POUR SON SIÈGE SOCIAL recherche
## SECRÉTAIRE ASSISTANTE DE RESPONSABLE CCIAL
Niveau BAC G 1 ou B.T.S. Anglais courant. 3 à 5 ans d'exp. souhaitée. Lieu de travail : Argenteuil.

Env. lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions au Chef du Personnel, 55, voie des Bans, 95102 Argenteuil.

# capitaux propositions commerciales

Recherchons acquisition d'entreprises de distribution services ou fabrication moyenne importance. Ecr. s/n° 6.430 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

OFFRE D'ASSOCIAT. ACTIVE GPE FINANCIER D'AFFAIRES arabo-africano-allemand cherche partenaires dynamiques et compétents TECHNICIENS, CADRES, HOMMES D'AFFAIRES de préférence expatriés désirant rentrer dans leurs pays et pouvant prendre aussi participation financière pour prendre fonction de responsabilité dans P. et M. entreprises industrielles produisant principalement pour l'exploitation en TUNISIE-MAROC et SÉNÉGAL. Adresser offre détaillée avec références à Agence Générale d'INTERINVEST-SERVICE Hôtel MERCATOR, Mercartor Str. 38 D. 6000 Francfort/Main, ALLEMAGNE FÉDÉRALE. Téléph. : 0611/43-99-55-6. Télex 41.3549.

# propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75428 PARIS Cedex 09.

Ecole de langues internationale avec importante clientèle française recherche collaboration pédagogique avec école privée parisienne. Téléphone : 661-06-02.

# traduction demande

Traduct. d'origine américaine cherche toutes traductions, spécialisées français-anglais. Tél. le soir au 806-19-60.

# travail à domicile

MADAME MADEMOISELLE Vous désirez augmenter vos revenus par une activité à domicile (pas de porte à porte). Pour en savoir plus, tél. au 430-19-00 de 19 h à 20 h.

CHERCHE TOUS TRAVAUX Copies, thèses, rapports, etc. Tél. au 306-08-88.

# DEMANDES D'EMPLOIS

GUIDE INTERPRÈTE, anglais, néerlandais, allemand, cherche emploi circuits organisés, Europe de l'Ouest, U.S.A., Afrique de l'Est. Ecr. s/n° 6.70 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secr. Assistante direction, bonne rédactrice, sens des cont., lic. lett. angl. ital. esp. 15 ans exp., ch. POSTE de conf. Tél. : 878-43-80.

J.F. 35 ans, parfaite bilingue Fr./Ang., notions Esp. All., Hebreu. Maît. D.E.A. : psycho. Exp. relation publ., nombreux voyages. — Cherche emploi correspondant. Ecrire sous le n° T 037 782 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

## HOMME 48 ans
Formation supérieure
- 10 ans d'expérience promotion immobilière dans Sté d'importance nationale.
- 10 ans d'expérience hôtellerie étudierait toutes propositions d'emploi sur RENNES ou RÉGION PARISIENNE.

Ecrire sous n° 4.369 AT AGENCE HAVAS, 16, av. de Crimée, 35100 RENNES.

Française, élève école diplomatique, Madrid, cherche emploi 83-84. Ecrire NIGON, 634, AC. MARCHE MARAIS, 77350 LE MEE SUR-SEINE.

Architecte 40 ans cherche projets ou concours en sous-traitance. Délais rapides. Téléphone : 905-16-75 ou 996-47-32.

HOMME 43 ans. Exp. technique et commerciale, cherche poste DIRECTEUR JOURNAL, REVUE ou chez éditeur publicitaire. 416-57-56/959-70-00.

J. F. PHARMACIENNE, 37 a. (option industrie) Paris, I.P.I. (option gestion - fabrication) souhaite carrière dans industrie pharmaceutique division marketing (stage 5 mois Bernard Krief). Expérience recherche et visas (4 ans) rech. poste d' ASSISTANTE MARKETING Ecrire n° 55.498 Contesse, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

J.H. 25 ans, libéré O.M. juillet 82, réf. Expérience BANCAIRE rech. place employé banque, bureau etc. Ecr. 56984. Contesse, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01.

## JOURNALISTE ET PUBLICITAIRE
met à votre disposition son expérience de MAQUETTISTE, RÉDACTEUR, PHOTOGRAPHE pour tous problèmes : IMAGES DE MARQUES, ANNONCES, CATALOGUES, MAILING, REPORTAGES, RELATIONS PRESSE. Toutes formes de collaborations possibles. Ecr. s/n° 6.431 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## VRAI ADJOINT POUR GRAND P.-D.G.
38 ans, apportant :
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po).
- Une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, clientèle française et internationale, marchés étrangers.
- Un esprit de synthèse, créateur et volontariste.
- Angl. + espagnol. Connaissance allemand + italien.

Cherche :
Situation d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. ou poste de directeur de P.M.I.-P.M.E. ou grande sté française ou internationale. Ecr. s/n° 6.344 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
33 ans, expér. bâtiment, industrie, installation H.T.D.T. Connaissance norme et règlement cherche poste à responsabilité dans entreprise, bureau d'étude ou bureau de contrôle. Écrire s/n° 6.433 le Monde Pub. serv. Annonces classées 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## DIRECTEUR 39 ANS
MULTIPOSTES
Expérience direction P.M.E. + 50 personnes. 10 ans marketing. Publicité commerce international. Formation supérieure complète (Droit + Sciences Po). Anglais, Espagnol. Connaissances Allemand-Italien. France ou étranger. Ecr. s/n° 6.287 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. analyste prog. ass. cob. cherche emploi 2 ans expér. Tél. après 18 h - 343-67-95.

Secrétaire 27 ans, célibataire, parfaitement bilingue anglais, connaissances espagnol. Excellente présentation, dynamique, ayant goût contact recherche poste stable et motivant. Ecr. s/n° 6.437 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## JOURNALISTE POLYVALENT
MAQUETTISTE
METTEUR EN PAGES
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
PHOTOGRAPHIE
connaissant la FABRICATION, recherche situation en rapport ou collaboration extérieure. Ecr. s/n° 6.432 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

42 ans nationalité espagnole, marié avec une française DOCTEUR SOCIOLOGIE (Sorbonne), licence sciences sociales, diplômé EPHE ECONOMIE, 10 ans expérience direction Bureau, recherche SOCIO-ECONOMIQUES, 5 ans D.G. de P.M.E. cherche : situation adjoint à P.D.G. ou D.G. ou similaire dans entreprise française ou espagnole. PABLO SANCHEZ — 69, bd Victor-Hugo, 92110 CLICHY. Téléphone : 739-45-70.

J.H. 25 ans, 5 années d'arch. ch. place dessinateur, proj. arch./décoration. Ecrire CAILLAULT, 24, rue Lamandé 75017 Paris.

J.F. 22 ans attachée presse début., cherche emploi stable. Ecrire : HOMASSEL, 35, rue de Maubeuge, 75009.

HOMME, 39 ans JURISTE D'ENTREPRISE Lic. Droit (1965) 14 ans d'expér. (Droit des Affaires, contentieux, assurances...) rech. poste responsabilités PARIS et région parisienne. Ecr. n° 56.475 Contesse, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

ANALYSTE gérant jeune S.S.C.I. recherche prestation info., gestion à partir début mars sur gros systèmes IBM — 12 ans exp. banque, assurance, industrie. Ecrire n° 57.256. — CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

BANQUIÈRE ! 29 ans études droit anglais courant - BP1 - BP2 - BP3, 3 ans expér. crédit P.M.E., rech. poste analyste banques, établissements financiers. Ecrire n° 57.257 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

# l'agenda du Monde

## Particuliers (offres)

**2 MANTEAUX LOUTRE**
Except. Prix choc 325-53-70.

## Animaux

Urgent. Chats adultes castrés et adorables chatons orphelins cherchent foyers douillets et beaucoup de caresses. Tél. au 531-61-98, 628-79-20 le soir à partir de 19 heures.

## Artisans

**TRAVAUX**
Tous corps d'état. Tél. : 202-78-40.

## Bijoux

**PAUL TERRIER**
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or, 35, rue du Colisée, 75008. Mo Saint-Philippe-du-Roule du lundi au vendredi.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Beaux bijoux + DIAMANT 2 cts 80 vendus moitié valeur. Écrire 346 Trendances, 9, rue Arsène-Houssaye, 75008 PARIS.

## Photo

Vends pour Mamya RB 6×7 Objectifs 360 mm, 37 mm, viseur à prisme, cellule. Tél. 271-95-35 après 20 h.

## Décoration

**PAPIERS JAPONAIS**
Avec les prix directs CAP vous trouve maintenant une collection suivie de papiers japonais de première qualité.

**A PARTIR DE**
160 F le rouleau (7,60 m × 0,91 m)

Grand choix de coloris et de pailles. Magasin d'exposition : CAP, 37, rue de Citeaux, 75012 Paris. Tél. : 307-24-01.

Vente par correspondance. Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

## Psychanalyse

ANOREXIQUES
Auto-assistance dirigée par une psychanalyste ex-anorexique approche radicalement nouvelle p. vous aider en un minimum de temps et par vous-même. Tél. 766-46-90 entre 8 h et 10 h et 18 h et 20 h.

## Sécurité

**BLINDEZ VOS VITRES**
Protection invisible posée sur vos vitrages actuels, vous protège des cambriolages, du feu et des U. V.

Très efficace et peu onéreux POLYPROTEC, 8 place de la Madeleine 75008 Paris Tél : 261-58-59 + (h. bureaux).

## Enseignement

**L'ANGLAIS EN ANGLETERRE**
**25 % DE RÉDUCTION**
(15 livres par jour, leçons et repas, hôtel ou famille, tout compris).

25 % de réduction si vous restez 90 jours ou plus pour des leçons intensives dans notre hôtel (comprenant 100 chambres) au bord de la mer ou avec une famille. Ecrivez pour notre brochure et feuille d'inscription à : Jean Beech.

REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate-on-Sea, Kent, England. Tél. 843-51212. Telex 96454 ou à Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne 95. Tél. (3) 959-26-33 (soir).

PAS DE LIMITE D'AGE - PAS DE SÉJOUR MINIMUM
(Cours de 2 semaines ou périodes plus longues).
Londres 100 km - Calais 40 minutes.

**LA CALIFORNIE PEUT-ÊTRE... L'AMERICAN CENTER SUREMENT**
261, bd Raspail, 75014 PARIS.
**633-67-28**
Méthode orale, conversations.
A PARTIR DE FÉVRIER ET EN AVANT PREMIÈRE ANGLAIS SECOURS
2 sessions intensives de 15 jours chacune.

INSCRIPTION A PARTIR DU 15 JANVIER

pendant l'année as usual.
SESSIONS TRIMESTRIELLES :
Hiver : janvier-mars.
Printemps : avril-juin.

## Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis par artisan, facteur DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION PIANOS TORRENTE
Tél. : 840-89-52.

**ACHAT VIOLONS**
VIOLONCELLES, VIELLES GUITARES ANCIENNES PIANOS DECORES
Automates et boîtes à musique (même en mauvais état)
**WAGRAM MUSIQUE**
62 Av. DE WAGRAM 17e
**622-09-93.**

## Cours

Cours de philosophie par correspondance — Cours Descartes, 2250, route de Mende, 34100 Montpellier. Tél. directrice (67) 63-36-03.

Apprenez l'anglais cours intensifs « Regency School » (Ramsgate). Rens. BOUILLON, 4, rue de la Persévérance, 95600 Eaubonne. Tél. 959-26-33.

Profes. dipl. hautes études donnerait cours français, philo, tous niveaux. Tél. 634-08-94 ou 832-13-78

Enseignement individualisé des langues pour français et étrangers, rattrapages scolaires français, allemand, espagnol, anglais, formation marketing en langues étrangères. Tél. 277-65-56 le matin.

PROF. EXP. donne cours MATH, PHYS. secondaire, sup. Mr SIMON 658-11-71.

## CHANT

Cours par professeur Opéra jury du Conservatoire de Paris Tél. 627-71-95.

## Sanitaires

PROMOTIONS
CABINE douche complète EN COULEUR 2300 F
SANIBROYEUR SFA complet 2400 F
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris 6e. Ouvert le samedi. Tél. 222-44-44.

## Vacances Tourisme Loisirs

SAVOIE — 20 km de Megève — Station du Col des Saisies — 1650 — 2650 m — Particulier loue pour 4 personnes à 100 m des remontées mécaniques dans chalet (exposition plein sud) — Appartement meublé — tout confort — 2 pièces, coin cuisine équipée, salle de bains, w.-c., cheminée, balcon. Tous commerces, école de de ski, garderie d'enfants. Location toute l'année à la semaine du Samedi au Samedi. Tél. 16 (1) 546-36-40 à partir de 19 h.

A MENTON aux portes de Monaco, pr son premier hiver L'HOTEL MÉDITERRANÉE, 3 étoiles, 90 chbres. Télé couleur, solarium. OFFRE pour les mois de décembre, janvier et mars des prix très étudiés pour longs séjours. Exemple : par pers. en chbre dble avec petit déjeuner : 4 semaines 1960 F. 5, rue de la République, 06500 Menton. Tél. : (93) 28-26-25.

**CHAMONIX**
JANVIER MOINS CHER
Studio 2/4 personnes tout équipés, linge inclus, au pied Aiguille du Midi. Location/semaine : 1150 F. RÉSIDENCE ORION 39, rue de Surène 75008 PARIS Tél. : (1) 266-33-26.

**LES VACANCES D'OUTRE-MER**
Eliminez les frais de logement. Servez-vous de notre service d'échange de domicile. Pour renseignements, écrivez à INTERCHANGE HOLIDAYS, 22, Parc-y-Bryn, Creigiau, Cardiff, Royaume-Uni.

## Vidéo

**CAMERA 7**
Photo-ciné-son VIDÉO
Location cassettes abonnement 500 F
15 F par jour
WEEK-END
4 cassettes pour 100 F
très nombreux titres disponibles
7, rue La Fayette, 75009 PARIS.
Téléphone : 878-37-25.

Le Monde

# équipement

## Le nouveau plan contre l'insécurité dans le métro

### • 600 policiers pour surveiller 400 stations • Renforcement de la lutte antifraude

**Pour 1,3 milliard de voyageurs transportés, en 1982, par la R.A.T.P., environ 1 585 agressions ont eu lieu dans le métro, soit 4 agressions pour 5 millions de voyageurs quotidiens. Ces chiffres, relativement rassurants, n'ont pourtant pas empêché le développement d'un sentiment d'insécurité dans le métro parisien, étayé par des événements dramatiques récents.**

**C'est la raison pour laquelle MM. Claude Quin, président de la R.A.T.P., Philippe Essig, directeur général de la Régie, et Jean Périer, préfet de police de Paris, ont réuni, le 12 janvier, une conférence de presse à la station Châtelet-Les Halles pour corriger certaines idées reçues et présenter de nouvelles mesures destinées à lutter contre le sentiment d'insécurité. 50 policiers supplémentaires vont ainsi venir renforcer le service de protection et de sécurité du métro (S.P.S.M.) et près de 150 à terme pour un effectif total de 600 hommes. 270 agents de la R.A.T.P. assureront une présence dissuasive dans les stations aux abords des tourniquets, – 400 à terme – les dispositifs antifraude et les contrôles seront renforcés.**

A la fin de l'année 1982, trois *meurtres consécutifs ont relancé la* polémique sur l'insécurité dans le métro. Pourtant les statistiques de la R.A.T.P. pour l'année écoulée sont plutôt rassurantes : une agression est commise pour 820 000 voyages...

Elles peuvent être de nature très différentes : agression physique avec violence, vol, coups et blessures volontaires entraînant des soins, simples voies de fait et racket. 60 % *d'entre elles ont pour objet le vol.* La moitié sont commises dans les salles *des billets et les accès, 26 % dans les* trains et 24 % sur les quais. Si le jour importe peu – il y a autant d'agressions en fin de semaine que du lundi au vendredi, – près de la moitié (43 %) d'entre elles sont commises après 20 h 30, le quart de 16 h 30 à 20 h 30, 26 % de 7 h 30 à 16 h 30 et 6 % avant 7 h 30. Ce sont au total 1 585 voyageurs qui ont été *agressés en 1982 sur plus de 1,3 milliard.*

Les vols à la tire, opérés en majorité par des bandes organisées aux abords des gares importantes, des grands magasins et des quartiers de loisirs, ont été au nombre de 3 856. *Les agressions d'agents de la* R.A.T.P. (475 en 1982) résultent la *plupart du temps d'incidents qui dégénèrent lors de contrôles.*

Autant de chiffres qui illustrent bien le sentiment des Parisiens envers leur métro. Une étude menée par la Régie en novembre dernier indique en effet que 63 % d'entre eux se sentent « *oppressés dans le métro qui ne peut pas être un lieu où l'on est bien* ». Pour remédier à cet état de fait, 60 % des personnes interrogées pensent qu'il reste beaucoup à faire dans le domaine du renforcement des effectifs policiers de surveillance.

Le service de protection et de sécurité du métro (S.P.S.M.) comprend aujourd'hui 286 personnes. Sur les 100 policiers supplémentaires que la R.A.T.P. demandait, 50 ont été accordés par M. Joseph *Franceschi, secrétaire d'Etat* à la sécurité publique. Le S.P.S.M. comprend donc 336 hommes auxquels il convient d'ajouter deux escadrons de gendarmerie (150 hommes) qui le renforcent de manière « *non totalement permanente* ». Dans l'immédiat, ce sont donc près de 500 personnes qui sont mises à disposition *dans le métro. Ce chiffre devrait* passer rapidement à 600 pour 400 stations, un millier d'accès, 200 kilomètres de voies et 80 kilomètres de couloirs.

#### Vagabonds et clochards

Le renforcement des effectifs policiers n'est pas suffisant, de l'avis même des dirigeants de la Régie et de celui des usagers qui, à 79 %, réclament davantage d'agents de la R.A.T.P. dans le métro. A cette fin, 270 agents nouveaux vont être *chargés dans un premier temps*, à l'abord des tourniquets de péage, de *la lutte antifraude* – fraude qui est, dit-on à la Régie – la première étape sur le chemin de la petite délinquance. Ils seront 400 d'ici à 1984.

On va continuer à installer sur les quais des cabines d'information : leur *nombre sera porté de 35 à 350* d'ici 1987, à organiser des « animations » permanentes (magasins ou activités non commerciales) ou occasionnelles (de caractère culturel ou social), les passagers seront mieux informés des incidents techniques ou des risques de vol, soit par haut-parleurs de manière perma*nente par la création* à l'automne prochain d'une station « radio-métro » qui émettra dans les stations et lieux de correspondance à certaines heures.

Priorité aussi à l'amélioration des conditions de transport : rénovation des stations – huit à dix par an – et modernisation du matériel roulant pour le rendre plus confortable et l'équiper d'un système de liaison orale réciproque entre les voitures et les cabines de conduite.

Le personnel des stations sera progressivement doté de talkies-walkies relié au service de surveillance générale dont les effectifs ont été portés de 150 personnes en 1980 à 240 en 1982. Dans les couloirs et les escaliers, on va accélérer l'installation de caméras et de bornes d'appel. Les dispositifs antifraude couvriront, à la fin de l'année, près de 30 % des entrées et les contrôles seront renforcés.

Enfin, pour les vagabonds, les clochards – ils sont un millier à séjourner de façon plus ou moins permanente dans le métro, – la R.A.T.P. a proposé aux pouvoirs publics d'augmenter la capacité des centres d'hébergement de nuit par la création de quatre ou cinq centres de 200 à 250 lits. Elle a offert pour cela des terrains lui appartenant dans Paris et en Seine-Saint-Denis. Celui du boulevard de la Villette a été retenu, des locaux provisoires ont été construits et l'établissement vient d'ouvrir. Deux autres centres seront ouverts cette année : le premier aux Gobelins et l'autre rue du Chevaleret (treizième arrondissement) et la capacité du centre de Nanterre augmentée. Ce sont ainsi 360 places qui seront très rapidement disponibles.

OLIVIER SCHMITT.

### Portraits-robots

Les études et enquêtes faites par la R.A.T.P. permettent de mieux cerner le profil psychologique de l'usager *du métro parisien*. Selon son âge ou son sexe, *il se range dans la catégorie de* l'autoritaire, du libertaire, du pla*cide ou de l'apeuré.*

L'« autoritaire » (28 % du total des usagers) est d'un âge certain : 44 % de plus de cinquante ans. D'après lui, le métro est de plus *en plus dangereux*, et il convient d'y rétablir l'ordre. Les *traînards, les musiciens, n'ont* rien à y faire. L'autoritaire est in*conditionnellement favorable* à la police. Il est partisan de mesures draconiennes : fermeture, dès 20 heures, de certaines stations et accès, suppression de l'animation dans le métro.

Le « libertaire » (28 % égale*ment du total des usagers) est* beaucoup plus jeune : 65 % de moins de trente-cinq ans. *Il* pense que le métro n'est pas plus dangereux qu'avant, qu'il n'y a pas de raison d'avoir peur et que la présence policière ne se justifie pas : 17 % pensent qu'elle est inutile. Il est partisan *de mesures humanistes : développement des formes d'animation, accélération de la rénova*tion des stations, renforcement du rôle d'accueil des agents et limitation de l'action de la police à la surveillance tranquille et non aux contrôles d'identité.

Le « placide » (23 % de l'échantillon) est masculin à 72 %. Il n'a aucun sentiment de peur et d'insécurité dans le métro. Il n'a aucune expérience vécue de la peur : il n'est pas concerné par le problème de l'in*sécurité. Il fait partie de* « la moyenne », un placide sur deux *pense que la presse grossit* ce qui se passe dans le métro et contribue à créer un sentiment d'insécurité.

Enfin, il y a « l'apeuré » (21 % de l'échantillon). C'est à 83 % une catégorie féminine. Il – elle – ressent intensément le sentiment de peur, et dans la vie et dans le métro qu'il – elle – utilise *rarement, surtout le soir.* La présence policière est, pour lui – *elle –, rassurante et nécessaire*, qui se doit de surveiller le *métro* en tout lieux et à toute heure. Il – elle – se déclare volontiers avoir été victime d'une agression (10 %) ou témoin de celle-ci (49 %), alors qu'il n'y a *environ qu'une agression pour* 820 000 voyages effectués. *L'apeuré (e) est assez favorable à* l'animation, y compris aux musiciens dans les voitures. – O. S.

### M. CLAUDE QUIN : ni un coupe-gorge ni une cour des miracles

*Présentant les mesures pour améliorer la sécurité dans le métro, ce mercredi, M. Claude Quin, président de la R.A.T.P., nous a fait la déclaration suivante :*

*« L'insécurité doit être appréciée de manière réaliste. Aujourd'hui, la pente des agressions n'est pas favorable. C'est cette pente que nous voulons casser. Pourtant, la réalité des statistiques n'est pas très inquiétante. Contrairement à ce que l'on dit, le métro n'est donc pas une caisse de résonance de ce qui se passe en surface mais plutôt une chambre d'atténuation. Nous avons connu dix meurtres depuis 1975, dont trois en 1982, alors que, pour la seule année 1981, quatre cents crimes de sang étaient commis en Ile-de-France.*

*» Le métro n'est donc pas un coupe-gorge ni la cour des miracles. Je ne crois pas qu'il puisse un jour être qualifié de « policier ». En portant les effectifs de policiers à six cents, à terme, nous restons dans des proportions raisonnables, d'autant plus qu'il faut diviser ce chiffre par trois ou quatre pour obtenir l'effectif présent en permanence dans le métro. Disons qu'il y a environ un policier pour deux stations. »*

M. Quin estime que la montée de l'insécurité est avant tout « *un problème social dont les racines sont à trouver hors de la R.A.T.P. La crise économique et le chômage sont bien sûr les raisons majeures de l'augmentation de la délinquance, mais aussi la « crise morale » qui touche surtout les jeunes. La disparition du personnel de la R.A.T.P., décidée avant notre arrivée à la tête de la Régie, est aussi une raison importante. La répression ne suffira pas pour venir à bout de la délinquance dans le métro, même si je considère l'augmentation des effectifs de police comme un succès personnel et un succès pour l'entreprise.* »

#### Solidarité

*« Il faut aussi traiter au fond les problèmes des vagabonds, de l'accueil et de l'animation. Il est intolérable que des gosses de cinq à quinze ans soient lancés par leurs parents ou leurs tuteurs dans le racket des passagers* », a ajouté M. Quin. « *Outre la création de centres d'accueil pour les jeunes vagabonds, il faut réfléchir à leur réinsertion. Enfin, en renforçant la présence de nos agents par la création de cabines sur les quais ou d'équipes de surveillance des tourniquets de péage, nous prenons nos responsabilités et rassurons les usagers.* »

A propos de la solidarité et des initiatives que pourraient prendre les voyageurs eux-mêmes, le président de la R.A.T.P. nous a déclaré : « *Le regard de l'autre compte beaucoup en cas d'incident. On passe de la petite bousculade à l'insulte, de l'insulte à la voie de fait. Dans ces cas-là, un mot, la manifestation d'une présence suffirait. En cas d'incident plus sérieux, l'usager doit absolument prévenir le personnel et non se retrancher dans l'indifférence. Il faut garder son calme et surtout témoigner. Très nombreux sont les cas qui n'ont pu être traités par la justice en raison de l'absence de témoignage. Les usagers doivent refuser la crainte, la démission et l'indifférence.* »







Le Monde

# économie

## SOCIAL

### DEUX CONFLITS DIFFÉRENTS CHEZ RENAULT

## A Billancourt, la direction accepte de négocier

**Impasse à l'usine Renault de Flins, toujours paralysée ce mercredi 12 janvier par le chômage technique imposé à la suite de la grève des peintres au pistolet. Mardi matin, les négociations avaient été suspendues après trente-cinq minutes de discussions, sans qu'un autre rendez-vous ait été fixé. Ce durcissement intervenait alors que l'on apprenait le déclenchement d'une grève similaire à l'atelier de peinture de l'établissement de Boulogne-Billancourt, mouvement qui a touché mardi 56 des 114 salariés de l'équipe du matin et 31 des 109 salariés de l'équipe du soir, et ce mercredi matin 62 des 114 salariés de la première équipe.**

**Ces deux conflits sont toutefois différents : à Billancourt, les revendications, très spécifiques, portent surtout sur la garantie d'une prime de 180 F, que les ouvriers craignaient de voir remise en cause par l'automatisation, et la direction a accepté de négocier sur ce point. A Flins, en revanche, elle refuse toute discussion sur des revendications qui portent sur le problème plus général des classifications.**

**Commentant le conflit de Flins, M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a jugé, mardi, *« préoccupant »* que *« le premier acte d'une entreprise nationale ait été le lock-out »*, et a estimé que, étant donnée *« la portée nationale de la situation »*, le gouvernement *« aurait peut-être son mot à dire »*.**

## A FLINS : Toujours le malaise des O.S.

*« Vous avez déjà vu des peintres au pistolet ? »* Mohamed Z..., trente-cinq ans, « pistoléteur » marocain chez Renault à Flins, décrit son travail : les *hommes en blouse grise pareils à* des cosmonautes derrière leur *masque « obligatoire »,* mais qu'ils enlèvent souvent parce qu'il les gêne ; *les carosseries sur leurs* rails, à la chaîne ; le poudroiement *des projections liquides qui* empoisonnent l'atmosphère, malgré un système de ventilation relativement moderne.

C'est de cet atelier qu'est partie, le 6 janvier, la grève des deux équipes de « pistoléteurs », d'une centaine d'hommes chacune, sur un effectif de 900 travailleurs au département peinture. Une grève surprise, une grève thrombose, avec le même résultat qu'en avril 1982 lorsque les caristes avaient déclenché un mouvement similaire : la paralysie de l'ensemble de la chaîne, puis, lundi, la mise en chômage technique de quelque 10 400 ouvriers sur un effectif d'environ 18 000 salariés. Le tout se soldant par une perte quotidienne de 1 650 voitures (R-5 et R-18).

Un *« véritable lock-out anti-grève »*, un *« coup de force patronal inacceptable »*, selon M. Gilbert Lebescond, de la fédération C.G.T. de la métallurgie. En tout cas, une décision d'autant plus vivement ressentie à Flins que le conflit apparaît au premier abord typiquement catégoriel.

### Un vieux contentieux

On connaît les causes de ce nouvel accès d'humeur. Les peintres — une partie d'entre eux, comme les caristes, sont des immigrés — réclament, entre autres choses, une amélioration des classifications, l'allongement du temps consacré aux douches — *vingt-cinq minutes, au lieu de* quinze, — et une augmentation de *la prime de nuisance* — actuellement de 100 à 150 francs par *mois, selon les catégories. Ils re*vendiquent aussi une prime dite *« de vie chère »* de 300 francs par mois pour tous, qui devrait concerner l'ensemble du personnel de Flins et, par voie de conséquence, les 100 000 salariés de la Régie... La direction a dit non, refusant d'ouvrir l'ombre d'une négociation sur tout ce qui pourrait remettre en cause la politique salariale fixée en accord avec le gouvernement.

En fait, estime M. Daniel Richter — un jeune ingénieur chimiste entré chez Renault en 1968 et *devenu depuis 1971 le principal* animateur de la section C.F.D.T., *aujourd'hui majoritaire dans l'éta*blissement de Flins, — le conflit *des peintres au pistolet,* mais également des laqueurs, des tra*vailleurs du secteur étanchéité ou* d'autres ateliers, rejoint les revendications générales des O.S. de l'automobile.

A Flins, *l'aggiornamento* d'avril 1982 n'a pas vidé l'abcès du contentieux créé par les accords passés en 1978 avec l'Union des industries métallurgiques et minières, alors que la parcellisation des tâches, la déqualification du travail à la chaîne, ne justifient plus un tel cloisonnement des grilles de salaires. Les O.S. se sont sentis floués. D'abord, l'espoir s'est amenuisé de voir se transformer une prime dite d'attente de formation, d'une valeur de 100 francs, en cinq points *supplémentaires intégrés aux sa*laires ; et dans certains secteurs, *comme à la peinture, on ne parle* même plus de formation.

Pour le coefficient 180, la direction accepte l'octroi d'une formation, mais n'accordera la prime qu'au bout de cinq ans d'ancienneté. Quant aux laqueurs, ils resteront O.S. à vie ou P 1 (professionnels premier échelon), alors qu'ils ont acquis un « coup de main » particulier qu'ils souhaitent monnayer. Ces ouvriers — que l'on ne peut remplacer facilement — voudraient passer du coefficient 185 au coefficient 195 *correspondant au P 2. « La direction,* explique M. Richter, *applique systématiquement les textes dans leur sens le plus restrictif. »*

Aux revendications spécifiques portant sur les nuisances et les maladies professionnelles, s'ajoute une revendication plus large sur les classifications, le pouvoir d'achat, les problèmes de fond qui ne sont toujours pas réglés : les qualifications, l'évolution professionnelle des O.S., la façon dont ils conçoivent leur tâche. Et l'on voit ressurgir le vieux slogan : *« A travail égal, salaire égal »*.

### Un impact électoral

Les centrales syndicales pourraient céder à la tentation de la surenchère, en prévision des élections au comité d'entreprise des 16 et 17 février. Sur les murs de l'usine, des tracts le proclament : *« Pour une majorité C.F.D.T. au comité d'entreprise »*. Pourtant, les responsables syndicaux se défendent de tout électoralisme : *« Une grève telle que celle-ci,* dit M. Richter, *pourrait tourner à l'épreuve de force, ce qui n'est nullement souhaitable dans la situation actuelle, et la C.F.D.T., qui a conquis à Flins la première place aux dernières élections professionnelles ainsi qu'aux élections prud'homales, risque de voir ce conflit se retourner contre elle. Or nous avons besoin de conserver notre influence auprès des ETAM (employés, techniciens et agents de maîtrise), qui ne sont guèresensibilisés, pour l'instant, aux problèmes des peintres. D'ailleurs nous n'avons pas choisi la date. Si nous avions prévu le mouvement des « pistoléteurs », nous aurions appuyé plus fortement les revendications d'une quarantaine de travailleurs de l'atelier de transfert des R-5, qui avaient voulu déclencher une grève la veille même de ce nouveau conflit, et nous aurions joint les deux actions. »*

Il n'empêche qu'un débat continue de se dérouler entre la C.G.T. et la C.F.D.T. pour le poste de secrétaire du comité d'établissement, qui, là comme ailleurs, sera élu forcément avec les voix F.O. et C.G.C.

### Une certaine démobilisation

La présente grève de Renault-Flins, relayée par celle de Boulogne-Billancourt, reste cependant bien différente des grands conflits de l'an dernier, notamment *chez Citroën, qui tra*duisaient, dans le secteur privé, la *révolte des O.S. étrangers face à* des structures hiérarchiques archaïques appuyées sur des syndicats « maison » : pour faire aboutir la revendication *« ne plus être O.S. à vie »*, il fallait d'abord remettre en cause un système de domination qui empêchait toute élection libre. A Flins, les travailleurs O.S. étrangers ne sont que 7 000 sur les quelque 18 000 travailleurs de cette usine. La majorité sont des Marocains (3 600), suivis des Portugais (1 100). Mais vingt-six nationalités sont représentées, et les diversités ethniques et religieuses limitent les possibilités d'unité de cette main-d'œuvre. Les dirigeants de la fédération C.F.D.T. de la métallurgie en sont conscients : *ils ont constaté à* Flins une *« certaine démobilisation des travailleurs non concernés »*.

JEAN BENOIT.

### LE COMITÉ CONFÉDÉRAL NATIONAL DE F.O.

## M. Bergeron ne souhaite pas un recours immédiat à la grève générale

A l'ouverture du comité confédéral national de F.O., le 12 janvier à Paris, M. Bergeron a évoqué le *« profond mécontentement »* provoqué par la mise en cause de la garantie de ressources : *« Je n'ai jamais,* a-t-il déclaré, *reçu autant de lettres de protestation de gens indignés constatant qu'on violait les engagements pris à leur égard. Il faut convenir qu'ils n'ont pas tort. »* Au sujet d'un recours à l'action, le secrétaire général de F.O. s'est déclaré disposé à *« écouter »* ses militants, mais, a-t-il ajouté : *« Il convient en cette matière de réagir certes fermement, lorsque c'est nécessaire, mais aussi de tenir compte des réalités du contexte au sein duquel nous devons nous mouvoir. Il faut enfin bien mesurer l'état d'esprit et la volonté d'engagement des salariés que nous représentons. »*

Ainsi, si M. Bergeron est favorable à l'adoption par le comité confédéral d'une résolution plus ferme à l'égard du gouvernement, il ne souhaite pas un recours immédiat à la grève générale, considérant que, malgré la montée du mécontentement, les salariés ne suivraient pas. Souhaitant maintenir le dialogue social sous peine d'attiser les tensions, il a lancé, le 12 janvier, une mise en garde au pouvoir : *« Si le syndicat, en toute indépendance, ne joue plus son rôle, s'il fait preuve d'une sorte d'inconditionnalité, sous prétexte que le gouvernement est de gauche, alors le pouvoir politique commettra des erreurs, qui — indépendamment des conséquences sociales — le couperont peu à peu de l'opinion. »*

Réuni jusqu'au 14 janvier, le comité confédéral va faire le point des relations avec la C.F.D.T. (sujet que MM. Maire et Bergeron ont discuté directement le 11 janvier, en marge de la réception d'une délégation de la Confédération européenne des syndicats par M. Mitterrand). Mais aucun rapprochement n'est en vue. Le comité confédéral doit même adopter un manifeste doctrinal — diffusé à plusieurs millions d'exemplaires, — intitulé A tous les salariés Force ouvrière, un syndicat qui ne change pas », *qui se veut l'antithèse* de la plupart des positions de la C.F.D.T., qualifiée de nouveau de *« parti syndical »*.

### La retraite à soixante ans

## LES SYNDICATS ET LE PATRONAT PROPOSENT UNE RÉUNION TRIPARTITE AVEC LE GOUVERNEMENT.

Les syndicats et le C.N.P.F. , qui se sont réunis mardi 11 janvier pour examiner le projet d'accord préparé par le patronat sur la retraite complémentaire à soixante ans, ont décidé de demander au ministère des affaires sociales une réunion tripartite avec les représentants de l'État pour étudier les modalités de financement de cette réforme.

Le projet d'accord prévoit la création d'une *« structure financière permettant, à titre transitoire et temporaire, d'assurer le financement »* des nouvelles retraites complémentaires entre soixante et soixante-cinq ans et des garanties de ressources. Celles-ci seraient toujours versées par les ASSEDIC et les pensions le seraient par les caisses de retraites complémentaires. Mais le financement serait géré par une *« structure temporaire »* et assuré par 3 points de cotisation de l'UNEDIC. Lorsque le nombre de garanties de ressources sera réduit, les 3 points seront affectés aux retraites.

## AUTOMOBILE

## Une année-record pour le marché français

Les chiffres officiels le confirment : l'année 1982 aura été pour le marché automobile français celle des records, avec des résultats supérieurs aux prévisions les plus optimistes. 2 057 000 voitures neuves ont été immatriculées, soit 80 000 *de plus qu'en 1979, qui était jusqu'à* présent l'année-record (1 976 391), *et 220 000 voitures de plus qu'en* 1981 (+ 12,1 %). Le mois de décembre a confirmé ces chiffres puisque, avec plus de 200 000 voitures neuves immatriculées, un autre record a été battu.

Ces résultats, souligne la chambre syndicale des constructeurs, sont d'autant plus exceptionnels que *« le marché français est le seul de tous les grands marchés dans le monde à avoir connu une progression aussi éclatante »*.

Cette évolution du marché a certes profité aux constructeurs français, puisqu'ils ont vendu 108 000 voitures de plus qu'en 1981. Encore existe-t-il des différences entre Citroën, dont les ventes ont baissé de 4,3 % et dont la part de marché est réduite de plus de 2 points (de 14,2 % à 12,1 %), Peugeot-Talbot, dont les ventes, en augmentation de 7,8 %, sont légèrement inférieures à la progression du marché et que Renault, accroît, légèrement sa part de marché.

Mais ce sont surtout les marques étrangères qui en ont bénéficiés, puisque leur taux de pénétration est passé de 28,1 % en 1981 à 30,6 % en 1982.

L'année aura donc été, pour les constructeurs français, attaqués par la concurrence étrangère sur leur propre marché, celle des occasions manquées. L'explication en est simple : *une inadaptation des parités* monétaires, notamment vis-à-vis du mark, pendant une partie de l'année, la perte pour le groupe Peugeot d'une partie de ses réseaux du fait du regroupement des réseaux Peugeot et Talbot en 1981, le blocage des prix et les grèves du printemps ont affecté les deux groupes français, dont la situation financière s'est encore dégradée. Or *« on imagine mal »*, reconnaît la chambre syndicale, que le marché soit, en 1983, *« aussi brillant qu'en 1982 »*.

Alors que Renault pourrait annoncer 2 milliards de francs de pertes en 1982 et Peugeot environ 2,5 milliards, la chambre syndicale rappelle qu'une amélioration de la situation financière des groupes français est la *« condition essentielle de leur maintien dans le peloton de tête de la construction mondiale »*. — B. D.

**La pénétration étrangère**

| | 1981 | 1982 | VARIATION % | PARTS DE MARCHÉ % |
|---|---|---|---|---|
| Citroën .......... | 260 286 | 249 038 | – 4,3 | 12,1 |
| Peugeot .......... | (256 287) | (261 607) | (+ 2,1) | (12,7) |
| Talbot .......... | (90 000) | (111 620) | (+ 24 ) | (5,4) |
| Peugeot-Talbot .... | 346 287 | 373 227 | + 7,8 | 18,1 |
| Renault .......... | 713 195 | 804 632 | + 12,8 | 39,1 |
| Total France (*) .. | 1 319 852 | 1 426 954 | + 8,1 | 69,4 |
| Total étranger .... | 514 974 | 629 474 | + 22,2 | 30,6 |
| Total général ..... | 1 834 826 | 2 056 428 | + 12,1 | 100 |

(*) Y compris divers.

## Volkswagen et Renault vont produire en commun une nouvelle boîte de vitesses

**Volkswagen et Renault ont signé, le 12 janvier, un accord industriel *pour la production en commun d'une nouvelle boîte de vitesses automatique* qui devrait équiper la majorité des véhicules des deux marques.**

Voilà deux ans, les deux firmes avaient signé une lettre d'intention pour la conception et la fabrication d'une nouvelle boîte de vitesses en commun. Renault et Volkswagen *voulaient en effet mettre au point* une boîte automatique plus économe en énergie *et en abaisser les coûts de* production par un allongement des séries. *Cela va être fait puisque* les deux constructeurs vont produire une boîte à quatre vitesses avec une quatrième démultipliée et un pilotage électronique, qui sera utilisée sur la majorité des véhicules des deux marques, principalement du milieu de gamme.

L'accord est équilibré. Renault, qui possède une longue expérience dans les boîtes automatiques, puisque les premières R-16 équipées de boîtes maison sont sorties en 1967, *produira* la totalité du pilotage électronique dans sa filiale Renix (filiale 51 % Renault, 49 % Bendix, société américaine d'équipements *électroniques) et les convertisseurs,* tandis que Volkswagen fournira la partie *mécanique.*

Ensuite chaque société assemblera les boîtes nécessaires à ses besoins : six cents boîtes par jour devraient donc être montées dans l'usine de Ruitz (Pas-de-Calais) par la Société de transmission automatique (filiale 75 % Renault, 25 % Peugeot), ce qui permettra d'y maintenir l'emploi, tandis que VW en montera mille par jour à Kassel.

Depuis plusieurs années, le président de Volkswagen et les dirigeants français préconisent une coopération industrielle européenne pour répondre à la concurrence japonaise. La mise en commun des frais d'études et l'allongement des séries, sources d'abaissement des coûts, sont une nécessité face à des constructeurs japonais dont les prix de revient sont inférieurs de près de 30 % à ceux des autres groupes. Telle a été la raison de l'accord Peugeot-Fiat pour la construction d'un moteur de petites *cylindrées, tel est le* but du rapprochement Renault-Volkswagen pour *la production de cet organe essentiel* qu'est une boîte de vitesses. Ainsi se créent des norias d'entreprises *aux* stratégies certes autonomes, mais qui coopèrent pour la production de certains organes : Peugeot, Chrysler, Fiat, Saab ou encore Renault, A.M.C., Volvo, Volkswagen par exemple.

*Que deviendra* la filiale de Renault et de Peugeot créée dans les années 60 *pour produire des boîtes de* vitesses en commun ? Pour l'instant, Renault affirme que cette société de transmission automatique continuera à produire l'actuelle boîte et les convertisseurs nécessaires à la boîte nouvelle. — B. D.

## AFFAIRES

### LE SAUVETAGE DE FENWICK

## La filiale française d'Otis conteste la solution bulgare

La contestation des fournisseurs français de Fenwick après l'annonce de la prise de participation de la société bulgare Balkancar dans le numéro 1 des chariots élévateurs français ne modifie pas l'attitude des pouvoirs publics : *« Nous poursuivons les négociations avec Balkancar »*, nous a déclaré le ministère de la recherche et de l'industrie. Les dirigeants bulgares sont attendus à Paris en fin de semaine.

La proposition des fournisseurs — *réunis en pool — de prendre quelque* 10 % dans l'autre solution (celle réunissant *Saxby-Otis et Jeumont* Schneider) *le Monde* du 5 janvier) ne l'accrédite pas suffisamment à leurs yeux. Les pouvoirs publics attendent toujours un *« geste »* plus significatif d'Otis, en particulier un apport d'argent frais et non pas seulement un apport pour l'essentiel en nature (en l'occurrence Saxby, filiale d'Otis) dans le sauvetage de Fenwick. Dans ce dossier complexe, la carte bulgare sert-elle seulement d'aiguillon ? Tout porte à le croire. Mais Otis *peut-il* s'engager *plus* avant, sachant que sa maison mère américaine (United Technologies) se désintéresse du secteur ? Telle est la clé du dossier. Chez Otis, où l'on dit apporter déjà 50 millions de francs d'argent frais (avec Jeumont Schneider), on aimerait être sûr de ce que veulent vraiment les pouvoirs publics, qui n'ont pas dans cette affaire une position unanime, avant de consulter les Américains. — ELB.



## ÉNERGIE

### Rendu public par «Libération»

## UN RAPPORT DE LA COMMISSION DE LA CONCURRENCE DENONCE LES COUTS EXCESSIFS DU NUCLEAIRE

Un rapport sur *« La politique des commandes publiques dans le secteur de l'énergie »*, rendu public le 12 janvier par le quotidien *Libération*, met en cause la gestion d'E.D.F. et notamment le surcoût des investissements réalisés par l'entreprise nationale depuis le milieu des années 70. Le fait, par exemple, que les réacteurs de 1 300 MW fournissent une énergie plus chère que ceux de 900 MW — contrairement aux prévisions — *« semble être pour une partie substantielle dû à la disparition de la concurrence dans le domaine des principaux équipements des centrales nucléaires »* et au *« relèvement sensible des prix des chaudières par Framatome et d'une évolution peu favorable des prix des turbo-alternateurs produits par Alsthom-Atlantique »*, note le rapport.

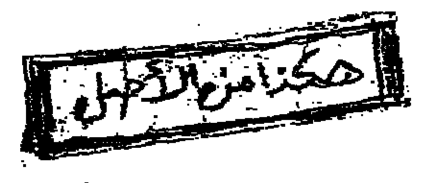
A E.D.F., où l'on affirme n'avoir jamais vu l'universitaire auteur de ce rapport, on souligne qu'il n'y a pas un seul marché qui ne soit étroitement contrôlé par les pouvoirs publics y compris les marchés de gré à gré. Si les 1 300 MW coûtent plus cher, ajoute-t-on, c'est parce que les dispositifs de sécurité sont beaucoup plus importants que prévu en 1975. Enfin, l'on rappelle que la France dispose du nucléaire le moins cher d'Europe à l'investissement.

Il n'en reste pas moins que ce rapport, réalisé par la commission de la concurrence à la demande de la *commission* de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, *est des plus sérieux*, et que le monopole des fournisseurs — même s'il se *retrouve dans d'autres pays* — fait problème. E.D.F. n'avait-elle pas envisagé dans les années 70 de passer commande à l'allemande *K.W.U.* pour montrer que *la concurrence* pouvait exister ?

## LA CONSOMMATION FRANÇAISE D'ÉNERGIE A DIMINUÉ DE 1,5 % EN 1982

La consommation française d'énergie primaire a diminué en 1982 de 1,5 %, passant de 187,7 Mtep (millions de tonnes équivalent pétrole) en 1981 à 184,9 Mtep, selon le bilan provisoire publié le 10 janvier par l'observatoire de l'énergie. La part du charbon dans la consommation totale d'énergie primaire a atteint l'an passé 18,1 % contre 16,8 % l'année précédente, du fait notamment des difficultés de la production nu*cléaire qui ont contraint* E.D.F. à *re*courir plus largement au charbon. *La consommation* de pétrole a *diminué* de 1,9 % et sa part dans le total est passée de 48,6 % en 1981 à 46,7 % en 1982. La consommation de gaz est restée quasiment stable de même que celle d'énergie hydraulique, leurs parts respectives dans le total s'établissant à 13,2 % et 14,5 %. Le nucléaire a faiblement progressé, sa part s'élevant à 12,2 % du marché contre 11,8 % en 1981. Les énergies nouvelles ou renouvelables sont passées enfin de 1,8 % à 2 % du total.





# C.E.E.

## Les Grecs, Européens de l'an II

### III. — *Courir à la vitesse des autres ?*

De notre envoyé spécial JACQUES GRALL

**Le gouvernement socialiste grec mise sur la coopération agricole pour sortir du sous-développement. De son côté, la Commission européenne consciente du décalage entre le nord et le sud de la Communauté veut remplacer la politique traditionnelle des structures par des programmes méditerranéens plus globaux. Mais les résistances structurelles et culturelles, l'Eglise notamment, permettront-elles de réveiller la Grèce endormie ? (*le Monde* des 11 et 12 janvier).**

Sarakini. — Le pope de Sarakini (trois cent soixante-deux habitants) a mis sa voiture à la disposition des jeunes du village. « *Leur seule distraction c'était le café et la télé. Une association culturelle a été fondée à mon initiative : on y donne des cours d'élevage, d'électricité, de couture, d'anglais ou de secourisme.* »

L'Eglise orthodoxe grecque jouerait-elle le jeu du développement ?

— *Le clergé*, répond le pope, *constitue une partie de la paroisse. Je suis concerné par l'agriculture ici. Quand à savoir si tous les popes raisonnent pareil...* »

M. Adamopoulos, préfet d'Edessa, fait ce commentaire : « *L'Eglise s'est toujours alliée en Grèce à la classe dirigeante. Mais le pope de Sarakini a compris notre appel. C'est un village frontalier, où jusqu'à présent les citoyens étaient considérés comme de seconde catégorie. Il pourra desormais participer au développement culturel. Et puis, on a contribué à réparer le clocher...* »

Les relations entre l'Eglise et le gouvernement socialiste ne sont pas des meilleures. Mais il faut distinguer entre l'attitude du clergé des villages et celle des évêques. Dans le département de Florina, où sont regroupés de nombreux nostalgiques des colonels, l'évêque Kandiotis, connu pour avoir accusé lesdits colonels de mollesse, a interdit, sous peine d'excommunication, le mariage civil que venait d'instaurer le gouvernement socialiste. Sous peine d'excommunication, cela fait encore réfléchir, dans le dixième Etat membre de la Communauté économique européenne. Les candidats au mariage civil ne se bousculent pas. Le préfet lui-même préfère, en public, rester discret sur ses relations avec l'évêque Kandiotis dont la puissance dépasse celle d'un simple prélat. Des « mouchards » sont prêts à lui rapporter le moindre propos et la menace de l'excommunication plane...

#### César américain et Dieu orthodoxe

« *Si elle le souhaite, la contribution de l'Eglise au changement peut être importante* », dira M. Vlasiadis, préfet de Larissa. Mais le souhaite-t-elle ? Le Pasok, dans son programme électoral, envisageait d'exproprier l'Eglise de ses biens. Depuis, cette question est seulement à l'étude. La fortune de l'Eglise orthodoxe est estimée à 600 milliards de drachmes (60 milliards de francs). L'Eglise serait en outre propriétaire de la moitié au moins des terres. « *Le paysan grec est coincé, entre l'Eglise qui possède sa terre et son voisin propriétaire du puits*, dit un observateur athénien. *Souvent le prix de l'eau varie en fonction des cours des produits agricoles.* » Les futurs programmes méditerranéens chers au commissaire européen, M. Natali, et les règlements de Bruxelles portant sur l'amélioration des structures foncières, peuvent-ils prendre en compte cette donnée, structurelle, elle aussi, à savoir le poids de l'Eglise orthodoxe sur la paysannerie grecque ? En développant la coopération et les associations dans les villages, le gouvernement socialiste tente de contrer son emprise culturelle. Pour l'emprise économique, c'est une autre affaire.

Et les Etats-Unis ? Rien de ce qui se fait en Grèce n'échappe au contrôle de Washington. Des bases militaires à la frontière du Nord sont à la fois connues de la population et secrètes : les préfets eux-mêmes ignorent si elles sont équipées de missiles nucléaires. Le préfet Vlasiadis résume l'ambiguïté de la situation : « *L'emprise des Etats-Unis sur notre pays n'a cessé de s'accroître depuis la fin de la guerre. Notre problème c'est de nous en défaire, sans pour autant nous isoler* ».

Au César américain et au Dieu orthodoxe, le nouveau gouvernement grec semble vouloir opposer l'idée de réconciliation nationale. Pour la première fois depuis trente-huit ans, on a célébré la résistance nationale, le 25 novembre, jour anniversaire du dynamitage, par les partisans, du pont de Gorgopotamos. Une loi qui légalise la résistance a été votée, qui permet la réinsertion des victimes de la guerre civile, et devrait faciliter le retour de ceux des combattants qui étaient dans « *le mauvais camp* » : beaucoup se sont installés dans les pays de l'Est, dont une grande partie à Tachkent en U.R.S.S. Depuis 1979, mille cinq cents sont revenus, cinquante mille autres peut-être sont encore réfugiés. Le montant des subventions, dont ils peuvent bénéficier à leur retour « *sans condition* », a été augmenté. Mais les autorités locales éprouvent quelques difficultés pour leur attribuer des biens, les leurs ayant été dispersés par les gouvernements précédents.

Cette idée de communauté nationale est d'autant plus présente que beaucoup de dirigeants du Pasok sont, en fait, des Grecs de la diaspora, des intellectuels rentrés au pays avec la victoire socialiste. Aussi invitent-ils les Grecs de l'étranger — ils seraient trois millions pour dix millions d'habitants en Grèce — à revenir chez eux. Le gouvernement envoie, nous a-t-on dit, des professeurs de grec au Canada et aux Etats-Unis pour éviter aux enfants émigrés l'oubli de leur langue. Faut-il voir dans cette idée d'identité nationale et de communauté retrouvée la justification de l'immense souci que constitue le contrôle de la mer Egée par Athènes ? Les frictions avec la Turquie qui en résultent sont une constante de la politique extérieure grecque. Elles sont aussi pour la Communauté un héritage difficile à gérer dans la mesure où la Turquie fait partie du bloc occidental.

Il en était de même pour l'attitude d'Athènes à l'égard d'Israël que la Grèce ne reconnaît toujours pas. Le soutien au peuple palestinien, l'escale de M. Yasser Arafat à Athènes, après l'évacuation de Beyrouth, trouvent également leur explication dans la crainte de l'irrédentisme israélien, expliquent certains observateurs à Athènes. Ici encore, la cohésion européenne risque d'être à l'épreuve dans le futur. En revanche, s'il est un dossier sur lequel Athènes et la Commission de Bruxelles, sinon chacun des Etats membres, sont sur la même longueur d'onde, c'est celui de l'élargissement.

#### L'élargissement

Pour M. Natali, commissaire européen, chaque décision aujourd'hui concernant la Communauté à dix « *doit être pensée en terme d'Europe à douze* ». Pour le gouvernement grec, au-delà même de la communauté d'intérêts pour les productions méditerranéennes (même si cette communauté-là suscite en son sein des concurrences), l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne et au Portugal se justifie par la stabilité politique qui peut être apportée à ces anciennes dictatures militaires. Même si le poids de l'armée grecque (que le gouvernement de M. Papandréou s'est d'ailleurs concilié en augmentant les soldes des officiers supérieurs) dans la société, ne peut être comparé à celui des militaires espagnols, sept années de dictature créent des liens avec les régimes démocratiques qui viennent d'en sortir.

Mais le véritable danger, du point de vue du gouvernement d'Athènes, c'est de voir se constituer un bloc de pays bénéficiant d'une autre politique européenne que celle qui prévaut pour les pays du nord.

Pour le ministre de l'agriculture, M. Simitis, il y a deux évolutions possibles de la Communauté. Dans la première, qu'il récuse, le Portugal ou la Grèce seraient vis-à-vis de l'Europe du Nord « *comme une version européenne de Porto-Rico* » vis-à-vis des Etats-Unis. « *Il existe*, a-t-il déclaré *des intégrations qui conduisent à une réelle dépendance.* » Autre évolution : dans une Europe réellement unie, on opère des transferts pour le développement, mais précise-t-il, « *c'est un cas limite car la C.E.E. à dix n'a pas jusqu'à présent donné l'exemple dans ce domaine. Pour certains pays européens, l'intégration ne recouvre que l'économie. Nous voudrions un autre contenu, plus fondamental, sur les structures, les comportements, les êtres, qui composent la Communauté* ». Pour éviter cette Europe à contenu purement économique, il s'oppose à toute idée de développement à deux vitesses. « *Les pays développés et les moins développés doivent suivre une course commune. Le sort réservé au mémoire du gouvernement montrera si on partage ou non cet avis* », avait-il conclu.

Ce mémoire a été remis par le gouvernement socialiste le 19 mars 1982. Il devrait y être répondu en mars ou en avril prochain, selon M. Dalsager, le commissaire à l'agriculture. Dans ce mémoire, le gouvernement grec demande surtout des dérogations aux règles de la concurrence et de la libre circulation des produits, ainsi que des aides particulières. Le gouvernement en fait grand cas car ce mémoire est la résultante de son propre compromis avec la réalité politique européenne, le Pasok ayant fait campagne pour le retrait de la Communauté, selon les uns, ayant milité pour une large révision du traité d'adhésion, selon les autres.

D'une manière un peu cavalière, on juge dans les milieux diplomatiques, à Athènes, que certains points du mémoire sont tout à fait acceptables, de manière à faciliter la réélection des socialistes, tandis que d'autres, tel le maintien des aides directes qui seraient payées par la C.E.E., ne sont, dit-on, même pas négociables.

M. Natali récuse, lui aussi, cette Europe à vitesse variable. Il déclarait cependant, à Athènes, en novembre : « *A l'attitude moraliste de ceux qui interprètent les règles communautaires à la lettre, il faut opposer les correctifs que pourraient être les programmes de développement méditerranéens intégrés.* » Ils concernent aujourd'hui 45 % des agriculteurs de la Communauté. Le conseil des ministres ne s'est pas encore prononcé sur ces programmes, dont le contenu est encore bien théorique et qui nécessitent des transferts de fonds des pays riches vers les parents pauvres de la Communauté. Dès lors resurgit le vieux débat entre ceux qui veulent puiser dans la caisse agricole pour financer ces transferts et ceux qui plaident pour un accroissement des ressources propres, de manière à conserver le niveau actuel du soutien accordé à l'agriculture. M. Dalsager a prévenu : « *Il ne sera pas question d'adopter pour les productions méditerranéennes le système de garantie illimitée existant pour les produits de la Communauté d'origine. En vue de l'élargissement, il faut tout faire pour éviter l'accroissement des surplus et trouver des emplois dans les autres secteurs.* » On ne saurait mieux justifier la nécessité de mener de front les deux politiques : celle du développement régional et celle de l'agriculture commune. De ce fait, le sort des paysans grecs — qu'ils demeurent paysans ou trouvent d'autres emplois — dépend de l'idée qu'on se fait aujourd'hui d'une communauté, à Paris, Bonn et Londres surtout, et peut-être aussi de l'idée qu'on a... des paysans grecs.

La marge, alors, devient étroite entre une lecture adaptée aux spécificités grecques des règlements communautaires actuels, telle que la demande le gouvernement, et la mise en place d'une Europe à double développement. M. Simitis comme M. Natali, qui, tout commissaire qu'il est, pense beaucoup à l'Italie dont il fut ministre de l'agriculture, ont raison de refuser cette Europe-là. Le développement plus rapide des plus développés ne fera qu'accroître l'écart. Mais, en même temps, les aménagements indispensables qu'ils proposent constitueront, de fait, pour les pays méditerranéens, un autre parcours. Le plus sage ne serait-il pas de l'admettre, car à vouloir courir à la vitesse des autres, en partant loin derrière et sans échauffement, on risque le claquage. C'est la conclusion la moins pessimiste.

FIN

# COMMERCE INTERNATIONAL

## Reconquérir le marché soviétique

*(Suite de la première page.)*

S'étendant sur ce dernier point, il a déclaré : « *Notre part du marché soviétique est tombée de 75 % à 30 %. D'autres pays ont occupé la place et conclu des accords à long terme avec l'U.R.S.S. Nous n'avons pas seulement perdu des marchés, mais notre réputation de fournisseur digne de confiance. Pour retrouver cette réputation, il faudra des années, non des mois.* »

Désireux de rassurer les Soviétiques, le Congrès avait voté en décembre une loi selon laquelle tout contrat agricole devrait être honoré pendant les neuf mois suivant un éventuel embargo. C'est ce texte que M. Reagan a signé le 11 janvier. Il ne contient que deux exceptions : un état de guerre ou un état d'urgence. C'est dire qu'une entrée des chars soviétiques à Varsovie ne pourrait être pénalisée de cette manière. Les industriels américains aimeraient bien pouvoir offrir une garantie semblable à leurs clients de l'Est.

#### Par décret

M. Reagan n'a pas attendu, en revanche, que le Congrès se décide à voter une autre mesure qui intéresse beaucoup d'agriculteurs : il l'a promulguée par décret. Ce sont des subsides en nature pour encourager la diminution des implantations. *Grosso modo*, un cultivateur qui produirait 75 tonnes de céréales au lieu de 100 — libérant ainsi un quart de ses terres — se verrait allouer un peu moins de 25 tonnes par l'Etat. Il pourrait en disposer à sa guise : les stocker, les consommer ou les revendre. La limite est fixée à 50 % pour chaque comté.

Cela devrait permettre de réduire, à la fois, la production future et les stocks existants. « *Nous faison de notre problème la solution* », a dit M. Reagan. Autre avantage : l'Etat fédéral dépensera moins d'argent pour subventionner les réductions classiques. Les prix pourraient remonter au bout d'un an. Enfin, les terres libérées seront traitées contre l'érosion des sols,qui fait des ravages aux Etats-Unis.

Pour les agriculteurs eux-mêmes, l'avantage est d'obtenir le même volume de céréales qu'auparavant, avec des coûts de production plus faibles. Soit moins de risques à prendre et moins de prêts à contracter.

Le programme se limite aux récoltes de 1983. Si nécessaire, il sera poursuivi l'année prochaine. Les produits visés sont le blé, le maïs et le soja (qu'on espère réduire de 10 % chacun), ainsi que le coton et le riz (un cinquième de moins). Quelque 11,5 millions d'hectares de terres seraient libérés.

Un plan aussi séduisant avait été tenté au début des années 60. Avec un succès limité. Un problème se pose pour le blé d'hiver déjà planté. L'arrachera-t-on pour bénéficier des dons publics ? Les agriculteurs peuvent être tentés, d'autre part, de libérer leurs plus mauvaises terres et d'exploiter intensivement les autres...

Ce programme intéresse les Européens puisqu'il devrait réduire les stocks. Mais il peut permettre aussi de subventionner indirectement les exportations américaines. On se trouverait alors devant une autre source de conflit.

ROBERT SOLÉ.

# FAITS ET CHIFFRES

## Etranger

### CHILI

● *Prêt du F.M.I. au Chili.* — Le Fonds monétaire international a accordé le 10 janvier au Chili des prêts totalisant 795 millions de droits de tirage spéciaux (D.T.S.) soit environ 882,5 millions de dollars.

### R.F.A.

● **Le nombre de faillites en R.F.A.** a atteint un nouveau record en novembre, 1 454 entreprises ayant dû fermer leurs portes au lieu de 1 341 en octobre, a annoncé, mardi 11 janvier, l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. En 1982, le nombre des faillites devrait être d'environ 15 500, contre 11 653 en 1981, soit une augmentation de 33 % environ. Les branches les plus frappées sont la construcion et le commerce de détail. Jusqu'à présent, le nombre le plus important de faillites en R.F.A. avait été enregistré en septembre 1982, avec 1 391 dépôts de bilan.

### YOUGOSLAVIE

● **La Yougoslavie négocie un crédit de 1 milliard de dollars.** — Les pays du groupe des Dix (Etats-Unis, France, R.F.A., Grande-Bretagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Suède, Canada, Japon) plus la Suisse pourraient très prochainement accorder un prêt d'environ 1 milliard de dollars à la Yougoslavie.

## Social

● **La C.E.S. à l'Elysée.** — Une délégation de la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.), conduite par son président M. Georges Debrune, et par son secrétaire général, M. Mathias Hinterscheid, et comprenant notamment MM. André Bergeron et Edmond Maire, a été reçue, le 11 janvier, par M. Mitterrand. La C.E.S. entamait ainsi une tournée auprès des gouvernements européens pour les saisir de ses revendications sur l'emploi. Le président de la C.E.S. a suggéré au chef de l'Etat « *qu'il soit le porte-parole d'une sorte de directive européenne, qui orienterait une réduction de la durée du travail que nous estimons de l'ordre de 10 %* ».

# MONNAIES

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou Dép. − | | Rep. + ou Dép. − | | Rep. + ou Dép. − | |
| $ E-U. | 6,6660 | 6,6710 | + 200 | + 235 | + 380 | + 435 | +1160 | +1280 |
| $ can. | 5,4550 | 5,4595 | + 90 | + 130 | + 200 | + 250 | + 680 | + 800 |
| Yen (100) | 2,8900 | 2,8930 | + 140 | + 170 | + 270 | + 310 | + 850 | + 930 |
| DM | 2,8340 | 2,8375 | + 160 | + 190 | + 310 | + 350 | + 980 | +1050 |
| Florin | 2,5680 | 2,5720 | + 160 | + 180 | + 300 | + 335 | + 950 | +1020 |
| F.B. (100) | 14,4150 | 14,4350 | − 300 | − 150 | − 550 | − 325 | −1120 | − 640 |
| F.S. | 3,4440 | 3,4495 | + 305 | + 335 | + 545 | + 585 | +1595 | +1680 |
| L (1 000) | 4,9319 | 4,9353 | − 460 | − 320 | − 880 | − 400 | −2360 | −2140 |
| £ | 10,5650 | 10,5860 | + 15 | + 100 | + 40 | + 155 | + 465 | + 715 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E-U. | 8 5/8 | 9 | 8 1/2 | 8 7/8 | 8 1/2 | 8 7/8 | 8 5/8 | 9 |
| DM | 5 1/4 | 5 5/8 | 5 3/16 | 5 9/16 | 5 3/16 | 5 9/16 | 5 3/16 | 5 9/16 |
| Florin | 5 | 5 5/8 | 5 | 5 5/8 | 4 7/8 | 5 1/8 | 4 5/8 | 5 |
| F.B. (100) | 11 3/4 | 13 1/4 | 13 3/4 | 15 1/4 | 13 3/4 | 15 1/4 | 13 1/4 | 14 3/4 |
| F.S. | 1/8 | 7/8 | 1 3/4 | 2 1/8 | 2 1/4 | 2 5/8 | 2 7/8 | 3 1/8 |
| L (1 000) | 16 | 20 | 21 | 24 | 22 | 24 | 22 | 24 |
| £ | 10 3/4 | 11 1/2 | 11 1/16 | 11 9/16 | 11 1/16 | 11 9/16 | 11 1/16 | 11 9/16 |
| F. franç. | 13 3/4 | 17 1/4 | 18 1/2 | 20 | 18 3/4 | 20 1/4 | 19 3/4 | 21 1/4 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

11 janvier

### Léger repli des actions
### Nouvelle hausse de l'or

*Après leur bonne tenue de la veille qui leur a permis de gagner aux environs de 0,8 % (portant ainsi à plus de 5 % l'avance de la cote en une semaine), les actions françaises ont fait marche arrière, mardi.*

*Peu avant le son de cloche final, l'indicateur instantané perdait aux alentours de 1,1 % sous l'effet de quelques prises de bénéfices, au demeurant bien absorbées.*

*Le fait marquant de cette seconde séance de la semaine aura été, une nouvelle fois, la vive hausse des cours de l'or.*

*De 476 dollars l'once en début de matinée à Hong Kong, le cours du métal fin est passé à 490,50 dollars quelques heures plus tard au premier « fixing » de Londres, alors qu'il se négociait à 474 dollars l'once lundi à midi.*

*Du coup, le lingot de 1 kg s'est trouvé propulsé à 103 250 F alors qu'il s'inscrivait à 100 150 F lundi après avoir franchi le seuil des100 000 F pour la première fois de son histoire. Le napoléon qui avait gagné 12 F la veille, à 712 F, poursuit son avance pour atteindre 750 F (+ 38 F).*

*De même, les emprunts « indexés » bénéficient de l'attrait exercé par l'or et le 4 1/2 % 1973 passe de 2 100 francs à 2 158 francs en vingt-quatre heures, le 7 % 1973 grimpant de 9 750 francs à 9 860 francs.*

*Peu sensibles au nouveau record de Wall Street, quelques titres font marche arrière, tels Comptoir Entrepreneurs et Viniprix (– 6 %), Raffinage, Saint-Louis, Avions Dassault, Imétal et S.A.T. avec des baisses de 3 % à 4 %.*

*A l'inverse, Jeumont-Industrie gagne 5 %, suivie par Saupiquet, U.F.B., Sacilor, Télémécanique et Poclain, avec des écarts en hausse de 2,5 % à 3 %.*

*En repli la veille, à 8,52 francs, le dollar-titre s'est nettement repris pour s'établir à 8,66/70 francs avec une prime légèrement supérieure à 30 %.*

## NEW-YORK

### En retrait

Contrastant avec l'accueil favorable réservé par les milieux d'affaires au dernier mouvement de baisse des taux d'intérêt, concrétisé par l'abaissement généralisé du « prime rate » à 11 %, le marché new-yorkais s'est inscrit en retrait et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui culminait de jour en jour à des niveaux records, a reperdu mardi 8,56 points pour régresser à 1 983,79.

De l'avis général au Big Board, ce revirement ne doit être considéré que comme une réaction technique et passagère après les fortes hausses de ces derniers jours.

La généralisation de la baisse du taux de base des banques américaines n'a pas constitué véritablement une surprise dans le contexte actuel de désescalade générale du loyer de l'argent. La Chase Manhattan avait déjà donné le signal de la baisse il y a une quinzaine de jours.

Toujours est-il qu'un nouveau coup de pouce à la détente des taux d'intérêt à court terme a été donné, mardi, lorsque la Citicorp a adjugé son papier commercial à quatre-vingt-onze jours avec un taux de rendement moyen de 8,291 % contre 8,832 % lors de la précédente adjudication.

En Bourse proprement dite, le volume des échanges n'a guère varié (98,2 millions d'actions contre 101,9 millions lundi), mais le chiffre d'affaires traité sur certains titres reste voisin d'un million d'actions par séance, Exxon, Xerox, A.T.T et Tandy Corp tout dernièrement étant dans ce cas.

| VALEURS | Cours du 10 janv. | Cours du 11 janv. |
|---|---|---|
| Alcoa | 34 1/2 | 34 1/4 |
| A.T.T. | 64 3/4 | 64 1/8 |
| Boeing | 35 3/8 | 35 3/8 |
| Chase Manhattan Bank | 51 | 51 1/2 |
| Du Pont de Nemours | 41 3/4 | 41 |
| Eastman Kodak | 86 | 84 5/8 |
| Exxon | 31 | 30 3/8 |
| Ford | 40 1/8 | 39 1/4 |
| General Electric | 99 1/8 | 97 7/8 |
| General Foods | 39 1/2 | 39 3/8 |
| General Motors | 64 5/8 | 64 3/8 |
| Goodyear | 36 3/8 | 35 1/2 |
| I.B.M. | 98 | 97 7/8 |
| I.T.T. | 32 3/8 | 32 |
| Mobil Oil | 25 7/8 | 25 3/8 |
| Pfizer | 70 3/4 | 70 7/8 |
| Schlumberger | 49 1/4 | 49 |
| Texaco | 31 5/8 | 30 7/8 |
| U.A.L. Inc. | 31 3/4 | 32 |
| Union Carbide | 58 | 58 7/8 |
| U.S. Steel | 21 3/4 | 21 1/4 |
| Westinghouse | 41 3/4 | 42 1/2 |
| Xerox Corp. | 39 3/4 | 40 1/4 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

ZODIAC. – Cette société spécialisée dans la fabrication d'embarcations pneumatiques a décidé de demander son inscription au « *second marché* » de la Bourse de Paris qui doit remplacer le compartiment spécial du « hors-cote », conformément aux dispositions relatives à la loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne, à compter du 1er février prochain.

Dans cette perspective, la firme Zodiac a demandé à ses actionnaires, réunis en assemblée générale extraordinaire, de l'autoriser à porter son capital social à 40 millions de francs.

BRUXELLES LAMBERT. – La Banque Bruxelles Lambert (B.B.L.), l'un des trois principaux établissements bancaires belges, a ouvert une succursale à Londres. Celle-ci, baptisée « *B.B.L. S.A. London Branch* », reprendra les activités bancaires de la filiale anglaise du groupe, « *B.B.L. UK Ltd* », qui ne sera pas dissoute pour autant. Son rôle sera simplement modifié et cette filiale se consacrera, notamment, au montage des crédits en eurodevises accordés à des entreprises non britanniques implantées en Grande-Bretagne après un changement de sa raison sociale, qui deviendra « *B.B.L. International UK Ltd* ».

COLGATE-PALMOLIVE. – La société japonaise Kao Soap Co, considérée comme le premier fabricant nippon de produits de toilette, a indiqué à Tokyo qu'elle comptait conclure très prochainement un accord avec la firme américaine Colgate-Palmolive pour la production et la commercialisation aux Etats-Unis de shampooings, traitements capillaires et d'autres articles de toilette.

Aux termes de cet accord qui pourrait être signé au mois de février, la production de ces articles pourrait commencer dès le mois de mai 1983.

**INDICES QUOTIDIENS**
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

| | 10 janv. | 11 janv. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 103,1 | |
| Valeurs étrangères | 107,2 | |

**Cie DES AGENTS DE CHANGE**
(Base 100 : 31 déc. 1982)

| | 10 janv. | 11 janv. |
|---|---|---|
| Indice général | 101,9 | 101,6 |

**TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE**
Effets privés du 12 janvier ............ 12 3/4 %

**COURS DU DOLLAR A TOKYO**

| | 11 janv. | 12 janv. |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 227,50 | 231,98 |

## BOURSE DE PARIS — Comptant — 11 JANVIER

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | | | | | | | |

### HORS-COTE — Compartiment spécial

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | | |

### Autres valeurs hors cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | | |
| Petrofigaz | 361 | 349 80 |
| Prosuptia | 120 | .... |
| Ratier For. G.S.P. | .... | .... |
| Rorento N.V. | 608 | 619 |
| Sabl. Morillon Corv. | 120 | .... |
| S.K.F. (Applic. méc.) | 60 | .... |
| S.P.R. | 90 | 95 |
| Total C.F.N. | 89 30 | .... |
| Ufinex | 205 | .... |
| Voyer S.A. | 1 35 | .... |

### Etrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 100 | 105 |
| Akzo | 122 | 116 |
| Alcan Alum. | 250 | 275 |
| Algemeine Bank | 1000 | 1015 |
| Am. Petrofina | 486 | .... |
| Arbed | 160 | .... |
| Asturienne Mines | 54 | .... |
| Bco Pop Espanol | 80 | 72 |

### SICAV

| 11/1 | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| [illegible] | | |
| Uniforcier | 530 68 | 506 60 |
| Unigestion | 481 44 | 459 61 |
| Uni-Japon | 765 72 | 731 |
| Unirente | 1610 84 | 1557 87 |
| Univer | 11768 52 | 11768 52 |
| Valorem | 321 18 | 306 62 |
| Valreal | 115258 | 115142 86 |
| Worms Investiss. | 571 43 | 545 52 |

◆ : prix précédent

## Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 1060 | 4,5 % 1973 | 2100 | 2158 | 2110 | 2158 |
| 2200 | C.N.E. 3 % | 3072 | 3060 | 3080 | 3030 |
| 400 | Agence Havas | 405 | 405 | 405 | 399 80 |
| 565 | Facom | 576 | 576 | 576 | |
| 790 | Fichet-bauche | 729 | 749 | 749 | |
| 158 | Finextel | 153 | 155 | 155 | |
| 141 | Fives-Lille | 144 | 141 | 141 | |
| | [illegible] | | | | |
| 85 | Vallourec | 91 70 | 91 70 | 90 80 | 91 60 |
| 1150 | V. Clicquot-P. | 1245 | 1249 | 1249 | 1225 |
| 840 | Viniprix | 750 | 705 | 705 | 691 |
| 162 | Amax Inc. | 215 | 222 30 | 218 | 225 |
| 535 | Amer. Express | 553 | 568 | 565 | 579 |
| 490 | Amer. Teleph. | 554 | 563 | 559 | 568 |
| 128 | Anglo Amer. C. | 143 | 154 50 | 150 | 152 |
| | [illegible] | | | | |
| 45 | Imp. Chemical | 47 55 | 47 55 | 47 55 | 47 |
| 82 | Inco. Limited | 116 | 118 50 | 117 | 117 50 |
| 770 | IBM | 836 | 848 | 845 | 848 |
| 39 | Ito-Yokado | 42 10 | 43 20 | 42 70 | 43 |
| 255 | ITT | 266 50 | 286 | 280 | 285 |
| 47 | Matsushita | 52 | 49 70 | 49 80 | 48 80 |
| 720 | Merck | 746 | 752 | 751 | 745 |
| | [illegible] | | | | |
| 230 | Exxon Corp. | [illegible] | | | |
| 330 | Ford Motors | 346 | 346 40 | 346 40 | 345 |
| 390 | Free State | 467 | 476 | 461 | 470 |
| 174 | Gencor | 199 | 213 | 212 | 208 80 |
| 205 | Gén. Belgique | 212 | 216 | 215 | 213 |
| 820 | Gén. Electr. | 824 | 864 | 865 | 875 |
| 515 | Gen. Motors | 537 | 556 | 549 | 556 |
| 63 | Goldfields | 72 30 | 75 95 | 75 | 77 50 |
| 162 | Harmony | 206 | 213 90 | 208 | 213 90 |
| 27 | Hitachi | 31 | 30 30 | 30 40 | 30 30 |
| 380 | Hoechst Akt. | 407 | 415 | 415 10 | 410 |
| 880 | Siemens A.G. | [illegible] | | | |
| 120 | Sony | 126 | 125 70 | 125 90 | 125 70 |
| 179 | T.D.K. | 182 | 177 | 178 50 | 180 |
| 585 | Unilever | 650 | 685 | 678 | .... |
| 460 | Unit. Techn. | 507 | 522 | 522 | 516 |
| 840 | Vaal Reefs | 998 | 1026 | 1008 | 1006 |
| 440 | West Deep | 548 | 571 | 557 | 560 |
| 395 | West Hold. | 495 | 523 | 505 | 523 |
| 315 | Xerox Corp. | 321 | 340 | 342 | 340 |
| 2 35 | Zambia Corp. | 3 18 | 3 15 | 3 06 | 3 15 |

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 11/1 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 6 606 | 6 627 | 6 400 | 6 750 |
| Allemagne (100 DM) | 283 420 | 283 430 | 275 | 289 |
| Belgique (100 F) | 14 410 | 14 417 | 13 100 | 14 200 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 256 630 | 256 900 | 250 | 262 |
| Danemark (100 krd) | 80 320 | 80 390 | 76 | 82 |
| Norvège (100 k) | 95 190 | 95 060 | 93 | 99 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 580 | 10 410 | 10 150 | 10 850 |
| Grèce (100 drachmes) | 7 915 | 7 940 | 6 500 | 8 500 |
| Italie (1 000 lires) | 4 915 | 4 929 | 4 750 | 5 200 |
| Suisse (100 fr.) | 343 850 | 345 180 | 334 | 352 |
| Suède (100 krs) | 91 730 | 91 760 | 89 | 95 |
| Autriche (100 sch) | 40 360 | 40 370 | 39 400 | 41 100 |
| Espagne (100 pes.) | 5 309 | 5 310 | 5 100 | 5 500 |
| Portugal (100 esc.) | 7 280 | 7 280 | 6 | 7 200 |
| Canada ($ can 1) | 5 388 | 5 420 | 5 240 | 5 510 |
| Japon (100 yens) | 2 907 | 2 915 | 2 780 | 2 920 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 11/1 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 100800 | 104000 |
| Or fin (en lingot) | 100150 | 103250 |
| Pièce française (20 fr) | 712 | 750 |
| Pièce française (10 fr) | 476 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 731 | 730 |
| Pièce latine (20 fr) | 680 | 700 |
| Souverain | 820 | 835 |
| Pièce de 20 dollars | 3620 | 3705 |
| Pièce de 10 dollars | 1850 | 1850 |
| Pièce de 5 dollars | 890 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 4195 | 4265 |
| Pièce de 10 florins | 701 | 746 |

Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE



**Le numéro du « Monde » daté 12 janvier 1983 a été tiré à 511 114 exemplaires.**



A B C D E F G

APRÈS LA BRUSQUE HAUSSE DU DÉBUT DE LA SEMAINE

## Les cours de l'or restent soutenus

Les transactions sur l'or avaient commencé à Londres ce mercredi matin sur la base d'un prix de 479 dollars l'once en retrait par rapport à la cotation par opposition de l'après-midi de mardi (484,50 dollars contre 490,50 dollars pour la cotation de mardi matin). *Le cours devait toutefois se relever progressivement au cours de la matinée pour s'établir entre 485,50* et 486,50 vers le milieu de la matinée. Le marché du métal précieux reste donc soutenu. Quelles sont les raisons principales dce cette reprise de la spéculation sur l'or, dont le prix, à poartir du quatrième trimestre de 1980, jusqu'au mois de juin de 1982 n'avait pratiquement pas cessé d'être orienté à la baisse ? La reprise d'abord timide de l'or a coïncidé à quelques semaines près avec le changement de politique des autorités monétaires américaines au *mois de juillet dernier quand* celles-ci ont abandonné leur ligne « monétariste » dure pour injecter de nouvelles réserves dans un système bancaire durement secoué. Cette nouvelle politique devait avoir pour conséquence à partir du 12 novembre, d'amorcer un mouvement de repli qui n'a cessé de s'amplifier depuis lors sur le dollar. Le 12 novembre 1982, le dollar atteignait à Paris son cours record de 7,31 francs tandis qu'à Francfort il valait 2,5910 deutschemarks. L'or *était coté à Londres 400 dollars* l'once. Le repli du dollar allait se traduire à peu près régulièrement par une remontée de l'or qui refranchissait le cap des 450 dollars au début du mois de décembre. On avait constaté un mouvement de repli entre le 8 et le 24 décembre, mais depuis l'or s'est constamment maintenu au-dessus de 450 dollars et un mouvement de hausse a brusquement saisi le marché au début de cette semaine, le cours de l'once s'étant inscrit le lundi 10 janvier à *Londres à 474 dollars soit 20 dollars* au-dessus du prix d'avant le week-end. Ce jour-là, le prix du lingot à Paris dépassait pour la première fois 100 000 francs.

Beaucoup de facteurs notamment politiques pouront jouer dans un sens ou dans l'autre mais l'élément le *plus important qui déterminera* l'évolution du marché du métal précieux au cours des prchains mois sera la politique monétaire suivie par le système de réserve fédérale. Un autre élément important sera la situation bancaire, tout regain d'inquiétude sur la solvabilité des établissements financiers (*comme* celle qu'on avait constatée en août et en septembre) pouvant apparaître comme un motif supplémentaire d'acquisition d'un actif liquide sûr.

Le dollar qui avait amorcé une légère reprise en fin d'après-midi de mardi (les cours s'établissaient hier soir à 2,36 DM et 6,6750 francs) a baissé pendant la matinée de mercredi. Deux heures après l'ouverture du *marché* il valait 2,3490 DM et 6,6575 francs, soit tout de même un niveau un peu plus haut que celui de *la veille en Europe. La devise allemande* était cotée à Paris 2,8350 francs, la Banque de France continuant à intervenir par petites touches pour soutenir le franc à ce niveau. Le taux du marché monétaire parisien a été légèrement relevé pour être porté à 12 7/8 % (contre 12 3/4 % mardi). La livre s'est légèrement redressée (valant 1,5820 dollar et 10, 53 francs (après *le relèvement des taux d'intérêt* intervenu à Londres).

***

Les grandes banques commerciales britanniques ont relevé mardi d'un point le « taux de base » de leurs prêt pour le porter à 11 %. *L'initiative a été prise par la Banque* Barclays et a été rapidement suivie par les autres grands établissements. La Barclays a précisé que sa décision était dictée « par des motifs purement commerciaux » liés à la montée du taux d'intérêt du marché monétaire (qui dépasse 11 %). L'augmentation du taux de base intervient, comme ce fut déjà le cas en novembre, au moment où la livre *sterling connaît un nouvel accès de* faiblesse. La Barclays qui, selon notre confrère le *Financial Times*, a sans doute consulté la Banque d'Angleterre avant de prendre sa décision, avait envisagé de relever de deux points son taux de base.

C'est à un mouvement inverse que *l'on assiste aux Etats-Unis. La plupart* des grandes banques ont ramené mardi leur taux de base « prime rate » (de *11,50 à 11 %*) soit au niveau le plus bas constaté depuis le 18 août 1980. La Chase Manhattan Bank avait ouvert la voie en ramenant à 11 % son taux le 28 décembre dernier, mais son initiative n'avait pas été immédiatement suivie par les autres établissements.

A la mi-juillet dernier, le taux de base était encore aux Etats-Unis de 16 %.

P. F.

● *Les avoirs officiels de change de la France* atteignaient fin décembre 352 milliards de francs, soit une augmentation de 95 milliards de francs par rapport au mois de novembre. Les avoirs en or ont augmenté de 76,5 milliards de francs (*cette variation résulte essentiellement* de l'application d'un nouveau cours de référence : 97 069 F le kilo contre 67 016 F le kilo pour la période précédente).

● *Alitalia achète trente Douglas DC-9.* – La compagnie italienne Alitalia a confirmé, mardi 11 janvier, son intention d'achat de trente biréacteurs moyen-courriers McDonnell-Douglas DC-9-80, annoncée l'automne dernier (*le Monde* du 11 novembre 1982).



EN RECUL DE 10,6 % SUR LE MOIS PRÉCÉDENT

## L'activité des travaux publics a fortement baissé en octobre

*Les entreprises de travaux publics* ont réalisé, en octobre 1982, des travaux d'un montant de 6 millards 352 millions de francs, en baisse de 10,6 % sur le mois précédent. Les dix premiers mois de l'année, par rapport à la même période de 1981, révèlent une progression de 8,5 % en *francs courants, ce qui correspond*, dit la note mensuelle de conjoncture de la Fédération nationale, *« après correction de l'inflation, à une diminution de 5,7 % »*.

Quant aux marchés conclus en octobre (qui est habituellement un temps fort de l'activité), leur montant *(3 milliards 281 millions de* francs) est à peine supérieur à celui du mois d'août (3 milliards 210 millions de francs), en baisse de 28 % sur octobre 1981. Depuis le début de l'année 1982, les entrées en carnets de commandes ont baissé de 6,6 % par rapport à la même période de 1981, *ce qui correspond, en francs* constants, à un recul de 18,9 %.

Pour M. Jean-Louis Giral, président de la Fédération nationale des travaux publics, la situation créée par l'effondrement de l'activité depuis septembre est catastrophique.

Les dépenses budgétaires pour 1982 en matière de travaux publics, ont atteint, pour les quatre ministères les plus *« dépensiers »* (transports, agriculture, télécommunications, intérieur), 7 milliards 200 *millions de francs (800 millions* de francs ayant été annulés), auxquels il faut ajouter le début du versement de la première tranche du fonds de grands travaux (2 milliards 300 millions de francs), dont 20 % seule*ment ont été versés en* 1982. Le budget 1983 prévoit 7 milliards 600 millions de francs d'autorisations de programme, dont une partie,non encore déterminée, doit être bloquée momentanément par le gouvernement sans que l'on sache ce qui, à la fin de l'année, sera définitivement *annulé. Seul espoir, en ce qui* concerne le budget de l'Etat : la seconde tranche du fonds de grands travaux, dont M. Pierre Mauroy avait annoncé la distribution au printemps.

Dernier sujet d'inquiétude : la façon dont les collectivités locales apporteront leur quote-part aux programmes de travaux décidés, dont le financement est mixte dans la plupart des cas ; la difficulté de trouver des prêts bonifiés est accrue par la mise en place de la décentralisation ; bien des conseils généraux ou régionaux craignent de ne pouvoir maintenir leur effort. Ils en ont prévenu M. Giral. *« Il y a dix ans,* dit ce dernier, *on priait les entreprises d'accélérer* les travaux en fin d'année pour absorber les crédits non consommés. Aujourd'hui, c'est le contraire, et il faut attendre les ordres de service de l'année suivante.

Les travaux publics restent une branche dont les succès à l'exportation sont connus.Cependant, M. Giral souligne que la concurrence se *fait de plus en plus vive sur* les marchés étrangers (de la part de la Corée du Sud, notamment) et que les pays producteurs de pétrole ralentissent sérieusement leurs investissements. – J. D.

### Sur plainte de M. Michel Rocard

## DEUX FONCTIONNAIRES DE LA MAIRIE DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE ONT ÉTÉ INCULPÉS

M. Pierre Creach, ancien directeur technique de la mairie de *Conflans-Sainte-Honorine* (Yvelines), et M. Jean Perrichaud, son ancien adjoint dans ces fonctions, ont été inculpés, mardi 11 janvier, de faux et usage de faux par M. Jean-Pierre Goudon, premier juge d'instruction à Versailles.

*Cette inculpation fait suite à la* plainte contre X... déposée en novembre par M. Michel Rocard, maire de Conflans-Sainte-Honorine, après qu'eurent été constatées, selon *son entourage, « de graves irrégularités dans la gestion des services techniques de la ville »* (*le Monde* des 13, 14, et 15 novembre 1982). M. Pierre Creach avait alors été suspendu de ses fonctions *« pour faciliter le déroulement de l'enquête »*, après un accord unanime du conseil municipal. *La plupart des fonctionnaires* municipaux, dont M. Creach, avait été maintenus en fonction par M. Rocard quand, en 1977, il avait enlevé la mairie de Conflans à un modéré, M. Gilbert Legrand.

## LE NOMBRE DE DÉTENUS A DIMINUÉ D'UN MILLIER EN UN MOIS

*Il y avait 34 583 détenus dans les* prisons françaises le 1er janvier contre 35 631 le 1er décembre 1982. Cette légère diminution n'est pas significative, explique néanmoins le ministère de la justice, ce phénomène de baisse se produisant chaque année à la même époque sans qu'il soit *possible d'expliquer pourquoi*. Au 1er janvier le nombre de prévenus, c'est-à-dire de personnes détenues avant jugement, était de 17 542, soit une proportion de 50,72 % (18 656 prévenus).

Malgré cette légère baisse, le nombre de détenus dans les prisons françaises, et singulièrement celui des prévenus, ne correspond toujours pas aux vœux de M. Badinter, qui souhaite une stabilisation du nombre de personnes emprisonnées autour de *30 000. Dans une* interview à l'hebdomadaire communiste *Révolution*, le garde des sceaux rappelait qu'il y a actuellement environ 30 000 places dans les prisons *« dont 1 500 sont indignes de notre pays »*.



## GRÈVE DES COMÉDIENS LE 20 JANVIER

Les syndicats d'acteurs C.G.T., SYDAS-C.F.D.T., F.O., le syndicat des musiciens C.G.T., des chefs d'orchestre C.G.C., réunis en assemblée générale le *10* janvier, ont voté une grève générale de vingt-quatre heures le 20 janvier, qui devrait toucher les théâtres, salles de concerts, plateaux de tournage cinéma et télé*vision. Les artistes entendent* ainsi protester contre le décret ministériel du 24 novembre stipulant que mille heures de travail *sont désormais* nécessaires pour recevoir l'allocation de base des ASSEDIC, contre deux cent cinquante heures auparavant.

Les *syndicats, appuyés par le* ministère de la culture, dans l'attente de nouveaux textes qui tiennent compte des caractères particuliers de métiers épisodiques, comptent entreprendre des démarches auprès du ministère des affaires sociales et demandent une entrevue au premier *ministre*.



### Le différend européen sur la pêche

## COPENHAGUE SE MONTRE PLUS CONCILIANT A L'ÉGARD DES NEUF

*(De notre envoyé spécial.)*

Strasbourg. – Les chances grandissent de voir le Danemark se rallier, lors de la prochaine session du conseil des ministres des Dix, le 25 janvier à Bruxelles, à l'accord sur la pêche auquel sont déjà parvenus les neuf autres Etats membres. Telle était l'impression, le 11 janvier à Strasbourg, après le deuxième entretien entre MM. Genscher, le ministre allemand des affaires étrangères, qui préside le conseil des ministres, M. Ellemann – Jensen, ministre danois des affaires étrangères – et M. Ortoli, vice-président de la Commission européenne. Un nouveau rendez-vous – à trois – pour une confirmation a été fixé au 18 janvier.

Le fait que M. Ellemann-Jensen se prête à ce jeu est considéré comme de bon augure. Il semble, en outre, que le gouvernement de Copenhague (dirigé par un conservateur) mais minoritaire ait trouvé un terrain d'entente avec les sociaux-démocrates sur ce qu'il conviendrait de demander aux Neuf pour qu'ils se rallient à l'accord conclu.

S'agissant des quotas de capture de maquereau, qui sont alloués au Danemark et qui constituent la principale préoccupation des pêcheurs de ce pays. Copenhague voudrait obtenir l'assurance que les concessions *qui lui ont été faites à la fin* de la négociation, en décembre dernier, pour l'année 1983 seraient, d'une manière ou d'une autre, renouvelées les années suivantes.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Concentration dans le fast food.* – Les chaînes d'établissements de restauration rapide Chicken Shop (huit magasins) et What a Burger (huit magasins) devraient mettre en commun leurs activités. Des négociations sont en cours entre Eurocom, filiale de l'agence Havas, *et Jacques Borel International* (J.B.I.), propriétaires de ces marques, pour donner naissance à un nouveau grand du fast food. What a Burger connaissait des difficultés et J.B.I. ne souhaitait pas réinvestir dans cette affaire.

● *Le* Journal officiel *du 12 janvier* publie le décret portant application *des dispositions* de l'article 90 de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle.

● *Le tribunal de district de Jérusalem* a confirmé le 11 janvier la condamnation de M. Samuel Flatto-Sharon, ancien député de la Knesset, à neuf mois d'emprisonnement pour fraude électorale, décision prononcée *en première* instance en mai 1981. Mais, ne s'avouant pas battu, M. Flatto-Sharon avait récemment laissé entendre qu'il briguerait volontiers la mairie de la ville d'Eilat lors des élections municipales qui auront lieu en novembre prochain. Cependant, ce projet risque de n'avoir pas de suites si M. Flatto-Sharon doit être incarcéré à partir du 1er mars, comme vient de le faire savoir le tribunal. M. Flatto-Sharon a indiqué le 11 janvier qu'il introduirait un recours devant la Cour suprême contre cette décision. A noter enfin que le dossier de demande d'extradition soumis par la France à Israël en 1976 reste en principe toujours valable. – *(Corresp.)*





